

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

QUELLE PLACE POUR LES FEMMES EN POLITIQUE?
LES DISCOURS MÉDIATIQUES ET MILITANTS SUR LA PARITÉ AU PRISME
DES STRATÉGIES, DES REPRÉSENTATIONS ET DES RATIONALITÉS

THÈSE PRÉSENTÉE
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN LETTRES (COMMUNICATION SOCIALE)

PAR
CAROL-ANN ROUILLARD

DÉCEMBRE 2021

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Cette thèse a été dirigée par :

Mireille Lalancette, Ph. D.	directrice de recherche
-----------------------------	-------------------------

Jury d'évaluation

Mireille Lalancette, Ph. D.	directrice de recherche et évaluatrice
-----------------------------	--

Jason Luckerhoff, Ph. D.	évaluateur et président du jury
--------------------------	---------------------------------

Vincent Raynald, Ph. D.	évaluateur externe
-------------------------	--------------------

Tania Gosselin	évaluatrice externe
----------------	---------------------

Thèse soutenue le 23 novembre 2021.

We fit (sometimes force) people into neat little boxes. Age, experience, education, gender, etc etc.

I am everything but that neat little box. I know many amazing people that are anything but those neat little boxes.

Let's get rid of these boxes.

– Mumilaaq Qaqqaq¹

¹ Mumilaaq Qaqqaq a été élue députée à la Chambre des Communes à l'âge de 25 ans, en 2019. Elle est ainsi devenue la plus jeune députée de la circonscription Nunavut. Elle est également connue pour son militantisme sur les enjeux innus.

REMERCIEMENTS²

La décision d'entamer ce processus doctoral émane d'un souhait personnel de me pencher sur des enjeux qui me tiennent à cœur et de poursuivre une passion naissante pour la recherche. Bien que la démarche intellectuelle de recherche soit une expérience fort enrichissante en soi, ce parcours n'aurait pas été le même sans la présence de certaines personnes sur mon chemin.

Je tiens d'abord à adresser de profonds et sincères remerciements à ma directrice, Mireille Lalancette, dont la présence, l'accompagnement et le regard expérimenté ont grandement contribué à rendre cette expérience plus douce et plus agréable. Mireille, merci pour ta confiance, pour les nombreuses occasions d'enseignement et de recherche, pour ton écoute, pour tes commentaires constructifs et pour les conseils sporadiques de cuisine et de botanique.

Aux membres du jury : Jason Luckerhoff, Vincent Raynauld et Tania Gosselin, je vous suis reconnaissante d'avoir accepté de relire cette thèse et de m'avoir aidée à différentes étapes de ce processus doctoral. Votre bienveillance, vos précieux commentaires et vos judicieuses pistes de réflexion ont été particulièrement appréciés. J'aimerais également remercier les professeur.e.s du programme de communication sociale qui m'ont enseigné, les professeur.e.s et étudiant.e.s du Groupe de recherche en communication politique, qui ont commenté mon travail à différentes étapes, et Marise Bachand, professeure en études québécoises, dont le séminaire de maîtrise et les

² L'orthographe moderne recommandée par le Conseil supérieur de la langue française est utilisée dans ce texte. Ex. : *paraître*, sans accent. Pour tout savoir : www.orthographe-recommandee.info.

nombreux échanges ont éveillé chez moi un intérêt pour la recherche sur les enjeux féministes.

J'aimerais également remercier les groupes de femmes qui ont contribué de près ou de loin à ce projet pour leur disponibilité et leur générosité. Votre collaboration m'aura permis d'approfondir ma réflexion et de recueillir de précieuses données afin de mener à bien ce projet. De plus, je ne saurais passer sous silence la précieuse contribution financière du FRQSC et de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

J'ai une pensée bien spéciale pour des ami.e.s et des collègues avec qui j'ai échangé ces dernières années : Mathilde Loïselle-Davidson, Ann-Julie Durocher, Catherine Lemarier-Saulnier, Jacinthe Demontigny, Véronique Durocher, Vicky Girard, Al Hassania Khouiya, Alexandre Brouillard, Jessica Rakotoarisoa et Simon Fitzbay.

Finalement, sur une note plus personnelle, je tiens à adresser des remerciements à ma mère, la première personne à m'avoir parlé de la notion de parité, un matin d'avril 2007, et à mon père, qui a produit pour moi une précieuse revue de presse tout au long de mon parcours doctoral. Enfin, Marc-André, merci pour tout. Je te suis reconnaissante de ta présence, de ton calme, de ton écoute, de ton précieux support et de tous ces moments où tu t'es occupé de notre famille afin que cette thèse puisse voir le jour.

RÉSUMÉ

Cette thèse porte sur les discours relatifs à la place des femmes en politique canadienne par le biais de la notion de parité. Elle traite plus précisément des acteurs périphériques que sont les groupes de femmes et les médias dont les mobilisations et les discours sont susceptibles d'influencer les partis politiques et les gouvernements afin qu'ils recrutent davantage de femmes ou qu'ils instaurent des lois permettant d'assurer un seuil de représentation des genres dans les institutions démocratiques. En mobilisant trois perspectives d'analyse du discours, elle permet de documenter les stratégies d'*advocacy*, les représentations discursives et la rhétorique déployés autour de l'enjeu paritaire.

Ce questionnement se déploie sur deux volets, dont les résultats sont divisés en trois articles. La première étude porte sur les logiques de l'*advocacy* dans les médias socionumériques employées par des groupes de femmes qui militent pour une meilleure représentation politique. Elle s'inscrit dans le champ des travaux sur les stratégies de présence et d'influence des groupes d'intérêt (Johansson et Scaramuzzino, 2019) et contribue à une meilleure compréhension de la mise en discours à des fins de contestation et de mobilisation en ligne par des groupes de femmes. Les deuxième et troisième articles portent tous deux sur les discours médiatiques au sujet de la parité au conseil des ministres. S'inspirant des travaux sur les représentations médiatiques genrées des femmes politiques, ils s'intéressent toutefois plus globalement à la façon dont les médias abordent la place des femmes en tant que groupe dans la sphère politique plutôt qu'en tant qu'individus dotés de caractéristiques spécifiques (Wagner et Everitt, 2019). Puisant dans des cadres théoriques et des approches méthodologiques distincts, ils offrent un regard approfondi sur les représentations et la rhétorique qui résultent de la médiatisation de la parité au sein de cette

haute sphère décisionnelle. Au final, les analyses ont démontré que les stratégies discursives mobilisées par des acteurs périphériques dans l'adoption des mesures paritaires portent à la fois sur les causes et les solutions à la sous-représentation politique des femmes. De plus, les groupes de femmes mettent de l'avant des modèles de femmes politiques et des exemples de leurs contributions en plus de s'inscrire dans des logiques propres aux plateformes sur lesquelles elles sont déployées. Les résultats permettent également d'appréhender les répercussions de ces discours sur la construction du rôle et de l'importance des femmes en politique, en plus de contribuer à l'avancement des travaux sur les mobilisations en ligne et les représentations genrées des personnes politiques.

ABSTRACT

This thesis examines the discourse on the place of women in Canadian politics through the notion of gender parity. More specifically, it deals with peripheral actors such as women's groups and the media, whose mobilizations and discourses are likely to influence political parties and governments to recruit more women or to introduce laws to ensure a threshold of gender representation in democratic institutions. By mobilizing three perspectives of discourse analysis, it documents the advocacy strategies, discursive representations and rhetoric deployed around the parity issue.

This questioning is deployed in two fields whose results are divided into three articles. The first study deals with the logics of advocacy on the socionumeric media deployed by women's groups who militate for a better political representation. It is part of the field of work on interest group strategies of presence and influence (Johansson and Scaramuzzino, 2019) and contributes to a better understanding of discourse for protest and mobilization purposes online by women's groups. The second and third articles both focus on media discourses about gender parity in cabinets. Drawing on work on gendered media representations of women politicians, however, they propose a broader focus on how the media addresses women's place as a group in the political sphere rather than as individuals with specific characteristics (Wagner and Everitt, 2019). Drawing from distinct theoretical frameworks and methodological approaches, they offer an in-depth look at the representations and rhetoric that result from the mediatization of gender parity within this high decision-making sphere. In the end, the analyses showed that the discursive strategies mobilized by peripheral actors in the adoption of parity measures deal with both the causes and the solutions to women's political under-representation. In addition, the women's

groups put forward models of women politicians and examples of their contributions, in addition to following the logic of the platforms on which they are deployed. The results also allow us to understand the impacts on the construction of the role and importance of women in politics, in addition to contributing to the advancement of work on online mobilizations and gendered representations of political people.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	iii
RÉSUMÉ.....	v
ABSTRACT.....	vii
TABLE DES MATIÈRES	ix
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES	xii
LISTE DES FIGURES.....	xiii
INTRODUCTION.....	1
La place des femmes en politique : un enjeu d'actualité.....	1
La parité : un débat qui s'étend au-delà du milieu politique.....	5
Les femmes en politique au Canada.....	8
L'étude de la parité du point de vue de la communication politique.....	13
CHAPITRE 1.....	17
<i>Représentation politique des femmes : mise en contexte</i>	<i>17</i>
1.1. Les barrières à la participation politique des femmes : la naissance d'un enjeu 18	
1.1.1. Les obstacles législatifs : la citoyenneté, d'abord une affaire d'hommes	20
1.1.2. Les barrières actuelles à la participation politique des femmes	24
1.1.3. La sphère politique : une institution genrée	32
1.2. Les solutions pour atteindre la parité	35
1.2.1. L'adoption de mesures dans le monde.....	36
1.2.2. La parité comme idéal d'égalité	42
1.3. L'importance de la présence des femmes en politique : entre représentativité et égalité	44
1.3.1. La représentation politique : un concept clé.....	45
1.3.2. L'impact de la représentation politique sur la citoyenneté politique des femmes	47
1.3.3. La représentation des différents groupes sociaux, une affaire de construction discursive.....	54
1.4. Les groupes de femmes et les médias : des acteurs périphériques de l'égalité en politique	56
1.4.1. Les discours des groupes de femmes canadiens.....	58
1.4.2. Les discours médiatiques sur les femmes et la politique	62
1.5. Les objectifs de recherche	69
CHAPITRE 2.....	72
<i>Contexte empirique : l'étude des discours</i>	<i>72</i>
2.1. Le contexte empirique : analyse du discours.....	73
2.1.1. Les traditions de recherche sur le discours	73
2.2. Les stratégies discursives.....	80

2.3. Les représentations	81
2.4. La rhétorique.....	82
2.4.1. De nouvelles approches de l'argumentation	83
CHAPITRE 3.....	86
<i>Approche méthodologique et données à l'étude.....</i>	<i>86</i>
3.1. L'approche méthodologique	86
3.2. Le discours des groupes de femmes dans les médias sociaux.....	89
3.2.1. Le choix des données à l'étude	90
3.2.2. L'analyse des données	96
3.3. Les discours médiatiques sur la parité.....	97
3.3.1. Le choix des données à l'étude.....	98
3.3.2. L'analyse des données	100
CHAPITRE 4.....	103
<i>Revendiquer la parité sur les médias sociaux : entre stratégies d'influence politique et de présence numérique de groupes de femmes canadiens.....</i>	<i>103</i>
4.1. La problématique.....	105
4.1.1. L'enjeu paritaire.....	105
4.1.2. Les mobilisations féministes en ligne.....	106
4.2. L'advocacy numérique.....	108
4.2.1. Les possibilités offertes par les médias sociaux.....	108
4.2.2. Les répertoires d'action politique et les logiques de l'advocacy numérique.....	110
4.3. Les groupes à l'étude et la méthodologie	111
4.3.1. La sélection des groupes	111
4.3.2. La collecte et l'analyse des données sociales.....	113
4.3.3. La réalisation et l'analyse des entretiens	116
4.4. Les résultats.....	117
4.4.1. Mission et affaires internes.....	117
4.4.2. Sphère politique	120
4.4.3. Égalité et femmes en politique	124
4.4.4. Interaction avec les groupes et la population.....	127
4.5. Les principaux constats.....	127
4.6. La discussion et la conclusion	128
CHAPITRE 5.....	134
<i>You can't be what you can't see! Représentations médiatiques de la parité au conseil des ministres.....</i>	<i>134</i>
5.1. Le conseil des ministres, les femmes et les médias	136
5.2. Les femmes au conseil des ministres : le cas canadien	140
5.3. Le corpus et la méthodologie	142
5.4. Les résultats.....	143
5.4.1. La parité novatrice	143
5.4.2. La parité libératrice.....	145

5.4.3.	La parité comme symbole de diversité et de représentativité.....	147
5.4.4.	La parité de façade.....	150
5.4.5.	La parité obstacle.....	152
5.5.	La discussion et la conclusion	154
CHAPITRE 6.....		158
<i>Because it's 2015! De l'évidence à la critique : La médiatisation des conseils de ministres paritaires au Canada de 2007 à 2018.....</i>		<i>158</i>
6.1.	Les femmes et la politique	159
6.1.1.	Les femmes en politique canadienne.....	159
6.1.2.	La sous-représentation politique des femmes et les quotas	162
6.1.3.	Le discours sur la place des femmes en politique dans les médias	163
6.2.	Le discours argumentatif	165
6.3.	Corpus et méthodologie.....	166
6.3.1.	Dimension argumentative	167
6.3.2.	Visée argumentative	168
6.4.	Résultats et analyse – Une couverture généralement favorable	169
6.4.1.	La dimension argumentative : entre première innovante et rigidité.....	169
6.4.2.	Visée argumentative – Transformations des discours et des stratégies	172
6.5.	La discussion et la conclusion	178
6.5.1.	Les conseils des ministres et la représentation politique	179
6.5.2.	Une affaire de contexte politique et médiatique	180
6.5.3.	La transformation des stratégies argumentatives.....	182
CHAPITRE 7.....		184
<i>Discussion et contributions de la thèse.....</i>		<i>184</i>
7.1.	Les discours des groupes de femmes	184
7.2.	Les discours médiatiques sur la parité au conseil des ministres.....	188
7.3.	L'impact de la médiatisation de la parité sur les partis politiques.....	192
7.4.	Le rôle des discours des groupes de femmes et des médias dans l'atteinte de la parité	194
CONCLUSION		199
8.1.	Les limites et les pistes de recherche	203
BIBLIOGRAPHIE		206

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Introduction

Tableau 1 : Femmes pionnières en politique québécoise et canadienne	22
---	----

Chapitre 3. Approche méthodologique et données à l'étude

Tableau 2 : Nombre de gazouillis et de publications recueillis pour chaque groupe étudiés	115
---	-----

Chapitre 6. Because it's 2015! De l'évidence à la critique : La médiatisation des conseils de ministres paritaires au Canada de 2007 à 2018

Tableau 3 : Synthèse des principaux en faveur et en défaveur des quotas dans la littérature	162
Tableau 4 : Positionnement des unités discursives à dimension argumentative (%)	170
Tableau 5 : Positions exprimées dans les arguments (%).....	173

LISTE DES GRAPHIQUES

Chapitre 3. Approche méthodologique et données à l'étude

Graphique 1 : Documents médiatiques analysés	99
--	----

LISTE DES FIGURES

Chapitre 1. Représentation politique des femmes : mise en contexte

Figure 1 - Caricature du concept de méritocratie (Le Projet Stérone, 2019).....26

Chapitre 4. Revendiquer la parité sur les médias sociaux : entre stratégies d'influence politique et de présence numérique de groupes de femmes canadiens

Exemple 1 : Equal Voice Toronto - Élections municipales - Publication n° 4.....118

Exemple 2 : Parity YEG - Élections fédérales - Gazouilli n° 25.....119

Exemple 3 : Equal Voice Alberta - Élections municipales - Gazouilli n° 26.....121

Exemple 4 : Groupe Femmes, Politique et Démocratie - Élections provinciales - Publication n° 30.....122

Exemple 5 : PÉPINES - Élections municipales - Publication n° 16.....124

Exemple 6 : PÉPINES - Élections fédérales - Publication n° 18.....125

INTRODUCTION

Cette thèse porte sur l'étude des discours au sujet de la place qui revient aux femmes dans la vie démocratique en politique canadienne au regard de l'enjeu de parité. Elle touche plus précisément aux discours sur les médias socionumériques des groupes de femmes qui militent pour une meilleure représentation politique des femmes et aux discours médiatiques qui traitent de la parité au conseil des ministres. En mobilisant trois perspectives d'analyse du discours, nous souhaitons comprendre le discours d'*advocacy*, les représentations discursives et la rhétorique déployés autour de cet enjeu.

La place des femmes en politique : un enjeu d'actualité

La question de la représentation des femmes est un enjeu qui a fait couler beaucoup d'encre au cours des dernières années. La question a notamment fait les manchettes en 2015 lorsque le premier ministre Justin Trudeau a annoncé la composition d'un premier cabinet fédéral paritaire. La phrase « Because it's 2015! » prononcée sur le ton de l'évidence en réponse à un journaliste qui lui demandait pourquoi il avait choisi de nommer un conseil des ministres paritaire avait été abordée dans plusieurs médias canadiens et internationaux et a été reprise de nombreuses dans les médias et au sein de la population (Ditchburn, 2015). Elle a d'ailleurs été reprise dans le *New York Times* et commentée par Emma Watson, actrice et porte-parole de la campagne #HeForShe de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur son compte

Twitter (La Presse Canadienne, 2015). Le Parti libéral du Canada l'a même utilisée dans le cadre d'une campagne de financement en remettant un chandail portant la mention de la phrase à toutes les personnes effectuant un don de 100 \$ et plus (Parti libéral du Canada, 2015). La thèse de l'égalité, argument souvent évoqué en faveur de la parité – définie comme un idéal d'égalité qui se manifesterait par un partage égal du pouvoir entre les femmes et les hommes – (Sénac, 2013) a ainsi été mise à l'avant-plan des raisons pour lesquelles Justin Trudeau avait choisi de nommer le premier cabinet paritaire et est devenue l'une des marques de commerce du parti et du premier ministre. D'ailleurs, Andrew Scheer, alors chef du Parti conservateur du Canada, avait lui aussi pris l'engagement de nommer un conseil des ministres paritaire, voire de nommer plus de femmes que Justin Trudeau ne l'avait fait, si son parti remportait l'élection fédérale de 2019 (Global News, 2019). Quelques années auparavant, à l'été 2016, la Commission jeunesse du Parti libéral du Québec s'est quant à elle prononcée contre l'instauration de quotas permettant d'assurer la parité de candidat.e.s, disant préférer s'assurer de la compétence des personnes nommées (Chouinard, 2016). Cette décision reprenait ainsi un contre-argument souvent évoqué par les personnes qui s'opposent à la mise en place de mesures contraignantes qui auraient pour objectif d'assurer une présence minimale de certains groupes au sein des instances politiques (Sénac, 2013).

L'idée d'une certaine forme de favoritisme découlant de telles mesures est également remise en question par quelques personnes, qui vont même jusqu'à évoquer l'idée d'un « sexisme inversé » (Bock-Côté, 2015, en ligne). La nomination de conseils des ministres paritaires a également fait l'objet de critiques de la part de gens

favorables aux mesures mises en place, mais qui critiquent l'inégalité de responsabilités entre les femmes et les hommes ou le côté purement symbolique de ces mesures. Ce fut notamment le cas pour le cabinet de Justin Trudeau, où le tiers des femmes ministres possédaient en fait le titre de ministre déléguée, dont les fonctions ou les mandats sont d'assister un autre ministre dans son rôle, alors qu'aucun homme ne se trouvait dans cette situation (de Grandpré, 2015). En 2018, François Legault, devenu récemment premier ministre du Québec, a également été critiqué pour le déséquilibre dans l'attribution des responsabilités entre les femmes et les hommes au sein de son gouvernement. En effet, malgré son conseil des ministres paritaire, le premier ministre a nommé deux fois plus d'hommes que de femmes chef.fe.s de cabinet (Dutrisac, 2018).

En plus de cet intérêt médiatique à l'égard de l'enjeu de la présence des femmes en politique, différents groupes qui militent en faveur d'une plus grande présence des femmes en politique sont à l'origine d'initiatives variées faisant la promotion de la parité. C'est le cas entre autres des événements *En marche pour la parité!*, lancé en 2016 par le Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD), et *Héritières du suffrage*, une initiative du groupe *Equal Voice* visant à faire découvrir l'expérience parlementaire à de jeunes femmes dans l'objectif d'inciter davantage de femmes à se lancer en politique. À l'automne 2018, dans le cadre de la campagne électorale québécoise, le GFPD a également lancé une campagne dans les médias sociaux intitulée #paritépourdebon, qui avait pour objectif de faire la promotion d'une loi visant l'atteinte de la parité. Un tel souci fait notamment écho à une possibilité observée par Drude Dahlerup (2006), soit l'aspect symbolique des

mesures mises en place, qui ne s'accompagnent pas de changements concrets et durables sur le terrain. Sur la scène municipale québécoise, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a lancé la campagne #PasLaDernière, qui mise sur la mobilisation de politiciennes pour sensibiliser les femmes à se lancer en politique (Union des municipalités du Québec, 2020). La mairesse de Montréal, Valérie Plante, s'est également prêtée au jeu dans le cadre d'une bande-dessinée qui vise à démystifier le métier de politicienne et les obstacles vécus par les candidates (Lalancette et Pilote, 2020). En bref, si les groupes de femmes ont longtemps été peu préoccupés par l'enjeu (Tremblay, 2005a; Maillé, 2007, 2012, 2013), l'intérêt est désormais bien réel et prend la forme de différents discours et initiatives sur le terrain.

Cette mobilisation en faveur d'une plus grande place des femmes en politique s'observe également dans divers supports écrits par le biais de chroniques, de lettres d'opinion, de la publication d'essais et de manifestes ainsi que par le biais d'évènements, comme le *Sommet des femmes* organisé entre autres par l'ancienne députée provinciale Lise Payette en 2015. Ce sommet visait à aborder les questions de la parité et à proposer des mesures accordant une plus grande place aux femmes d'origines diverses en politique. Soulignons que l'enjeu de la représentation des femmes s'étend également au-delà de la sphère politique, comme en témoigne le livre *Manifeste des femmes*, paru en marge du *Sommet des femmes*, qui, en plus d'un meilleur équilibre dans le partage du pouvoir politique, réclame davantage de pouvoir économique et social pour les femmes. À l'automne 2019, le projet de documentaire et de livre intitulé *50/50 – Réflexions et solutions pour atteindre l'égalité* est porté par la journaliste culturelle Tanya Lapointe. Celui-ci regroupe le point de vue de

différent.e.s acteur.ice.s de la société québécoise, œuvrant notamment dans les domaines de la technologie, du droit, des affaires et de la politique, et fait la promotion de la parité et de l'égalité (Lapointe, 2019). Dans ces discours, on constate que plusieurs des arguments évoqués pour ou contre la parité sont des arguments entendus fréquemment ici (Tremblay, 2015) ou ailleurs dans le monde (Sénac, 2013).

La pandémie a par ailleurs soulevé des préoccupations quant au recul de la participation des femmes à la vie politique et à l'importance d'entendre la voix de celles-ci (Théberge, 2021). Individuellement, les femmes ont été touchées plus durement sur le plan économique en plus d'avoir connu une augmentation importante de leur charge de travail non rémunéré, soit le travail domestique et celui de *care*. Les femmes en politique ont également connu une médiatisation moins importante; les hommes politiques de haut rang ayant souvent été placés à l'avant-plan de la gestion de la crise, renforçant ainsi les stéréotypes de la sphère politique voulant qu'il s'agisse d'un domaine à prédominance masculine (Brechenmacher et Hubbard, 2020).

La parité : un débat qui s'étend au-delà du milieu politique

Les revendications paritaires ne sont pas réservées au milieu politique. La sous-représentation des femmes perdure dans plusieurs milieux de la sphère publique, comme ceux relatifs aux finances, aux médias, à la culture et au sport, ainsi que dans les domaines universitaires et de la recherche scientifique (Association francophone pour le savoir, 2019; ONU Femmes, 2020a, pour ne nommer que ceux-là).

Dans le milieu des affaires, notamment, les femmes comptent pour 20 % des membres de conseil d'administration des entreprises aux États-Unis. L'écart est même

encore plus important pour les femmes noires, hispanophones et asiatiques, qui ne comptent que pour 6 % des membres de conseils d'administration des entreprises de type Fortune 500 (Gupta, 2021). Si la situation s'est améliorée quelque peu au fil des temps, la responsable de l'Alliance for Board Diversity, Linda Akutawaga, qualifie tout de même les progrès de « painfully slow » (citée dans Gupta, 2021). Au Canada, la situation n'est guère plus reluisante : 22 % des sièges des conseils d'administration d'entreprises publiques étaient occupés par des femmes en 2019, et 18,7 % des conseils sont toujours composés exclusivement d'hommes (MacDougall et coll., 2020). Certains pays se sont d'ailleurs dotés de cibles, ou quotas, afin d'assurer une augmentation plus rapide de la proportion de femmes qui siègent au sein de ces instances³. Dix ans après l'implantation de ces mesures en Norvège en 1999, des chercheurs constataient l'évolution des mentalités à l'égard de la loi : la présence de 40 % de femmes constituait désormais une norme et avait entraîné une évolution dans le discours relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes (Storvik et Teigen, 2010).

Dans la sphère médiatique canadienne, le Gender Gap Tracker observe que 25 % des sources des médias canadiens sont des femmes (Taboada et Torabi Asr, 2019), une proportion semblable à celle observée dans d'autres études (Morris, 2016)⁴. Diverses initiatives pour équilibrer la représentation dans les médias ont d'ailleurs vu le jour, dont la création de répertoires de femmes spécialistes aptes à intervenir dans les médias, y compris Femmesexpertes.ca et Informedopinions.org,

³ C'est ce type de cible que visait la *Loi pour la parité dans les sociétés d'État*, adoptée en 2006 au Québec (Lee-Gosselin, 2021).

⁴ En 2018, une compilation des parutions de quotidiens québécois sur une période d'une semaine révélait qu'elles composent 25 % des personnes en une des journaux et 25 % des intervenantes et intervenants cité.e.s (Lauzon, 2018).

qui revendiquent la parité des genres dans les médias d'ici 2025 (Femmes Expertes, s. d.; Informed Opinions, s. d.). Ailleurs dans le monde, des médias ont choisi de se doter de cibles et de stratégies pour assurer une meilleure représentation des genres dans les médias. La British Broadcasting Corporation (BBC) a mis en place son projet 50:50, qui vise une représentation proportionnelle des femmes et des hommes dans sa couverture médiatique mensuelle (Attan et coll., 2019). De telles initiatives ont également été adoptées par des organisations médiatiques comme ABC News et Bloomberg (Shine, 2021).

L'enjeu paritaire a également suscité des controverses dans le milieu culturel et artistique. En mars 2018, l'auteur-compositeur-interprète Louis-Jean Cormier a mentionné être contre la parité hommes-femmes dans les festivals de musique en plus d'évoquer le manque d'expérience des femmes techniciennes. Sa déclaration avait soulevé des critiques et des réflexions, au point où il est lui-même revenu sur ses propos, les qualifiant de ceux « d'un gros mononc' débile et arriéré » (dans Petrowski, 2018). L'embauche de trois chorégraphes, tous des hommes, pour une pièce intitulée *Femmes* par le directeur artistique des Grands ballets avait également fait l'objet de critiques au cours de la même année (Petrowski, 2018). Devant de tels phénomènes, le mouvement Femmes en musique, soutenu par des artistes telles qu'Ariane Moffatt, Cœur de Pirate et Safia Nolin, dénonce le traitement différencié dont les femmes font l'objet dans le milieu artistique, y compris une rémunération

moins grande, une sous-représentation dans les festivals de musique et les prix remis et des inégalités dans la durée des carrières (Brunet et coll., 2017)⁵.

En somme, l'enjeu de la parité n'est pas réservé à la sphère politique. Celui-ci s'inscrit dans un contexte social de débats et de discussion au sujet de l'enjeu de la représentation des femmes, et ce, dans divers domaines de la sphère publique. En raison de son étendue, ce débat social revêt ainsi, selon nous, une importance en tant qu'objet de recherche communicationnel. Dans le cadre de cette thèse, nous avons choisi de nous intéresser plus précisément à l'enjeu paritaire dans la sphère politique, qui renvoie non seulement à la dimension de présence des femmes dans l'espace public, mais également à la notion de représentation politique selon laquelle les personnes élues jouent un rôle de représentation de la population dans la sphère législative de la société.

Les femmes en politique au Canada

Au tournant de l'élection fédérale de 2015, période au cours de laquelle l'idée de cette thèse a émergé, la parité était loin d'être atteinte au Canada, qui occupait le 49^e rang mondial relativement à la représentation politique des femmes (Radio-Canada, 2016). Si la situation s'est quelque peu améliorée depuis, les femmes occupent toujours une place minoritaire au sein des instances politiques. Elles composent à peine 29 % des personnes élues à la Chambre des Communes, plaçant ainsi le Canada au 58^e rang mondial pour la présence des femmes dans les législatures

⁵ La lettre d'opinion, publiée sur la page Facebook du groupe, se nomme désormais FEM – Espace public, a été largement partagée sur les médias socionumériques.

à l'échelle mondiale (Union interparlementaire, 2020). Il s'agit d'une augmentation de 3 % par rapport aux élections précédentes (Munn-Rivard, 2015). De plus, les femmes comptent pour seulement 34,5 % des conseiller.ère.s municipaux.ales, dont seulement 19,4 % des maires.ses (Sullivan, 2019). Sur la scène provinciale, les proportions varient d'une province à l'autre, mais se situent généralement en deçà de la zone dite « paritaire », soit celle composée d'une proportion de 40 à 60 % de chacun des genres (Shiab et Ouellet, 2019). Le Québec fait cependant exception depuis l'élection de 2018 avec une proportion de 42,4 % de femmes élues (Conseil du statut de la femme, 2018).

Malgré ces quelques avancées, aucune mesure ne permettait ou ne permet aujourd'hui d'assurer un nombre minimal de femmes élues; l'atteinte de la parité est donc soumise à la bonne volonté des gouvernements et des partis politiques qui sont libres de présenter ou non un nombre paritaire de candidates et de candidats (Tremblay, 2015). À cet égard, seuls quelques partis politiques, dont le Nouveau Parti démocratique (NPD) et Québec solidaire (QS), ont choisi d'inscrire clairement leur objectif de présenter un nombre paritaire de candidatures dans leurs statuts (Lexier, 2013). Le Nouveau-Brunswick est également la seule province à avoir adopté des mesures incitatives à la parité par le biais du financement public qui est octroyé aux partis politiques. Depuis 2017, ceux-ci reçoivent un montant plus important pour chaque vote reçu pour des candidates que celui octroyé pour les votes alloués à des candidats (Poitras, 2017). Si les deux dernières élections démontrent une progression du nombre de femmes élues, les effets de cette mesure à moyen et à long terme demeurent inconnus (Johnson, 2021).

L'adoption de mesures favorisant l'atteinte de la parité suscite toutefois des réticences. Un sondage réalisé par l'Institut Angus Reid révélait que 45 % des gens estiment que la parité devrait être un objectif au moment de composer le conseil des ministres, mais que cela ne devrait pas être une priorité (Angus Reid Institute, 2018). Or, l'appui de la population à l'égard des mesures est susceptible de faciliter le processus d'implantation de quotas (voir Dahlerup et Freidenvall, 2005). D'ailleurs, en 1997, la population du Nunavut s'est positionnée par voie de référendum contre l'implantation d'un système électoral assurant la parité, soit l'élection d'une personne de chaque sexe par circonscription (Tremblay et Steele, 2006; Williamson, 2006).

Les groupes de femmes ne sont par ailleurs pas toujours forcément d'accord avec ces mesures. Ceux-ci ont longtemps axé leurs actions sur l'atteinte de l'égalité dans la sphère privée plutôt que dans les sphères de la vie démocratique et politique (Lamoureux, 1989; Mansbridge, 1998). Cette tendance, autrefois généralisée à l'échelle mondiale, a perduré jusqu'au début des années 2000 au Canada. Le faible intérêt des groupes de femmes canadiens pour la question a d'ailleurs été évoqué pour expliquer le peu d'intérêt public à l'égard de la question (Tremblay, 2005a; Maillé, 2012). Les mobilisations en faveur d'une plus grande représentation politique des femmes ailleurs dans le monde ont cependant été nourries par leurs efforts de mobilisation autour de cette question (Dahlerup et Freidenvall, 2005) ainsi que par la mise en forme d'un discours – par le biais notamment du cadrage – visant à susciter l'adhésion en faveur de l'adoption de mesures durables (Bereni et Lépinard, 2003; Lépinard, 2007; Bereni, 2015).

De plus, d'autres acteurs et actrices peuvent exercer une influence positive en vue de l'adoption de mesures paritaires. Les actions des gouvernements et des partis politiques sont d'ailleurs susceptibles d'exercer une plus grande influence sur le nombre de femmes élues (Maillé, 2007). En effet, les partis politiques peuvent jouer un rôle clé en déployant eux-mêmes des efforts pour recruter davantage de femmes (Young, 2013). À cet égard, la pression publique exercée sur ceux-ci, notamment par le biais des médias, n'est pas à négliger (Praud, 2013). C'est dans cette optique que s'inscrit l'initiative « Vigie parité » du journal *Le Devoir*, qui a recensé l'évolution du nombre de candidatures féminines et masculines pour chaque parti politique au cours des campagnes électorales québécoise de 2018 et fédérale de 2019. La présidente du Groupe Femmes, Politique et Démocratie de l'époque, Thérèse Mailloux, a d'ailleurs souligné le rôle important de telles initiatives dans l'atteinte d'une députation dans la zone paritaire à l'Assemblée nationale en 2018. Rappelons que quelques mois auparavant, en janvier 2018, Philippe Couillard, alors premier ministre du Québec, prétextait que les femmes étaient tout simplement moins intéressées par la politique pour justifier le plus grand nombre de candidatures masculines et mentionnait n'avoir aucune stratégie pour changer la donne (Plante, 2018).

C'est donc à ces acteurs périphériques que sont les groupes de femmes et les médias que nous nous intéressons dans cette recherche. En effet, si ceux-ci n'ont pas le pouvoir direct d'adopter des lois ou de recruter davantage de femmes, ils sont susceptibles d'exercer un rôle de pression auprès des gouvernements et des partis politiques en plus de créer une mobilisation publique autour de cette question en contribuant à inscrire cet enjeu à l'agenda politique et médiatique (Murray, 2012).

Alors que plusieurs études en science politique ont documenté les obstacles à la présence des femmes en politique et les solutions pour en augmenter le nombre et la capacité à représenter les enjeux propres aux femmes, les études qui abordent l'enjeu sous un angle communicationnel sont moins nombreuses, particulièrement au Canada. L'originalité de cette recherche réside ainsi dans le fait d'aborder le discours canadien au sujet de la représentation politique des femmes avec une approche de communication politique tout en portant un regard plus particulier sur la contribution discursive d'acteurs susceptibles de jouer un rôle dans la mobilisation et la construction discursive de la parité en tant qu'enjeu d'égalité. Ces discours, loin d'être anodins, contribuent au débat social sur la parité et témoignent de positions diverses à son égard. Ils constituent des moyens d'accès privilégié aux arguments en faveur et en défaveur de la parité, aux acteur.ice.s et aux actrices qui s'expriment ainsi qu'aux solutions proposées par ceux.lles-ci, en plus de renseigner les citoyen.ne.s plus largement sur des questions de démocratie et de compétence des personnes élues. De plus, la mise en discours de l'enjeu paritaire est susceptible de témoigner des questionnements plus généraux au sujet de la représentativité des institutions politiques, du rôle des femmes dans la sphère démocratique et des répercussions de leur présence. À partir de différentes méthodes d'analyse de discours (Maingueneau, 2014; Tracy, 2001, notamment), cette thèse constitue une contribution scientifique à l'étude d'enjeux sociopolitiques sous un angle communicationnel et contribue à l'avancement des connaissances sur les mobilisations en ligne des groupes de femmes, sur les représentations médiatiques genrées et sur la rhétorique paritaire.

L'étude de la parité du point de vue de la communication politique

Cette thèse réalisée sous forme de thèse par articles est constituée de huit chapitres et divisée en trois parties. La première partie, plus théorique, permet de jeter les bases de la recherche. Le premier chapitre consiste en un état de la question des travaux en science politique et en communication politique ayant mis en lumière les causes et les répercussions de la sous-représentation politique des femmes, et de ceux ayant porté un regard sur les pistes d'action et les réticences en vue de l'adoption de ces mesures, à partir de la notion de représentation politique (Pitkin, 1967). Ces éléments sont essentiels à l'appréhension des discours de nos acteurs, les groupes de femmes et les médias, puisqu'ils nourrissent le contexte dans lequel ceux-ci construisent leur discours.

Le deuxième chapitre comprend le cadre théorique de l'étude, l'analyse de discours (chapitre 2), et présente l'approche communicationnelle que nous mobiliserons dans la thèse. Chacune des notions centrales à l'une des trois études, soit les stratégies discursives, les représentations et la rhétorique, est ensuite présentée plus en détails. Enfin, le troisième et dernier chapitre de cette section porte sur les implications méthodologiques d'une recherche en analyse de discours. L'étude des discours sur une notion complexe telle que la parité est le fruit d'un processus de sélection s'apparentant au choix des pièces les plus pertinentes d'un vaste casse-tête de discours aux formes multiples, cette notion empruntant différentes formes et désignations en plus d'être étalée dans le temps. Ce chapitre permettra donc de préciser la fenêtre à partir de laquelle nous avons abordé la parité et ses discours.

La deuxième partie, centrée sur les résultats des recherches réalisées dans le cadre de ce doctorat, regroupe trois chapitres rédigés sous forme d'articles scientifiques. Le premier article (chapitre 4) porte sur les stratégies de mise en discours des groupes de femmes sur les médias socionumériques, un espace qui permet d'entrer en contact à la fois avec les acteurs critiques que sont les partis politiques et les membres des gouvernements. Il puise dans les notions de logiques d'*advocacy* numérique (Johansson et Scaramuzzino, 2019), qui s'inscrivent entre une recherche d'influence auprès des sphères politique, médiatique et citoyenne et une volonté de présence qui contribue à établir et à préserver leur légitimité sur les enjeux qui les concernent. Une combinaison d'étude des publications et des gazouillis et la conduite d'entretiens de recherche qualitatifs montre que les médias socionumériques contribuent à diffuser de l'information sur une foule d'enjeux relatifs à la présence des femmes en politique qui permettent de sensibiliser le public en plus d'assurer la légitimité des groupes au moment de porter leurs revendications derrière les portes closes.

Le chapitre 5 présente le deuxième article. Celui-ci traite des représentations médiatiques de la parité et des femmes politiques au conseil des ministres. Ce lieu de pouvoir politique au sein duquel les chef.fe.s de partis disposent d'un pouvoir important dans la sélection des ministres est soumis à plusieurs contraintes de représentation symbolique de différents groupes sociaux, dont les femmes (Annesley et coll., 2019). La couverture médiatique dépeint cinq grandes représentations relatives à la parité qui véhiculent des idées au sujet de la place que les femmes devraient ou non occuper dans cette sphère. Contrairement aux précédents travaux sur

les représentations médiatiques genrées qui ont mis de l'avant l'intérêt pour les caractéristiques individuelles des femmes politiques, l'étude démontre un déplacement de la médiatisation vers les chef.fe.s de parti, soit les acteur.ice.s responsables de la sélection du conseil des ministres.

Enfin, le troisième chapitre de résultats (chapitre 6 et aussi troisième article) porte sur l'argumentaire au sujet de la parité en politique. À partir du corpus médiatique recueilli au sujet de la parité au conseil des ministres, il dresse un portrait de la rhétorique déployée à l'égard de la parité comme solution pour contrer la sous-représentation politique ainsi que l'argumentaire produite en faveur et en défaveur la mise en place de quotas. L'analyse repose sur l'étude des dimensions et des visées argumentatives de l'approche d'analyse argumentative du discours (Amossy, 2006, 2012). La quantification des données démontre une couverture généralement favorable, mais révèle la présence de questionnements plus généraux sur l'efficacité réelle des stratégies paritaires sur la représentation politique des femmes.

Enfin, la troisième et dernière partie vise à revenir sur les propositions et les résultats de la thèse. La discussion présentée au chapitre 7 propose de revenir sur les principaux résultats afin de faire ressortir les contributions et les résultats fondamentaux de la thèse. Elle permet de voir que les discours des groupes de femmes sur les médias socionumériques ouvrent la voie à la compréhension de nouvelles stratégies afin de sensibiliser aux enjeux de la sous-représentation politique des femmes. Il s'agit également d'une occasion de mettre en commun les résultats des deux analyses qui portent sur le corpus médiatique afin d'approfondir la

compréhension du discours véhiculé par cet acteur périphérique dans la mobilisation à l'égard de la parité. Le rôle de la médiatisation dans la production de ces discours sera également abordé. La thèse se termine par une conclusion qui rappelle les principaux objectifs et les grandes contributions de la thèse. Elle présente également les limites de la recherche et suggère des pistes d'études qui permettraient d'approfondir la compréhension du discours des groupes de femmes et des médias sur la parité ainsi que les répercussions possibles de ces derniers sur la sphère politique décisionnelle.

One of the criticisms I've faced over the years is that I'm not assertive enough, or maybe somehow, because I'm empathetic, it means I'm weak. I totally rebel against that. I refuse to believe that you cannot be both compassionate and strong.
– Jacinda Ardern⁶

CHAPITRE 1

Représentation politique des femmes : mise en contexte

Les revendications pour une meilleure place des femmes en politique ne sont pas nouvelles. Bien qu'elles soient majoritairement reconnues pour leur lutte pour l'obtention du droit de vote, les mobilisations suffragistes visaient également à restituer le droit d'éligibilité des femmes, c'est-à-dire le droit de se porter candidates aux élections (Bijon et Delahaye, 2017; Tremblay, 2015; Lamoureux, 1989). Elles ne sont pas non plus exclusives au contexte nord-américain : plusieurs pays ont déjà débattu de l'enjeu et ont même choisi de mettre en place des mesures pour assurer une représentation politique des femmes minimale. Par ailleurs, l'intérêt du milieu scientifique pour cet objet d'étude n'est pas nouveau (Franceschet et coll., 2012; Dahlerup et Freidenvall, 2005). Ce chapitre vise donc à situer l'objet de recherche de la thèse, soit les discours au sujet de la représentation politique des femmes, et ce, en cinq temps. Dans la première partie, nous brosserons un portrait des barrières législatives, structurelles et culturelles qui ont restreint ou qui restreignent encore la

⁶ Jacinda Ardern est une femme politique néo-zélandaise. Elle est première ministre du pays depuis 2017. La citation provient d'une entrevue accordée au *New York Times* en 2018.

participation politique des femmes. Ensuite, nous aborderons les différentes solutions qui peuvent être envisagées en vue d'atteindre la parité. La troisième section portera sur le concept théorique de représentation politique (Pitkin, 1967), un élément central autour duquel s'articulent les discours qui visent à justifier l'importance de favoriser la représentation politique des femmes. Dans la quatrième section, nous présenterons le rôle des groupes de femmes et des médias dans la mobilisation paritaire ainsi que l'état des connaissances en science politique et en communication politique sur les discours de ces groupes au Canada. Enfin, nous préciserons nos objectifs et questions de recherche au regard des connaissances scientifiques présentées.

1.1. Les barrières à la participation politique des femmes : la naissance d'un enjeu

Le partage équitable du pouvoir n'est pas une préoccupation nouvelle. En 1791, dans son célèbre essai *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, la Française Olympe de Gouges réclamait un partage égal de l'exercice du pouvoir de l'administration publique (de Gouges, 1791). Ce n'est toutefois qu'en 1995, au cours de la Conférence mondiale des femmes organisée par l'Organisation des Nations Unies à Beijing, que le sujet de l'élection des femmes au sein des instances de pouvoir politique devient un enjeu sur la scène internationale (Tremblay, 2005b). La Conférence a permis d'adopter à l'unanimité, parmi les 189 pays présents, la Déclaration et le Programme d'action de Beijing (ONU Femmes, 2020b), qui reconnaît entre autres la nécessité de « prendre des mesures pour assurer l'égalité

d'accès des femmes et leur participation entière aux structures de pouvoir et de prises de décisions » (United Nations, 1995, notre traduction).

Cette convention est souvent citée comme un moment charnière dans la mobilisation mondiale pour le partage équitable du pouvoir entre les femmes et les hommes. En plus de paver la voie à un mouvement globalisé de mobilisations en faveur d'une plus grande place des femmes en politique, elle revêt un caractère symbolique de légitimation, tel que l'explique Éléonore Lépinard :

Cette légitimité découle de la dimension normative, et même souvent morale de ces conventions, qui encourage les États à les signer. Le cadrage de l'égalité des sexes dans la représentation politique comme indice du caractère démocratique d'un système politique charge cette question d'un poids normatif particulier. (2007, p. 54-55)

Certes, la globalisation de l'enjeu de la représentation politique des femmes, cristallisée par la tenue de conventions mondiales, ne suffit pas à accroître leur présence dans les sphères décisionnelles partout dans le monde. Ces rencontres internationales ont cependant contribué à un certain cadrage de la place des femmes en politique. En effet, « la faible présence de femmes dans les instances politiques y est désignée comme *problématique* et anormale, voire antidémocratique » (Lépinard, 2007, p. 55), ce qui pave la voie à l'adoption de mesures pour assurer qu'elles soient présentes en plus grand nombre dans cette sphère.

Par ailleurs, la conférence de Beijing ne constitue pas la première prise de conscience internationale du déficit de représentation politique des femmes. Les mobilisations pour le droit de vote des femmes se sont elles aussi appuyées sur une mobilisation internationale des groupes de femmes (Bijon et Delahaye, 2017; Lamoureux, 1989). Ce mouvement en faveur du droit de vote et d'éligibilité des femmes a permis de faire tomber les barrières législatives à la participation politique

des femmes. Toutefois, plusieurs barrières individuelles, sociales ou communautaires ainsi que politiques parsèment aujourd'hui le parcours politique des femmes, contribuant à complexifier leur parcours politique. Les sections suivantes permettront d'en présenter quelques-unes afin de démontrer le caractère genré de la sphère politique.

1.1.1. Les obstacles législatifs : la citoyenneté, d'abord une affaire d'hommes

Les barrières législatives concernent les critères à partir desquels les individus sont considérés comme des citoyen.ne.s, ce qui constitue une condition nécessaire à la participation démocratique pleine et entière. Ces critères sont ancrés dans des lois qui régissent les conditions d'entrée ou de sortie du statut de citoyen.ne (Marques-Pereira, 2003). Dans la démocratie grecque, par exemple, une distinction était établie entre les citoyens, soit certains hommes, et les non-citoyens, c'est-à-dire les personnes mineures, les esclaves et les femmes. Ainsi, les critères d'obtention du droit de s'investir dans les affaires publiques varient d'une société et d'une époque à l'autre.

L'exclusion des femmes des démocraties occidentales dès leur constitution serait d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles l'obtention du droit d'éligibilité n'aurait pas permis une participation équivalente des femmes dans les sphères décisionnelles (Lamoureux, 2012, suivant Pateman, 1989 et 2000). La constitution des démocraties libérales occidentales repose sur une citoyenneté neutre selon laquelle les individus sont dépourvus de caractéristiques particulières dans la sphère publique – les caractéristiques personnelles étant confinées à la sphère privée

(Marques-Pereira, 2003). Une telle définition contribuait ainsi à exclure *de facto* les femmes des affaires publiques, puisque la division entre les sphères publiques et privées qui primait à l'époque confinait les femmes à la sphère privée alors que les hommes naviguaient entre les deux (Pateman, 1988, 2000; Marques-Pereira, 2003). Les définitions de citoyenneté proposées par les philosophes Thomas Hobbes, John Locke et Jean-Jacques Rousseau, qui ont fortement influencé la constitution des démocraties occidentales telles qu'on les connaît aujourd'hui, sont d'ailleurs toutes calquées sur des droits réservés aux hommes adultes : (1) l'indépendance, soit la « libre disposition de sa personne »; (2) la responsabilité, soit « la capacité de s'engager contractuellement et de respecter les obligations ainsi contractées »; (3) la raison, qui « permet de se former une opinion et de l'exprimer dans des termes compréhensibles » (Lamoureux, 2012, p. 94). Les femmes, considérées comme des mineures aux yeux de la loi, se trouvent ainsi dépourvues des critères d'indépendance et de responsabilité. De plus, la conception de la féminité, basée sur les émotions et la sensibilité, apparaît, elle aussi, difficilement compatible avec le critère de raison dans le discours de l'époque (voir entre autres Carole Pateman 1988, 2000 à ce sujet)⁷.

C'est à cette barrière législative que se sont attaquées les suffragettes d'un peu partout dans le monde au milieu du 19^e siècle et au début du 20^e siècle⁸. Le droit de vote et d'éligibilité, ainsi accordé à bon nombre de femmes en 1918 sur la scène

⁷ Différents groupes se trouvent aussi exclus de la citoyenneté, souvent de façon temporaire. C'est le cas notamment des personnes mineures, des personnes internées pour troubles de santé mentale ou des personnes emprisonnées. Toutefois, les femmes, qui ne remplissaient aucune de ces trois conditions, se trouvaient perpétuellement exclues de la citoyenneté.

⁸ Le mouvement n'a pas connu la même force dans tous les pays, mais on compte plusieurs groupes de suffragettes un peu partout dans le monde, comme aux États-Unis, en France, en Grande-Bretagne, au Canada, en Turquie et en Norvège (Tremblay, 2015).

fédérale, puis en 1940 au Québec, a donc permis de lever une barrière importante à l'accès des femmes à la citoyenneté⁹. Un peu partout dans le monde, l'obtention du droit de vote et d'éligibilité aura ainsi permis à des femmes d'occuper diverses fonctions en tant qu'élues, ministres, cheffes de parti et premières ministres. Le tableau suivant recense quelques-uns des moments clés de l'évolution de la présence des femmes en politique au Québec et au Canada.

Tableau 1 : Femmes pionnières en politique québécoise et canadienne

Année	Évènement
1917	Louise McKinney est la première femme élue en Alberta
1921	Agnes McPhail, première femme élue au Canada
1930	Cairine Wilson est la première femme nommée sénatrice au Canada
1936	Barbara Hanley, première mairesse canadienne
1947	Mae O'Connor est la première femme à se porter candidate au Parlement de Québec
1961	Claire Kirkland-Casgrain est la première femme élue au Québec. Elle est aussi la première femme à y être nommée ministre, en 1962.
1958	Première femme ministre au Canada : Ellen Fairclough est nommée secrétaire d'État, puis ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration (1958) et ensuite ministre des Postes (1962).
1993	Kim Campbell devient la première femme première ministre au Canada – et la seule à avoir occupé ce poste à ce jour.
2007	Premier conseil des ministres paritaire au Québec
2013	Six femmes sont à la tête des provinces et des territoires canadiens

⁹ Ce droit ne s'applique cependant pas à toutes les femmes. En 1918, le droit de vote est accordé au fédéral à toutes les femmes, à l'exception des Asiatiques et des femmes des Premières nations (Baillargeon, 2012). Qui plus est, encore aujourd'hui, des femmes sont exclues en fonction d'autres critères, tels que le fait d'être une personne mineure ou une personne immigrante.

2015	Le conseil des ministres de Justin Trudeau est le premier conseil des ministres paritaire (50/50) au Canada.
2018	Première assemblée dans la zone dite « paritaire » à l'Assemblée nationale

La levée des obstacles législatifs n'aura cependant pas suffi à l'atteinte d'une égalité de représentation comme l'espéraient plusieurs suffragettes. Ici ou ailleurs dans le monde, les femmes occupent toujours une place minoritaire dans la plupart des sphères décisionnelles et font face à des obstacles différents – et souvent plus nombreux – que les hommes. Or, pour que s'exécute la pleine égalité en matière de citoyenneté politique, les femmes doivent exercer une présence et une participation dans les sphères politiques qui soient équivalentes à celles des hommes (Marques-Pereira, 2003). La présence des femmes dans les sphères décisionnelles apparaît donc comme un enjeu d'égalité des femmes (ONU Femmes, 2020a).

En 2019, les femmes ne comptaient que pour 24,3 % des parlementaires dans le monde et à peine 6,6 % des chef.fe.s d'État (Union interparlementaire, 2019) et, en 2017, seuls deux pays, la Bolivie et le Rwanda, comptaient un seuil de 50 % de femmes élues (ONU Femmes, 2017). Au Canada, la progression a elle aussi été plutôt lente, voire limitée par moments (Tremblay et coll., 2013) au point où, en 2015, au rythme où avançaient les choses, il aurait fallu plus de 100 ans avant d'atteindre la parité à la Chambre des Communes (Elkouri, 2015). La notion de plafond de verre (*glass ceiling*) désigne ce phénomène par lequel les femmes seraient tenues à l'écart des hautes sphères de la politique par des barrières systémiques qui s'amplifient à mesure que l'on gravit les échelons politiques (Folke et Rickne, 2016).

De plus, bien que certaines femmes aient été premières ministres de provinces et de territoires – elles étaient six au Canada en 2013¹⁰ –, Caroline Cochrane, première ministre des Territoires-du-Nord-Ouest, est aujourd’hui la seule femme dans cette position. La progression des femmes dans ces postes de pouvoir, loin d’être acquise, s’accompagnerait de défis supplémentaires : la durée du mandat des femmes dans les postes de pouvoir politique tend généralement à être plus courte que celle des hommes (O’Neill et coll., 2019), notamment lorsque le parti est sur la pente descendante sur le plan des appuis politiques (O’Brien et coll., 2015). Le phénomène de la falaise de verre (*glass cliff*) désigne ce processus par lequel les femmes qui accèdent aux hautes sphères du pouvoir le font dans des circonstances plus difficiles que les hommes, ce qui minerait leurs chances de réussite et de voir leur mandat se prolonger (Thomas et Young, 2014). Au Canada, des travaux ont démontré que ce phénomène s’applique particulièrement aux partis politiques qui possèdent des chances sérieuses d’accéder au pouvoir (O’Neill et coll., 2019).

1.1.2. Les barrières actuelles à la participation politique des femmes

Qu’est-ce qui explique ces phénomènes du plafond de verre et de la falaise de verre? Alors que l’on a longtemps prétexté le manque d’intérêt des femmes pour la chose politique comme principale cause de leur sous-représentation, le phénomène s’avère plus complexe. Il existe plutôt un ensemble de facteurs susceptibles de poser

¹⁰ On comptait alors cinq femmes premières ministres de provinces canadiennes et une femme à la tête d’un des trois territoires. Il s’agissait de Christy Clark (Colombie-Britannique), Alison Redford (Alberta), Kathleen Wynne (Ontario), Pauline Marois (Québec) et Eva Aariak (Nunavut), Kathy Dunderdale (Terre-Neuve et Labrador) (Leduc, 2013).

des obstacles à l'élection de femmes et à leur maintien dans la sphère politique à toutes les étapes du processus politique, du choix de se présenter en politique à celui d'y demeurer une fois élue (Krook et Norris, 2014). Suivant la catégorisation proposée par Melanee Thomas (2013), nous présenterons les barrières à la participation politique des femmes dans les démocraties modernes en trois dimensions : individuelle, sociale ou politique. Cette présentation permettra d'illustrer la dimension genrée de la vie politique.

1.1.2.1. Les barrières individuelles

Plusieurs recherches ont montré du doigt les inégalités économiques pour expliquer la sous-représentation politique des femmes. Ces dernières seraient désavantagées à l'étape de la mise en candidature en raison de leurs revenus moins élevés et de leurs réseaux professionnels et personnels moins centrés sur les milieux traditionnels de la politique (voir entre autres Tremblay, 2005a; Bashevkin, 2009a). Ces écarts se sont cependant réduits au fil du temps avec l'entrée plus importante des femmes sur le marché du travail et leur accession en plus grand nombre aux professions libérales, canal typique de l'entrée en politique, sans que le nombre de femmes élues n'augmente au même rythme (Thomas, 2013).

Il est également avancé que les femmes s'investissent moins en politique par manque de temps, celles-ci étant davantage occupées par les tâches ménagères et familiales que les hommes (Lawless et Fox, 2005). Cet argument a d'ailleurs été évoqué à plusieurs reprises pour critiquer la croyance d'un système politique basé sur la méritocratie, c'est-à-dire selon lequel seules les personnes les plus méritantes

parviennent à gravir les échelons et à être élues. À titre d'exemple, la caricature suivante (Figure 1), qui a circulé sur les médias socionumériques, y compris Facebook, critique cette idée de méritocratie en illustrant l'obstacle à l'avancée politique des femmes occasionné par un déséquilibre dans la répartition des tâches ménagères.

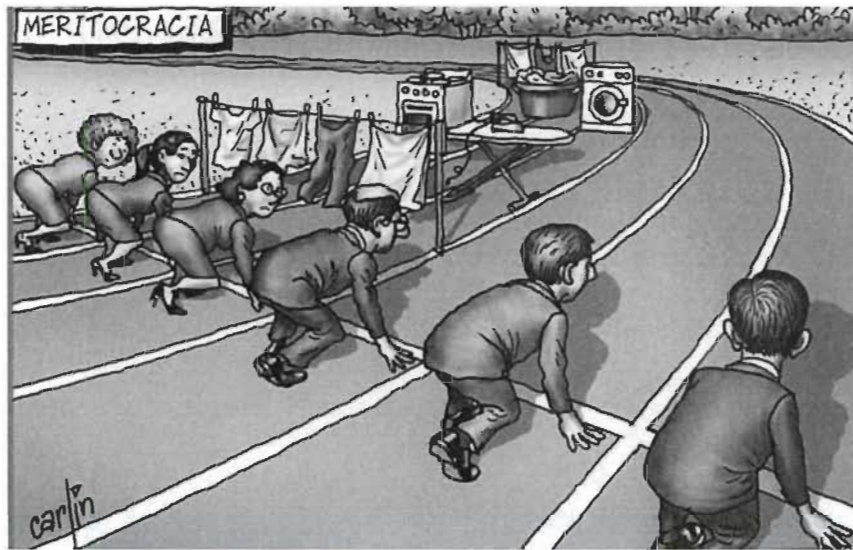


Figure 1 - Caricature du concept de méritocratie (Le Projet Stérone, 2019)

S'il est vrai que les femmes invoquent fréquemment cette raison pour justifier le fait qu'elles ne se lancent pas en politique (Tolley, 2000), des recherches démontrent que ce facteur serait davantage une perception des causes invoquées par les femmes qu'une réalité concrète et qu'il ne constituerait pas le facteur le plus susceptible de limiter le parcours politique des femmes (voir Thomas, 2013). Les rôles qui leur incombent en tant que conjointes et mères, combinés aux exigences de la vie politique, les placeraient toutefois dans une position de type double contrainte (*double-bind*) selon laquelle les femmes doivent performer dans toutes ces sphères, et ce, mieux que les hommes qui se retrouvent dans la même position (Lawless et

Fox, 2010; Thomas, 2013; Thomas et Bittner, 2017). Ces obstacles ont notamment influencé les débats récents dans les médias au sujet des enjeux de conciliation travail-famille pour les politiciennes qui ont de jeunes enfants. Celles-ci se butent à des obstacles particuliers, dont l'absence de congés parentaux ou d'installations adéquates pour les enfants, telles que des salles d'allaitement (Buzzetti, 2016) ou le manque de places en garderies (Harvey, 2017). Pour contrer ce phénomène, quelques municipalités canadiennes ont amorcé le retrait des mesures d'exclusion des élu.e.s qui se prémunissent de congés parentaux, dont la municipalité de Saanich en Colombie-Britannique (Bidal, 2021). Sur la scène internationale, la première ministre de la Nouvelle-Zélande, Jacinda Ardern, est devenue, en 2018, la première femme élue à prendre un congé de maternité (Quackenbush, 2018). Si ces exemples contribuent à proposer des modèles positifs qui peuvent inciter des changements structuraux plus vastes, ces cas font cependant toujours figure d'exception. En plus du manque de ressources destinées aux mères, celles-ci font l'objet de questionnements plus sévères à l'égard de leur capacité à concilier leur rôle d'élue et de mère que les pères, situation qui peut influencer la perception à l'égard de leur capacité à exercer leur rôle dans la sphère politique (Thomas et Bittner, 2017).

Il est également prétexté que, si les femmes sont moins nombreuses en politique, c'est qu'elles souhaitent tout simplement moins s'investir dans cette sphère (Breton, 2015). C'est notamment ce qu'a fait Philippe Couillard, chef du Parti libéral du Québec et alors premier ministre, quelques mois avant le début de la campagne électorale québécoise de 2018. Celui-ci se disait favorable à la présentation d'une parité de candidatures, mais disait éprouver des difficultés à recruter des femmes. Il

évoquait entre autres le fait qu'elles étaient plus réticentes à se lancer en politique, notamment « car elles craignent que la conciliation travail-famille soit difficile et que le débat en chambre soit trop agressif » (Plante, 2018, en ligne). Les recherches démontrent effectivement une forme d'écart entre les sexes (*gender gap*), qui se manifeste par une différence genrée dans l'intérêt porté à la politique : les hommes sont plus intéressés et possèdent plus de connaissances à propos de cette sphère (Stolle et Gidengil, 2010), tandis que les femmes démontrent une moins grande confiance en leurs compétences politiques (Gidengil et coll., 2008; Lawless et Fox, 2010). Malgré tout, les femmes ne sont pas complètement absentes de la sphère politique et tendent plutôt à s'y impliquer différemment. En effet, elles sont plus susceptibles de se joindre à des groupes d'intérêt qu'à des partis politiques (Young et Cross, 2007; Andrew, 2009).

1.1.2.2. Les barrières sociales ou communautaires

La structure sociale, axée sur la division public/privé et une division sexuée du travail, est encore aujourd'hui considérée comme un élément important dans la sous-représentation politique des femmes (Krook et Norris, 2014). Cette séparation du travail est définie par Laure Bereni et coll. comme « l'assignation prioritaire des hommes au travail productif, et des femmes au travail reproductif » (2008, p. 114). Cette assignation des rôles selon les sexes qui prévalait au moment de l'établissement des normes de citoyenneté trouverait des échos encore aujourd'hui dans l'association faite entre certains corps de métiers et le sexe (Vosko, 2003). Ainsi, les professions libérales sont associées à une conception plus masculine, alors que les professions qui

impliquent une prise en charge et un soin de l'autre (le *caring*), sont associées à des normes féminines. Les recherches qui s'inscrivent dans cette perspective soutiennent notamment que l'espace public serait encore construit autour de la norme masculine et que les normes féminines seraient à l'opposé des normes politiques (Ballmer-Cao et coll., 2000; Bereni et coll., 2008).

Le leadership – ou les attentes liées au leadership d'une personne – serait également construit différemment pour les femmes et les hommes. Pour les femmes, ce leadership serait orienté sur la concertation et le travail en équipe (voir notamment Lalancette et Doucet, 2014; Blanc et Cuerrier, 2007; Norris, 1996; Jamieson, 1995; Eagly et Carli, 2004). Or, Susan Carroll et Richard L. Fox (2006) soulignent que le leadership attendu en politique est généralement celui qui repose sur une conception masculine, c'est-à-dire suivant des aptitudes telles que la force et la confiance en soi. Ces différences dans la façon d'exercer le leadership ne seraient toutefois pas innées, mais plutôt construites au cours du processus de socialisation des personnes (Harp et coll., 2010).

Cette conception de la compétence politique est susceptible d'influencer la perception de la compétence des femmes et les critiques dont elles font l'objet, contribuant à la fois à limiter leur intérêt pour la chose politique et à influencer les stratégies de recrutement des partis politiques, qui sont moins susceptibles d'encourager des femmes à joindre leurs rangs (Lawless et Fox, 2010). Qui plus est, une étude réalisée aux États-Unis indiquait que les femmes ne démarrent pas une campagne électorale sur le même pied d'égalité que les hommes. En outre, cette étude révèle que 13 % de la population américaine estime que les hommes sont mieux

« équipés émotionnellement » pour la politique que les femmes (Carnevale et coll., 2019, notre traduction).

1.1.2.2.1. Le rôle des médias

La couverture médiatique dont les femmes font l'objet figure également au chapitre des facteurs qui peuvent expliquer le moins grand intérêt des femmes à se lancer en politique. En effet, les représentations des femmes politiques offertes à la population, par le biais des médias notamment, sont généralement différentes du modèle idéal politique. Des recherches ont d'ailleurs démontré l'existence d'une différence de traitement entre les femmes et les hommes politiques qui désavantageait les femmes. Comme Karrin V. Anderson (2011) et Carol Johnson (2015), Linda Trimble (2017) indique qu'une couverture médiatique défavorable pourrait contribuer à dissuader ou à décourager les femmes qui auraient souhaité poursuivre une carrière politique. Nous y reviendrons plus en détail dans la section dédiée aux recherches en communication sur ses travaux, mais soulignons que les médias, en tant que médiums inscrits dans une structure sociale, ne sont pas exempts de cette perception différenciée du leadership des femmes et de leur place en politique.

1.1.2.3. Les barrières politiques

Les partis politiques peuvent jouer un rôle important dans la progression des femmes au sein de la sphère politique, notamment lorsqu'ils se dotent d'objectifs et de moyens pour recruter davantage de femmes (Lexier, 2013). Ceux-ci jouent en effet un rôle clé de contrôle (*gatekeepers*) dans la sélection des candidatures (Norris et

Lovenduski, 1995), dans le soutien qui leur est offert ainsi que dans les efforts accordés à la promotion de leur candidature. Cependant, les processus de sélection tendent à favoriser les hommes au détriment des femmes candidates (Norris et Lovenduski, 1989; Carroll, 1994; Lovenduski, 2005a), en partie parce que les méthodes de recrutement sont influencées par une conception masculine de ce qui est un.e bon.ne leader politique (Lovenduski, 2005a; Tremblay et Pelletier, 2001). Cette idée préconçue nuirait également aux femmes qui possèdent les caractéristiques idéales d'une personnalité politique, puisqu'elles sont *de facto* associées à des stéréotypes féminins, et ce, sans égard à leur expérience ni à leurs compétences réelles (Kenny et Verge, 2016).

Qui plus est, le recrutement de femmes ne suffit pas à ce qu'elles soient élues. Celles-ci sont souvent davantage utilisées en tant qu'agnelles sacrifiées (*sacrificial lambs*), c'est-à-dire qu'elles sont portées candidates dans des circonscriptions où elles ont peu de chances d'être élues, et ce, davantage que les hommes. C'est notamment ce qui s'est produit lors des élections fédérales canadiennes de 2008 et de 2011 (Thomas et Bodet, 2013). Ainsi, la nomination de femmes comme candidates ne signifie pas forcément qu'elles accèdent aux sphères décisionnelles, ce qui est d'autant plus vrai dans le cadre du système électoral uninominal qui prévaut au Canada¹¹.

Divers facteurs sont également susceptibles de rendre le vécu plus difficile des femmes qui arrivent à franchir les barrières de sélection et d'électorat. Les femmes politiques sont en effet davantage susceptibles de subir de la violence que leurs

¹¹ Ce système électoral est souvent cité comme une barrière à l'élection des femmes, alors que les systèmes proportionnels favorisent les chambres qui présentent une composition plus importante de femmes (Lamoureux, 1989; Tremblay, 2005b). Il rend aussi plus difficile la mise en place de quotas qui permettraient d'assurer une élection minimale de femmes et d'hommes (Thomas et Young, 2014).

homologues masculins (Collier et Raney, 2018; Krook, 2017). Selon l'Union interparlementaire, 66,6 % des femmes élues dans près de 40 pays ont vécu une ou plusieurs formes de violence sexiste en cours de mandat (Inter-Parliamentary Union, 2016). Un constat que confirment également plusieurs élues canadiennes, dont Catherine McKenna, qui a vu sa sécurité être renforcée après avoir reçu des attaques verbales en présence de ses enfants (BBC, 2019), et Rona Ambrose, qui dit avoir reçu des attaques violentes sur les médias socionumériques et des menaces de violence sexuelle (Harvey, 2017). Sur la scène québécoise, en décembre 2017, un sondage réalisé par la Fédération québécoise des municipalités révélait que les mairesses vivent davantage de harcèlement, de discrimination et d'intimidation que leurs homologues masculins (Richer, 2017). Dans la foulée des dénonciations de violences sexuelles à l'automne 2017, souvent connues sous le nom de mouvement *#metoo* (*#moiaussi*), il a été révélé que les députées de l'Assemblée nationale vivaient davantage d'inconduites sexuelles que les députés (Richer, 2017). De telles réalités s'avèrent ainsi susceptibles d'inciter les femmes à quitter la vie politique plus tôt, à ne pas se représenter ou à influencer négativement d'autres femmes qui souhaiteraient se lancer en politique.

1.1.3. La sphère politique : une institution genrée

En bref, si les femmes ne sont plus ouvertement exclues de la vie politique comme elles l'ont été au fondement des démocraties occidentales, leur parcours politique est parsemé d'embûches qui contribuent à limiter leur pleine participation

politique. La façon dont les barrières et les obstacles à la vie politique peuvent s'appliquer différemment aux femmes et aux hommes et contribuer à freiner l'ascension des premières témoigne de la structuration de la vie politique suivant le genre (Kenny et Verge, 2016). Précisons que la notion de genre se distingue de celle de sexe, déterminée biologiquement, en ce qu'elle conditionne des caractéristiques « attendues » de la féminité et de la masculinité (Bereni et coll., 2008; Scott, 2009) selon un processus de construction subjective qui s'effectue au quotidien (van Zoonen, 2005). Le genre structure les rapports de pouvoir entre les individus (Mévellec et Tremblay, 2016) à la fois sur les plans interpersonnels, institutionnels et sociaux (Kenny et Verge, 2016).

En tant qu'institution, la politique n'échappe pas à cette construction binaire de la société. La notion de genre permet d'expliquer des phénomènes tels que la division sexuée du travail (Bereni et coll., 2008), susceptible d'orienter la perception des compétences des personnes politiques, comme nous l'avons présenté plus haut. Elle sert également de cadre d'analyse et d'interprétation au traitement médiatique différencié dont les femmes politiques font l'objet (Lalancette et Lemarier-Saulnier, 2013; Lemarier-Saulnier, 2018; Tolley, 2016; Goodyear-Grant, 2013, 2019; Trimble, 2017, pour ne nommer que celles-ci). C'est suivant cette logique qu'il est possible d'envisager le genre dans la sphère politique comme un processus dont les structures et les procédures ont des impacts différents sur les femmes et les hommes (Beckwith, 2005).

Par ailleurs, si la construction de rapports inégaux – desquels les hommes ressortent avantagés – est au cœur de la conception du genre (Mévellec et

Tremblay, 2016), nous reconnaissons que ce dernier peut également être le vecteur de contraintes à l'égard des hommes et de possibilités pour les femmes (à l'instar notamment de Goodwin et Fiske, 2001; D'Acci, 2004; Connell, 2014). Nous envisageons donc les rôles et les caractéristiques attribués aux femmes en politique comme un construit social tout en reconnaissant que l'identité des femmes ne se construit pas uniquement à partir du concept de genre. En effet, la notion s'articule également autour

d'autres déterminants socioéconomiques, culturels, politiques et sexuels, dont la classe sociale, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique, etc. Cette considération pour l'emboîtement et l'entrecroisement des catégories identitaires favoriserait une approche plus révélatrice de la complexité des multiples réalités vécues par les femmes et « de la dynamique des rapports de pouvoir ou des systèmes d'oppression » (Bachand, 2014, p. 4, dans Bellerive et Yelle, p. 294).

Cette « imbrication » des systèmes d'oppression inhérente à la notion d'intersectionnalité (Combahee River Collective, 2000) permet de comprendre les rapports sociaux de subordination en rejetant le présupposé d'identités « homogènes » et « normatives » (Yuval-Davis, 2006, p. 199). Ainsi, l'expérience vécue par les femmes en politique et, plus particulièrement, les obstacles auxquels elles sont confrontées, sont susceptibles d'être amplifiés selon d'autres critères que le genre, tels que l'orientation sexuelle et la race, en raison des stéréotypes relatifs à l'hétérosexualité et à la blancheur (Tolley, 2016; Lucas, 2017; Gingras et Maillé, 2018; Tremblay, 2020). Cette intersectionnalité se manifeste notamment par un jugement plus sévère de l'électorat à l'endroit des femmes noires que des hommes noirs et des femmes blanches (Bateson, 2020). Le colonialisme constitue également l'un des éléments qui complexifie le parcours politique des femmes autochtones au

Canada (Bourgeois, 2021). De plus, la composition des personnes élues au Parlement canadien et dans diverses villes canadiennes ne reflète pas la diversité de l'électorat (Andrew et coll., 2008), et les personnes LGBTQ+ à s'afficher ouvertement en politique sont peu nombreuses (Tremblay, 2020).

1.1.3.1. En résumé

Bien que les femmes n'apparaissent pas comme un bloc monolithique et que ces obstacles différenciés méritent d'être considérés et étudiés, il n'en demeure pas moins que le genre constitue un pilier important de la structure sociale. La politique, en tant qu'institution genrée, demeure un milieu au sein duquel les femmes, en raison de leur identité sexuée, sont davantage susceptibles de faire face à des obstacles qui contribuent à limiter leur participation dans cette sphère que ne le sont les hommes. Si le survol des causes de la sous-représentation politique des femmes permet une meilleure compréhension du contexte, il offre également des bases solides pour l'étude des discours sur cette question, ces causes étant susceptibles de trouver un écho dans les discours sociaux entourant le phénomène de sous-représentation politique des femmes et des solutions pour pallier ce problème.

1.2. Les solutions pour atteindre la parité

Diverses solutions peuvent être mises en œuvre afin de contrer ou de limiter l'influence de l'un ou l'autre des obstacles susceptibles de limiter la participation politique des femmes. Des études au sujet des initiatives mises en place un peu partout dans le monde cernent quatre types de mesures pour augmenter le nombre de femmes

dans les parlements : 1) les mesures pour sensibiliser l'électorat; 2) celles qui permettent d'améliorer les chances des femmes dans les processus de recrutement; 3) les stratégies pour augmenter les chances des femmes d'être sélectionnées comme candidates; 4) les options qui permettent d'accroître leurs chances d'être élues (Leijenaar, 2000; Krook et Norris, 2014). Ces stratégies couvrent ainsi un vaste spectre de la vie politique, allant du choix de se porter candidate à la période qui suit l'élection. Certaines s'inscrivent dans une visée de changement rapide du nombre d'élues, alors que d'autres visent des changements structurels à plus long terme. C'est suivant ces deux axes que se structure la présente section. Nous présenterons ensuite le concept de parité comme il a été défini en France afin d'illustrer en quoi consiste cette notion.

1.2.1. L'adoption de mesures dans le monde

L'une des mesures les plus populaires à l'échelle mondiale sont les quotas de genre, adoptés dans plus de 149 pays, qui visent à assurer une représentation minimale des femmes en politique (Dahlerup et Freidenvall, 2005). La reconnaissance de l'importance de la représentation politique des femmes par l'accord de Beijing en 1995 a donné un levier important aux groupes qui revendiquaient l'adoption de cette mesure (Kenny et Verge, 2016) et conduit à l'adoption de quotas par de nombreux pays au terme de cette conférence mondiale. Selon l'International Institute

for Democracy and Electoral Assistance, 57 pays disposent de quotas législatifs¹² (IDEA, s. d. a), et 25 ont mis en place des sièges réservés aux femmes¹³ (IDEA, s. d. b). Cette stratégie, qualifiée de voie rapide (*fast track*), qui vise l'atteinte de résultats à court terme par la contrainte, se démarque par son efficacité à augmenter en peu de temps le nombre de femmes élues au sein des instances politiques et permet en principe d'assurer une représentation minimale des femmes au sein des instances politiques (Tremblay, 2015). À cet égard, l'imposition de sanctions en cas de non-respect des mesures s'avère une condition clé pour assurer le respect de cette mesure qui, autrement, ne revêtirait qu'un caractère symbolique (Dahlerup et Freidenvall, 2005; Krook, 2009).

Pourquoi les quotas sont-ils envisagés comme solution au problème de représentation politique des femmes? Les quotas reposent sur l'idée qu'une masse critique, c'est-à-dire la présence d'un groupe en un nombre suffisant au sein des instances décisionnelles, permettrait à ce groupe d'influencer les décisions (Childs et Krook, 2008; Tremblay, 2015; Kanter, 1977). Cette présence en nombre suffisant – généralement établie à 30 % (Dahlerup, 1988) – n'a toutefois pas fait ses preuves comme une stratégie efficace pour assurer la représentation de la voix des femmes au sein des parlements (Childs et Krook, 2009). Il arriverait plutôt qu'une réticence au changement se produise en vue de contrer l'influence grandissante des femmes au sein de la sphère politique (Lovenduski, 2005a), notamment par le transfert

¹² Il s'agit de quotas qui sont inscrits dans une loi ou dans la constitution (Krook, 2009). C'est ce type de quotas qui prévaut en France, au Sénégal, en Italie et en Irlande (IDEA, s.d.a) et dans plusieurs démocraties émergentes, dont des pays d'Amérique latine, du Moyen-Orient et d'Europe de l'Est (Krook, 2009).

¹³ Ces quotas imposent un nombre minimum de sièges réservés aux femmes au sein des instances législatives. Le nombre varie toutefois d'un endroit à l'autre (Krook, 2009).

des zones de pouvoir vers des lieux informels desquels les femmes sont absentes (Bjarnegård et Kenny, 2015, 2016; Kenny 2013; Hawkesworth, 2005) ou par des habitudes genrées qui confèrent un plus grand temps de parole aux hommes, voire une monopolisation de la conversation par ceux-ci (Franceschet et coll., 2014). En somme, d'après Sarah Childs et Mona Lena Krook (2008) :

Cette posture reflète une « politique d'optimisme » en avançant que les différences genrées peuvent être éliminées et, plus particulièrement, que la progression des femmes peut se faire sur une base non conflictuelle, qui ne provoquerait que peu ou pas de réactions de la part des hommes en tant que groupe. (p. 732, notre traduction)

La stratégie des quotas a cependant fait ses preuves pour parvenir à augmenter rapidement le nombre de femmes élues au sein des institutions politiques (Franceschet, 2021; Jankowski et Marcinkiewicz, 2019; Joshi et Timothy, 2019). Ailleurs, toutefois, les « gains demeurent lents et incrémentiels, et plusieurs pays ont vu soit une stagnation, soit un renversement dans leur nombre de femmes parlementaires » (Kenny et Verge, 2016, p. 352, notre traduction). Pour que ces mesures soient réellement efficaces, celles-ci doivent s'accompagner de mesures contraignantes qui limitent la possibilité pour les partis politiques de passer outre ces mesures, car, autrement, elles ne jouent qu'un rôle purement symbolique.

D'autres pays ont choisi la voie appelée incrémentale (*incremental track*), qui mise sur des changements structurels à plus long terme, en s'appuyant sur la responsabilisation des acteurs sur une période plus longue (Dahlerup et Freidenvall, 2005; Bauer, 2008; Sénac, 2013). Ce choix (ou ce relatif laisser-aller de la part des institutions) implique une progression plus lente du nombre de femmes

élues, mais peut également s'accompagner de changements structurels qui facilitent la participation politique des femmes (Hillman, 2018) et qui conduisent à une représentation et à une participation politiques plus efficaces, ce qui n'est pas toujours le cas avec les quotas (Franceschet et Piscopo, 2008; Kalaramadam, 2018). Les pays scandinaves, tels que la Suède, la Norvège et le Danemark, sont souvent montrés en exemples relativement à cette stratégie, puisque des actions avaient été entreprises avant l'implantation de quotas dans les années 1980¹⁴ (Dahlerup et Freidenvall, 2005). Divers acteurs de la société civile peuvent contribuer à l'implantation de telles stratégies, qui comprennent entre autres le mentorat (voir Blanc et Cuerrier, 2007 à ce sujet), des formations destinées aux aspirantes candidates et des programmes visant à faire la promotion des femmes en politique. La mise en place de programmes visant à inverser les stéréotypes et les inégalités sociales – par la société civile ou les gouvernements – fait également partie des stratégies qui s'inscrivent dans cette approche d'atteinte de la parité (Krook et Norris, 2014). Pour bon nombre de ces pays, l'adoption de lois ou l'instauration de quotas de type *fast track* s'inscrivent dans un contexte international de mobilisation en faveur d'une meilleure représentation politique (Lépinard, 2007) et de pressions exercées par les organisations internationales sur les démocraties émergentes (voir entre autres Krook, 2009).

La stratégie canadienne a d'ailleurs été comparée à la voie de l'*incremental track* (Tremblay et coll., 2013), où les seuls quotas existants sont ceux que s'imposent

¹⁴ Dans les pays scandinaves, certains partis ont procédé dès les années 1970 à la mise en place de quotas de femmes sous forme de listes électorales (Bergqvist, 1999, 2005). Le modèle est qualifié de *slow-track*, puisque les autres partis ont mis un certain temps avant de l'adopter et qu'il a fallu près de 40 ans pour que le parlement suédois soit composé presque à égalité de femmes et d'hommes.

eux-mêmes les partis politiques – ceux-ci étant ainsi parfaitement libres de les respecter ou non d’une élection à l’autre (Tremblay, 2015) – et où s’observe une progression lente, parfois descendante ou stagnante, des femmes en politique (Tremblay et coll., 2013; Thomas et Young, 2014).

La population semble également peu favorable à l’implantation de quotas. Des études généralement réalisées par le biais de questionnaires ont permis de constater que la classe politique montre globalement peu d’enthousiasme envers les quotas, en particulier chez les hommes (Tremblay et Pelletier, 1995), que les personnes soutenant les mesures obligeant les partis politiques à présenter un nombre minimal de candidates aux élections fédérales canadiennes étaient minoritaires (Everitt et Gidengil, 2013) et que 45 % des gens estiment que la parité devrait être un objectif au moment de composer le conseil des ministres, mais que cela ne devrait pas être une priorité (Angus Reid Institute, 2018). Cependant, une partie du milieu politique a démontré un intérêt pour l’instauration de mesures incitatives à la nomination d’un plus grand nombre de candidatures de femmes. C’est le cas au Nouveau-Brunswick, où le Parlement a adopté la mise en place de mesures incitatives au financement des partis politiques selon la proportion de femmes candidates (Poitras, 2017). À la Chambre des Communes, un rapport du Comité du statut de la femme a également recommandé l’adoption de mesures similaires afin d’augmenter l’élection de femmes (Standing Committee on the Status of Women, 2019).

La réticence à l’égard des quotas peut s’expliquer par le principe de méritocratie qui prévaut dans le système libéral nord-américain. Pour Chantal Maillé (2007), cette conception pourrait expliquer en partie pourquoi il n’y a pas eu de

campagnes massives au sujet des quotas en politique : ceux-ci auraient pour effet de changer les règles du jeu en favorisant des personnes qui parvenaient plus difficilement à se faire élire dans le système qui prévalait. Les quotas font d'ailleurs fréquemment l'objet de controverses dans les pays qui sont fortement engagés à l'égard du principe d'égalité universelle ou d'égalité d'opportunité entre tous les individus – sans égard à leurs caractéristiques individuelles – puisqu'ils sont envisagés comme une forme de traitement préférentiel à l'égard des femmes (Bacchi, 2006; Lovenduski, 2005a; Tremblay, 2005c).

En résumé, jusqu'au tournant des années 2010, l'intérêt pour des mesures concrètes visant à assurer une représentation minimale des femmes en politique suscitait peu d'intérêt dans les sphères politiques, féministes et citoyennes (Tremblay, 2005a; Maillé, 2007). Cependant, les discours et débats actuels canadiens que nous étudions dans cette thèse – qui portent sur la parité en tant qu'idéal d'égalité – s'inscrivent dans un contexte différent de ceux déployés à l'égard des quotas, qui constituent l'une des solutions pour atteindre la parité, mais pas la seule. De plus, le discours au sujet de la représentation s'étend désormais à une multitude de sphères de l'espace public. Nous croyons donc que les discours canadiens plus récents à propos de la parité s'inscrivent dans un contexte social, politique et international dans lequel les mobilisations en faveur d'une égalité de représentation dans la sphère publique ont gagné en importance, ce qui serait susceptible d'influencer la mobilisation canadienne autour de cet enjeu.

1.2.2. La parité comme idéal d'égalité

Précisons que le terme *parité*, proposé par la féministe française Hubertine Auclert (1848-1914), est une notion philosophique qui fait référence à l'idéal d'égalité qui traduirait la finalité d'une citoyenneté pleine et entière des femmes (Tremblay, 2015, p. 193). Mobilisée par les féministes de ce pays dès le milieu des années 1990, cette notion s'est imposée comme l'idéal social de l'égalité dans cette société (Lépinard, 2007). Si elle fait aussi référence à la mise en place de quotas et d'outils pour l'atteinte d'une représentation à nombre égal¹⁵, elle renvoie également aux transformations qui s'accompagneraient de la mise en place d'outils favorisant la présence des femmes dans la sphère politique. Comme l'explique Réjane Sénac, « [l]e terme de parité renvoie lui aussi à l'articulation entre les techniques mises en œuvre pour assurer une répartition sexuée plus équilibrée, voire égalitaire, dans les élites et leurs effets sur le système de genre » (Sénac, 2013, p. 432-433). Plus qu'une stratégie qui mise sur la présence, la parité apparaît donc à la fois comme « un **outil** autant qu'une **fin** visant le partage à égalité du pouvoir de représentation et de décision entre les femmes et les hommes » (Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, 2014, p. 7, nous soulignons). Son atteinte s'accompagnerait ainsi d'une certaine transformation de la culture genrée des institutions politiques qui désavantage les femmes.

¹⁵ Pour Geneviève Fraisse (2000), entre autres, « la parité est ce mot pratique pour désigner l'égalité des sexes dans les lieux de pouvoir. [...] La parité est une sorte d'habit de l'égalité. Ou plutôt un instrument, outil, moyen pour fabriquer de l'égalité là où c'est le plus difficile, dans le gouvernement » (Fraisse, 2000, p. 92).

D'après Bérengère Marques-Pereira (2003), cette mesure se distingue des quotas, souvent envisagés comme une mesure transitoire¹⁶, par son caractère permanent¹⁷ :

À ce titre, la parité a une portée symbolique plus manifeste que les quotas : elle met en cause la monopolisation masculine du pouvoir politique en proposant le partage de celui-ci plutôt qu'une simple participation des femmes dans les instances délibératives, consultatives et décisionnelles de la vie publique et politique. (p. 154)

Sa mise en place s'accompagne également de mesures plus globales, telles que la réflexion autour du vocabulaire législatif et juridique – dans lequel l'usage du masculin générique prévaut – de même que l'instauration de mesures pour un partage des responsabilités et des portefeuilles ministériels (voir entre autres Dahlerup et Freidenvall, 2005). D'après Éléonore Lépinard (2007), la réflexion paritaire a également conduit à une prise de conscience plus large au sujet des inégalités entre les femmes et les hommes au sein de la société française, notamment en rendant « visibles les inégalités aussi bien dans la sphère politique que dans la sphère socio-économique » (p. 27).

En somme, la notion de parité et la réflexion à son sujet apparaissent comme le fruit d'un projet d'égalité englobant qui implique une remise en question des structures sociales et des inégalités entre les femmes et les hommes. Pour concrétiser cette notion, diverses mesures empruntant des éléments de l'approche de la *fast track*

¹⁶ C'est ainsi que le Conseil de l'Europe envisageait les mesures de discrimination positive à l'égard des femmes, le temps d'atteindre un objectif de représentation (Conseil de l'Europe, 1985, cité dans Lépinard, 2003).

¹⁷ En réalité, le Bangladesh est l'un des rares exemples de cas où les quotas ont été instaurés de manière transitoire (Sénac, 2013). Dans l'élaboration conceptuelle, toutefois, cette mesure vise à permettre un rattrapage rapide le temps que les barrières systémiques à la participation politique des femmes s'estompent.

et de *l'incremental track* doivent être mises en œuvre. Cependant, l'adoption de mesures en vue de concrétiser l'égalité se doit d'être ancrée dans un contexte social et la conception de la citoyenneté qui prévaut, comme l'expliquent Mona Lena Krook et coll. (2009). Dans la section suivante, nous verrons plus en détail l'influence de ces différentes conceptions de la citoyenneté sur le discours concernant la place des femmes en politique.

1.3. L'importance de la présence des femmes en politique : entre représentativité et égalité

Pourquoi la présence des femmes au sein des instances décisionnelles s'avère-t-elle importante? Sont-elles plus aptes à porter les revendications de l'ensemble des femmes une fois élues? Leurs intérêts peuvent-ils être représentés autrement que par leur présence en tant qu'élues? Afin de comprendre les enjeux mis de l'avant dans les revendications visant à contrer la sous-représentation politique des femmes, il faut d'abord comprendre la notion de représentation politique qui permet d'étudier la façon dont l'ensemble de la population ou certains groupes sont présents – réellement ou par le biais d'une autre personne qui les représente – au sein des instances politiques et du processus décisionnel. La présentation de cette notion clé, comme envisagé par Hannah F. Pitkin (1967), contribuera à démontrer l'influence des débats au sujet de la présence des femmes dans la sphère politique et permettra ensuite d'offrir un survol des deux principaux courants qui se sont attardés à offrir des réponses aux questions ci-dessus.

1.3.1. La représentation politique : un concept clé

Le concept de représentation est utilisé notamment en sociologie et en science politique pour étudier les systèmes démocratiques, l'activité de vote et les différentes transformations des systèmes démocratiques (Hayat et Sintomer, 2013). L'ouvrage *The Concept of Representation* de Hannah F. Pitkin (1967) est un classique de la conception anglo-américaine de la représentation politique. Ses travaux sur la représentation politique ont ouvert la voie à toute une série d'études qui évaluent la qualité de la représentation de certains groupes au sein des instances politiques, que celle-ci s'articule autour de leur présence ou qu'elle se mesure selon l'action des personnes représentantes à l'égard des personnes représentées. L'auteure définit quatre types de représentation politique :

- 1) la représentation formelle, c'est-à-dire celle inscrite dans la loi. Comme nous l'avons vu précédemment, les femmes ne sont plus exclues de la politique sur la base de raisons législatives.
- 2) la représentation descriptive, qui se mesure en fonction du nombre de personnes élues et issues des différents groupes sociaux. Ainsi, selon cette perspective, les femmes, qui représentent 50 % de la population, devraient composer 50 % des personnes élues au sein des parlements pour que les institutions démocratiques soient le reflet de la population.
- 3) la représentation symbolique, qui suppose qu'une personne représente toutes les personnes de son groupe social. Les femmes politiques, par leur présence au sein

des parlements, seraient en mesure de représenter favorablement les intérêts des femmes. Cette forme de représentation symbolique jouerait également un rôle social en ce sens, que les personnes élues contribueraient à la socialisation des personnes de leur groupe social – et, par la bande, à inciter davantage de femmes à se lancer en politique – en plus de contribuer à remettre en question certains préjugés. C’est suivant cette notion qu’il est possible d’avancer que des femmes politiques jouent un rôle de modèle auprès des jeunes filles et d’autres femmes (Lawless et Fox, 2010; Tremblay, 2015).

4) la représentation substantielle, ou substantive, qui se mesure quant à elle grâce aux réalisations des personnes élues à l’égard de certains groupes par la mise de l’avant de politiques et de lois qui démontrent une considération pour leur réalité. Ainsi, pour être représentées adéquatement, les femmes n’ont pas forcément à être élues, mais leurs intérêts particuliers doivent être entendus et pris en considération.

Selon cette distinction, les solutions pour contrer la sous-représentation politique des femmes peuvent être différentes en fonction du type de représentation qui est souhaité : les quotas visent l’atteinte d’une plus grande représentation numérique, alors que la présence des femmes au sein de postes clés en tant que signe d’une plus grande égalité relève de la représentation symbolique. La mesure réelle de la marge de manœuvre dont disposent les femmes élues pour faire avancer les intérêts des femmes repose quant à elle sur la notion de représentation substantielle¹⁸. Sur le

¹⁸ C’est avec cette forme de représentation en tête que certaines personnes ont avancé l’idée selon laquelle il vaudrait mieux élire des personnes féministes – femmes ou hommes – que de viser une plus grande représentation numérique des femmes (Tremblay et Pelletier, 2000).

plan théorique, la parité se situe, quant à elle, à cheval entre ces différentes formes de représentations, puisque l'atteinte d'une égalité pleine et entière ne serait possible qu'en contrant toutes les formes de sous-représentation politique des femmes. Ainsi, plus qu'une question de nombre, l'atteinte de la parité et d'un partage équilibré du pouvoir suppose également : (1) un partage des fonctions clés, telles que les positions de leadership et de ministres; (2) une préoccupation pour les enjeux qui concernent plus spécialement les femmes; (3) une composition législative qui soit le miroir de la société. Or, nous croyons que les discours au sujet de la parité sont susceptibles de mobiliser différents aspects de la notion de représentation politique, contribuant ainsi à façonner une certaine image de la parité en sol canadien tout en évoquant un certain nombre de solutions envisagées pour l'atteindre.

1.3.2. L'impact de la représentation politique sur la citoyenneté politique des femmes

Les femmes ne constituent évidemment pas le seul groupe social autour duquel des préoccupations quant à la représentation politique ont émergé. De quelle façon les conceptions entourant les solutions pour représenter adéquatement les femmes s'articulent-elles dans ce contexte? Bérengère Marques-Pereira (2003), dans son ouvrage *Citoyenneté politique des femmes*, cerne deux courants qui ont contribué à la réflexion sur les enchevêtrements entre la représentation politique des femmes et celle d'autres groupes sociaux : l'approche dualiste et les approches pluralistes. La première, centrée sur la distinction fondée sur le sexe, entrevoit la dualité du genre

humain comme un élément central à la compréhension de la citoyenneté politique. Les secondes, qui reposent sur une conception de la « citoyenneté centrée sur de la diversité des groupes sociaux » (Marques-Pereira, 2003, p. 116), envisagent davantage la notion de « femme » selon la notion de genre, c'est-à-dire comme le fruit d'une construction sociale. Ces deux courants, issus du champ de la sociologie politique, s'établissent au tournant des années 1980 et évoluent en deux branches distinctes. Concrètement, ces conceptions contribuent à façonner l'argumentaire pour ou contre la représentation politique des femmes en leur reconnaissant soit des caractéristiques spécifiques, soit des spécificités inhérentes à leur sexe et/ou à leur genre.

1.3.2.1. L'approche dualiste et la parité

L'approche dualiste, débattue principalement en France, se caractérise par un argumentaire centré sur les différences de sexe : celles-ci sont présentées comme constitutives de l'universalisme sur lequel repose le mode de citoyenneté français. Ce modèle universaliste suppose que le citoyen, dans la sphère publique, est neutre et dépourvu de toutes caractéristiques qui participent à son individuation dans la sphère privée (Gaspard, 2011). Les dualistes françaises (Françoise Collin et Françoise Gaspard, par exemple) supposent donc que cette citoyenneté neutre doit refléter les deux sexes humains. Dans cette approche, il n'est pas question de mettre de l'avant les différences de vécu entre les femmes et les hommes ou de remettre en question la perspective universaliste de l'individu, mais plutôt de reconnaître la dualité sexuelle du genre humain (Marques-Pereira, 2003; Scott, 2005). Pour Jean Vogel

(1996), cette conception repose sur l'hypothèse de l'existence d'un naturalisme anthropologique, qui contribue à ancrer cette distinction entre les femmes et les hommes non dans la différence biologique, mais dans « le présupposé d'une communauté d'expériences, d'intérêts et de valeurs que l'ensemble des femmes partagerait » (Marques-Pereira, 2003, p. 121). D'autres théoriciennes, y compris Eleni Varikas (1995) et Sylviane Agacinsky (1999), parlent plutôt de complémentarité « naturelle » entre les femmes et les hommes. Cette différence assurerait ainsi un équilibre organique dans la sphère politique dans laquelle s'ancre une spécificité qui empêche l'interchangeabilité des hommes et des femmes (Marques-Pereira, 2003). Quelle que soit l'explication proposée, il n'est toutefois pas question, contrairement aux approches pluralistes, de reconnaître la diversité des identités et des vécus au sein de la catégorie « femmes ».

Si cette conception essentialiste s'est avérée une solution efficace pour les Françaises qui cherchaient à porter leurs revendications dans le cadre politique d'universalisme qui prévalait, elle revêt aussi des effets pervers. Elle contribue à confiner les femmes dans une conception limitée de leur rôle et de leurs aptitudes et suscite une réticence à l'égard des quotas de genre dont les mesures justificatives pourraient avoir pour effet d'amplifier ce phénomène (Lovenduski, 2005a).

1.3.2.2. Les approches pluralistes

Les approches pluralistes, qui tirent leurs origines du milieu anglo-saxon, sont centrées sur la diversité culturelle et s'articulent autour de trois axes qui sous-tendent les réflexions et l'argumentaire des auteures qui s'inscrivent dans ces approches

(Marques-Pereira, 2003). Le premier, l'axe individu/collectif, fait référence à la cohésion sociale qui se trouve soit renforcée, soit fragilisée par la reconnaissance des droits aux minorités. Le second, l'axe privé/public, découle de la reconnaissance des différences entre les individus au sein de l'espace public, celles-ci n'étant pas limitées à la sphère privée. Enfin, le troisième axe, celui des droits/devoirs, reconnaît l'existence de droits propres aux minorités plutôt que de chercher à les assimiler aux normes dominantes. Suivant ces prémisses, les approches centrées sur la diversité culturelle remettent en cause l'identité républicaine où l'individu est « abstrait, désincarné et détaché de ses déterminations concrètes, déterminations qui l'ancrent dans la sphère privée et qu'il peut transcender dans la sphère publique » (Marques-Pereira, 2003, p. 112). Plusieurs recherches en science politique qui s'inscrivent dans cette lignée cherchent à mieux comprendre le sentiment de représentativité de la population en fonction des personnes élues. Au-delà du genre, des facteurs tels que la race, l'appartenance politique et l'orientation sexuelle sont considérés (English et coll., 2019; Tate, 2003; Young, 1997).

Si les théories pluralistes sont davantage centrées sur la question culturelle de façon générale, différentes auteures se sont attardées à la citoyenneté des femmes. Certaines théories sont davantage centrées sur le vécu différencié des femmes, dont la thèse maternaliste et la thèse patriarcale, qui plaident avant tout pour une meilleure reconnaissance du vécu différencié des femmes. Suivant la thèse patriarcale¹⁹, l'accès même des femmes à ces lieux de pouvoir masculins constitue une assimilation et une

¹⁹ La thèse patriarcale postule l'existence d'une société androcentrique, c'est-à-dire calquée sur le modèle masculin. L'intégration des femmes à cette citoyenneté – sans que celle-ci ne soit différenciée entre les femmes et les hommes – induirait une assimilation des femmes à la norme masculine, tout en les confinant à une citoyenneté de seconde classe (Pateman, 1988, suivant Wollstonecraft).

perversion de leur rôle et de leurs responsabilités de femmes. Par ailleurs, Carole Pateman avance que la présence des femmes au sein des parlements ne leur a pas permis une participation égale au processus de décision politique (1988, 2000). C'est sur cette base qu'elle privilégie une citoyenneté différenciée selon le genre, qui constituerait une reconnaissance de la valeur politique de la maternité. La thèse maternaliste²⁰ (Ruddick, 1989), quant à elle, repose sur une différence de vécu entre les femmes et les hommes et plaide pour une transformation de la vision machiste de la citoyenneté à partir de l'éthique de la sollicitude ou de l'éthique du *care*, qui se rapproche davantage des valeurs maternelles. Suivant cette conception, l'atteinte de la pleine citoyenneté des femmes ne passe donc pas forcément ou uniquement par une inclusion de celles-ci au sein des sphères politiques traditionnelles, perçues comme machistes, mais par une citoyenneté différenciée (patriarcale) ou une citoyenneté qui valoriserait davantage l'expérience des femmes (maternaliste).

D'autres chercheuses reconnaissent la pluralité du vécu des femmes, ce qui les conduit à rejeter l'idée d'une citoyenneté différenciée pour les femmes. On compte parmi elles des auteures comme Anne Phillips (1991, 1993), Chantal Mouffe (1993), Virginia Sapiro (1981) et Anna Jonasdóttir (1988), qui appellent à considérer la mouvance et la multiplicité des identités individuelles, voire leurs dimensions contradictoires, dans l'élaboration de la notion de représentation politique (Marques-Pereira, 2003). Selon cette perspective, les femmes sont le produit d'identités multiples, mais ont en commun un vécu différencié de celui des hommes

²⁰ La thèse maternaliste préconise l'option d'élargir la citoyenneté aux expériences de vie des femmes, davantage axées sur des valeurs de sollicitude (*care*) et maternelles (Ruddick, 1989).

(Young, 1994; Phillips, 1995; Jonasdóttir, 1988). Dans son ouvrage *The Politics of presence*, Anne Phillips (1995) propose une représentation politique combinant à la fois la notion de présence et la place des idées – qui permettrait aux différentes identités de femmes d’être représentées – parce que c’est de la « coexistence des différences qu’émergeront de nouvelles idées » (Tremblay, 2005a, p. 414).

Contrairement à l’approche dualiste, qui repose sur l’idée d’une spécificité des femmes et d’une primauté de cette différence sur les autres caractéristiques individuelles, les approches pluralistes évitent de camper les femmes dans une case sociale indifférenciée, reconnaissant ainsi la diversité des femmes. Elles apparaissent également plus compatibles avec le modèle de citoyenneté multiculturelle qui prévaut au Canada qui reconnaît les différences entre les citoyennes et les citoyens (Tremblay et coll., 2007). Les stratégies de mise en place de mesures favorisant la parité apparaissent ainsi intimement liées au modèle de citoyenneté prévalant dans chaque système politique (voir notamment Krook et coll., 2006, 2009). L’approche dualiste, qui a principalement été théorisée en France, convient, quant à elle, au modèle de citoyenneté associé au principe de l’universalisme républicain selon lequel les citoyen.ne.s sont dénué.e.s de toutes caractéristiques propres – celles-ci étant réservées à la sphère privée. Selon cette conception, les individus sont donc tous interchangeables en plus d’être aptes à représenter l’ensemble des citoyen.ne.s.

Une conception diversifiée de la citoyenneté soulève toutefois des questionnements quant à l’importance des revendications pour une plus grande présence des femmes en politique : en quoi celles-ci mériteraient-elles davantage d’être représentées que les autres catégories sociales? Elle pave ainsi la voie à un

contre-argument souvent évoqué, soit celui selon lequel la mise en place d'actions visant à favoriser une meilleure place des femmes en politique (y compris des quotas) conduirait à un éclatement de la citoyenneté en différentes catégories, occasionnant ainsi une segmentation de la société en une multitude de groupes à représenter (Lovenduski, 2005a; Sénac, 2013; Navarro, 2015; Tremblay, 2015). Si la mise en application d'une représentation de plusieurs groupes apparaît possible dans certaines institutions qui ont un rôle symbolique et pour lesquelles différents critères de sélection peuvent être pris en considération, comme le conseil des ministres (De Winter, 1991), l'opération peut s'avérer plus complexe dans un contexte de suffrage universel.

1.3.2.3. En résumé : les approches pluralistes et l'approche dualiste

Ces deux approches contribuent à construire les femmes en tant que groupe et conditionnent l'argumentaire déployé pour convaincre de la nécessité d'assurer une meilleure représentation politique des femmes dans les discours (Sénac, 2013; Bereni et Lépinard, 2003; Marques-Pereira, 2003). Dans le cadre de la thèse, il ne s'agit pas de s'inscrire dans une approche ou une autre, mais plutôt de reconnaître l'existence de différents courants de pensée sur la représentation politique qui contribuent à alimenter les débats et les discussions à ce sujet. Nous reconnaissons également que ces discours s'inscrivent dans une conception bien précise de la citoyenneté et, par extension, des groupes qui doivent être représentés dans la sphère publique et politique. À cet égard, il sera intéressant de constater d'éventuelles distinctions entre les discours au Canada anglais et au Québec, les deux adoptant des modèles de

citoyenneté distincts. Au Canada, l'approche multiculturelle se rapproche de la conception pluraliste de la citoyenneté, tandis que le modèle interculturel québécois suppose une certaine neutralisation des caractéristiques culturelles dans la sphère publique (Bérubé, 2011).

1.3.3. La représentation des différents groupes sociaux, une affaire de construction discursive

Les revendications pour une meilleure représentation des groupes sociaux – qu'il s'agisse des femmes ou d'autres catégories sociales telles que l'âge, la religion, l'appartenance culturelle, la race ou l'orientation sexuelle – passent par une définition et une identification des groupes au sein des sphères politiques et sociales. Pour Yves Sintomer (2013), cette identification est le fruit d'une construction qui s'effectue par « la production d'images de la communauté qui est représentée en même temps qu'une mise en scène des personnes qui sont au pouvoir devant ceux qu'ils sont censés représenter » (p. 18). Cette « approche de la représentation comme activité discursive » (Tremblay, 2015, p. 230) suppose donc que les discours au sujet de la représentation des groupes contribuent à définir leurs caractéristiques, les enjeux qui les préoccupent et l'importance de voir ces préoccupations portées par les personnes élues afin d'être traduites en politiques publiques. Les discours au sujet de la représentation politique des femmes que nous souhaitons étudier dans le cadre de cette thèse jouent donc un rôle de construction du genre féminin et proposent des définitions particulières des femmes, de leurs compétences en tant qu'élues et des

façons de bien les représenter et de représenter les enjeux qui les concernent plus spécifiquement (Squires, 2008). Les femmes ne constituant pas un bloc monolithique, ces dernières peuvent parfois s'avérer difficiles à cerner, et il devient alors plus difficile de déterminer si les femmes élues représentent bien les femmes.

Éléonore Lépinard (2007) avance que la construction discursive est plus qu'une affaire de construction des groupes et contribue à orienter les avenues possibles pour concrétiser la représentation politique réclamée :

La voie de représentation politique choisie par les militantes, le recours à la loi, tout comme l'identité, les intérêts et les valeurs au nom desquelles la parité a été justifiée et réclamée n'étaient pas donnés à l'avance. [...] Autrement dit, la façon dont une revendication d'égalité est légitimée conditionne ses modalités d'institutionnalisation, les possibilités qu'auront les acteurs concernés de saisir ce nouvel outil pour faire avancer leur cause ainsi que les résultats concrets qui pourront en découler. (p. 17)

À cet égard, elle souligne le rôle clé que jouent les groupes de femmes dans la construction du sens : « Il faut prêter attention à une dimension cruciale du politique, à savoir la lutte sur le sens à donner aux mots, la politique du discours élaborée par les militantes pour faire prévaloir leur définition de la parité » (Lépinard, 2007, p. 20). Ainsi, la notion de parité dans les discours canadiens est susceptible de se présenter différemment de la façon dont elle a été définie et mobilisée en France. Le sens accordé au terme et les discours qui l'accompagnent seront par ailleurs révélateurs d'une préférence à l'égard de certaines stratégies de mises en œuvre de la parité.

1.3.3.1. En résumé

En somme, les discours entourant les stratégies susceptibles de permettre l'atteinte d'une égalité de représentation politique pour les femmes, fruit d'un

construit social, s'inscrivent dans un contexte politique et social précis. Dans le cadre de la thèse, nous distinguerons donc la notion théorique de parité et la façon dont elle a été définie en France de la conception qui pourrait émerger des discours canadiens. De plus, nous adhérons à l'idée avancée par Yves Sintomer (2013) selon laquelle les discours sur la représentation des groupes sont en partie constitutifs de ces groupes eux-mêmes. Ainsi, les discours sur la représentation politique des femmes et les raisons avancées en faveur ou en défaveur des mesures visant à leur assurer une meilleure présence au sein des instances politiques témoignent non seulement des formes de représentation politique privilégiées, mais contribuent également à définir ce qu'est une femme politique au Québec et au Canada.

1.4. Les groupes de femmes et les médias : des acteurs périphériques de l'égalité en politique

Les groupes de femmes sont considérés comme des acteurs qui peuvent jouer un rôle dans la mise en place de quotas (Krook, 2009; Dahlerup, 2006)²¹ ou dans la mise en place de stratégies visant à favoriser l'élection de femmes (Krook et Norris, 2014). D'après Mona Lena Krook (2009) dans son étude transnationale sur l'adoption de quotas, un arrimage favorable composé des quatre éléments suivants serait la clé de leur adoption :

- 1) les femmes se mobilisent en faveur des quotas afin d'améliorer la représentation des femmes;
- 2) les élites politiques reconnaissent les avantages stratégiques de la recherche de quotas;

²¹ Mona Lena Krook situe les mouvements de femmes parmi les acteurs de la société civile, l'un des trois types d'acteurs susceptibles d'intervenir favorablement pour l'instauration de quotas, en compagnie des acteurs étatiques et des acteurs transnationaux (2009).

- 3) les quotas sont compatibles avec les normes d'égalité et de représentation existantes ou émergentes;
- 4) les quotas sont soutenus par des normes internationales et se propagent par le biais d'un partage transnational (p. 208, notre traduction).

Il serait ainsi optimiste de croire que les groupes de femmes peuvent à eux seuls exercer une pression suffisante à l'adoption de lois permettant d'assurer la parité. Dans *State feminism and political representation*, Joni Lovenduski (2005b) « constate que, si les mouvements des femmes peuvent certes clamer haut et fort être les artisans de leur succès, ceux-ci ne peuvent cependant faire l'économie d'une conjoncture politique favorable aux réclamations des femmes » (citée dans Tremblay et coll., 2007, p. 13). Chantal Maillé (2007) abondait également dans ce sens quand elle constatait que « les actions du mouvement des femmes sont les plus nombreuses et variées, mais ce sont les actions des partis et des gouvernements qui seraient davantage susceptibles d'avoir un impact réel sur le nombre de femmes élues » (p. 190).

Ainsi, les groupes de femmes peuvent jouer un rôle afin de faire pression et d'informer les élites politiques, mais ce sont ces dernières qui sont responsables de l'adoption et de la mise en place de quotas, que ceux-ci soient adoptés par les instances internes des partis politiques ou qu'ils fassent l'objet de lois. Nous pensons que le même phénomène serait susceptible de se produire pour d'autres mesures plus englobantes, telles que la parité. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit dans le cas de la mobilisation française avec l'implication des groupes de femmes et des théoriciennes, entre autres (Julliard, 2012, 2014; Bereni et Lépinard, 2003; Bereni, 2015).

Le rôle d'influence est cependant bien réel : les actions et les mobilisations des groupes de femmes peuvent pousser certains partis à apporter des changements à leurs structures internes pour favoriser une plus grande proportion de femmes candidates, comme ce fut le cas au sein du NPD au Canada (Lexier, 2013) ou dans les pays nordiques (Bergqvist, 1999, 2005). Par ailleurs, ces groupes peuvent également exercer une influence dans l'espace public, notamment par le biais de la médiatisation de leurs revendications, en démontrant l'importance de l'enjeu et en présentant sous un jour favorable les mesures à mettre en œuvre pour favoriser une égalité de représentation politique.

Dans la même lignée, nous croyons que la couverture médiatique de l'enjeu de la sous-représentation politique des femmes serait susceptible d'exercer une pression similaire sur les partis politiques comme la médiatisation de la parité a permis de le faire en France (Murray, 2012) et que les médias pourraient ainsi contribuer à exercer une pression sur les partis politiques pour qu'ils adoptent des mesures afin de favoriser la place des femmes au sein des institutions (Raney, 2013). Dans les sections qui suivent, nous dresserons un bilan des travaux qui se sont intéressés aux discours de ces deux types d'acteurs dans la sphère canadienne afin de mieux situer l'originalité de nos recherches parmi ceux-ci.

1.4.1. Les discours des groupes de femmes canadiens

Jusqu'à récemment, le mouvement des femmes canadien s'était relativement peu préoccupé de la question de la place des femmes en politique (Maillé, 2013). En

effet, celui-ci s'est longtemps porté critique à l'égard des institutions de démocratie représentative et a centré davantage ses efforts afin de contrer les violences physiques et économiques vécues par les femmes (Lamoureux, 1989; Mansbridge, 1998). Ainsi, jusqu'au début des années 2000, à quelques exceptions près, les groupes de femmes canadiens étaient somme toute plutôt discrets dans l'espace public alors que, dans plusieurs autres pays, ceux-ci revendiquaient des mesures concrètes pour atteindre une égalité de représentation politique pour les femmes (Tremblay, 2005a; Maillé, 2013, 2015).

Les groupes de femmes qui se sont saisis de l'enjeu ont longtemps tardé à réclamer des changements structurels, choisissant plutôt d'axer leurs efforts sur le support offert aux aspirantes candidates. Celui-ci a entre autres pris la forme de vidéos de sensibilisation, de programmes de mentorat (Blanc et Cuerrier, 2007) et, dans certains cas, d'actions visant à inciter les partis politiques à recruter davantage de femmes (Bashevkin, 2009b; Young, 2013). Les programmes de formation destinés aux femmes potentiellement intéressées par la politique figurent également parmi les stratégies auxquelles ont eu recours plusieurs groupes. On compte parmi ceux-ci le programme du Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD) (Maillé, 2012, 2013), ainsi que les groupes Equal Voice, le Canadian Women Voters Congress et le College of Continuing Education de l'Université Dalhousie (Thomas, 2013). Les répercussions réelles de ces formations demeurent toutefois inconnues (Thomas, 2013), bien que des femmes élues disent avoir bénéficié de cette initiative (Mévellec et Tremblay, 2016) et que les groupes soulignent la participation de femmes qui se sont vu élire après leur passage dans ces écoles (Thomas, 2013).

Ces programmes ont cependant été critiqués, d'une part en raison de leurs couts importants qui ne permettaient qu'aux femmes les plus aisées d'y accéder, d'autre part parce qu'ils orientaient les causes de la sous-représentation politique des femmes vers un possible manque de compétences des femmes, que l'on tenterait de pallier par l'offre d'outils et de formations leur étant destinés (Maillé, 2007, 2012).

Si l'offre destinée aux aspirantes candidates s'avère une stratégie fréquemment adoptée par les groupes de femmes, le mouvement des femmes canadien n'est toutefois pas homogène, celui-ci étant divisé selon l'identité nationale (voir Crow et Gattel, 2005), faisant du mouvement féministe québécois une faction distincte du reste du Canada (Vickers et coll., 1993; Maillé, 2000). Ces différences s'expliquent en partie, selon Manon Tremblay (2005a), par la barrière linguistique, le mouvement féministe québécois étant inspiré par les auteures féministes françaises, et le mouvement féministe canadien-anglais nourri par les auteures anglo-saxonnes. Ces différences se transposent aussi dans le palier politique vers lequel les efforts sont déployés, les groupes canadiens-anglais étant davantage préoccupés de politique fédérale que les groupes québécois qui, eux, sont davantage orientés vers la politique provinciale et municipale (Maillé, 2007; Tremblay, 2005a).

Somme toute, les actions du mouvement des femmes ont une portée d'action et d'influence limitée. Chantal Maillé (2007) avance que les actions du mouvement des femmes en faveur d'une plus grande représentation politique des femmes « s'exercent dans un contexte non partisan, ce qui diminue leur pouvoir et en minimise la portée puisque les partis politiques sont interpellés de l'extérieur, sans obligation de donner suite aux revendications exprimées par les groupes de femmes » (p. 191).

Au Québec, qui plus est, le financement de ces organismes dépend d'ailleurs de programmes gouvernementaux, tels que le programme *À égalité pour décider*, qui favorisait le financement d'initiatives telles que les formations et laissait peu de place à la critique du système politique comme l'une des causes de la sous-représentation politique des femmes (Guay-Dussault, 2012). En 2013, cependant, Chantal Maillé soulignait que le processus de consultation dans le cadre du plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes avait, pour la première fois, permis aux groupes de réclamer des changements systémiques pour pallier la sous-représentation politique des femmes.

Malgré tout, les groupes de femmes sont désormais plus nombreux à revendiquer des mesures contraignantes et des changements structurels afin d'assurer une meilleure participation des femmes à la vie politique (Maillé, 2013). On compte entre autres le Groupe Femmes, Politique et Démocratie, qui a lancé en 2015 l'initiative *En marche pour la parité !* et qui revendique l'adoption d'une loi en faveur de la parité. Au Nouveau-Brunswick, une mobilisation de la société civile, au cœur de laquelle se trouvaient les groupes de femmes, a conduit à l'adoption d'un financement des partis politiques conditionnel à la présentation d'une parité de candidatures féminines (Poitras, 2017). Des groupes pancanadiens, tels que le Canadian Women Voters Congress (CWVC), revendiquent eux aussi la mise en place rapide de quotas (s. d.). Qui plus est, les médias socionumériques offrent désormais des plateformes d'expression qui ne sont pas soumises aux contraintes gouvernementales, lesquelles avaient comme conséquence de limiter les revendications de ces groupes en raison du cadre qui leur était imposé (Maillé, 2012). Les médias socionumériques se sont

d'ailleurs révélés être d'importants outils de mobilisation et d'expression des revendications pour le mouvement féministe au cours des dernières années (Pilote et Hübner, 2019; Suk et coll., 2019; Keller et coll., 2018; Eckhert et coll., 2017; Khoja-Moolji 2015). Or, les études sur ces sujets ont principalement porté sur les mobilisations autour des violences vécues par les femmes, y compris les violences sexuelles, souvent le fruit de mobilisations de type *grassroots* plutôt que celles émanant de groupes d'intérêt organisés.

1.4.2. Les discours médiatiques sur les femmes et la politique

Les recherches qui traitent des discours médiatiques sur la place des femmes en politique se divisent en deux catégories : celles qui portent sur le traitement médiatique réservé aux femmes politiques et celles qui font état des discours au sujet de la parité dans les médias. Les premières portent principalement sur les représentations et le cadrage des politiciennes, mais très peu portent sur le discours concernant la place des femmes en politique. Les secondes portent sur les discours français dans le contexte des mobilisations précédant l'adoption d'une loi sur la parité, mais aucune étude portant sur le cas canadien n'a été recensée.

1.4.2.1. Les représentations médiatiques genrées

Les études sur l'image des femmes politiques dans les médias ont démontré l'influence du genre dans les représentations médiatiques des personnalités politiques; ce phénomène contribue d'ailleurs souvent à désavantager les femmes par rapport à

leurs adversaires masculins. D'un côté, les écrits font état de différences entre le traitement médiatique qui est réservé aux politiciennes par rapport à celui auquel les hommes sont soumis. En effet, les femmes politiques bénéficient généralement d'une moins grande visibilité médiatique que leurs homologues masculins (Heldman et coll., 2005; Goodyear-Grant, 2013), et ce, même dans un contexte où elles composent une zone paritaire de candidatures (Duval et Bouchard, 2021). Qui plus est, lorsqu'elles bénéficient d'une couverture médiatique, elles tendent à être représentées plus négativement. Leur discours fait notamment l'objet d'une plus grande interprétation et est rapporté davantage de façon négative ou agressive (Gidengil et Everitt, 2003 ; Goodyear-Grant, 2013). Elles font également l'objet d'une plus grande personnalisation médiatique, qui contribue notamment à les présenter davantage dans leurs rôles d'épouse et/ou de mère que dans celui d'une femme politique compétente (voir entre autres van Zoonen, 2006; Trimble et coll., 2013).

D'un autre côté, on constate que les femmes politiques sont associées à des enjeux et à un style de leadership différent du modèle politique idéal. Cette observation se manifeste notamment par une plus grande association à des thèmes dits « féminins », tels que la santé, l'éducation et la famille ou les métiers liés au *care*, alors que leurs positions au sujet des thèmes de l'économie et des affaires internationales s'avèrent moins couverts par les médias – et ce, même si les candidates et élues les mettent elles-mêmes de l'avant (Gidengil et Everitt, 2003). De même, elles sont moins associées à des images de pouvoir tels que le drapeau canadien ou le Parlement, par exemple, que les hommes (Goodyear-Grant, 2013).

En somme, les femmes sont davantage associées à un modèle de leadership et à des comportements dit « féminins », comme l'approche consultative, le désir d'éviter les conflits et l'importance de la relation d'aide (Blanc et Cuerrier, 2007; Carroll et Fox, 2006; Thomas et coll., 2013). Or, ce modèle s'avère difficilement compatible avec le modèle de leadership politique idéal, associé au leadership dit « masculin » (Carroll et Fox, 2006; Bereni et coll., 2008; Heldman et coll., 2005; Thomas, 2018), soit le modèle idéal de raison et de productivité associé à l'espace public (Jamieson, 1995). Ces représentations constituent en fait un reflet, voire une exacerbation, des stéréotypes sociaux qui associent la politique à un milieu masculin (Goodyear-Grant, 2013). Ainsi, selon la théorie de la médiatisation genrée (Sreberny-Mohammadi et Ross, 1996), les médias, puisqu'ils sont eux aussi gouvernés par des structures genrées et qu'ils s'inscrivent dans ce contexte genré, contribuent à reproduire – en tout ou en partie – ces stéréotypes genrés dans leur couverture médiatique.

Les cadres médiatiques genrés tendent également à mettre de l'avant la notion de « première femme », ce qui contribue à mettre l'accent sur les accomplissements des femmes politiques qui contribuent à briser des barrières (Norris, 1997; Heldman et coll., 2005; Lemarier-Saulnier et Lalancette, 2012; Lalancette et Lemarier-Saulnier, 2013). Si ces cadres contribuent à souligner l'avancée des femmes dans la sphère politique, ils ne s'avèrent pas que positifs. Comme le souligne Maria Braden (1996), ceux-ci peuvent avoir des conséquences négatives et contribuer à positionner ces politiciennes comme des exceptions, voire des anormalités dans la sphère politique, au lieu de les considérer comme des parties intégrantes de ce milieu, et ce,

tant auprès du public qu'auprès d'autres femmes qui pourraient sentir qu'elles ne possèdent pas ces mêmes caractéristiques « exceptionnelles », et ainsi, qu'elles ne seraient pas suffisamment compétentes pour se lancer en politique (Lalancette et Lemarier-Saulnier, 2013).

Par ailleurs, le genre ne constitue pas le seul critère susceptible d'influencer la couverture médiatique des personnalités politiques. L'approche intersectionnelle a permis de mettre en lumière l'importance des caractéristiques autres que le genre qui jouent un rôle important dans la médiatisation des personnalités politiques. Entre autres, l'approche de la médiation sexuée (*sexual mediation*), qui se définit comme la façon dont « "l'orientation sexuelle" (être homosexuel ou hétérosexuel) influence les manières dont les médias cadrent les personnes politiques ouvertement LGBT » (Lalancette et Tremblay, 2020, p. 103, notre traduction), illustre la transposition des critères d'hétéronormativité et de masculinité qui prévalent dans le milieu politique à la sphère médiatique. Selon Karalena McLean (2019), ces normes influencent de façon particulière la couverture des femmes et des personnes LGBTQ :

[t]he heterosexist norms of politics and political journalism continue to play out in media representations of women and LGBTQ candidates such that women, particularly lesbian or queer women, are framed as « other » even when they have the backgrounds and political experience to make them strong political candidates. (p. 158)

Dans la même lignée, Mireille Lalancette et Manon Tremblay (2019) constatent que le cadre de la « première » ou du « premier » est également susceptible

d'être utilisé par les médias, mais qu'il l'a été davantage pour Kathleen Wynne²², qui est doublement associée à des catégories sous-représentées en politique canadienne en raison de son genre et de son orientation sexuelle.

La race²³ figure également parmi les critères susceptibles d'influencer la couverture médiatique des personnalités politiques. Pour Erin Tolley (2019), les conséquences seraient d'autant plus importantes pour les femmes racisées qui se trouvent à la fois jugées selon « les standards normatifs de la féminité, mais également d'après des idées préconçues au sujet des minorités » (p. 119, notre traduction). Ainsi, le concept de plafond de verre, un concept utilisé pour décrire le phénomène de l'avancement des femmes qui semblent toujours se buter à une barrière impossible à franchir serait d'autant plus important pour les femmes racisées, pour qui un « stained glass ceiling » (Tolley, 2016, p. 123), c'est-à-dire un plafond de verre teinté par les critères de genre et de race, s'applique. Cette tendance pourrait s'expliquer par le fait que les corps différents suscitent ce que Linda Trimble et coll. (2015) considèrent comme une « dissonance visuelle », qui contribuerait à singulariser, voire à délégitimer, les personnes qui se présentent avec un statut distinct du modèle dominant de la blancheur. De leur côté, Anne-Marie Gingras et Chantal Maillé (2018) s'appuient sur l'hypothèse de la tradition libérale du sujet politique homogène – dont le modèle est en fait un homme blanc et hétérosexuel – pour justifier le peu d'intérêt à l'égard des marqueurs de genre et de race dans les médias. Pour les femmes en

²²Elle est la première femme à occuper le poste de première ministre de l'Ontario, entre 2013 et 2018, en plus d'être la première personne à déclarer ouvertement son homosexualité (Tremblay, 2019).

²³ Alors que plusieurs termes ont été utilisés pour rendre compte de la diversité culturelle, nous privilégions, comme Erin Tolley (2019), celui de « race », qui permet de considérer les dynamiques de pouvoir et les processus sociaux à l'œuvre tout en évitant la normativité de la « blancheur » associée à l'expression « minorité visible ».

particulier, la combinaison de ces facteurs pourrait également exercer une influence importante sur le cadrage réalisé, puisqu'elles se distinguent déjà du modèle de leadership traditionnel basé sur le modèle masculin, comme nous l'avons présenté plus haut. Ainsi, les représentations médiatiques – bien qu'elles soient assurément influencées par le genre – ne peuvent être comprises en dehors des autres marqueurs identitaires, tels que l'orientation sexuelle ou la race. Malgré tout, comme c'est le cas pour les institutions politiques, les femmes apparaissent ainsi doublement désavantagées lorsqu'elles se trouvent au croisement de ces marqueurs individuels « hors-normes ».

Enfin, considérant le rôle clé des représentations médiatiques dans le choix des femmes de se lancer ou non en politique évoqué plus tôt dans ce chapitre (Anderson, 2011; Johnson, 2015; Trimble, 2017) ainsi que l'influence que peuvent exercer les représentations médiatiques sur l'électorat (Trimble et coll., 2010), il nous apparaît justifié de nous intéresser au discours médiatique au sujet de la parité. Nous croyons que ces rôles permettront de faire ressortir les enjeux et obstacles propres aux femmes qui souhaitent investir la sphère politique en plus de proposer un modèle de « personne politique idéale » (Lemarié-Saulnier et Giasson, 2019). Toutefois, les études réalisées en communication politique sur les femmes politiques s'avèrent centrées sur les caractéristiques individuelles des personnes politiques. En ce sens, elles renseignent peu sur les questionnements et les conceptions plus générales sur la place qu'occupent les femmes – en tant que catégorie – dans cette sphère. Le regard centré sur la dimension paritaire, c'est-à-dire lié à l'enjeu de la présence des femmes

en tant que groupe social, permettra donc de se détacher de ces dimensions propres aux personnalités afin d'offrir un regard plus global sur les femmes en général.

1.4.2.2. La parité dans les médias

Comme nous le verrons dans les chapitres 5 et 6, nous avons recensé peu d'études qui font état de la façon dont les médias traitent de l'enjeu paritaire ou de la place des femmes en politique. D'un côté, les recherches traitent des répercussions potentielles sur les partis politiques d'une mobilisation des médias au sujet de la sous-représentation politique des femmes. En effet, en Ontario, Tracy Raney (2013) a constaté que les partis politiques avaient répondu favorablement après que les médias aient largement couvert la question. En ce qui concerne le conseil des ministres, différentes études mentionnent que les médias tendent à souligner le caractère « nouveau » des conseils des ministres paritaires ou à recenser le nombre de femmes nommées, mais ne permettent pas d'en apprendre davantage sur la façon dont cet élément est abordé (O'Brien et coll. 2015; Franceschet et Thomas, 2015).

D'un autre côté, des recherches font état de la couverture médiatique lorsque des débats ou projets de loi visant à assurer une meilleure représentation politique des femmes sont mis de l'avant. Les débats français ayant conduit à l'adoption d'une loi en faveur de la parité ont d'ailleurs été largement étudiés (voir entre autres Julliard, 2012, 2014; Sénac, 2013; Bereni et Lépinard, 2003; Bereni, 2015; Lépinard, 2007). Les résultats démontrent que le débat a été fortement influencé par la nécessité pour les paritaristes de produire un argumentaire qui cadrerait avec le principe d'universalisme prévalant dans ce pays. Ainsi, la nécessité d'assurer une

meilleure présence féminine dans la sphère politique française s'est articulée autour de caractéristiques dites « essentialistes », c'est-à-dire basées sur une différence inhérente à la construction sociale de la féminité (douceur, empathie, etc.). En somme, Virginie Julliard (2014) reconnaît que les discours ont contribué à une « institutionnalisation de la différence des sexes » (p. 127), contribuant ainsi à camper les femmes et les hommes dans des rôles sociaux bien définis. Selon ces traits distinctifs, les femmes apparaissent ainsi comme des « ressources » pour les partis politiques, et cet « avantage » serait mis de l'avant par les médias (Gingras, 2014).

Ainsi, au-delà de ces constats somme toute assez généraux ou témoignant d'un contexte politique autre, un vide persiste sur les connaissances au sujet des discours sur la place des femmes en politique québécoise et canadienne dans les médias, que ce projet vise à combler.

1.5. Les objectifs de recherche

Comme mentionné précédemment, nous étudions dans cette thèse les discours sur la parité en tant que solution à l'enjeu de la sous-représentation politique des femmes au Québec et au Canada. Nous nous intéressons plus précisément à deux types d'acteurs susceptibles de mettre en lumière l'enjeu et d'exercer une pression sur les élites politiques et les institutions gouvernementales afin qu'elles adoptent des mesures favorisant l'atteinte de la parité, soit les groupes de femmes et les médias. Notre question générale de recherche est la suivante : Quels discours les groupes de femmes et les médias véhiculent-ils au sujet de la parité en politique canadienne?

Notre recherche permettra de mettre au jour les façons dont la représentation politique des femmes est abordée dans l'espace public en plus d'offrir une compréhension fine du rôle des stratégies discursives dans la construction des représentations d'objets complexes comme la parité. Notre thèse a également une visée sociale : elle permettra, d'une part, de mieux comprendre l'argumentation développée afin d'aider les organisations qui font la promotion de cette notion – ou d'autres notions complexes – à diminuer les réticences à l'égard de la parité. Elle pourrait contribuer, d'autre part, à faciliter l'implantation de politiques visant la parité par les différents paliers de gouvernements au Québec et au Canada. Ces connaissances pourront également être transposées dans d'autres champs que la politique, où l'enjeu de la représentation constitue une préoccupation. C'est le cas notamment pour le milieu artistique, le milieu des affaires et le milieu scientifique. De plus, ces résultats pourraient être transposés à des réflexions sur les discours au sujet de la représentation d'autres groupes sociaux et identitaires.

Ainsi, il importe de mieux comprendre de quelles façons et dans quels contextes les discours concernant la parité se déploient dans l'espace public. De manière plus précise, trois aspects seront analysés dans le cadre de la thèse :

1) les stratégies d'*advocacy* déployées dans les médias socionumériques par les organisations qui militent en faveur d'une plus grande représentation politique des femmes;

2) les représentations médiatiques de la place des femmes en politique au sein de la sphère de pouvoir et de représentation symbolique qu'est le conseil des ministres;

3) la rhétorique déployée en faveur et en défaveur de la parité dans le discours médiatique.

Ces trois études nous permettront d'étudier les discours de groupes différents, celui des groupes de femmes et celui des médias, en plus de proposer différents regards sur ceux-ci à partir de cadres d'analyse distincts. Nous croyons que la combinaison de ces stratégies offrira une compréhension plus globale des différents discours et des différentes positions qui circulent dans l'espace public et, au final, permettra de brosser un portrait global et complémentaire des discours sur la place des femmes en politique québécoise et canadienne.

Nous cherchons ainsi à comprendre la façon dont l'enjeu est abordé dans différents discours, et ce, à partir de différents angles d'analyse que nous présenterons plus en détail dans les chapitres 2 et 3. Avec un tel regard, il sera ainsi possible de dresser un portrait des stratégies mises de l'avant par les groupes qui militent en faveur d'une plus grande place des femmes en politique en mettant l'accent sur la dimension discursive de ces stratégies (1) et de la question telle qu'elle est présentée à la population par le biais des médias (2). Dans le chapitre suivant, nous détaillerons le contexte empirique de l'analyse de discours qui sera utilisé pour réaliser ces trois études.

*We realize the importance of our voices
only when we are silenced.*
– Malala Yousafzai²⁴

CHAPITRE 2

Contexte empirique : l'étude des discours

Puisque la production discursive entourant l'enjeu paritaire relève d'un contexte social et politique précis qui contribue à façonner le processus de construction des femmes en tant que catégorie sociale légitime d'être représentée politiquement, son étude nécessite un appareil théorique et conceptuel qui permet à la fois d'analyser les discours produits et d'envisager les rapports inhérents à leur contexte de production. C'est pourquoi nous avons adopté l'approche d'analyse de discours, qui relève d'une technique d'analyse et d'une épistémologie de recherche dans laquelle le discours occupe une place centrale (Maingueneau, 2005, 2014). Dans ce chapitre, nous débiterons par un survol des approches d'analyse du discours afin de présenter la perspective adoptée dans cette thèse. Par la suite, trois sections permettront de détailler les concepts clés mobilisés dans chacune des études de la thèse : les stratégies discursives, les représentations et la rhétorique.

²⁴ Malala Yousafzai est une militante pour les droits des femmes d'origine pakistanaise. Elle est récipiendaire du prix Nobel de la paix.

2.1. Le contexte empirique : analyse du discours

L'analyse de discours est un vaste champ et, bien qu'elle ait pour objet d'étude d'un élément bien précis (le discours), les courants et les approches qui le traversent sont nombreux. La place occupée par des disciplines comme la linguistique, la psychologie et les sciences sociales en général, ainsi que le type de discours étudié (écrit ou oral), varie selon les approches. Nous tenterons, dans un premier temps, d'établir un portrait de ces courants afin de situer notre approche, ce que Ruth Amossy et Roselyne Koren (2008) suggèrent de faire pour « toute étude se réclamant de l'AD [analyse de discours] » (dans Bernard Barbeau, 2013, p. 57).

2.1.1. Les traditions de recherche sur le discours

Les ouvrages qui dressent un bilan du champ de l'analyse de discours distinguent généralement deux grandes traditions de recherche qui ont le discours pour objet d'étude et qui sont à l'origine du champ actuel : la tradition anglo-saxonne et l'école française d'analyse du discours. Nous présenterons brièvement ces approches afin de situer leur apport à l'approche communicationnelle de l'analyse de discours à laquelle nous faisons appel dans la thèse.

2.1.1.1. La tradition anglo-saxonne

La tradition anglo-saxonne, établie dans les années 1950-1960, est issue principalement de la sociologie, de l'anthropologie et de l'ethnographie, qui ont porté un intérêt pour l'étude des discours oraux. Parmi les disciplines qui ont contribué à façonner cette approche du discours, on compte la sociologie interactionniste (Goffman, 1973; Gumperz, 1989), l'ethnométhodologie (Garfinkel, 1967) et l'ethnographie de la communication (Gumperz et Hymes, 1964, 1972). De celles-ci, l'analyste de discours retient l'impossibilité « de dissocier le langage de son *mode d'utilisation* en situation » (Bruxelles, 2002, p. 234) et, ainsi, l'importance de s'intéresser autant au contexte qu'au texte lui-même. La principale contribution de l'ethnographie de la communication réside quant à elle dans sa conception de la communication comme le produit d'un système culturel (Bernard Barbeau, 2013). Finalement, l'ethnométhodologie, par son intérêt pour les discours oraux, a permis de comprendre l'importance de l'interaction dans le discours (Coulon, 1987).

La pragmatique figure également au chapitre des disciplines dont l'apport à l'analyse de discours est à souligner. Cette discipline, qui repose en grande partie sur la théorie des actes de langage (Austin, 1970; Searle, 1972) et la théorie gricéenne de la coopération (Grice, 1975), s'intéresse aux processus d'interprétation et de compréhension des énoncés. Elle considère le rôle important joué par le non-dit et les éléments indirects du discours, éléments qui sont généralement compris par les locuteurs. La pragmatique est entre autres mobilisée dans les recherches qui s'intéressent à l'argumentation, notamment aux courants qui cherchent à détecter des arguments fallacieux.

2.1.1.2. L'école française d'analyse du discours

L'École française d'analyse du discours, née dans les années 1960, est issue d'un courant de recherche, le plus souvent d'inspiration marxiste, qui s'intéressait aux discours politiques et à leur dimension idéologique. Parmi les travaux fondateurs de cette tradition de recherche, on compte trois courants essentiellement marqués par une volonté de décrire et d'analyser le discours de façon systématique avec un intérêt d'analyse différent selon les approches, comme les travaux de Michel Pêcheux (1969) sur l'analyse automatique du discours. L'objectif était d'analyser les discours idéologiques de manière idéologique à partir d'une méthode expérimentale (Helsloot et Hak, 2000). Plus récemment, Jean-Michel Adam a lui aussi tenté de proposer une méthode d'analyse du discours à travers ce qu'il appelle la linguistique textuelle (2011). Celle-ci repose sur l'étude du discours à partir de ses plus petites unités, jusqu'aux éléments les plus complets d'un texte, pour en comprendre la signification. Les théories de l'énonciation (Benveniste, 1974; Kerbat-Orecchioni, 1999; Paveau et Rosier, 2005) ont également un apport important dans cette discipline. Pour Catherine Kerbat-Orecchioni (1999), l'intérêt principal de ces théories est de « décrire les relations qui se tissent entre l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif » (p. 34). Pour Marie-Laure Florea (2012), « l'énonciation est par essence à la charnière entre le texte et son contexte » (p. 47). Cette position privilégiée s'observe notamment dans la définition que donne Dominique Maingueneau de l'analyse du discours. Celui-ci identifie les avantages de son approche de la façon suivante : « l'intérêt qui gouverne l'analyse du discours, ce serait d'appréhender le

discours comme intrication d'un texte et d'un lieu social, c'est-à-dire que son objet n'est ni l'organisation textuelle ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un dispositif d'énonciation spécifique » (Maingueneau, 2005, p. 66).

L'analyse de discours pratiquée aujourd'hui en France s'est transformée. Geneviève Bernard Barbeau (2013) avançait que la *Critical Discourse Analysis* (CDA) était l'approche majoritairement adoptée (voir notamment Fairclough, 2012; Fairclough et Wodak, 1997; van Dijk, 1993; Wodak, 1989). Cette approche du discours, inscrite dans la lignée des théories critiques, considère le discours comme une pratique sociale (Fairclough et Wodak, 1997) et s'intéresse aux rapports de force entre les groupes en cherchant à révéler les structures d'oppression et à provoquer des changements sociaux (Wodak et Meyer, 2009). La CDA est employée notamment dans les approches argumentatives du discours (voir entre autres Eisenhart et Johnstone, 2012). Bien que nous reconnaissons l'existence de rapports de force, nous nous inscrivons toutefois dans une approche descriptive du discours (Guba et Lincoln, 2008, p. 256; Mills, 2004), plus précisément dans celle proposée par Maingueneau (2005, 2014).

La CDA n'est cependant pas la seule approche aujourd'hui employée en France, où on compte désormais des chercheurs qui se réclament d'une troisième génération de l'analyse du discours (Florea, 2012), suivant l'approche proposée par Dominique Maingueneau (2005, 2014). Pour Marie-Laure Florea, cette nouvelle génération d'analystes du discours partage une conception commune du discours, soit le fait d'envisager celui-ci « comme une production verbale complète, authentique et contextualisée, et en interaction avec d'autres discours » (Florea, 2012, p. 42). Elle

reconnait cependant que les cadres théoriques et les méthodologies, bien que basés sur certains concepts phares, ne sont pas homogènes.

2.1.1.3. L'approche communicationnelle du discours

Contrairement aux approches issues de la linguistique, qui s'intéressent au discours en tant qu'entité autonome, le champ de la communication tend à mobiliser l'analyse de discours comme une méthode d'enquête en vue de comprendre et d'analyser des phénomènes communicationnels – que ces discours soient obtenus par le biais d'entretiens ou qu'ils reposent sur l'étude de discours déjà existants (van Dijk, 1997), pourvu qu'il s'agisse de corpus réels – et non théoriques. Elle permet ainsi l'étude d'une foule de phénomènes propres à ce champ d'études, comme l'explique Karen Tracy (2001) :

[l']analyse de discours offre aux chercheur.euse.s en communication une méthode convaincante pour étudier la façon dont les gens se présentent, gèrent leurs relations, assignent des responsabilités ou du blâme, créent des organisations, mettent en œuvre la culture, convainquent les autres, donnent un sens aux pratiques interactionnelles de membres de groupes sociaux, etc. (p. 734, notre traduction).

Ainsi, on peut imaginer qu'il existe une multiplicité de façons de mobiliser l'appareillage conceptuel de l'analyse de discours. Cependant, l'étude de phénomènes communicationnels suppose un regard plus important vers le contexte et les idées véhiculées dans le discours que sur sa propre structure.

En effet, si nous voulons expliquer ce qu'est le discours, il serait insuffisant de se contenter d'analyser ses structures internes, les actions accomplies ou les opérations cognitives impliquées dans l'utilisation du langage. Nous devons tenir compte du fait que le discours, en tant qu'action sociale, est engagé dans un cadre de

compréhension, de communication et d'interaction qui est à son tour intégré de structures et de processus socioculturels plus larges (van Dijk, 1997, p. 21, notre traduction).

Pour Teun A. van Dijk (2011), l'un des principes fondamentaux du discours est le rôle social que celui-ci revêt :

L'un des nombreux objectifs de l'interaction par le texte et la parole est *l'expression et la communication des croyances entre les utilisateur.ice.s de la langue*. C'est ainsi que nous parvenons à connaître les connaissances, les intentions, les buts, les opinions et les émotions des autres, la manière dont nous acquérons et actualisons *les connaissances socialement partagées et distribuées* et, donc, les conditions mêmes de l'interaction coordonnée (p. 4, notre traduction, l'auteur souligne).

Bien plus qu'une action située dans un échange communicationnel en vase clos, l'interaction se déroule à travers un ensemble de discours produits dans une société donnée. À cet égard, la notion d'interdiscours, soit la propriété que le discours a d'être en relation avec les autres discours, héritée de la tradition française de l'analyse du discours (Pêcheux, 1975), constitue l'un des éléments fondamentaux dans la compréhension du discours en tant que communication. Elle suppose que les discours ne peuvent être considérés en vase clos. « L'affirmation de la primauté de l'interdiscours exclut qu'on mette en contraste des formations discursives considérées indépendamment les unes des autres. L'identité d'un discours ne fait qu'un avec son émergence et son maintien à travers l'interdiscours. » (Maingueneau, 2002, p. 325-326). Qui plus est, d'après Patrick Charaudeau (1993), l'ensemble des unités qui composent l'interdiscours favoriserait la construction d'un « sens interdiscursif », contribuant ainsi à attribuer une « valeur symbolique » (p. 316) aux mots. Ainsi, nous considérons les discours étudiés dans le cadre de la thèse comme constituant d'un ensemble discursif plus vaste, lesquels contribuent à la constitution du sens qui est

accordé à la notion de parité. De plus, la notion d'interdiscours et la fonction communicationnelle du discours permettent d'envisager le rôle central des discours sur la représentation politique des groupes dans la constitution de ces groupes eux-mêmes (voir entre autres Sintomer, 2013; Squires, 2008) sur le plan théorique.

Au final, si les nuances et les distinctions entre ces deux grandes traditions de recherche sont moins importantes aujourd'hui qu'elles ne l'étaient lorsque les deux branches se sont établies (Schiffrin, 1994; Maingueneau, 2005, 2014), leur survol permet d'appréhender les principes qui sous-tendent le champ actuel de l'analyse de discours, et plus particulièrement de l'approche communicationnelle du discours. Certes, la création de sens social ou de représentations est observée par des chercheur.euse.s qui s'inscrivent dans divers champs de recherche, mais l'analyse de discours apparaît pertinente, puisqu'elle fournit à la fois la posture épistémologique pour envisager le discours en lui-même, mais également sa fonction sociale, dont celle de participer à la création et à la transformation du sens, de même que l'appareillage théorique et méthodologique pour étudier les différents éléments discursifs se mêlant à la constitution de femmes en tant que groupe qui mérite d'être représenté dans la sphère politique. Chacune des trois études de la thèse porte sur une dimension particulière du discours, selon les objectifs ciblés. Dans les pages suivantes, nous présenterons chacune de ces dimensions plus en détail afin de poser les bases de notre analyse.

2.2. Les stratégies discursives

Le terme *stratégie* fait référence à « toute action menée de façon coordonnée pour atteindre un certain but » (Charaudeau, 2002a, p. 548). Sur le plan discursif, l'emploi d'une stratégie suppose un choix ou un « calcul » de la part de la personne ou du groupe de se comporter de telle ou telle façon (Chabrol, 1990), et que ces choix visent l'atteinte d'un « but » (Charaudeau, 2002a, p. 549). Centrale à l'approche communicationnelle du discours (Tracy, 2001), la notion de stratégie discursive repose sur le présupposé que « les gens fabriquent la parole afin d'accomplir leurs buts en considérant l'autre et le caractère de la situation. » (Tracy, 2001, p. 736, notre traduction). Les stratégies discursives interviennent dans le contexte de discours à visée politique, c'est-à-dire ceux où s'exercent des rapports de pouvoir ou de résistance (Chilton et Schäffner, 2011). Comme le mentionne Teun A. van Dijk (2011), les notions de pouvoir et de domination sont essentielles à la compréhension des rapports discursifs, certains groupes sociaux et organisations bénéficiant d'un « accès » privilégié, voire de « contrôle » plus ou moins grand d'expression et de production du discours public.

La stratégie apparaît ainsi essentielle à la compréhension des discours produits dans un contexte d'*advocacy*²⁵, où la capacité de mobiliser des stratégies de communication efficace s'avère névralgique pour informer la population ou pour

²⁵ Le Merriam-Webster (2019) définit l'*advocacy* comme les actions de groupes ou d'individus qui cherchent à supporter ou à appuyer une cause. De leur côté, Marie-Josée Drolet et coll. (2019) définissent ce terme comme les « activités de défense et de promotion des droits, intérêts et besoins [...] et/ou (...) des actions visant à modifier les pratiques organisationnelles ou sociétales (*advocacy* systémique) » (p. 232).

exercer une influence dans la sphère politique (Lalancette et coll., 2020; Saxton et coll., 2015). L'élaboration de stratégies discursives permet ainsi aux groupes d'articuler leurs revendications en vue de susciter une plus grande adhésion et un plus grand intérêt à leurs demandes. Les médias socionumériques jouent un rôle important à cet égard en offrant aux groupes d'*advocacy* de nouvelles voies d'accès aux élites politiques et médiatiques (Dahlgren, 2013; Chacon et coll., 2019) tout en leur permettant de s'adresser à un plus large éventail de la population. Cependant, cet environnement est surchargé d'informations : les groupes doivent donc user de stratégies pour arriver à s'y démarquer et se faire entendre auprès des publics ciblés (Johansson et Scaramuzzino, 2019; Dahlgren, 2013).

2.3. Les représentations

La notion de représentation à laquelle nous faisons référence dans cette section se distingue ainsi de l'action de déléguer, ou encore de l'action d'agir ou de parler au nom d'une autre personne, qui elle, relève de la notion de représentation politique (Pitkin, 1967). Elle fait plutôt référence à la façon d'exprimer la pensée sociale d'un groupe relativement à un objet (Herzlich, 2006) et s'inscrit dans la continuité des travaux sur la « représentation collective » d'Émile Durkheim (1898), qui porte sur la relation qui unit la « signification », la « réalité » et son « image »²⁶ (Charaudeau, 2002b). Les représentations sociales sont donc exprimées et partagées au cours de l'activité discursive (Moscovici, 1989; le discours, expression d'un savoir

²⁶ Ces termes font référence à la notion de « représentation collective » proposée par le sociologue Émile Durkheim (1898).

déjà social provenant de l'univers symbolique d'un individu ou d'un groupe (Berger et Luckmann, 1996), est donc considéré comme le « lieu privilégié où se marquent les conduites de références et les prises de position » (Beauvois, 1981, p. 76). En outre, comme l'explique Patrick Charaudeau, « [l]es représentations, en tant qu'elles construisent une organisation du réel à travers des images mentales elles-mêmes portées par du discours [...] sont incluses dans le réel, voire sont données pour le réel lui-même » (Charaudeau, 1997, p. 47).

Notre démarche s'inscrit dans la lignée des travaux de Stuart Hall (2012) et des *Cultural Studies*, pour qui le langage, à travers le discours, est créateur de représentations ou d'*images* qui permettent de construire du sens à propos du monde qui nous entoure. Cette approche est d'ailleurs utilisée dans différentes études qui portent sur le rôle des médias dans la construction d'images au sujet de personnes politiques (Lemarié-Saulnier et Lalancette, 2012; Durocher, 2016; Durocher, 2017). De plus, l'étude des représentations de la parité dans le discours (que nous souhaitons faire dans le cadre de cette thèse) rejoint ainsi les travaux qui envisagent que la mise en discours contribue à définir et à délimiter les différents groupes que l'on aimerait voir représentés – entendu ici au sens de représentation politique – dans la sphère politique (voir entre autres Squires, 2008; Sintomer, 2013).

2.4. La rhétorique

L'intérêt pour l'étude du discours, et plus particulièrement pour sa dimension persuasive, remonte à l'Antiquité, période au cours de laquelle Aristote, considéré comme le fondateur de la rhétorique, démontre un intérêt pour l'étude du discours et

sa dimension persuasive (Amossy, 2006; Bernard Barbeau, 2013). Son approche de la persuasion rhétorique, appelée rhétorique classique, se base sur les trois pôles suivants :

(1) le *logos*, soit le discours même et, pour l'orateur, « la logique de son récit et de son argumentation » (Plantin, 2002, p. 506);

(2) l'*ethos*, « l'image que l'orateur projette de lui-même dans son discours » (Amossy, 2006, p. 10);

(3) le *pathos*, c'est-à-dire l'émotion suscitée chez l'auditoire (Bernard Barbeau, 2013).

Progressivement, la rhétorique a été confinée à sa dimension esthétique, l'art de bien dire (Pierre de la Ramée, 1515-1572), et à sa dimension dialectique, soit celle qui relève du raisonnement, si bien que la rhétorique fut, pendant un temps, un domaine d'étude réservé à la littérature.

2.4.1. De nouvelles approches de l'argumentation

Le retour de la théorie en tant que méthode d'étude du discours ou discipline est généralement associé à la publication des ouvrages *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique* de Chaïm Perelman et de Lucie Olbrechts-Tyteca (1988) et *The use of argument* de Stephen E. Toulmin (1993), qui ont remis sur la table l'intérêt pour la dimension persuasive de la rhétorique, comme l'avait conçu Aristote (Plantin, 1990). Plus précisément, le *Traité de l'argumentation* reprend « les concepts

d'orateur et d'auditoire propres à la rhétorique aristotélicienne » (Bernard Barbeau, 2013, p. 65) tout en les inscrivant « dans une approche sociale, communicationnelle et co-constructiviste de l'argumentation. » (2013, p. 65). Cette « nouvelle rhétorique » se situe davantage dans une approche bidirectionnelle de la communication et envisage l'argumentation comme le fruit d'un échange communicationnel entre des individus.

Cette nouvelle façon de concevoir l'argumentation est marquée par deux visions bien distinctes de celle-ci : une approche prescriptive, qui s'inscrit dans une vision normative du discours et de l'argumentation et dans laquelle s'inscrit notamment la *Critical Discourse Analysis* (Fairclough, 2012; Wodak, 1989; van Dijk, 1993) et une approche descriptive, qui repose sur l'étude de discours réels (voir entre autres Doury, 2016 et Amossy, 2012). La première est notamment centrée sur des objectifs de détection des arguments fallacieux et des failles dans la structure argumentative et sur la compréhension des éléments à l'origine du succès d'une démarche argumentative (voir entre autres van Eemeren et Grootendorst 1984; van Eemeren et coll., 1996 et les travaux de l'école pragma-dialectique d'Amsterdam).

Notre conception de la rhétorique s'inscrit dans l'approche descriptive de l'analyse argumentative du discours proposée par Ruth Amossy (2012), qu'elle positionne comme une branche de l'analyse du discours. Celle-ci propose d'adopter une vision large de l'argumentation en la concevant comme une composante constitutive du discours, que celui-ci soit un texte littéraire ou un discours politique

ou médiatique. L'argumentation se compose donc de l'ensemble « [d]es moyens verbaux qu'une instance de locution met en œuvre pour agir sur ses allocutaires en tentant de les faire adhérer à une thèse, de modifier ou de renforcer les représentations et les opinions qu'elle leur prête, ou simplement de susciter leur réflexion sur un problème donné » (Amossy, 2006, p. 37).

Suivant cette définition, l'auteure rejette clairement l'idée selon laquelle le fait d'argumenter devrait se faire selon une structure pré-établie comme le prônent les tenants de l'approche prescriptive. Sa définition dépasse également celle avancée dans d'autres approches plus descriptives, qui reconnaissent de la part du locuteur,ice, un projet de persuasion clair (voir entre autres Doury, 2016). C'est ainsi que, comme Christian Plantin (1996), elle distingue la dimension argumentative du discours de la visée argumentative. La première dimension repose sur l'idée selon laquelle « l'utilisation du langage dans son contexte dialogique obligé comporte toujours une dimension argumentative, même quand il n'y a pas de projet avoué ni de stratégies immédiatement perceptibles » (Amossy, 2006, p. 33). La dimension argumentative serait donc présente dans tous les discours. La visée argumentative, quant à elle, renvoie à la définition classique, qui repose sur l'idée selon laquelle « la simple transmission d'un point de vue sur les choses, qui n'entend pas expressément modifier les positions de l'allocutaire, ne se confond pas avec l'entreprise de persuasion soutenue par une intention consciente et offrant des stratégies programmées à cet effet » (Amossy, 2006, p. 33).

CHAPITRE 3

Approche méthodologique et données à l'étude

Ce chapitre traite des questions méthodologiques liées à notre démarche d'analyse des discours sur la parité. Les discours sur la parité constituent un objet de recherche riche et vaste. Ainsi, l'angle choisi pour d'aborder la multiplicité des discours des groupes de femmes et des médias influence nécessairement le regard que l'on porte à leur sujet. Nous discuterons donc des implications inhérentes à la posture méthodologique choisie. Par la suite, nous présenterons les méthodes de collecte et d'analyse des données qui ont été adoptées pour chacune des études dans l'objectif de faire ressortir la complémentarité des approches choisies.

3.1. L'approche méthodologique

Notre démarche de recherche s'est d'abord ancrée dans une démarche inductive, c'est-à-dire qui s'inscrit dans une démarche dynamique qui « fonctionne sur l'exploration, la découverte progressive » afin de construire la problématique et d'interpréter les résultats, parfois par le biais d'aller-retours entre les deux (Dérèze, 2009, p. 59). Les résultats de cette thèse sont le fruit de recherches préliminaires qui ont entre autres permis de circonscrire notre objet d'étude : les discours au sujet de la parité. Comme nous l'avons mentionné précédemment, le phénomène de la sous-représentation politique des femmes, ses causes et les solutions pour la contrer, sont vastes et prennent différentes formes. Qu'il s'agisse des façons

de nommer le problème, d'évoquer des solutions ou d'en expliquer les causes, tous ces discours contribuent à leur façon à modeler l'enjeu paritaire et les questions de genre et de politique qui y sont associées. Notre objectif est de saisir les représentations de ce phénomène complexe par le biais de l'étude des discours sur la question. Il apparaît ainsi difficile d'établir d'emblée une liste de mots clés permettant de saisir le phénomène, ceux-ci étant trop nombreux et souvent trop vastes. Une lecture des données de groupes de femmes (sites Web, infolettres, publications des médias sociaux) ainsi qu'une recherche à l'aide du mot clé *parité* dans les journaux et une veille médiatique nous ont rapidement permis de constater que le terme *parité* à lui seul ne suffisait pas à circonscrire le phénomène. À titre d'exemple, la désignation de l'enjeu à partir des termes *femmes* et *politique*, souvent annonciatrice d'une réflexion plus globale, s'avère très vaste et englobe souvent des discours qui ne portent pas forcément sur l'enjeu paritaire. Un défi supplémentaire s'est posé en raison de notre volonté d'étudier des discours produits dans les deux langues officielles. En effet, si l'enjeu peut être abordé sous différents termes en français, il en va de même en anglais. Qui plus est, la solution même de parité, comme elle est employée dans les discours francophones, pouvait être désignée à la fois par l'expression *gender equity* ou l'expression *gender parity*.

La sélection du corpus a donc été réalisée à la suite de moments clés propices à la production discursive au sujet de la place des femmes en politique. Pour les groupes de femmes, ces moments clés se sont avérés être les périodes de campagne électorale municipale, provinciale et fédérale. Ancrés dans leur mission d'accroître le nombre de femmes élues, ces moments permettaient de voir de quelle façon les

groupes cherchaient à légitimer l'importance de faire élire davantage de femmes et les causes sous-jacentes à ce phénomène de sous-représentation. En ce qui concerne l'étude de la médiatisation du phénomène, nous avons opté pour l'annonce de la composition du conseil des ministres. La nomination de conseils des ministres paritaires étant un phénomène de plus en plus fréquent à l'échelle du pays depuis la nomination du premier conseil des ministres paritaire de Jean Charest, en 2007, et un phénomène grandement médiatisé après le conseil des ministres paritaire de Justin Trudeau en 2015, il s'agissait de périodes au cours desquelles l'enjeu était susceptible d'être davantage médiatisé et où l'on pouvait observer les façons dont cet enjeu était mis de l'avant. Il s'agit aussi d'une période importante dans la vie d'un gouvernement et d'un parti au pouvoir, et l'attention médiatique qui est accordée à cette annonce est souvent plus importante (O'Brien et coll., 2015).

Une fois ce choix réalisé, une autre décision s'imposait : comment arriver à donner un sens aux discours recueillis? C'est à partir des principes dynamiques d'itération de la démarche inductive que nous avons réalisé notre processus d'analyse. Les résultats sont le fruit de plusieurs allers-retours entre les discours sélectionnés qui ont permis l'élaboration de catégories d'analyse des discours (Allard-Poesi, 2003; Dérèze, 2009) avant d'étudier ceux-ci de façon systématique. Dans d'autres cas, cette démarche de construction de sens s'est appuyée sur la réalisation d'entrevues afin d'éclairer les choix des locutrices.

Ainsi, l'analyse des données a été réalisée selon trois processus d'analyse distincts – un par chapitre de résultats. Au final, les résultats présentés dans cette thèse s'inscrivent dans une approche de méthodes mixtes d'analyse des discours, c'est-à-

dire qu'ils reposent sur une analyse qualitative et/ou quantitative des données, offrant ainsi un regard particulier sur les discours étudiés. L'avantage de ce choix de méthodes est qu'il permet de tirer profit des forces de chacune des deux approches méthodologiques pour répondre à un questionnement de recherche complexe (Fortin, 2010). Une telle approche a été adoptée dans différentes recherches et thèses en communication, dont les travaux de Virginie Hébert (2015, 2017) et de Catherine Lemarier-Saulnier (2018). L'approche qualitative, qui convient lorsque l'on cherche comprendre un phénomène en profondeur alors que l'approche quantitative est appropriée pour mesurer les éléments clés d'un problème (Fortin, 2010; Bonneville et coll., 2007), a été utilisée pour l'étude des discours des groupes de femmes et l'un des deux chapitres portant sur les discours médiatiques. Ces derniers ont également été étudiés sous un angle quantitatif afin de mesurer la place occupée par certains thèmes et arguments dans ces discours. La discussion offrira un retour sur les apports de cette méthode mixte dans la compréhension du traitement médiatique de l'enjeu paritaire.

3.2. Le discours des groupes de femmes dans les médias socionumériques

Cette étude, qui correspond au premier chapitre de résultats, soit le chapitre 4 de la thèse, porte précisément sur les stratégies discursives employées dans les médias socionumériques par des groupes de femmes qui revendiquent la parité. Cette analyse, qui combine l'étude de documents écrits et d'entretiens de recherche, s'inscrit dans

une approche ethnographique de la communication (Derèze, 2009) et de l'ethnographie en ligne, la netnographie (Kozinets, 2020).

3.2.1. Le choix des données à l'étude

Afin de réaliser cette étude, nous avons choisi de nous intéresser à des groupes se trouvant dans trois provinces distinctes, soit l'Alberta, l'Ontario et le Québec. Pour chaque province, de deux à trois groupes (selon les périodes d'activité) qui militent pour une meilleure présence des femmes en politique et qui sont actifs dans les médias sociaux numériques aux cours des dernières campagnes électorales municipale, provinciale et fédérale ont été sélectionnés. Ce choix s'explique notamment parce que ces trois provinces disposent d'historiques bien distincts en ce qui concerne la reconnaissance et le financement accordés aux groupes de femmes par les institutions étatiques. Alors que l'Alberta ne bénéficiait jusqu'à tout récemment d'aucun soutien monétaire de la part du gouvernement, ce qui faisait obstacle aux actions des groupes (O'Neill, 2013), l'Ontario et le Québec comptaient des groupes actifs et plus reconnus. Certains groupes québécois reçoivent par ailleurs un financement récurrent en plus d'être soutenus par des institutions, y compris le Conseil du statut de la femme, dont le mandat et les actions visent l'atteinte de l'égalité (Tremblay et Mévellec, 2013). Un groupe pancanadien, le groupe *Equal Voice*, a également été ajouté à l'ensemble des groupes étudiés.

La collecte des données a été réalisée sur les plateformes Facebook et Twitter, l'une étant la plus utilisée par la population canadienne (CEFRIO, 2018), et l'autre

étant davantage utilisée par les journalistes et les personnalités politiques (Chacon et coll., 2019; Chacon et coll., 2015), et a eu lieu entre les mois de février et d'avril 2020. Au total, 1248 entrées de médias sociaux (444 publications Facebook et 804 gazouillis) ont été recueillies et étudiées afin d'identifier les usages que faisaient ces groupes sur ces plateformes. Les données étudiées comprennent également des entretiens individuels (3) semi-dirigés avec les membres de quatre groupes²⁷. La réalisation d'entretiens est particulièrement appropriée lorsque l'on cherche à reconstruire des événements ou à connaître les points de vue, les enjeux et les systèmes de relations gravitant autour d'un problème précis, pour comprendre « les points de vue en présence, ses enjeux, les systèmes de relations, le fonctionnement d'une organisation, etc. » (van Campenhoudt et Quivy, 2011, p. 172). Cette méthode convient à la réalisation de recherches qualitatives dans le cadre desquelles la chercheuse souhaite expliquer et éclairer un phénomène, notamment parce qu'elle permet aux participantes de s'exprimer sur des thèmes ciblés par la chercheuse selon ses objectifs de recherche (van Campenhoudt et Quivy, 2011).

Au final, le processus de sélection des groupes et la réalisation des entretiens ont eu lieu selon une approche de la netnographie (Heinonen et Medberg, 2018; Kozinets, 2020), qui reprend les méthodes de sélection employées dans d'autres études en communication portant sur l'utilisation des médias socionumériques par des groupes d'*advocacy* (Touir et coll., 2019; Hübner et Pilote, 2020).

²⁷ Tous les groupes étudiés ont été sollicités pour les entretiens.

3.2.1.1. La présentation des groupes à l'étude

Equal Voice – À voix égales

Equal Voice est un groupe pancanadien fondé en 2001 qui milite en faveur d'une meilleure représentation politique des femmes dans toutes les sphères politiques. Son pendant francophone, *À voix égales*, vise également à agir sur la représentation politique des femmes à l'échelon fédéral. Parmi les actions du groupe, on compte la mise en place d'une école de formation, *Gate Online Campaign School*, ainsi que l'initiative *Daughters of the vote*, qui vise à initier les jeunes femmes à la politique et contribue chaque année à faire vivre l'expérience parlementaire à de jeunes Canadiennes. En plus de ces initiatives qui visent à outiller les femmes à se porter candidates, le groupe s'efforce également d'inciter les partis politiques à recruter davantage de femmes (Beardy et coll., 2017; Maillé, 2015).

D'après son site Web, le groupe compte 10 chapitres, c'est-à-dire des groupes basés dans l'une ou l'autre des régions du Canada. Si ces groupes collaborent aux initiatives du groupe, ils sont toutefois dotés d'une administration propre et organisent des événements distincts dans leur province ou territoire. Dans la présente étude, trois chapitres du groupe ont été considérés : *Equal Voice Toronto*, *Equal Voice Calgary* et *Equal Voice Alberta North*.

Groupe Femmes, Politique et Démocratie

Le Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD), est un organisme d'éducation populaire à but non lucratif qui a été fondé au Québec en 1999. Ses actions sont orientées autour de deux axes, soit (1) femmes et gouvernance et (2) démocratie

et participation citoyenne. Il s'agit du seul groupe québécois dont la mission porte exclusivement sur la question de la représentation politique des femmes.

Parmi les différentes réalisations du groupe, on compte notamment l'organisation d'une école d'été, Femmes et démocratie municipale, et de diverses formations, dont les Simulations, pour les femmes qui aspiraient à se lancer en politique. Le groupe a également contribué à la mise en place d'un programme de mentorat entre des aspirantes candidates et des politiciennes qui possédaient une certaine expérience (Blanc et Cuerrier, 2007). D'autres actions du groupe comprennent l'organisation de colloques, l'offre de mentorat, la réalisation de vidéos en partenariat avec des femmes d'autres régions du monde, etc. (GFPD, s. d.). Les actions du GFPD sont reconnues entre autres au sein de la classe politique municipale : dans leur ouvrage sur le genre et la professionnalisation, Anne Mévellec et Manon Tremblay (2016) mentionnent que des mairesses québécoises ont souligné l'apport du groupe dans leur parcours politique.

Plus récemment, en 2015, le groupe est à l'origine de l'initiative *En marche pour la parité!*, qui vise à faire la promotion de la parité auprès des instances politiques et des milieux décisionnels. Celle-ci prend la forme de visites annuelles à l'Assemblée nationale afin de réclamer la parité et comprend la mise en place d'une banque de partenaires pour la parité de différents milieux (conseils d'administration, entreprises, etc.) qui s'engagent à mettre en œuvre des stratégies pour atteindre la parité et en faire la promotion (CDEACF, 2021). Dans le cadre de la campagne électorale provinciale de 2018, il a également lancé l'initiative #paritépourdebon, qui réclamait l'adoption d'une loi en faveur de la parité.

Parity YEG

Ce groupe, basé en Alberta et qui a vu le jour en 2017, a pour mission d'« apporter des changements culturels et de contribuer à l'*empowerment* des femmes pour qu'elles visent des postes de leadership dans la fonction publique » (Parity YEG, 2021, notre traduction). Les actions du groupe misent sur la réduction des barrières à la participation politique des femmes en outillant celles-ci et en les soutenant dans cette voie. Le groupe souhaite également étendre son influence en mobilisant la communauté pour qu'elle contribue à inciter des femmes à se lancer en politique. Le groupe est également à l'origine de l'initiative ParityBot²⁸, un compte Twitter automatisé qui vise à contrer la violence à l'égard des femmes en politique sur les médias socionumériques.

Promotion des estriennes pour l'instauration d'une nouvelle équité sociale – PÉPINES

Fondé en 1992, ce groupe québécois est basé dans la région administrative de l'Estrie et cherche à faire des femmes une partie prenante du pouvoir régional, « tant sur le plan du travail, que sur le plan de leurs engagements bénévoles à l'amélioration des conditions de vie de la population » (PÉPINES, s. d.). Le groupe offre notamment du mentorat et des formations pour outiller les femmes à s'investir dans les sphères de pouvoir, mais effectue également un « travail de pression accompli au niveau des

²⁸ Celle-ci est le fruit d'une collaboration avec un spécialiste de l'intelligence artificielle, Kory Mathewson, et de l'Alberta Machine Intelligence Institute (CBC News, 2019).

organismes régionaux de développement pour obtenir des sièges femmes et une politique de parité dans leurs comités » (Maillé, 2013, p. 47).

D'ailleurs, les efforts du groupe sont clairement orientés vers l'instauration de changements structurels. En plus de réclamer l'adoption de quotas depuis 2011 (Maillé, 2015), le groupe avait, depuis 2007, débuté

la promotion du *Manifeste pour la parité dans la gouvernance en Estrie*, réclamant la mise en place de mesures visant la parité hommes-femmes dans les lieux de décision et une réforme de la loi électorale qui introduirait des mesures pour augmenter substantiellement la représentation des femmes à l'Assemblée nationale (Maillé, 2013, p. 47).

Women & Politics

Ce groupe ontarien est actif dans la région londonienne²⁹. Il contribue à soutenir les candidates, notamment par l'organisation de Campaign School, et à organiser des événements qui visent à amplifier la voix des femmes. Le groupe dit travailler à la « création d'espaces sécuritaires et inclusifs pour que les femmes participent à la vie politique et civique en tant que citoyennes à tous les niveaux » (Women & Politics, 2021, notre traduction). Cela se fait par la sensibilisation de la population à propos d'enjeux et la mise en place d'espaces de discussion.

²⁹ La date de création n'est pas précisée sur le site Web du groupe. Ses publications en ligne remontent toutefois à 2014.

3.2.2. L'analyse des données

L'analyse est le produit d'allers-retours entre l'étude des données des médias socionumériques et leur interprétation au regard des informations recueillies lors des entretiens de recherche. Toutes les données ont été codées à partir du logiciel *NVivo*. Le contenu des plateformes Facebook et Twitter de chacun des groupes a été analysé par le biais d'une méthode d'analyse de contenu thématique (Dérèze, 2009) selon laquelle le repérage des idées significatives qui serviront de catégories d'analyse repose sur un aller-retour dans les données, puis le codage des unités d'analyse sera effectué en fonction des catégories préalablement déterminées (Dérèze, 2009). Cette méthode repose sur une procédure systématique d'analyse qui permet de saisir les significations sous-jacentes d'un discours et convient aux approches qualitatives. En outre, elle « permet d'aller au-delà des impressions en mettant en place une procédure systématique d'analyse (fiable et reproductible) » (Dérèze, 2009, p. 162). Alors que l'analyse de contenu suppose le découpage des données en unités d'analyse, ce sont ici les gazouillis et les publications qui ont constitué ces unités. Quatre catégories ont ainsi émergé : la mission et les affaires internes, la sphère politique, l'égalité et les femmes politiques ainsi que l'interaction avec les groupes et la population. À noter qu'il était possible pour un même gazouilli ou une même publication d'être classée dans plus d'une catégorie : les groupes de femmes pouvaient à la fois informer sur la

tenue d'un évènement et y mettre de l'avant la présence de femmes politiques qu'ils jugeaient inspirantes.

Une portion quantitative, basée sur calcul des mots-clics employés et des personnes ou comptes identifiés dans les publications (@), a permis d'appuyer certains résultats. Ceux-ci ont été catégorisés suivant le type d'acteur.ice.s ou le type d'espace discursif visé (p. ex. politique fédérale, municipale, revendications féministes, etc.).

Les entretiens ont contribué à une « posture analytique » (Demazière et Dubar, 1997, p. 34, cités dans Derèze, 2009, p. 104), c'est-à-dire où les informations partagées par les participantes ont joué un rôle dans la « reconstruction du sens » (*ibid*) du processus de catégorisation des fonctions des gazouillis et des publications. Ils ont permis de comprendre de quelle façon les stratégies s'inscrivaient dans l'une ou l'autre des logiques de participation en ligne.

3.3. Les discours médiatiques sur la parité

L'étude des discours médiatiques a pris la forme de deux études, présentées aux chapitres 5 et 6. La première détaille de façon qualitative les représentations mobilisées au sujet de la parité au conseil des ministres, alors que la seconde est le fruit d'une analyse quantitative des stratégies rhétoriques en faveur ou en défaveur de la parité qui sont véhiculées dans les médias. Les deux portent sur l'étude d'un corpus de textes parus dans un contexte propice à la discussion de l'enjeu paritaire, soit la nomination de conseils des ministres.

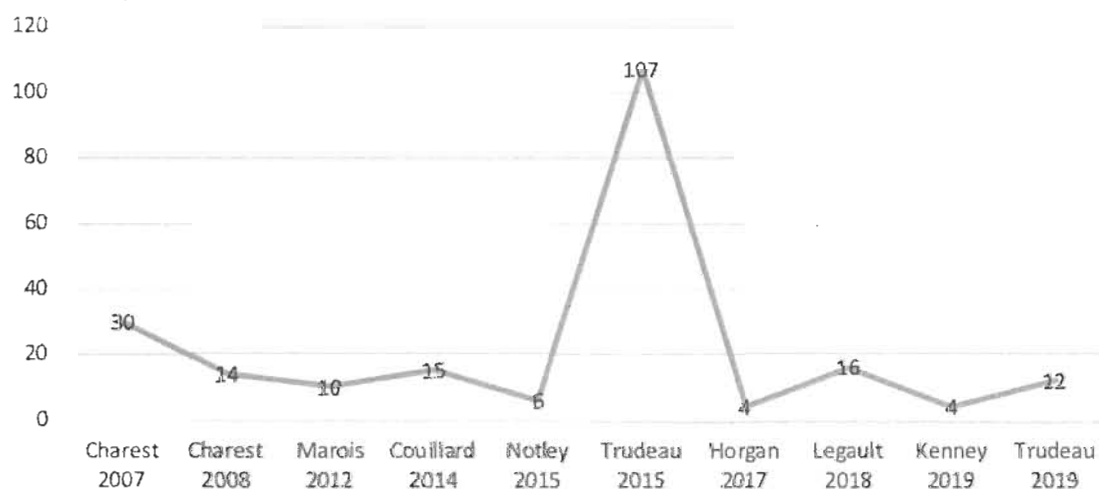
3.3.1. Le choix des données à l'étude

La sélection des discours médiatiques repose sur la nomination des conseils des ministres en tant que moment clé susceptible de remettre en question la parité en fonction des personnes nommées. En effet, les cabinets paritaires étant de plus en plus fréquents et médiatisés, nous croyons que les premiers conseils des ministres paritaires et que les cabinets nommés subséquemment renfermeront des discours au sujet de la parité en politique et, plus précisément, dans cette haute sphère décisionnelle. Nous avons ainsi porté notre regard sur les premiers conseils des ministres paritaires dans les provinces canadiennes et à la Chambre des communes. Trois provinces ont ainsi été visées : le Québec (cabinet de Jean Charest en 2007), l'Alberta (cabinet de Rachel Notley en 2015) et la Colombie-Britannique (cabinet de John Horgan en 2017). Les conseils des ministres subséquents, qu'ils aient été paritaires ou non, ont également été considérés, de même que les deux conseils du premier ministre de Justin Trudeau (2015 et 2019) qui étaient tous les deux paritaires. La couverture médiatique de 10 conseils des ministres, 7 paritaires et 3 non paritaires, a ainsi été étudiée.

Des journaux nationaux (cabinets Trudeau) et trois journaux à fort tirage dans chacune des provinces ont été ciblés pour la collecte, tout comme le média électronique de Radio-Canada (CBC pour les provinces anglophones). La collecte du corpus s'est effectuée entre septembre et novembre 2019 à partir des bases de données *Eureka* pour les journaux francophones et *Canadian Major Dailies* pour les journaux anglophones et visait à la fois les articles, les chroniques et les éditoriaux. Le nom

du de la première ministre ainsi que la mention « conseil » ou « cabinet » ont été ciblés comme mots-clés afin d’englober toutes les désignations possibles de l’enjeu paritaire (p. ex. *nombre égal de femmes et d’hommes*, *13 hommes et 13 femmes*, *women in cabinet*, *gender equal*, etc.). Les textes recueillis (800) depuis l’annonce de la composition du conseil des ministres jusqu’à 10 jours après l’annonce ont ensuite été lus afin de ne conserver que ceux qui traitaient de la question de la présence de femmes et d’hommes au conseil des ministres. Deux-cent dix-huit textes répondaient à ces critères. Le graphique ci-dessous présente le nombre de documents recueillis par journal pour chacun des cabinets étudiés.

Graphique 1 : Documents médiatiques analysés³⁰



³⁰ Ce graphique a également été utilisé dans un article issu de cette thèse, paru dans la revue *Politikon*.

3.3.2. L'analyse des données

Les résultats présentés au chapitre 5 sont le fruit d'une analyse qualitative des représentations discursives. Celle-ci a été réalisée selon une méthode d'analyse de contenu thématique (Derèze, 2009), comme présenté précédemment. L'unité d'analyse choisie cette fois-ci était l'unité de sens. Celle-ci

ne se confond pas avec une unité textuelle ou temporelle particulière dans ce cas, mais peut correspondre à une portion de phrase, une phrase entière ou un groupe de phrases suivant le matériau codé (des données d'entretien : des portions de phrase ou des phrases entières ; des données d'observations : des phrases, des paragraphes, des comportements (Allard-Poesi, 2003, p. 254).

Ainsi, les unités de sens catégorisées pouvaient être composées de quelques mots ou de plusieurs phrases, selon le sens qui était véhiculé. Ce processus a permis de faire émerger cinq représentations de la parité que nous détaillerons plus bas.

Le chapitre 6 présente les conclusions d'une démarche quantitative des arguments déployés dans ces discours, selon la distinction entre dimension argumentative et visée argumentative de Ruth Amossy (2012). Ainsi, les unités discursives qui s'inscrivent dans une dimension argumentative, c'est-à-dire qui ne relèvent pas d'un processus de persuasion particulier, mais contribuent plutôt à influencer la perception, ont été quantifiées suivant le positionnement qui était véhiculé, c'est-à-dire positif, négatif ou neutre. Nous entendons par *unités discursives* les segments de discours minimaux à partir desquels il est possible de produire du sens d'un discours (Simon et Degand, 2011; Degand et Simon, 2009).

Les séquences argumentatives (Doury, 2016) ont quant à elles été considérées comme l'unité de base de l'analyse de la visée argumentative, soit la portion discursive qui repose sur des stratégies traditionnelles d'argumentation en vue de persuader (Amossy, 2012, 2018). Proposée par Marianne Doury (2016), la notion de séquence argumentative se compose des éléments suivants : « (au moins) un énoncé-argument et de (au moins) un énoncé-conclusion, le passage de l'un à l'autre s'appuyant sur une *loi de passage* » (p. 29). Ainsi, comme l'explique l'auteure, l'énoncé-argument, ou la prémisse, et la conclusion sont essentiels à la construction argumentaire :

Un énoncé n'est pas "en soi" un argument ou une conclusion; c'est à l'intérieur d'une séquence qu'il acquiert une fonctionnalité argumentative. Un énoncé n'est un argument (ou une prémisse) qu'en tant qu'il est présenté comme renforçant un autre énoncé, qui aura par là même statut de conclusion (ou de thèse). [...] Dans une séquence argumentative, la prémisse (ou l'argument) est supposée plus assurée que la conclusion; c'est en cela qu'elle est susceptible de lui servir de rempart contre une possible contestation. » (p. 29)

Chaque séquence argumentative a été classée selon la position qu'elle défendait à l'égard de la parité et de la mise en place de mesures visant à l'atteindre. Quatre positions possibles et mutuellement exclusives ont été utilisées pour la catégorisation :

- 1) La position favorable consistait à défendre la parité et l'instauration de mesures pour l'atteindre.
- 2) La position favorable nuancée reposait elle aussi sur une volonté d'atteindre la parité, mais s'accompagnait de doutes quant à l'efficacité de certaines mesures

ou revendiquait la nécessité d'aller au-delà d'une égalité de représentation numérique.

- 3) La position défavorable nuancée se manifestait notamment par l'expression de réticences quant à l'instauration de mesures pour favoriser la parité ou de questionnements quant aux façons d'assurer une représentation symbolique des femmes.
- 4) La position défavorable se traduisait quant à elle par un rejet du principe de parité en politique et d'éventuelles mesures en ce sens.

Le codage et le calcul des données ont été réalisés dans le logiciel Excel. Chaque unité discursive ou chaque séquence argumentative s'est vu attribuer un code dans le corpus qui a été transcrit dans le fichier Excel de codage. Parallèlement, des informations relatives au cabinet et au type de journal (francophone ou anglophone) ont été consignées. Le calcul des données a ensuite été réalisé à partir de la fonction NB.SI afin de vérifier quels types de journaux ou quels cabinets présentaient tel ou tel type de position.

*I do not wish [women] to have power over men;
but over themselves.*
– Mary Wollstonecraft³¹

CHAPITRE 4

Revendiquer la parité sur les médias sociaux : entre stratégies d'influence politique et de présence numérique de groupes de femmes canadiens³²

Résumé

Cette recherche porte sur la façon dont les groupes de femmes canadiens utilisent les médias socionumériques pour revendiquer de la parité en politique. L'analyse des comptes Facebook et Twitter de huit groupes – et complétée par des entretiens – porte sur deux éléments : (1) le discours sur la place des femmes en politique et (2) les logiques de l'*advocacy* numérique mobilisées par ces groupes. Les résultats illustrent un accès aux politiques et aux médias par d'autres moyens que les médias socionumériques ainsi qu'une construction de l'image des groupes et du discours sur la représentation politique des femmes guidée par l'*information politics*.

En vue de l'élection fédérale canadienne de 2019, le groupe Equal Voice – qui milite pour une participation égale des femmes en politique – lançait son portail « Power in Parity – Pouvoir en parité » qui recensait des informations sur les femmes candidates et la réalité des femmes en politique³³. Le contenu de celui-ci a été relayé à plusieurs reprises dans les médias socionumériques, dont les pages Facebook et les comptes Twitter du groupe³⁴ et de ses chapitres, basés dans les différentes provinces canadiennes. Les publications étaient accompagnées des mots-clés personnalisés #powerinparity (en anglais) et #pouvoirinparité (en français). Le groupe a également

³¹ Mary Wollstonecraft (1757-1797) était une enseignante et femme de lettres. Son livre *A Vindication of the Rights of Woman* est considéré comme l'une des œuvres pionnières du féminisme.

³² Article accepté pour publication dans la revue *Politique & Sociétés*.

³³ Le portail est disponible à l'adresse suivante : https://www.equalvoice.ca/power_in_parity.

³⁴ Le groupe compte plus de 8 000 abonné.es Facebook et plus de 14 200 abonné.es Twitter.

fait usage du #102, qui illustrait le nombre de femmes à élire pour atteindre le 30 % de femmes élues, soit l'objectif que s'était fixé le groupe en vue de l'élection.

Au cours des dernières années, la présence dans les médias socionumériques est devenue centrale pour les groupes d'intérêts, notamment en raison de la présence de gens du milieu politique et médiatique sur ces plateformes (Chacon et coll., 2019). Celles-ci contribuent également à transformer le travail des groupes pour qui le mandat ne se limite plus seulement aux efforts d'influence politique, mais est désormais intrinsèquement lié à la présence qu'ils exercent dans la sphère numérique auprès des instances politiques (Binderkrantz et coll., 2016; Johansson et Scaramuzzino, 2019).

Dans la lignée des travaux de Johansson et Scaramuzzino (2019), cette recherche vise à identifier les logiques de l'*advocacy* numérique déployées par des groupes de femmes canadiens dans les médias socionumériques qui revendiquent une meilleure représentation politique des femmes. Sept groupes, basés dans trois provinces différentes – l'Alberta, l'Ontario et le Québec – ainsi qu'un groupe national ont été étudiés. L'analyse de leurs publications Facebook et Twitter (n = 1248), l'étude de leur site Web et la conduite d'entretiens de recherche avec des membres de certains groupes ont permis de mieux comprendre les stratégies déployées dans les médias socionumériques.

Cet article permet ainsi de documenter le discours et les stratégies de groupes de femmes en faveur de la parité en contexte canadien. Il contribue à approfondir les connaissances dans des champs qui demeurent peu documentés, soit le discours sur la place des femmes en politique canadienne, les usages numériques des organismes à

but non lucratif (Laforest, 2019; Dennis et Hall, 2020) et, encore plus spécialement, celui de l'*advocacy* numérique des groupes de femmes. Il participe également à élargir les connaissances à propos des mobilisations féministes en ligne en proposant de s'intéresser aux stratégies des groupes d'intérêts plutôt qu'aux mobilisations articulées autour de l'activisme de mots-clics, telles que #metoo et #stopcultureduviol (Khoja-Moolji, 2015; Keller, et coll., 2018; Mendes, 2019). Concrètement, les résultats offrent une meilleure compréhension des choix de stratégies d'*advocacy* numérique effectués par les groupes de femmes et la façon dont celles-ci se traduisent en discours d'information et de sensibilisation au sujet d'un enjeu de démocratie qu'est la place des femmes en politique.

4.1. La problématique

4.1.1. L'enjeu paritaire

Au Canada, la mobilisation des groupes de femmes à l'égard des mesures visant à contrer la sous-représentation politique des femmes est relativement récente; les prises de position en faveur des quotas et de mesures incitatives pour atteindre plus rapidement la parité sont désormais plus nombreuses depuis quelques années (Maillé, 2015). Au Québec, entre autres, le Groupe Femmes, Politique et Démocratie a lancé en 2016 une initiative appelée *En marche pour la parité* qui regroupe des partenaires qui réclament l'inscription de la parité dans une loi à l'Assemblée nationale (Lebeuf, 2019). Au Canada anglais, des groupes fondés au cours des dernières années qui revendiquent la parité ont choisi de l'indiquer clairement dans

leur nom³⁵. Le nom du blogue Equal Voice lancé dans le cadre des élections fédérales – *Power in parity* / Pouvoir en parité – constitue un autre exemple de ces prises de position plus évocatrices. Leur intérêt, désormais bien réel, se manifeste par l'utilisation de diverses actions et stratégies pour offrir du soutien aux femmes qui souhaitent se lancer en politique, mais également réclamer des changements législatifs et structurels. Nombre de ces groupes sont présents dans les médias socionumériques – qui offrent de nouvelles possibilités pour rejoindre la population et susciter l'intérêt pour leur cause (Laforest, 2019). Les récentes mobilisations féministes en ligne ont cependant fait l'objet de peu de recherches.

4.1.2. Les mobilisations féministes en ligne

Les études sur l'utilisation des médias socionumériques par les groupes de femmes et le mouvement féministe ont démontré que, comme plusieurs mouvements sociaux, le féminisme contemporain profite des opportunités offertes par les médias socionumériques pour dialoguer, réseauter ou organiser des mobilisations et des résistances contre le sexisme et la misogynie (Paveau, 2017; Mendes et coll., 2019).

Loin d'être confinées aux plateformes socionumériques, des mobilisations féministes en ligne récentes ont obtenu l'attention des médias de masse (Mendes, 2019) et ont pris une place importante dans l'actualité, pouvant aller jusqu'à conduire à des changements politiques (Khoja-Moolji, 2015; Mendes et coll., 2019; Suk et coll., 2019; Hübner et Pilote, 2020). C'est le cas notamment des mobilisations

³⁵ C'est le cas du groupe Women for 50% – Femmes pour 50 %, une coalition d'organismes qui demandait la parité au terme des élections provinciales néo-brunswickoises de 2018 (Cromwell, 2017) ou le groupe Parity YEG, un groupe fondé en 2017 à Edmonton.

centrées autour des violences sexuelles (#MeToo, #onvouscroit) ou de l'enlèvement de jeunes femmes au Nigéria (#BringBackOurGirls). Ces mobilisations conduisent à l'activation de « l'espace de la cause des femmes » (Bereni, 2015), un espace pluriel qui englobe différentes sphères de la société qui militent d'une façon ou d'une autre pour l'égalité des femmes (Hübner et Pilote, 2020).

Ces mobilisations s'inscrivent dans une tendance observée dans plusieurs mouvements sociaux, soit celle de l'activisme de mot-clics³⁶. Cette pratique qui consiste en l'utilisation de mots-clics composés de mots-clés portés par les mouvements et les organisations contribue à la construction d'une certaine trame narrative autour d'une expression-clé (Yang, 2016). Elle fait ainsi appel à une fonction associée à la plateforme Twitter qui facilite la connexion et les échanges en créant des canaux autour de sujets précis (Davis, 2013; Boulianne et coll., 2020). Pour les mouvements sociaux et les groupes d'intérêts, l'activisme de mots-clics permet de centrer le support et la mobilisation autour d'un message clé destiné à sensibiliser et attirer l'attention autour d'un enjeu (Feldmann, 2016). Étant donné le rôle-clé des mots-clics dans les mobilisations en ligne, plusieurs études se sont donc centrées sur cet aspect dans leur collecte de données pour l'étude des mobilisations féministes en ligne (voir entre autres Khoja-Moolji, 2015; Mendes et coll., 2019; Suk et coll., 2019; Hübner et Pilote, 2020).

Cette stratégie revêt des fonctions pratiques pour l'étude de mobilisations centrées autour de mots-clés précis dans une période donnée, associées à des

³⁶ Il s'agit d'ailleurs d'une tendance observée dans plusieurs mouvements de type *grassroots*, dont #IdleNoMore (Raynauld et coll., 2018), #BlackLivesMatter (Freelon et coll., 2016) ou #SchoolStrike4Climate (Boulianne et coll., 2020).

mouvements de type *grassroots* comme #MeToo. Elle présente toutefois des limites pour l'étude des groupes d'intérêts, dont les stratégies d'*advocacy* diversifiées ne s'incarnent pas uniquement à travers des mots-clics ayant le potentiel d'être repris par un ensemble d'usagères et d'usagers des plateformes socionumériques. En effet, des différences de structure (Johansson et coll., 2019), d'objectifs (Gilman, 2017) et de ressources dont ils disposent (Laforest, 2019; Dennis et Hall, 2020) peuvent influencer les stratégies mobilisées et le discours déployé sur ces plateformes.

4.2. L'*advocacy* numérique

4.2.1. Les possibilités offertes par les médias socionumériques

Bien que les pratiques de participation en ligne aient été qualifiées « slacktivisme » en raison de l'engagement politique minimaliste qu'elles peuvent requérir (Morozov, 2011), elles ont considérablement transformé les pratiques d'action politique et les moyens d'accéder aux différents acteurs et actrices, dont les médias et les membres de la classe politique (Lalancette et coll., 2019; Dennis et Hall, 2020). Pour les groupes d'intérêts, l'arrivée des plateformes socionumériques a permis, voire forcé, un changement dans les stratégies d'action politique. Alors qu'elles étaient auparavant orientées en grande partie sur l'influence politique pour l'atteinte d'objectifs d'*advocacy*, la présence dans les médias socionumériques est désormais devenue une composante essentielle pour assurer la représentation (Binderkrantz et coll., 2016; Leroux, 2019).

Les fonctions des médias socionumériques pour l'activisme sont multiples. En effet, les médias socionumériques ont bouleversé les stratégies d'action politique, que

ce soit en transformant ou en facilitant certaines pratiques, ou en favorisant la création de nouvelles pistes d'action (van Laer et van Aelst, 2010). Ils soutiennent notamment la diffusion d'information auprès des citoyennes et des citoyens (Dennis, 2018; Tour et coll., 2019), simplifient l'organisation de contestations (Poell, 2014, 2019; Raynauld, et coll., 2016) en plus d'offrir la possibilité d'organiser des contestations en ligne (Bailo et Vromen, 2017). Ils permettent également aux membres de groupes minoritaires et/ou marginalisés d'accéder plus facilement à la politique (Raynauld et coll., 2020) et de susciter l'attention du public à leur égard (Boulianne et coll., 2020). Cet intérêt plus grand pour les mobilisations en ligne permettrait également d'attirer une réponse politique (Boulianne et coll., 2020; Raynauld et coll., 2020).

Ces plateformes constituent également des outils importants pour que les groupes d'intérêts et les mouvements sociaux puissent porter leurs revendications auprès de l'élite politique et médiatique. Ils permettent une forme d'accès inédite aux personnes politiques, de plus en plus présentes sur ces plateformes (Dahlgren, 2015) de même qu'aux journalistes, pour qui ils sont devenus des outils incontournables de leur travail (Hermida, 2010; Chacon et coll., 2015; Chacon et coll., 2019). Pour James Dennis (2018), les technologies socionumériques – en raison de leur large potentiel de diffusion – permettent de « créer un pont » entre l'activisme en ligne et les lieux de pouvoir (p. 17, notre traduction). De plus, elles permettent de proposer une trame narrative différente de celle des élites ou de déranger l'agenda politique (voir Boulianne et coll., 2020).

Plus précisément, l'intérêt médiatique pour certaines mobilisations en ligne contribuerait à la mise en *salience* de l'enjeu (Freelon et coll., 2018;

Richez et coll., 2020) qui forcerait une réponse de la part des personnes politiques. Si cette réponse ne se traduirait pas forcément par des politiques dédiées ou un investissement supplémentaire (Richez et coll., 2020), elle peut parfois conduire le gouvernement à revenir sur des décisions qui suscitent une vive opposition (McCurdy, 2019).

Toutefois, le contexte de compétitivité fait en sorte qu'il est difficile de se démarquer parmi l'ensemble des discours et mobilisations présentes. Les gens et les groupes qui souhaitent profiter des possibilités d'influence offertes par les médias socionumériques doivent donc mobiliser des stratégies de réseautage bien définies, telles que « la publication constante de nouveau contenu, la référence vers des sources de nouvelles externes, l'identification de personnalités influentes dans leurs commentaires afin de susciter de l'intérêt (ex. par l'usage de descriptions sensationnalistes et/ou qui incitent à la réflexion » (Chacon et coll., 2019, p. 187, notre traduction). Les utilisatrices et utilisateurs de ces plateformes doivent ainsi déployer des stratégies de diffusion de contenu leur permettant de devenir des leaders d'opinion sur leur sujet (Leroux, 2019).

4.2.2. Les répertoires d'action politique et les logiques de l'*advocacy* numérique

Nous situons nos travaux dans la lignée des recherches en communication politique sur l'*advocacy*³⁷ numérique, plus précisément celles à propos des groupes d'intérêts (Johansson et Scaramuzzino, 2019). Dans la lignée des travaux de

³⁷ Celle-ci est définie comme le fait de supporter, d'appuyer ou de plaider et peut comprendre diverses formes d'action devant les institutions reconnues par la loi ou la constitution (Gilman, 2017).

Johansson et Scaramuzzino (2019), nous envisageons les logiques propres à l'*advocacy* numérique entre une **logique d'influence** – qui consiste à chercher à exercer une pression sur les structures en place à partir d'un message clé – et une **logique de présence** – qui vise l'obtention et le maintien d'un statut et d'une reconnaissance dans un monde où plusieurs groupes sont en compétition en misant sur la promotion de l'identité du groupe plutôt que sur sa mission. Cette logique de présence se manifeste notamment dans trois sphères d'action politique : 1) l'accès, 2) l'information et 3) la protestation. Les groupes disposent ainsi de la possibilité d'amplifier des connections avec la classe politique (ou d'en créer de nouvelles), de diffuser des messages et les positions du groupe sur leurs médias socionumériques ainsi que la possibilité de personnaliser les messages du groupe dans des événements de manifestation et de protestation collectifs. Ainsi cet article, qui vise à documenter le discours et les stratégies des groupes de femmes dans les médias socionumériques, permettra d'identifier les logiques de l'*advocacy* numérique qui sont mobilisées par les groupes de femmes et permet de mieux comprendre les raisons qui justifient ces choix.

4.3. Les groupes à l'étude et la méthodologie

4.3.1. La sélection des groupes

L'étude, centrée sur l'analyse de huit groupes, repose sur l'analyse du contenu des médias socionumériques et la réalisation d'entretiens avec des membres afin de mieux comprendre les stratégies mobilisées. Les critères de sélection des groupes, basés sur une approche de la netnographie (Kozinets. 2020), étaient les suivants :

(1) activité sur au moins une des deux plateformes choisies au cours des trois périodes étudiées; (2) publications ou gazouillis fréquents – plus d’une par semaine – sur l’une des deux plateformes; (3) références à l’enjeu de la représentation politique des femmes dans leurs publications. Cette stratégie itérative, s’inspire également de celle utilisée pour l’étude des stratégies numériques de groupes environnementaux canadiens (Touir et coll., 2019). Une volonté de combiner des groupes qui œuvrent à large échelle dans leur province ainsi que des groupes plus locaux, c’est-à-dire orientés vers une ville ou une région, a également été utilisée comme critère de sélection.

Au total, huit groupes de femmes ont sélectionnés : un agit à l’échelle provinciale alors que les autres sont basés dans l’une ou l’autre des trois provinces suivantes : l’Alberta, le Québec et l’Ontario. Le groupe fédéral Equal Voice a été fondé en 2001 (Equal Voice, 2021). Ce groupe présent sur la scène fédérale est composé de chapitres dans différentes régions du Canada, dont trois font partie des groupes étudiés. Ainsi, Equal Voice Alberta South, Equal Voice Alberta North³⁸ et Equal Voice Toronto, sont actifs dans les milieux respectifs en plus d’être dotés d’une organisation propre et de gérer eux-mêmes leurs médias socionumériques. Parmi les autres groupes provinciaux on compte le groupe albertain ParityYEG, basé à Edmonton, qui a été fondé en 2017, (ParityYEG, 2021) et le groupe ontarien Women & Politics, basé à London, (Women & Politics, s. d.) Au Québec, un groupe sélectionné agit à l’échelle provinciale, le Groupe Femmes, Politique et Démocratie

³⁸ Parity YEG a été fondé en 2018, soit après la tenue des élections municipales albertaines (2017). Le groupe Equal Voice Alberta North, qui n’était plus actif au moment des élections fédérales et provinciales, a donc été utilisé pour la collecte des élections municipales.

(GFPD), fondé en 1999, et le groupe Promotion des Estriennes pour initier nouvelle équité sociale (PÉPINES), basé dans la région de l'Estrie (PÉPINES, s. d.).

Les trois provinces choisies ont un historique différent ou une préoccupation distincte à l'égard de la place des femmes en politique. En 2013, les auteures Linda Trimble, Jane Arscott et Manon Tremblay soulignaient le sexisme et l'absence de financement étatique comme des obstacles à la participation politique des femmes. Un programme de financement a été recensé en 2017, mais il s'agit d'un intérêt relativement récent. L'Ontario, pour sa part, connaissait une plus grande mobilisation de la part des groupes de femmes, notamment par l'entremise du groupe Equal Voice – où est basé le chapitre pancanadien (Raney, 2013)³⁹. Les groupes de femmes québécois disposent pour leur part de financement étatique ainsi que d'institutions dont le mandat touche l'égalité (Tremblay et Mévellec, 2013). Ainsi, la sélection de groupes basés dans des provinces qui n'ont pas le même parcours en ce qui a trait au mouvement des femmes et à la mobilisation en faveur d'une plus grande présence des femmes en politique offre une perspective d'étude plus large du mouvement des femmes canadien qui ne constitue pas un bloc monolithique (Tremblay, 2005a).

4.3.2. La collecte et l'analyse des données sociométriques

L'étude repose sur l'analyse du contenu des plateformes Facebook et Twitter, des médias sociométriques utilisés par de grandes portions de la population

³⁹ Le groupe s'est positionné comme source d'information auprès des médias en diffusant des données sur le nombre de femmes candidates, en plus d'interpeler les partis politiques afin qu'ils recrutent davantage de femmes. Selon Tracey Raney (2013), ces stratégies, combinées aux revendications de groupes de femmes pour une réforme électorale, seraient responsables d'une plus grande représentation politique des femmes dans cette province que dans les autres provinces canadiennes.

(CEFRIO 2018)⁴⁰, lors des campagnes électorales, moments propices aux discussions entourant les enjeux de représentation politique des femmes. La période de collecte s'est échelonnée sur une période allant de dix jours précédant le déclenchement des campagnes électorales fédérale, provinciales et municipales des régions concernées par les groupes, jusqu'à dix jours qui ont suivi l'annonce des résultats électoraux⁴¹.

Toutes les publications et tous les gazouillis produits au cours de cette période ont été colligés par une assistante de recherche et l'auteure principale de l'étude entre les mois de février et avril 2020. Pour Facebook, les données ont été obtenues en défilant la page pour recueillir les publications toujours disponibles. Pour Twitter, la recension des gazouillis et des gazouillis partagés a été facilitée avec l'application *All my tweets* qui recense les 3 000 derniers gazouillis. Pour chacune des plateformes, une capture d'écran a été réalisée et le contenu joint aux publications (photos, liens url, par exemple) a également été sauvegardé lorsque disponible⁴². Une capture d'écran a été faite de chaque publication. Les données ont ensuite été compilées dans un tableau Excel qui recensait la date, le contenu de la publication et la présence d'éléments joints (photos, liens url, etc.). Toutes les photos jointes aux publications ont également été archivées et les liens url joints ont été sauvegardés lorsqu'ils étaient encore disponibles. Le tableau ci-dessous présente la liste du contenu recueilli pour chacun des groupes.

⁴⁰ Il convient également de souligner que peu de groupes possédaient des comptes sur d'autres plateformes (Instagram, YouTube, notamment).

⁴¹ Il convient de souligner que seule la campagne fédérale a servi de collecte pour la portion nationale du groupe Equal Voice.

⁴² Un total de 454 liens url étaient joints aux publications ou aux gazouillis originaux. De ce nombre, 53 liens n'étaient plus disponibles et n'ont pu être sauvegardés.

Tableau 2 : Nombre de gazouillis et de publications recueillis pour chaque groupe étudiés

Groupes		Données recueillies		
		Facebook	Twitter	Total
Equal Voice		38	280	318
Alberta	Equal Voice Alberta South	57	172	229
	Parity YEG	14	60	74
	Equal Voice Alberta North	18	73	91
Ontario	Equal Voice Toronto	41	117	158
	Women & Politics	108	0	108
Québec	GFPD	72	55	127
	PÉPINES	96	47	143
Total		444	804	1248

D'emblée, il est possible de constater que Twitter est la plateforme qui comporte le plus de contenu, bien qu'elle ne soit pas utilisée par tous les groupes : Women & Politics ne possède pas de compte Twitter et les PÉPINES n'ont utilisé cette plateforme que pour la période des élections municipales québécoises de 2017. Si certaines différences ont été observées entre les deux plateformes (telles que : publications Facebook plus longues que les gazouillis; partage de gazouillis plus fréquent que les partages de publications Facebook, etc.), il convient cependant de souligner que les contenus abordés étaient généralement semblables. Chaque publication ou gazouilli a donc été considéré comme une occurrence (Kozinets, 2020), sans égard à la plateforme de provenance. Le contenu des deux plateformes a donc été codé par l'auteure principale de l'étude dans le logiciel NVivo selon un processus inductif d'analyse de contenu qualitative (Dérèze, 2009). Ce processus s'est effectué en deux temps : 1) le

repérage des idées significatives qui serviront de catégories d'analyse; 2) le codage de l'ensemble des unités d'analyse en fonction des catégories identifiées lors de la première étape (Dérèze, 2009). Cette méthode a donc permis de classer les gazouillis et publications en quatre grandes catégories qui représentent les sphères visées par la publication ou le gazouilli : (1) mission et affaires internes; (2) sphère politique; (3) égalité et femmes en politique; (4) interaction avec les groupes et la population. À noter qu'un gazouilli ou une publication pouvait être codé dans plus d'une catégorie puisque les éléments diffusés pouvaient concerner plus d'une sphère, sans que l'une ou l'autre n'apparaisse comme prioritaire ou prédominant.

4.3.3. La réalisation et l'analyse des entretiens

Tous les groupes ciblés par la collecte des médias socionumériques ont été contactés afin de solliciter leur participation à des entretiens; trois entretiens – deux individuels et un regroupant deux personnes –, regroupant des personnes ayant œuvré au sein de quatre groupes ont été menés : Groupe Femmes, Politique et Démocratie, ParityYEG – Equal Voice Alberta North, PÉPINES. Les entretiens semi-dirigés d'une durée d'environ 60 minutes Plus précisément, trois grands thèmes ont été abordés : (1) la place des médias socionumériques dans l'ensemble de leurs actions d'*advocacy*; (2) les stratégies de gestion des médias socionumériques (ex. utilisation des options de réseautage et de connexion offertes par ces plateformes, fréquence de publication, choix du contenu à partager, etc.); (3) les stratégies et choix précis relatifs à l'enjeu de la représentation politique des femmes. Cette combinaison des méthodes de collecte de données constitue une stratégie utilisée dans plusieurs recherches « netnographiques » (Heinonen et Medberg, 2018) qui permet de comprendre les

nuances et les complexités qui sont représentées sur le Web (Kozinets, 2020). Ces entretiens ont donc permis une compréhension des choix réalisés par les groupes en regard leurs stratégies d'*advocacy* en ligne.

4.4. Les résultats

La présentation des résultats combine l'analyse des données recueillies dans les médias socionumériques et les informations recueillies lors des entretiens avec les groupes, permettant ainsi une réflexion sur les stratégies et choix réalisés par les groupes à la lumière des entretiens réalisés. De manière générale, sans forcément disposer de plan détaillé et structuré pour guider leur utilisation des médias socionumériques, les personnes interrogées ont souligné la distinction entre les actions et stratégies d'influence politique déployées en ligne et hors-ligne. Si les groupes reconnaissent que les médias socionumériques peuvent servir à entrer en contact avec le milieu politique et médiatique, ils disent ne pas avoir choisi cette voie pour le faire, privilégiant plutôt les canaux traditionnels et les contacts en personne.

4.4.1. Mission et affaires internes

La première catégorie, dite interne, comprend des événements relatifs à la mission des groupes, tels que la tenue d'événements à caractère politique et les formations, la présence des groupes dans les médias, l'expression de revendications ainsi que les publications et gazouillis portant sur les affaires de logistique interne, telles que la tenue d'assemblées générales ou la diffusion d'offres d'emplois.

Les événements diffusés sont notamment des formations destinées aux femmes politiques, aux aspirantes candidates ou aux jeunes femmes sur plusieurs enjeux et thèmes liés à l'organisation d'une campagne électorale ou à la vie politique en général – voir exemple 1. Plusieurs groupes mobilisent les médias sociaux numériques de cette façon, dont Equal Voice et ses chapitres ainsi que le GFPD. Pour cet organisme, dont le financement gouvernemental est lié à la mission d'éducation, les formations occupent en effet une place centrale. Les formations, autour desquelles les groupes de femmes se sont longtemps concentrés comme solution à la sous-représentation des femmes en politique (voir Tremblay, 2005a et Maillé, 2012) font donc toujours partie des stratégies des groupes, qui en font la promotion dans les médias sociaux numériques et qui en dressent le bilan une fois celles-ci terminées.



Exemple 1 : Equal Voice Toronto - Élections municipales - Publication n° 4

De plus, quelques groupes utilisent les plateformes sociales numériques pour énoncer des revendications et des prises de position. Le déploiement de la campagne « Power in Parity – Pouvoir en parité » mise sur pied par Equal Voice s'est manifesté à travers la diffusion de contenu issu de leur blogue du même nom et d'un mot-clic

#powerinparity, #pouvoirénarité lancé par Equal Voice dans le cadre de la campagne fédérale constitue une forme de *branding* (Lilleker, 2006) qui s'insère dans la lignée nom du blogue créé par le groupe dans le contexte de l'élection pour faire la promotion de la parité.

Ces plateformes sont également utilisées pour démontrer la légitimité des groupes au regard des médias en diffusant un certain nombre de publications comporte le partage de liens d'entrevues médiatiques dans lesquelles les groupes sont intervenus (voir exemple 2), ce qui contribue à positionner les groupes comme ayant des acteurs importants sur la question des femmes et de la politique (Leroux, 2019).



Exemple 2 : Parity YEG - Élections fédérales - Gazouilli n° 25

Pour les groupes, s'avère d'ailleurs très pratiques pour la diffusion de telles informations. Chez Parity YEG et Equal Voice Alberta North, il s'agissait d'ailleurs de la principale raison invoquée pour justifier l'utilisation des médias socionumériques. Du côté du GFPD, Thérèse Mailloux que la mission d'éducation est

au cœur de la raison-d'être du groupe : « Depuis 20 ans, la grande majorité des activités du groupe, c'est vraiment la formation, le soutien, l'accompagnement, le mentorat. » Les activités centrales du groupe, pour lequel il reçoit le financement gouvernemental nécessaire à son fonctionnement, occupent donc une place importante sur leurs médias socionumériques.

4.4.2. Sphère politique

La seconde catégorie, celle relative à la sphère politique, comprend le partage de publications ou de propos de personnes politique, les gazouillis et les publications qui leur sont adressées ainsi que la mention de leur présence à leurs événements. Des publications portent également sur l'incitation à voter et à participer à la vie démocratique.

À titre d'exemple, les publications relatives aux EVA Awards, événement organisé par le volet fédéral d'Equal Voice, mettent de l'avant plusieurs femmes politiques actuelle ou passées, telles que Rachel Notley et Kim Campbell dans leurs publications (voir exemple 3). La diffusion d'images ou de gazouillis qui illustrent le contact entre les groupes de femmes et le milieu politique contribue à les positionner comme ayant une certaine influence et une légitimité auprès des femmes politiques, puisqu'elles entretiennent des relations avec elles dans différentes circonstances, une démonstration de leur accès aux personnes politiques influentes (Beyers 2004).

When Kim meets Kim. Awesome moment with
@AKimCampbell and our own Kim Tyers.
#EVEAwards2017 #readyforher

Traduire le Tweet



6:25 PM · 20 oct. 2017 · Twitter for iPhone

Exemple 3 : Equal Voice Alberta - Élections municipales - Gazouilli n° 26

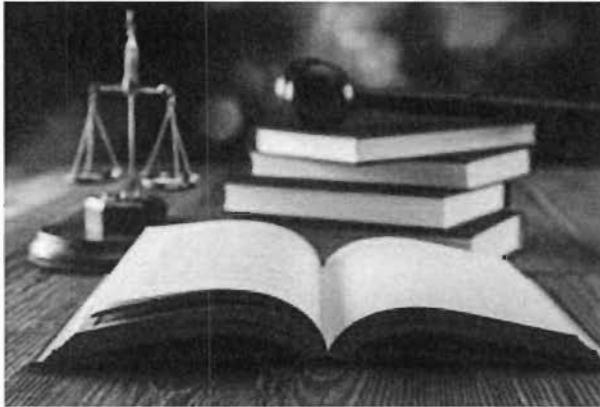
Par ailleurs, les données relatives aux marqueurs d'identification (@) a permis de relever une tendance nette à tenter d'établir des conversations auprès des femmes politiques. Sur les 208 marqueurs d'identifications de personnes du milieu politique, 80,7 % d'entre eux concernaient des femmes politiques, élues ou candidates. Ceux-ci se manifestent notamment par des gazouillis qui félicitent les femmes élues pour leur élection ou qui relaient leurs propos. Il est par ailleurs intéressant de constater que peu d'entre eux concernent les partis politiques (6,7 %) et ce, bien que des gazouillis et des publications de revendications auprès des partis aient été recensés – voir exemple 4.



Cinquième et dernière thématique de la campagne Facebook et Twitter du GFPD. Cette semaine, nos questions aux **chef.fe.s**, **envoyées aux organisateurs** des débats.

@GFPD_ca

« Êtes-vous prêt à adopter une loi sur la parité pour garantir que tous les partis politiques présentent des candidatures dans une zone de parité ? »
#Paritépourdebon !



Exemple 4 : Groupe Femmes, Politique et Démocratie - Élections provinciales - Publication n° 30

Alors que les marqueurs de conversation peuvent s'avérer des outils efficaces permettant aux utilisateurs et utilisatrices des médias socionumériques de rejoindre les élites politiques (Lawlor et coll., 2019), les groupes ne semblent pas avoir axé leur stratégie sur cet aspect. L'utilisation de marqueurs d'identification auprès des femmes politiques peut certes contribuer à mettre ces femmes davantage en valeur, mais ne permet au groupe de profiter d'une prise de contact avec les partis politiques et les personnes élues susceptibles de mettre en place des mesures visant à favoriser l'atteinte de la parité.

Cette tendance peut s'expliquer par le fait que les groupes de femmes sont des groupes politiques non partisans qui comptent plusieurs anciennes et anciens membres de la classe politique. Les PÉPINES expliquent que cette présence constitue un avantage pour le groupe puisque les ex-élues disposent d'un réseau de contacts important et déjà en place avec les élues et élus en place. Par ailleurs, elles expliquent

qu'elles prônent une stratégie de persuasion plus positive que revendicatrice. Celle-ci étant, selon elles, plus garante d'une adhésion de la part de la classe politique. Du côté du GFPD, cet accès auprès des partis politiques s'est concrétisé avec l'aide de partenaires de son initiative En marche pour la parité. Le groupe a ainsi sollicité une rencontre avec tous les chef.fe.s des principaux partis politiques en vue des élections, accompagné de partenaires – souvent des gens à la tête de grandes entreprises – qui ont mis de l'avant les avantages de la parité dans leurs organisations et les stratégies mises en place pour l'atteindre. Cette stratégie n'a cependant pas fait l'objet de promotion dans les médias socionumériques.

Par ailleurs, l'utilisation de mots-clics dénote une tendance différente d'inscription dans la conversation politique. Des 1 235 mots-clics relevés, 49,2 % (608) étaient associés aux sphères politiques, tels que #polcan (politique canadienne), #elxn42 (élection fédérale canadienne de 2019), #polqc (politique québécoise), #yegvote et #yegcc (politique municipale Edmonton). Les marqueurs d'identification associés aux femmes et à la politique viennent en second avec 41,6 %⁴³. On compte parmi cette catégorie des mentions telles que #elect102 ou #powerinparity cités précédemment ou encore #paritépourdebon utilisé par le GFPD lors de la campagne électorale provinciale québécoise. Qui plus est, l'utilisation de mots-clics plus généraux contribue à inscrire leur discours dans des fils de conversation destinées à un plus large public intéressé par la politique ou les enjeux d'égalité. Ainsi, témoigne davantage dans une logique de présence.

⁴³ Les deux autres catégories « lieu géographique » et « autres » représentaient respectivement 6,9 % et 3 % des mots-clics utilisés.

4.4.3. Égalité et femmes en politique

La troisième catégorie relève de partage d'informations relatives aux enjeux relatifs à l'égalité et aux femmes politiques. Celle-ci prend entre autres la forme d'informations relatives aux femmes candidates ou le nombre de femmes en politique – voir exemple 5, aux enjeux et obstacles à l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes, y compris la mise en lumière de violences vécues par les femmes politiques. De plus, elle peut se manifester par la promotion ou la mise en valeur de femmes modèles ou de percées et d'avancées en matière d'égalité.



Pépines

12 octobre 2017 · 🌐

...

COMPILATION MRC DES SOURCES:

élections 2013 : 24 candidates sur 88 (27.3 %)

élections 2017 : 24 candidates sur 76 (31,6 %)

Bravo à la Municipalité de Saint-Adrien, qui est passé de 0 candidates en 2013 à 4 candidatEs en 2017 !

Exemple 5 : PÉPINES - Élections municipales - Publication n° 16

Enfin, un autre type de partage d'informations concerne les femmes politiques « modèles » qui partagent leur vécu, entre autres, par le biais du blogue Equal Voice dans lequel des anciennes politiciennes influentes, dont Kathleen Wynne, première ministre de l'Ontario de 2013 à 2018, ont été invitées à collaborer. Des publications partagent également de l'information à propos de femmes politiques que les groupes considèrent inspirantes (voir exemple 6), telles que la première ministre néo-zélandaise Jacinda Ardern, l'ancienne candidate à la présidentielle américaine, Hillary Clinton, la mairesse de San Juan, Carmen Julin Cruz, qui a tenu tête à Donald Trump après que celui-ci l'ait insultée.



Exemple 6 : PÉPINES - Élections fédérales - Publication n° 18

Cette catégorie témoigne d'une utilisation des médias sociaux numériques par les groupes à des fins d'information. Toutefois, pour les groupes interrogés, cette information s'adresse principalement à la population en général et n'a pas pour visée d'informer les médias (Johansson et Scaramuzzino, 2019). Chez Parity YEG et Equal Voice Alberta North, les médias sociaux numériques sont principalement utiles pour partager des événements, mais que le contact avec les médias était déjà bien établi en dehors de ces plateformes. Ils ont toutefois permis de relayer le message au sein de la communauté : « Women need to be asked! » Cette stratégie visait à augmenter le support offert aux femmes qui souhaitent se porter candidates alors qu'elles reçoivent moins d'encouragements que les hommes à poursuivre une carrière politique (Tremblay et Mévellec, 2013).

Qui plus est, si les groupes reconnaissent l'importance des médias et que certains ont entrepris différentes actions pour que les médias s'intéressent davantage

à l'enjeu en vue des élections provinciales québécoises, ces actions n'ont pas été entreprises par le biais des médias socionumériques. De plus, pour le GFPD et les PÉPINES, le fait de convaincre la population du bienfondé des quotas n'est pas au cœur des stratégies, arguant qu'il est plus facile de changer l'opinion de quelques personnes au sein des partis politiques et des médias, entre autres, que de l'ensemble de la population. La présidente du GFPD, Thérèse Mailloux, explique ce choix : « C'est sûr qu'une partie de la population est d'accord, mais ceux qui ne sont pas d'accord, je ne suis pas certaine qu'on va les convaincre même si on y met beaucoup d'énergie et je trouve que l'énergie est mieux mise sur les décideurs parce qu'il y a plusieurs arguments qui vont les toucher. »

Le choix de diffuser de l'information sur le nombre de femmes en politique, ou sur leur vécu semble plutôt constituer une stratégie privilégiée par certains groupes afin d'exposer la variété des réalités vécues par les femmes en politique et qui sans le mentionner explicitement, contribue à justifier l'importance de mesures pour atteindre la parité en politique. Une telle stratégie de partage de contenu sur des enjeux relatifs aux femmes et à la politique peut contribuer à positionner les groupes comme des leaders d'opinion sur ces enjeux en les positionnant comme « des lieux de prédilection pour obtenir des informations intéressantes dans un domaine particulier » (Leroux, 2019, p. 261). Les PÉPINES soulignent que leur page Facebook remplit essentiellement une fonction d'éducation. Sans vouloir camper l'organisation dans une posture précise, elles associent ce choix davantage à une posture féministe transformative plutôt qu'à des actions de revendication par des pétitions et des marches, par exemple. De plus, la mise en visibilité des femmes élues et des femmes

influentes – alors qu’elles constituent encore une minorité en politique – contribue à les présenter comme modèles pour d’autres femmes (Lawless et Fox, 2005, 2010). Une telle stratégie peut s’avérer bénéfique pour « normaliser » la présence des femmes en politique alors que « le manque de *role models* et la perception que la politique est une affaire d’hommes peut contribuer à dissuader des femmes de se lancer en politique » (Trimble et coll., 2013, p. 307, notre traduction).

4.4.4. Interaction avec les groupes et la population

La quatrième catégorie, dite interactionnelle, porte quant à elle sur l’utilisation de marqueurs de conversation (@) auprès de personnes citoyennes ainsi que le relai d’informations relatives à des initiatives ou des événements organisés dans leur communauté ainsi que la diffusion d’évènements d’autres groupes. Cette stratégie permet ainsi aux groupes de demeurer actifs dans les médias socionumériques tout en offrant plus de visibilité aux événements qui s’inscrivent dans la mission qu’ils partagent. Cette catégorie témoigne ainsi d’une exploitation des possibilités de réseautage offertes par les médias socionumériques auprès de la population et des autres groupes citoyens. Pour les PÉPINES, cette stratégie s’est d’ailleurs manifestée par le choix de concentrer ses efforts sur la plateforme Facebook après 2017, où se situait davantage le public-cible des publications à visée informative.

4.5. Les principaux constats

Ainsi, les sujets abordés dans les publications et les stratégies de réseautage indique une utilisation des médias socionumériques axée davantage sur une logique

de présence que d'influence. Les entretiens réalisés ont permis de mieux comprendre les choix réalisés par les groupes. Les stratégies en ligne des groupes de femmes interrogés s'inscrivent consciemment dans une logique de présence plutôt qu'une logique d'influence, du moins en ce qui concerne les médias et la classe politique. En étant centrés davantage sur l'enjeu systémique et les modèles positifs, les groupes s'assurent d'une dépersonnalisation, évitant ainsi d'accuser les partis politiques pour leur manque d'efforts à recruter des femmes politiques, augmentant ainsi leurs chances de maintenir une relation plus positive avec ceux-ci.

4.6. La discussion et la conclusion

Cette étude des stratégies socionumériques de huit groupes de femmes canadiens qui revendiquent la parité – un enjeu complexe – poursuivait deux objectifs : (1) documenter le discours des groupes de femmes sur le sujet de la représentation politique des femmes dans les médias socionumériques; (2) étudier les logiques de l'*advocacy* numérique qui sont mobilisées par les groupes de femmes sur ces plateformes. L'analyse a permis de mieux comprendre pourquoi et comment ces groupes mobilisent les plateformes numériques Twitter et Facebook.

Dans un premier temps, l'analyse des gazouillis et du contenu diffusé sur Facebook lors des élections a fait ressortir un discours centré autour de quatre pôles : (1) mission et affaires internes; (2) politique; (3) égalité et femmes en politique; (4) interaction avec les groupes et la population. La variété de sujets abordés, plus précisément en ce qui concerne la sphère égalité et femmes politique confirme l'idée avancée par Chantal Maillé (2015) selon laquelle les groupes de femmes ne se

concentrent plus uniquement sur une offre de formation aux aspirantes candidates. Leur présence en ligne témoigne d'une volonté d'aborder plusieurs enjeux qui traitent précisément de la place des femmes en politique, tels que leur sous-représentation numérique, les obstacles systémiques et les violences vécues par celles-ci. Les revendications exprimées témoignent également, chez certains groupes, d'une prise de position en faveur de mesures d'action dites contraignantes pour atteindre la parité : les quotas imposés aux partis politiques. L'offre de formations et la tenue d'évènements de réseautage apparaît toujours importante. Pour le GFPD, entre autres, cette activité est au cœur de la mission et une partie du financement du groupe est rattaché à cette offre auprès des aspirantes candidates.

Dans un deuxième temps, les stratégies déployées sur les plateformes socionumériques s'avèrent davantage axées sur la logique de présence que sur l'utilisation des possibilités d'influence auprès de la classe politique et des médias. La curation de contenu, soit le partage de contenu Web externe, peut en effet contribuer à positionner les pages comme des leaders d'opinion sur les questions de femmes et de politique (Leroux, 2019). Les contacts numériques avec la classe politique, principalement réalisés auprès de femmes politiques font cependant exception à ce choix. Qu'ils soient concrétisés par la mention de leur présence lors d'évènements ou avec l'identification de celles-ci au moment de souligner leur élection, ils illustrent la présence de liens entre les groupes et ces femmes ou la volonté d'en créer. Les stratégies relatives à l'accès politique – qui peut s'exercer à la fois auprès des instances et des personnes politiques (Beyers, 2008) – s'avèrent donc centrées sur les femmes politiques. Leur mise de l'avant dans les médias

socionumériques des groupes permet non seulement de normaliser la présence de femmes en politique en mettant de l'avant ces femmes qui agissent comme des « modèles » pouvant inspirer d'autres femmes à se lancer en politique (Lawless et Fox, 2005, 2010), tout en permettant de maintenir un réseau avec des élues susceptibles de porter le message dans l'espace public (Carroll, 2006), lien qui demeurerait à créer il y a quelques années au Canada (Thomas et Young, 2014).

Dans un troisième temps, la diffusion d'informations témoigne d'une volonté de mise en visibilité à la fois des groupes eux-mêmes, mais également de l'enjeu qu'elles défendent. La mise de l'avant des événements et formations organisés par les groupes de femmes contribue à assurer une présence des groupes dans la sphère numérique et la diffusion d'information alors que l'expression de revendications s'avère principalement orientée vers la présence de l'enjeu de la place des femmes en politique que défendent les groupes. La diffusion d'information au sujet des femmes modèles et le peu d'accent mis sur la revendication des quotas peut, à première vue, s'apparenter à l'approche dite de l'*incremental track*⁴⁴, une approche qui pourrait paraître contraire aux positions en faveur des quotas et des mesures d'action positives. En effet, les groupes de femmes sont nombreux à avoir pris position en faveur des quotas – une position associée à la *fast track* – et à les réclamer derrière des portes closes, sur leurs sites Web ou dans des mémoires déposés en commission parlementaire, mais peu d'entre eux l'énoncent explicitement ou régulièrement dans

⁴⁴ Cette approche mise sur des changements structurels à plus long terme, ce qui implique une progression plus lente du nombre de femmes élues, mais qui s'accompagne également de changements structurels qui facilitent la participation politique des femmes (Hillman, 2018) et d'une représentation et participation politique plus efficaces, ce qui n'est pas toujours le cas avec les quotas (Franceschet et Piscopo, 2008; Kalaramadam, 2018).

leurs publications. Le cadrage de leurs communications socionumériques est plutôt orienté vers la compréhension des obstacles systémiques vécus par les femmes qui souhaitent se lancer en politique. Ce type de cadrage, qui relève d'une stratégie d'information à des fins politiques (*information politics*) consiste à déployer l'information de façon stratégique dans les arènes publiques par le partage d'information et s'inscrit dans un processus de négociation symbolique qui vise à susciter un consensus à l'égard de leurs actions (Beyers, 2004; Della Ratta et Valeriani, 2012). Ainsi, pour les groupes de femmes, ce choix d'information s'avère stratégique puisqu'il peut contribuer à faciliter l'adhésion aux idées portées par les groupes, dont les quotas – une position peu populaire au Canada (Angus Reid Institute, 2018). Il permet également de proposer un argumentaire différent aux idées souvent évoquées contre la parité, notamment celles selon lesquelles les femmes sont simplement moins intéressées par la politique que les hommes (Navarro, 2015) ou que les mesures d'action positive favoriseraient les femmes au détriment des hommes (Lovenduski, 2005a; Tremblay, 2015).

Ainsi, l'étude des stratégies de communication des groupes de femmes canadiens qui font la promotion de la parité dans les médias socionumériques a permis de mieux comprendre le nouveau discours à propos des mesures d'action positive. Les résultats démontrent un intérêt bien réel des groupes pour l'enjeu de la représentation politique des femmes : ils réclament à la fois des changements systémiques – à plus long terme – et des changements législatifs pour assurer une parité numérique. Ils révèlent également à la fois une logique de revendication centrée à la fois sur la promotion et la présence des groupes d'intérêts dans la sphère numérique (Johansson

et Scaramuzzino, 2019), de même qu’une mise en visibilité des obstacles systémiques qui pavent la voie des femmes politiques. Ces stratégies se situent à l’intersection des pratiques déployées par les groupes d’intérêts dits traditionnels qui cherchent à se démarquer dans un espace numérique compétitif tout en s’inscrivant dans une mobilisation plus large – caractéristique des mouvements sociaux – « davantage associée à une vision positive de l’*advocacy* pour un type de société particulier et faisant la promotion d’une meilleure et d’une plus grande démocratie » (Johansson et coll., 2019; Beyers, 2008). De tels résultats offrent des pistes intéressantes pour comprendre le rôle que peuvent jouer les organisations traditionnelles dans les mobilisations dans les médias socionumériques et dans le recours à des stratégies d’influence auprès des sphères décisionnelles.

L’analyse réalisée soulève également des questions et des pistes de réflexion qu’il serait intéressant d’explorer : les pratiques déployées par les groupes trouvent-elles écho auprès des sphères visées (politique, médiatique, population)? Les mots-clics créés par les groupes (ex. #elect102) sont-ils repris par la communauté socionumérique comme l’ont été d’autres mots-clics associés aux revendications féministes? Nous croyons qu’il serait d’actualité de sonder un plus grand nombre de groupes de femmes qui s’intéressent à la représentation des femmes en politique afin de valider si la différence entre les groupes francophones et anglophones observée par Chantal Maillé (2015) et Manon Tremblay (2005) est toujours présente. En effet, bien que tous les groupes étudiés n’aient pas utilisé ces plateformes pour se présenter officiellement en faveur des quotas et des mesures d’action positive, cette absence a été notée à la fois chez des groupes francophones et anglophones. De plus, il serait

intéressant d'élargir l'étude à d'autres groupes de femmes, telles que les femmes autochtones et les femmes issues de la diversité qui vivent des obstacles spécifiques dans leur cheminement pour être élues (Andrew et coll., 2008) et pour qui l'instauration de quotas de genre peut avoir des impacts différenciés (Lépinard, 2013; Celis et coll., 2014).

CHAPITRE 5

You can't be what you can't see! Représentations médiatiques de la parité au conseil des ministres⁴⁵

Résumé

L'accession de plus de femmes au conseil des ministres, notamment par la nomination de cabinets paritaires, est de plus en plus fréquente. Si les médias font généralement état du caractère nouveau de ces cabinets, on en sait toutefois peu sur ce qui est véhiculé sur ces femmes et sur l'enjeu de la place qu'elles occupent au sein de cette instance législative. Cet article vise donc à mieux comprendre les représentations médiatiques de la parité au conseil des ministres à travers l'étude de dix conseils des ministres au Canada et dans trois provinces. Dans la lignée des travaux sur les représentations médiatiques genrées, il propose de se distancer des caractéristiques individuelles des femmes politiques en s'intéressant à l'enjeu plus large de la parité. Les résultats démontrent que les représentations sont décentrées des femmes politiques, notamment sur les chef.fe.s de partis à qui incombent le choix des ministres, et témoignent d'un *backlash* à l'égard de l'accession des femmes au pouvoir.

En aout 2020, Chrystia Freeland est nommée ministre des Finances du Canada, cinq ans après avoir été nommée ministre au sein du premier conseil des ministres paritaire de l'histoire du Canada. Tout comme elle, d'autres femmes ont marqué des « premières » au cours des dernières années. Dans tous les cas, les médias n'ont pas manqué de souligner le caractère nouveau ou le fait qu'elles étaient les « premières » à occuper ce poste (Francis, 2020; Normandin, 2017).

La présence de ces femmes en politique revêt une fonction symbolique importante (Bashevkin, 2019; Elder, 2004). Ainsi, les représentations médiatiques des femmes politiques contribuent à façonner les modèles de femmes politiques qui

⁴⁵ Article soumis à la revue *Communiquer*.

peuvent, ultimement, influencer la décision de se lancer en politique (Trimble, 2017; Anderson, 2011; Johnson, 2015; Lawless et Fox, 2010).

Le discours médiatique à propos de la parité en politique peut également contribuer à façonner les représentations de la place des femmes dans cette sphère de pouvoir. Alors que tout un pan de la littérature porte sur les représentations des femmes politiques dans les médias, le discours à propos de la place qu'elles occupent dans cette sphère, à travers l'enjeu paritaire, demeure cependant peu exploré. Celui-ci se distingue en raison de son caractère « dépersonnalisé » au sein duquel les caractéristiques identitaires des femmes politiques (Wagner et Everitt, 2019) n'entrent pas en jeu dans le traitement médiatique. Il ouvre également la voie à des questionnements plus larges sur les critères de représentativité, sur la compétence des personnes élu.e.s, etc.

Cette étude porte sur les représentations médiatiques de la présence des femmes au conseil des ministres au Canada et dans trois de ses provinces qui ont connu au moins un conseil des ministres paritaire. Elle brosse un portrait de la façon dont l'enjeu de la parité, soit l'idéal d'équilibre par lequel les femmes et les hommes se partageraient le pouvoir de façon égale (Sénac, 2013), est abordé dans les médias. L'analyse porte sur la médiatisation de l'enjeu de la parité : celle-ci est-elle présentée comme un élément novateur ou comme une injustice qui contrevient aux règles de sélection politique et qui peut contribuer à façonner les représentations de la place des femmes dans cette sphère?

Dans la lignée des travaux de Mireille Lalancette et de Catherine Lemarier-Saulnier (2013) sur les représentations médiatiques des femmes politiques, nous

avançons que le discours médiatique à propos de la parité au conseil des ministres témoigne de représentations à l'égard de la place des femmes dans les sphères du pouvoir exécutif tout en contribuant à façonner l'imaginaire de ce qui devrait ou non constituer un critère de sélection au conseil des ministres et ce à quoi ce dernier devrait ressembler. Les résultats offrent des pistes qui permettent de mieux comprendre la façon dont le traitement médiatique serait susceptible d'influencer les partis politiques et les chef.fe.s de partis à nommer plus de femmes.

5.1. Le conseil des ministres, les femmes et les médias

Les ministres jouent un rôle central dans l'élaboration et la mise en place de politiques (Atchison et Down, 2009). C'est en raison de cette influence majeure que la représentation des femmes au conseil des ministres serait encore plus importante que leur représentation au sein des assemblées législatives (O'Brien et coll., 2015; Atchison et Down, 2009). En effet, en plus d'exercer des fonctions exécutives importantes, les ministres ont aussi des fonctions représentatives auprès des groupes de la population, contribuant à démontrer la place qu'ils occupent dans les priorités et politiques du gouvernement (Franceschet et Thomas, 2015; Annesley et coll., 2019).

La composition d'un conseil des ministres relève en grande partie de critères symboliques (De Winter, 1991), c'est-à-dire de critères qui ne relèvent d'aucune dimension législative. Ainsi, le choix des ministres repose sur un ensemble de critères de représentations régionale et sociale, tels que la représentation de différents groupes ethniques, linguistiques et religieux ainsi que la dimension genrée (Annesley et

coll., 2019). Pour les femmes, une présence importante au sein du conseil des ministres serait d'ailleurs considérée comme un élément clé dans l'évaluation de la représentation symbolique des femmes (Atchison et Down, 2009). Bien que les femmes et les hommes connaissent généralement un parcours professionnel semblable avant d'entrer en politique (Tremblay, 2010; Kerby, 2009), la nomination d'un certain nombre d'entre elles serait révélatrice d'un changement de conception quant au rôle des femmes en politique et dans la société (Annesley et coll., 2019).

De plus, la nomination d'un plus grand nombre de femmes au cabinet aurait des répercussions sur les cabinets subséquents, qui seraient davantage susceptibles d'être évalués en regard de ces nouveaux critères, à la fois par d'autres acteur.ice.s politiques, les groupes féministes – dont ceux internes aux partis – ainsi que les médias (Annesley et coll., 2019). En effet, alors que les médias accordaient auparavant peu d'intérêt à cette dimension, ils seraient de plus en plus nombreux à souligner le nombre de portefeuilles confiés aux femmes (O'Brien et coll., 2015).

Les premiers conseils des ministres paritaires susciteraient particulièrement l'attention des médias en raison de leur caractère « nouveau ». C'est le cas, entre autres, du cabinet de Justin Trudeau en 2015 qui avait attiré l'attention de journaux internationaux, dont *The Guardian* et *The New York Times*, en raison de la nouveauté de son caractère « paritaire » (La presse canadienne, 2015), soit la présence en nombre égal de femmes et d'hommes à la table décisionnelle. Cependant, en raison de leur caractère nouveau, les cabinets paritaires tendent à être présentés comme des exceptions dans les médias (Franceschet et Thomas, 2015; Stockemer et Sundström, 2018).

Des études ont démontré que l'intérêt des médias et de la société civile à l'égard du sort et de la place réservés aux femmes en politique peut exercer une pression sur les partis politiques pour qu'ils recrutent davantage de femmes (Raney, 2013). Nous croyons que la même logique peut s'appliquer aux conseils des ministres.

Au-delà de ces constats généraux, il existe, à notre connaissance, peu d'études sur la médiatisation de la place des femmes au conseil des ministres et des répercussions sous-jacentes quant à la représentation symbolique au sein de cette instance de pouvoir. Qu'advient-il lorsque les cabinets paritaires ne sont plus une nouveauté? Que révèlent ces discours à propos du rôle et de la place des femmes au sein de l'espace politique et de la société? Quel accueil est réservé aux cabinets qui notent un recul relativement au nombre de femmes nommées?

Nos recherches s'inspirent des travaux sur les représentations médiatiques genrées des femmes politiques (voir entre autres Lalancette et Lemarier-Saulnier, 2012, 2013; Wagner et Everitt, 2019) et des études sur les mobilisations pour l'instauration d'une loi sur la parité en France (Julliard, 2012, 2014; Bereni, 2015). Ces travaux nous amènent, d'une part, à envisager les médias comme un espace de construction de représentations à l'égard des femmes politiques au sein de la sphère clé de pouvoir – et peu étudiée (Bashevkin, 2019) – qu'est le conseil des ministres. D'autre part, nous considérons que l'analyse des discours entourant la place des femmes au conseil des ministres permettra de mieux saisir les représentations concernant le nombre de femmes en politique et la place qui leur est réservée, et ce, au-delà du caractère individuel des femmes qui s'impliquent en politique.

Les études sur les représentations médiatiques des femmes politiques ont fait ressortir des tendances genrées dans la représentation des femmes politiques. Celles-ci sont notamment davantage associées à des traits typiquement féminins (Murray, 2012; Goodyear-Grant, 2019; Lemarier-Saulnier, 2018; Lemarier-Saulnier et Giasson, 2019; Trimble et coll., 2013) ainsi qu'à un leadership centré sur l'écoute et la compassion. Une telle association contribuerait généralement à les présenter comme des *outsiders*, le leadership politique étant souvent calqué sur le mode de leadership dit « masculin », axé sur la prise de décisions et la fermeté (Lemarier-Saulnier, 2018; Carroll et Fox, 2006; Lalancette et Doucet, 2014).

Plus récemment, ces travaux se sont concentrés sur la dimension identitaire qui influencerait la construction médiatique de chaque personne politique. Ainsi, malgré la distinction genrée qui prévaut, la dimension intersectionnelle ne serait pas à négliger. Ainsi, la race (Tolley, 2016), l'orientation sexuelle (Lalancette et Tremblay, 2019) ainsi que d'autres éléments culturels contribuent à influencer les représentations et le cadrage médiatique (Wagner et Everitt, 2019). Nous retenons de ces travaux l'importance de la médiatisation dans la construction des représentations des femmes politiques et que des critères tels que le genre peuvent influencer la couverture médiatique

Les études sur les débats pour l'atteinte de la parité en politique ont pour leur part mis en lumière les dynamiques entourant la mobilisation autour de l'enjeu de la sous-représentation politique des femmes. Laure Bereni et Éléonore Lépinard (2003), notamment, ont illustré le cadrage symbolique qui s'était opéré parmi les groupes féministes qui revendiquaient les mesures paritaires. Les travaux de Virginie Julliard

(2012, 2014), de Rainbow Murray (2012) et de Laure Bereni (2015), notamment, offrent un portrait de l'évolution des débats et des mobilisations en faveur de la cause paritaire, desquels les médias rendent compte. Ces travaux témoignent d'un débat marqué par différentes prises de position et l'implication de différents groupes sociaux et politiques et démontrent que ces débats peuvent varier au fil du temps.

Ces études sur le cas français ont fait ressortir la nécessité pour les partisan.ne.s d'une loi sur la parité de proposer un argumentaire tenant compte de la citoyenneté universaliste française, ce qui a mené à la construction d'un discours universaliste basée sur la dualité du genre humain (Julliard, 2014; Scott, 2005). Or, cette conception diffère de la citoyenneté multiculturelle qui prévaut au Canada et dans les provinces anglophones, ou de la citoyenneté interculturelle, comme celle qui prévaut au Québec (Bérubé, 2011).

Ainsi, notre recherche vise à documenter les discours sur la parité au Canada à partir des débats entourant la parité dans différents conseils des ministres. Elle cherche également à mieux comprendre les représentations médiatiques au sujet de la place des femmes en politique sous un angle moins centré sur les caractéristiques individuelles des personnes élues.

5.2. Les femmes au conseil des ministres : le cas canadien

Alors qu'ailleurs dans le monde, les conseils des ministres paritaires – ou qui s'approchent d'une représentation égale entre les femmes et les hommes – sont plutôt rares (Franceschet et Thomas, 2015; Annesley et coll., 2019; Stockemer et Sundström, 2018), le cas du Canada et de ses provinces s'avère intéressant, puisque

toutes les provinces n'ont pas le même historique quant à la place occupée par les femmes au cabinet.

Au Québec, le premier conseil des ministres paritaire remonte à 2007. Depuis, quatre autres conseils des ministres ont été nommés, si l'on exclut les remaniements ministériels : deux non paritaires (celui de Pauline Marois, en 2012, et celui de Philippe Couillard, en 2014) et deux autres paritaires (Jean Charest, à nouveau en 2008, et François Legault, en 2018). Il s'agit donc d'un cas propice à une diversité de discours en raison des différentes compositions des conseils des ministres, qui permettra également de jeter un regard sur l'enjeu au fil du temps.

D'autres provinces et le fédéral ont nommé des cabinets paritaires dans une période plus ou moins rapprochée, près d'une décennie plus tard. Au printemps 2015, le conseil des ministres de la première ministre albertaine Rachel Notley était paritaire. Deux autres premiers ministres lui ont emboité le pas : Justin Trudeau, élu premier ministre du Canada en 2015, puis en 2019, et John Horgan, premier ministre de la Colombie-Britannique élu en 2017. L'analyse de la couverture médiatique de ces cabinets permettra donc d'observer d'éventuelles distinctions entre la « nouveauté » de la décision de Jean Charest en 2007 et celle de ces trois chef.fe.s d'état quelques années plus tard. La nomination d'un cabinet non paritaire par Jason Kenney en Alberta en 2019 permettra également de voir si la médiatisation est différente quand on nomme un cabinet non paritaire après avoir connu un cabinet paritaire, mais, cette fois-ci, dans une province différente.

5.3. Le corpus et la méthodologie

L'étude porte sur des textes publiés à propos de l'annonce d'un total de 10 conseils des ministres dans les provinces du Québec, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique – trois provinces ayant connu au moins un conseil des ministres paritaire – ainsi que de cabinets ministériels fédéraux paritaires. Au total, sept d'entre eux comptaient une composition paritaire ou se trouvant dans la « zone de parité » (40 à 60 %), alors que trois étaient non paritaires⁴⁶.

Les textes étudiés proviennent de journaux francophones et anglophones parus dans les 10 jours qui ont suivi l'annonce de la nomination des conseils des ministres. Une recherche par mots-clés⁴⁷ a permis de colliger des textes généraux (+ de 800) traitant de la composition du conseil des ministres et des différents dossiers sur lesquels devrait se pencher le nouveau gouvernement. Un travail de sélection a ensuite été effectué afin de conserver les textes qui abordaient explicitement la présence des femmes au sein du conseil des ministres ou la répartition femmes/hommes au sein de celui-ci. Ce sont ainsi 218 textes (articles, chroniques et textes d'opinion) qui ont été conservés pour l'analyse.

L'analyse a été réalisée selon une approche d'analyse de contenu thématique (Derèze, 2009). Le corpus a été analysé selon un processus itératif de catégorisation, l'aller-retour entre les données permettant d'« élaborer un système de catégories qui

⁴⁶ Il s'agit des cabinets suivants : Charest, Québec, 2007 et 2008; Notley, Alberta, 2015; Trudeau, Canada, 2015; Horgan, Colombie-Britannique, 2017; Legault, Québec, 2018; Trudeau, Canada, 2019 (cabinets paritaires) Marois, Québec, 2012; Couillard, Québec, 2014; Kenney, Alberta, 2019 (cabinets non paritaires).

⁴⁷ En plus du nom de la personne à la tête du gouvernement, les mots-clés sont « cabinet » (français/anglais) ainsi que « et/ou conseil » (français). Les bases de données Eureka et Canadian Major Dailies ont été utilisées.

soit capable de respecter la richesse du matériau de départ tout en l'ordonnant, en le structurant, en le subsumant » (Derèze, 2009, p. 179). L'unité d'analyse choisie a été l'unité de sens, qui « peut correspondre à une portion de phrase, une phrase entière ou un groupe de phrases selon le matériau codé (des données d'entretien : des portions de phrase ou des phrases entières; des données d'observations : des phrases, des paragraphes, des comportements » (Allard-Poesi, 2003, p. 254).

5.4. Les résultats

Les représentations ont été classées dans cinq catégories : la parité novatrice, la parité libératrice, la parité comme symbole de représentation et de diversité, la parité de façade et la parité obstacle. Celles-ci contribuent à façonner à la fois les représentations de l'enjeu paritaire ainsi que les représentations des femmes qui sont nommées au sein du conseil.

5.4.1. La parité novatrice

Plusieurs études ont avancé que la nomination d'un plus grand nombre de femmes au conseil des ministres apparaît comme une façon pour les premier.ère.s ministres de marquer un changement par rapport à leurs prédécesseurs (Annesley, Beckwith et Franceschet, 2019). La couverture médiatique des premiers cabinets paritaires ne manque pas de souligner cet aspect du « changement de ton », en plus de

souligner les nominations « historiques » (Chartrand, *Le Journal de Montréal*, 2007; Lessard et coll., *La Presse*, 2007) et les « premières » (Beauchemin, *La Presse*, 2007).

Si les premiers ministres à l'origine de cette décision sont salués et félicités pour leur décision, les femmes qui sont au cœur de ce moment historique font également l'objet d'une attention médiatique. Nommée ministre québécoise de la Condition féminine en 2007, Christine St-Pierre se dit fière de faire partie de ce moment historique :

Pendant la campagne électorale, il a fait un effort pour recruter des femmes. Ensuite, il montre sa volonté de leur faire plus de place, a-t-elle confié peu après avoir prêté serment. C'est historique et je suis très fière d'en faire partie. Il faut continuer, parce que c'est un dossier, la condition féminine, qui ne sera jamais terminé. Il y a des acquis, mais il va toujours falloir travailler très fort. (Beauchemin, *La Presse*, 2007)

Ce sentiment est partagé par Chrystia Freeland lors de sa nomination en 2015 :

« “Fantastic, absolutely fantastic,” Ms. Freeland, a Toronto MP and the country's new International Trade Minister, said about sitting around the cabinet table with so many of her female colleagues » (Taber, *Globe and Mail*, 2015).

Plus largement, on anticipe les effets positifs de ces annonces, perçues tantôt comme des « milestones » (Bramham, *The Vancouver Sun*, 2017) ou une « une pierre à l'édifice » en matière d'égalité (Gaudet, *Journal de Montréal*, 2007), tantôt comme « un exploit, une première en Amérique du Nord, qui mettra de la pression sur les autres gouvernements du Canada, le fédéral en particulier » (Vastel, *Le Journal de Montréal*, 2007).

L'atteinte de la parité apparaît comme un processus constitué d'étapes et d'avancées marquantes, processus dans lequel la progression vers une plus grande égalité pour les femmes dans la sphère politique serait inévitable. La nomination d'un

certain nombre de femmes peut certes contribuer à exercer une pression sur les partis politiques subséquents, mais ne constitue pas forcément un seuil sur lequel il est impossible de reculer. Qui plus est, une telle conception occulte la possibilité de reculs, comme ceux qui ont souvent été observés dans le nombre de femmes élues ou le nombre de femmes nommées à des postes clés, comme celui de première ministre (voir entre autres Annesley et coll., 2019; Tremblay et coll., 2013; Bashevkin, 2019).

5.4.2. La parité libératrice

Les représentations entourant l'enjeu de la présence des femmes au conseil des ministres s'inscrivent également dans le contexte plus général des discours au sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes. La décision des premier.ère.s ministres est d'ailleurs parfois qualifiée de « commitment » (Galloway, *Globe and Mail*, 2015) en faveur de l'égalité, parfois comme une façon d'incarner cette valeur : « “On ne cesse de répéter que l'égalité entre hommes et femmes est une question fondamentale. Le gouvernement a choisi d'affirmer son leadership de cette façon”, decode Mme Asselin » (Lévesque, *Le Devoir*, 2007).

La phrase de Justin Trudeau illustre également bien cette représentation de la parité. La réponse « Because it's 2015 » qu'il avait offerte à un journaliste qui lui avait demandé les raisons pour lesquelles il avait choisi de nommer un cabinet paritaire est devenue le symbole de la parité au sein de son cabinet. Le ton de l'évidence avait particulièrement marqué les esprits : la phrase avait d'ailleurs été reprise dans plusieurs médias internationaux, dont le *New York Times* (La Presse

Canadienne, 2015), en plus d'être utilisée dans plusieurs objets promotionnels, dont un chandail vendu par le Parti libéral du Canada (Parti libéral du Canada, 2015).

En 2007, des titres tels que « Les femmes au pouvoir » (Pratte, *La Presse*, 2007) et « Charest mise sur les femmes » (Chartrand, *Le Journal de Montréal*, 2007) mettent de l'avant les responsabilités importantes qui sont confiées aux femmes au sein du conseil des ministres, entre autres par le biais de la nomination de Nathalie Normandeau au poste de vice-première ministre et de Monique Jérôme-Forget aux postes clés de ministre des Finances et de présidente du Conseil du Trésor, un geste qualifié de « symbolique » par la Fédération des Femmes du Québec (Lévesque, *Le Devoir*, 2007).

De plus, l'atteinte de la parité est présentée comme le signe d'une avancée importante vers l'égalité, voire d'une victoire pour les femmes : « Rachel Notley did not win; women did » (Ruffman, *The Edmonton Journal*, 2015), une formulation qui rappelle la métaphore de la lutte, souvent employée pour décrire la politique. Cette victoire serait d'autant plus importante qu'elle permettrait à toutes les femmes de bénéficier de la présence d'un plus grand nombre d'entre elles à la table décisionnelle. Nancy Peckford, du groupe pancanadien Equal Voice, estime que la parité permet un intérêt plus grand pour les enjeux qui touchent les femmes : « “In addition, issues that disproportionately impact women, which have been long neglected or ignored, tend to get attention”, she said » (Taber, *Globe and Mail*, 2015).

Cette affirmation, qui suppose une relation linéaire entre le nombre de femmes élues et l'adoption de politiques favorables aux femmes (Childs et Krook, 2009), a certes été appuyée par différentes études, mais fait toutefois l'objet de débats en

science politique étant donné qu'elles sont encore relativement peu nombreuses à avoir occupé les hautes fonctions décisionnelles (Bashevkin, 2019). En effet, ces affirmations ne tiennent pas compte de la complexité des identités et des préoccupations des élues, en plus de diminuer l'influence des dynamiques partisanes et de la nature genrée des institutions politiques (Childs et Krook, 2009).

À l'inverse, la faible place accordée aux femmes peut se voir critiquée comme une forme de sexisme, comme en témoigne l'expression « boys club » utilisée pour qualifier la composition du Conseil des ministres de Philippe Couillard (Elkouri, *La Presse*, 2014). La chroniqueuse ajoute également que « la proportion de femmes au sein du Conseil des ministres nommé par Philippe Couillard n'est que de 30,7 %. Pire encore, on ne retrouve aucune femme dans les postes clés de l'État. Les “vraies affaires”, pour l'essentiel, demeurent donc celles de politiciens cravatés » (Elkouri, *La Presse*, 2014). Ainsi, la parité au conseil des ministres apparaît comme un baromètre de l'importance qu'accordent les premiers ministres aux enjeux d'égalité et de droits des femmes.

5.4.3. La parité comme symbole de diversité et de représentativité

Si la représentation des femmes s'inscrit dans un ensemble de critères de représentations symboliques qui doivent être considérés par les premier.ère.s ministres au moment de sélectionner leur cabinet (Escobar-Lemmon et Robinson, 2009, p. 4), les discours médiatiques qui traitent de la parité comme un critère parmi d'autres enjeux symboliques ne manquent pas. La représentation des

femmes au sein du cabinet s'inscrit également parmi les autres enjeux de représentation symbolique de certains groupes sociaux du conseil des ministres, comme la représentativité régionale, la diversité culturelle et l'expérience politique des ministres.

Le cabinet Trudeau de 2015 apparaît comme un modèle à cet égard. La citation suivante met en lumière l'ensemble des critères de représentation qui ont été considérés dans la composition de son cabinet :

The numerous selection criteria - gender, ethnicity, race, disability and more - added to the long-standing factors of language and region, had run a risk of creating a cabinet defined by political correctness. But Mr. Trudeau's actual choices show a wide, interesting range of real-world experience, even if there is some dearth of political experience (*The Globe and Mail*, 2015).

Cette diversité de représentation apparaît, dans certains cas, encore plus marquante que la nomination du premier conseil des ministres paritaire de l'histoire du pays :

He had been asked, specifically, about why he insisted on an equal number of men and women in his cabinet. He could also have been talking about the diversity of the newly sworn-in ministers standing behind him - a group that, among others, included turban-wearing Sikhs tasked with Defence and Economic Development, a former Afghan refugee now in charge of democratic reform and an aboriginal Justice Minister. While still not fully representative (black and Chinese Canadians and plenty of other demographics might have a thing to say) it looked, more than any federal cabinet before, like the country Canada is today (Radwanski, *The Globe and Mail*, 2015).

Ainsi, l'importance de constituer un cabinet qui soit diversifié, à l'image de la population canadienne, constitue un avantage à propos duquel les cabinets sont jugés

par les médias, en plus de constituer un argument de vente pour les premiers ministres qui annoncent la composition de leur conseil des ministres. D'ailleurs, pour le premier ministre de la Colombie-Britannique, John Horgan, cette diversité constitue un élément qui contribue à donner à son cabinet l'image de la population : « "I wanted to make sure the people of British Columbia saw themselves reflected in their cabinet" » (Shaw, *The Vancouver Sun*, 2017).

Dans le cas du premier ministre de l'Alberta, Jason Kenney, la diversité de son cabinet, qu'il considère comme une force, permet d'excuser ou d'atténuer les critiques à l'égard de la faible présence des femmes. Le premier ministre « [...] praised the diversity of his cabinet, saying among them they speak 13 languages, have a variety of personal and professional backgrounds and an average age hovering around 40 » (Graney, *Calgary Herald*, 2019). Cet effort est d'ailleurs reconnu par un chroniqueur du journal : « "It's a good effort overall. There's diversity, and more women than I thought there would be," said Bratt, counting seven out of 15 women elected to the UCP appointed to cabinet » (Ferguson, *Calgary Herald*, 2019).

Le caractère représentatif du cabinet, mis de l'avant à la fois par les médias et les acteurs politiques, démontre que le portefeuille des personnes nommées est loin de constituer un critère suffisant pour juger la composition d'un conseil des ministres.

Au Québec, les critères de représentation culturelle font l'objet d'une moins grande attention. Le cabinet de Jean Charest en 2007 fait figure d'exception à cet égard. D'un côté, il s'est vu reprocher l'absence de représentation anglophone dans son cabinet alors que de l'autre, la nomination de Yolande James, première ministre noire, contribue à illustrer les avancées qui sont attribuées à son cabinet : « Le premier

ministre a dévoilé hier un conseil des ministres qui marque plusieurs précédents dans l'histoire du Québec : le plus petit cabinet depuis 1960 avec seulement 18 ministres, dont la moitié sont des femmes, et avec la première représentante de la communauté noire » (Chartrand, *Le Journal de Montréal*, 2007).

Cette nomination est également qualifiée de « geste significatif » (Chartrand, *Le Journal de Montréal*, 2007) ou comme faisant partie des « gestes symboliques » qui relèvent de la nomination des ministres (Lévesque, *Le Devoir*, 2007). Somme toute, cependant, la dimension de la diversité est plutôt absente du discours étudié pour les autres cabinets québécois.

5.4.4. La parité de façade

Bien que les représentations de la parité dans les médias soient généralement favorables, elles s'accompagnent également de critiques qui soulèvent des questions sur les motifs des premiers ministres ainsi que sur les répercussions réelles de ces nominations sur l'égalité.

Les champs lexicaux employés pour décrire et désigner la parité s'avèrent particulièrement révélateurs de ces représentations. La parité est ainsi associée à la construction d'une image de type « carte postale » (Bock-Côté, *Le Journal de Montréal*, 2015), dans le but de « bien paraître » (Talbot, *La Presse*, 2015), voire à un « in an apparent show of gender equality » (McGregor, CBC News, 2015) ou à une « mise en scène de la parité » (Rioux, *Le Devoir*, 2015). D'autres vont plus loin, alléguant que la parité est un « symbole creux » (Gagnon, *La Presse*, 2008) ou une

forme de « crafted symbolism » (Clark, *Globe and Mail*, 2015) qui ne s'avère être en fait qu'une « mascarade », voire une forme de « manipulation » (Wente, *Globe and Mail*, 2015) mise en place dans le seul but de créer une « illusion d'égalité » (Talbot, *La Presse*, 2015).

Dans un autre ordre d'idées, un ensemble de discours déplace la lunette autour de l'enjeu plus large de la sous-représentation des femmes en politique, la parité au conseil des ministres étant survenue dans bien des cas alors que l'assemblée n'était pas composée d'un nombre égal de femmes et d'hommes. Ainsi, des discours insistent sur l'importance de réaliser des changements au sein des partis politiques pour que davantage de femmes soient candidates. La parité au conseil des ministres apparaît également comme la résultante d'une prise de conscience et d'efforts de la part des partis politiques. C'est notamment le cas du NPD en Alberta et en Colombie-Britannique, qui a déployé des efforts de recrutement auprès des groupes sous-représentés, tels que l'illustrent les extraits suivants :

Nomination rules require each constituency association to prove it has seriously approached at least three people from traditionally underrepresented groups (women, ethnic or sexual-orientation minorities, or people with disabilities), said NDP provincial secretary Brian Stokes (Markusoff, *Calgary Herald*, 2015).

« It only happened because of a concerted and controversial effort - an equity policy that requires retiring male incumbents to be replaced by candidates who are female, visible minorities, Indigenous, disabled or LGBTQ » (Bramham, *Vancouver Sun*, 2017).

Les représentations selon lesquelles cette égalité numérique ne serait qu'une fausse illusion, sans forcément conduire à des changements réels, traduit une critique de l'argument pragmatique auquel ont eu recours certains partis politiques pour justifier leur appui aux quotas de genre (Lovenduski, 2005a). Il est toutefois intéressant de constater que le discours médiatique est également empreint de stratégies et de solutions mises en place par les partis qui conduisent à des changements.

5.4.5. La parité obstacle

Parmi les représentations qui s'inscrivent dans une critique de la parité, on trouve celles qui contribuent à la présenter comme une forme d'obstacle qui contreviendrait au libre processus de sélection des ministres les plus « compétents ». Ces critiques, qui élaguent le rôle de représentation symbolique du conseil des ministres, s'appuient sur la plus faible proportion de femmes élues pour justifier leur position.

Ainsi, on trouve bon nombre de calculs du nombre de femmes et d'hommes qui auraient dû être nommés au conseil des ministres en regard de leur proportion à l'assemblée législative. Certains calculs, qui démontrent la représentativité du caucus au sein du conseil des ministres, permettent ainsi de justifier l'absence de parité, comme ce fut le cas pour la députation libérale de Philippe Couillard en 2014 : « Son Conseil des ministres reflète la composition de l'Assemblée nationale où "il y a plus, beaucoup plus d'hommes que de femmes, malheureusement" » (Bélair-Cirino, *Le*

Devoir, 2014). Si cet extrait démontre une certaine préoccupation à l'égard de l'enjeu de la sous-représentation politique des femmes, d'autres ne se soucient que très peu de cet élément, comme le démontre l'extrait tiré d'un texte suivant l'annonce du cabinet non paritaire de Pauline Marois : « Cela s'explique par le faible nombre de femmes dans la députation péquiste – seulement 17 sur 54, dont plusieurs sont des néophytes –, et par le fait que Mme Marois devait privilégier des considérations bien plus importantes que le genre⁴⁸ » (Gagnon, *La Presse*, 2014).

Les femmes apparaissent ainsi avantagées lorsque vient le temps d'être appelées à siéger au conseil des ministres en raison de leur sexe, et ce, au détriment de la compétence : « Dans la députation libérale, il y a 44 hommes et 22 femmes. Cela veut dire qu'un homme a deux fois moins de chances d'accéder au Conseil des ministres, en vertu d'une règle obtuse qui n'a rien à voir avec le mérite et la compétence » (Gagnon, *La Presse*, 2008).

Derrière ces affirmations, on avance que le critère de parité constitue un obstacle à la sélection des hommes au conseil des ministres, en plus de sous-entendre que les femmes ainsi sélectionnées ne sont pas aussi compétentes que les hommes qui ont été laissés de côté. Cet élément est d'ailleurs énoncé de façon plutôt claire à quelques reprises : « Comprendons-nous bien. Nous avons tout à gagner à avoir un nombre accru de femmes en politique. Mais à quel prix? Ne fait-on pas du nivellement par le bas en s'imposant une parité qui est en tout point inéquitable pour la gent masculine? » (Trudeau, *Le Journal de Montréal*, 2015).

⁴⁸ L'auteure ne précise toutefois pas quels enjeux étaient plus importants à considérer.

Cette iniquité est énoncée de plusieurs façons. On demande notamment à ce que la valeur d'égalité s'applique aussi aux hommes : « Shouldn't gender equity apply to men as well? » (Gagnon, *Globe and Mail*, 2015) ou on critique la mesure en la qualifiant de discriminatoire : « C'est une forme de sexisme inversé » (Bock-Côté, *Le Journal de Montréal*, 2015).

Le contre-argument de la compétence est d'ailleurs souvent évoqué par les personnes qui s'opposent aux mesures qui auraient pour effet de « changer » en quelque sorte les règles du jeu par lesquelles les nominations politiques actuelles sont réalisées (Lovenduski, 2005a, Maillé, 2007). Il a également pour effet d'occulter les compétences des femmes nommées qui, par ailleurs, ont généralement des expériences et un parcours semblables à celui de leurs homologues masculins nommés au conseil des ministres (Kerby, 2009).

5.5. La discussion et la conclusion

L'étude des discours médiatiques qui ont suivi l'annonce de conseils des ministres paritaires et non paritaires a permis de jeter un regard nouveau sur les représentations entourant l'enjeu de la place des femmes en politique, plus précisément dans la haute sphère décisionnelle qu'est le conseil des ministres. Les résultats sont riches à plusieurs égards et soulèvent des questionnements pour des recherches futures.

L'étude a d'abord permis de combler un vide à l'égard de la façon dont la place des femmes au conseil des ministres était traitée dans les médias en plus de mieux documenter les discours canadiens à propos de la place des femmes en politique. Elle démontre que les médias font bien plus que noter le nombre de femmes nommées ou

souligner le caractère nouveau des premiers conseils des ministres paritaires (Franceschet et Thomas, 2015; Stockemer et Sundström, 2018).

En effet, les discours médiatiques sont un vecteur d'un ensemble de discours et de représentations qui témoignent de positions diverses à l'égard de la parité, les mesures pour l'atteindre suscitant toujours certains débats et controverses au Canada (Angus Reid Institute, 2018; Everitt et Gidengil, 2013). Ils témoignent de préoccupations à propos d'enjeux plus larges d'égalité entre les femmes et les hommes, de représentation des réalités qui touchent davantage les femmes ainsi que de questionnements et de préoccupations plus générales à propos des enjeux de représentativité de la population au sein du conseil des ministres, et en politique de façon plus générale.

L'étude des discours à propos de la parité offre également un regard complémentaire sur les précédentes études réalisées sur la couverture médiatique des femmes politiques. Plutôt que d'être influencées par les caractéristiques individuelles des femmes politiques, les représentations entourant la parité semblent influencées par des enjeux plus larges touchant la représentativité des femmes au sein des institutions démocratiques et le rôle qu'elles peuvent y jouer. En 2013, Mireille Lalancette et Catherine Lemarier-Saulnier mettaient en garde contre l'idée de présenter les « premières », puisqu'elles obtenaient en quelque sorte le statut de modèles inatteignables. Or, comme le souligne Chrystia Freeland, les femmes sont nombreuses dans les « premiers » cabinets paritaires. Il y a ainsi un déplacement du focus : autrefois centré sur les caractéristiques individuelles des femmes et leur portefeuille, il se trouve davantage sur la place de l'ensemble des femmes au sein des

instances décisionnelles. De plus, leur présence en plus grand nombre au sein des hautes instances décisionnelles, et le discours à ce sujet, peut contribuer à normaliser la présence des femmes en politique.

L'analyse démontre également que le focus est déplacé vers le premier ministre ou la première ministre, à qui revient la décision de la composition de son conseil des ministres (Franceschet et Thomas, 2015), plutôt que sur les femmes qui composent le conseil des ministres. Que la décision soit saluée ou critiquée, c'est à lui ou elle qu'incombe le fardeau de la décision. Les critiques adressées à Philippe Couillard, que l'on accuse de reproduire le « boys club », témoignent d'ailleurs d'un déplacement de l'attention vers les personnes qui ont le pouvoir d'effectuer des changements afin que davantage de femmes soient représentées dans les hautes sphères décisionnelles : les premier.ère.s ministres. La nomination du premier conseil des ministres constituent des moments importants pour les partis politiques, et plus précisément les chef.fe.s de partis. Dans ce contexte, ces dernier.ère.s pourraient être influencé.e.s par la couverture médiatique des conseils des ministres précédents lorsque vient le temps de former le conseil des ministres.

Si la couverture médiatique est généralement favorable, pouvant conduire à une normalisation des conseils des ministres paritaires, il n'en demeure pas moins que certaines critiques persistent. L'étude des discours entourant le partage du pouvoir entre les femmes et les hommes dans un lieu traditionnellement réservé aux hommes renseigne également sur les réactions face à une diminution du pouvoir des hommes dans cette sphère. Certes, les critiques du caractère cosmétique de la parité soulèvent des questions quant à la mise en place de mesures plus efficaces et plus durables, mais

les représentations de la parité en tant qu'obstacle pour les hommes témoignent d'une forme de *backlash* (Mansbridge et Shames, 2012).

Les résultats doivent cependant être nuancés en raison du nombre de documents et du petit nombre de cabinets étudiés, surtout en ce qui concerne les cabinets des provinces anglophones. Par ailleurs, seulement quelques provinces ont déjà connu des conseils des ministres paritaires, mais plusieurs provinces canadiennes à majorité anglophone n'ont pas la même réalité sur ce plan. À cet égard, il serait intéressant d'étudier les débats au sujet de la place des femmes en politique dans les autres provinces et dans d'autres contextes : en contexte électoral, en politique municipale, etc.

L'étude demeure pertinente, car le conseil des ministres constitue un lieu de pouvoir important au sein duquel plusieurs critères de représentation symbolique entrent en jeu au moment de sélectionner les personnes nommées. L'étude de la parité au sein de cette instance permet à la fois de s'intéresser aux représentations de ces critères symboliques ainsi qu'aux représentations des femmes en politique. Les représentations médiatiques des femmes politiques étant susceptibles d'influencer leur désir de se lancer ou de poursuivre une carrière politique (Trimble, 2017), nous croyons que les représentations médiatiques de la parité seraient également susceptibles d'influencer le choix des premier.ère.s ministres en ce qui concerne la dimension paritaire.

CHAPITRE 6

Because it's 2015! De l'évidence à la critique : La médiatisation des conseils de ministres paritaires au Canada de 2007 à 2018⁴⁹

Résumé

Dans cet article, les auteures s'intéressent à la médiatisation de la parité dans les conseils des ministres au Canada. Elles étudient l'argumentaire pour et contre les quotas et celui, plus général, de la représentation des femmes en politique. Elles analysent les discours médiatiques parus après l'annonce de 10 conseils des ministres entre 2007 et 2018. Les résultats montrent des changements dans les stratégies argumentatives favorables à la parité et aux quotas, et une augmentation du « discours contre ». L'étude s'intéresse au rôle du contexte dans le déploiement de stratégies argumentatives à propos de la place des femmes dans les lieux de pouvoir politique.

En 2015, le premier ministre Justin Trudeau nomme le premier conseil des ministres paritaire au Canada. Sa phrase « Because it's 2015! », donnée en réponse à des journalistes qui lui demandaient de justifier son choix de parité, a été grandement médiatisée et reprise dans les médias un peu partout à travers le monde (La Presse canadienne, 2015; Franceschet et Thomas, 2015). En plus de souligner le côté historique de cette annonce, les médias ont abordé l'enjeu plus large de la place occupée par les femmes en politique (Elkouri, 2015) alors que d'autres ont critiqué la logique de quotas derrière cette décision du premier ministre (CBC News, 2015).

Cet article, qui porte sur la couverture médiatique des conseils des ministres, vise à répondre à la question suivante : comment l'enjeu paritaire est-il argumenté dans les médias lors de la nomination aux conseils des ministres? Plus précisément, il

⁴⁹ Article accepté pour publication dans la revue *Recherches féministes*.

visé à mettre de l'avant les différentes stratégies argumentatives mobilisées dans les discours médiatiques publiés à la suite de l'annonce de la composition de conseils des ministres au Canada et dans certaines de ses provinces. Trois aspects sont étudiés : 1) l'accueil réservé à la répartition femmes/hommes au conseil des ministres; 2) les différentes positions exprimées à l'égard de la parité et des quotas; 3) les avantages invoqués pour réclamer une plus grande présence des femmes en politique.

L'analyse argumentative du discours (Amossy, 2006, 2018) s'appuie sur un corpus médiatique composé d'articles, de chroniques et de lettres d'opinion (n = 218) parus dans les dix jours qui ont suivi l'annonce de la composition de dix conseils des ministres. L'étude poursuit trois objectifs : 1) documenter les discours canadiens au sujet de la représentation politique des femmes au Canada; 2) mieux comprendre l'imbrication de l'argumentaire pour et contre les quotas dans celui, plus général, de la représentation des femmes en politique; 3) éclaircir le rôle joué par le contexte dans lequel se positionne chaque discours sur l'argumentaire déployé. L'étude permet de documenter l'argumentaire sur la place des femmes dans les conseils des ministres et en politique de façon générale, tout en permettant de comprendre les stratégies mobilisées pour convaincre la population du bien-fondé de chaque position.

6.1. Les femmes et la politique

6.1.1. Les femmes en politique canadienne

La présence d'une proportion égale de femmes et d'hommes au conseil des ministres est généralement désignée par le terme « parité ». Cette notion désigne

l'idéal d'égalité qui se traduirait par un équilibre et une égalité dans le partage des pouvoirs entre les femmes et les hommes en plus de référer aux mesures pour assurer son atteinte (Sénac, 2013). Les quotas de genre, ou « quotas sexués », renvoient quant à eux à une stratégie qui consiste à réserver un certain nombre de places aux femmes, notamment en ce qui concerne le nombre de candidatures (Tremblay, 2015).

Au Canada, l'enjeu de la présence des femmes ne fait l'objet d'aucune loi ou politique (Tremblay, 2015) et relève plutôt d'initiatives des partis ou de leur chef. Par ailleurs, le nombre d'élues à la Chambre des communes y dépasse à peine les 29 % (Montpetit, 2020). Le Québec, lui, a connu sa première assemblée dans la zone paritaire, soit une proportion d'hommes et de femmes qui se situe entre 40 et 60 %, en 2018, soit plus de 10 ans après que Jean Charest eut nommé le premier conseil des ministres paritaire (Vastel, 2007).

Bien que les femmes soient généralement minoritaires au sein des instances démocratiques, différentes études ont démontré que les Canadiennes ont plus de chances d'être nommées au conseil des ministres que leurs homologues masculins, encore plus lors d'un premier mandat (Kerby, 2009; Paquin, 2010; Tremblay et Andrews, 2010). Les portefeuilles qui leur sont confiés sont majoritairement des dossiers socioéconomiques ou socioculturels, dont les responsabilités et mandats peuvent s'avérer importants (Tremblay et Stockemer, 2013). Leur bagage est généralement semblable à celui de leurs homologues masculins, que ce soit en matière d'éducation (Tremblay et Andrews, 2010) ou d'expérience professionnelle, notamment avec un parcours dans le domaine juridique (Kerby, 2009).

Au Canada, les premier.ère.s ministres disposent d'une grande liberté quant à la sélection des personnes qui composent leur cabinet, et aucune loi ne dicte le nombre de femmes qui doivent être nommées au conseil des ministres (Annesley et coll., 2019). Tremblay (Tremblay et Andrews, 2010) associe la nomination des femmes au conseil des ministres à des quotas fixés par le premier ministre ou la première ministre en place. S'il est vrai que la parité peut relever d'une initiative individuelle des chef.fe.s de parti, elle peut également s'inscrire dans une continuité de démarches au sein des partis politiques qui ont effectué des changements afin d'intégrer davantage de femmes au sein de leurs instances (Franceschet et Thomas, 2015).

Dans tous les cas, cette décision revêt cependant une fonction symbolique et s'appuie sur un ensemble de facteurs qui contribuent à donner une allure de représentativité et de légitimité au conseil des ministres (Kerby, 2009; O'Brien et coll., 2015) en plus d'envoyer « un message symbolique puissant à propos de l'importance que ce groupe revêt pour le gouvernement et pour le milieu politique » (Annesley et coll., 2019, p. 155, notre traduction). La représentation des femmes au sein des instances s'avère d'autant plus importante qu'il s'agit d'un lieu important de prise de décision (Franceschet et Thomas, 2015; O'Brien et coll., 2015).

Ainsi, nous croyons que le discours médiatique sur la place qu'occupent les femmes au conseil des ministres serait susceptible de soulever un ensemble de discussions à propos de l'enjeu de la représentation politique des femmes, telles que la répartition des pouvoirs au sein du conseil des ministres ou les chances plus grandes qu'ont les femmes d'y accéder une fois élues. Nous pensons également que ce

discours est empreint d'argumentaires et de prises de position par rapport aux quotas ou aux autres solutions pour atteindre la parité. Ainsi, l'objectif de cette étude est de dresser un portrait de l'argumentaire médiatique au sujet de la parité et de voir s'il porte davantage sur les quotas que s'imposent les chef.fe.s de partis ou sur les enjeux plus généraux de représentation politique des femmes.

6.1.2. La sous-représentation politique des femmes et les quotas

Joni Lovenduski (2005a) classe en trois catégories les différents arguments en faveur d'une meilleure représentation politique des femmes : la justice de représentation inhérente à la citoyenneté des femmes, les considérations pragmatiques sur le plan électoral et l'approche différente que les femmes apporteraient à la politique.

Selon elle, ces arguments seraient distincts des arguments pour et contre les quotas de genre, puisqu'il existe différentes façons d'atteindre la parité. Une revue de la littérature⁵⁰ a permis de dresser une synthèse des principaux arguments évoqués à propos de cette mesure (voir le tableau 3).

Tableau 3 : Synthèse des principaux en faveur et en défaveur des quotas dans la littérature

Pour	Contre
Cette mesure représente une solution pour contrer l'exclusion	Les compétences sont indépendantes du sexe et/ou du genre.

⁵⁰ Basé sur les recensions de Carol Bacchi (2006), de Joni Lovenduski (2005a), de Réjane Sénac (2013) et de Manon Tremblay (2005b, 2015).

systémique des femmes de la sphère politique. • Le système actuel ne reconnaît pas le mérite des femmes ou ne leur laisse pas suffisamment de place. • Les femmes apportent des expériences et des intérêts qui leur sont propres. • Les quotas pourraient jouer un rôle d'exemplarité pour les normes et les projections collectives sur la place des femmes dans la société. • La légitimité du système démocratique augmenterait.	• Les quotas contreviennent au processus de compétition basé sur le mérite. • Cette mesure constitue une forme de favoritisme injuste envers les hommes. • Des femmes incompetentes pourraient être recrutées parce qu'elles sont des femmes. • Les femmes ne veulent pas de ces mesures de favoritisme. • Les compétences des femmes pourraient être remises en doute.
--	---

La parité au sein des conseils des ministres constitue certes une stratégie visant à assurer une meilleure représentation politique des femmes dans les lieux de pouvoir législatif, mais ne constitue pas forcément un quota. En effet, si certains premiers ministres, dont Justin Trudeau, ont annoncé leur intention de composer un conseil des ministres paritaire avant même de connaître le résultat de l'élection, ce n'est pas le cas de toutes les personnes à l'origine des conseils des ministres paritaires étudiés. Dans le cas de Rachel Notley, notamment, on a même souligné le fait que ses ministres avaient été nommés en raison de leur compétence et non de leur sexe (Markusoff, 2015).

6.1.3. Le discours sur la place des femmes en politique dans les médias

L'intérêt médiatique pour la place qu'occupent les femmes en politique serait susceptible d'influencer les chef.fe.s de partis politiques pour qu'ils recrutent

d'avantage de femmes candidates (Raney, 2013) ou nomment davantage de femmes au cabinet (Annesley et coll., 2019, p. 20). À notre connaissance, cependant, peu d'études ont dressé un portrait du discours médiatique au sujet de la parité, au-delà du constat que les médias tendent à souligner leur caractère nouveau (Stockemer et Sundström, 2018) et le nombre de femmes qui sont nommées (Escobar-Lemmon et Taylor-Robinson, 2009).

Pourtant, les études sur la médiatisation de la cause paritaire en France, depuis ses débuts, en 1990, jusqu'à l'adoption d'une loi, ont permis de mettre en évidence le rôle clé que peuvent jouer les médias. D'une part, ils peuvent informer sur l'évolution de débats au sujet de la parité, plus précisément en ce qui a trait aux relations entre les interventions et les revendications des milieux féministes et politiques, et sur le rôle de l'opinion citoyenne (Julliard, 2012, 2014; Bereni et Lépinard, 2003). D'autre part, Rainbow Murray (2012) note que « [l]es mobilisations populaires en faveur de la représentation des femmes [...], si elles sont facilitées par une presse favorable, créeraient les conditions idéales pour rallier le support du public à l'égard des quotas et insufflerait une pression d'agir sur les personnes politiques » (p. 736, notre traduction).

En ce sens, l'étude du discours et de l'argumentaire à propos des conseils des ministres paritaires dans les médias non seulement permet de documenter les arguments utilisés par les différentes parties, mais sert également à appréhender la façon dont les différents arguments, mobilisés en contexte, peuvent contribuer à orienter le débat en vue de convaincre la population.

6.2. Le discours argumentatif

Selon Ruth Amossy (2006), l'argumentation comprend « les moyens verbaux qu'une instance de locution met en œuvre pour agir sur ses allocutaires en tentant de les faire adhérer à une thèse, de modifier ou de renforcer les représentations et les opinions qu'elle leur prête, ou simplement de susciter leur réflexion sur un problème donné » (p. 37).

Elle distingue deux types de discours, à portée argumentative distincte : les discours à dimension argumentative et les discours à visée argumentative. Selon Christian Plantin (1996), la dimension argumentative serait présente dans tous les textes « même quand il n'y a pas de projet avoué ni de stratégies immédiatement perceptibles » (p. 33). La visée argumentative, présente seulement dans un certain nombre de discours, constitue quant à elle une « entreprise de persuasion soutenue par une intention consciente et offrant des stratégies programmées à cet effet » (Amossy, 2006, p. 33).

L'avantage de cette approche repose sur l'étude d'une plus grande variété d'éléments discursifs présents dans le discours médiatique susceptibles de contribuer à l'argumentation (Amossy, 2018). Les articles – censés exprimer une position de neutralité journalistique – et les textes d'opinion, tels que des éditoriaux ou des chroniques, s'avèrent donc tous susceptibles de contenir des éléments de nature argumentative, qu'ils relèvent de tentatives claires de persuasion ou d'éléments discursifs qui pourraient orienter les conceptions et les opinions à l'égard de la parité au conseil des ministres.

6.3. Corpus et méthodologie

Notre corpus est constitué de textes parus dans des médias écrits dans les 10 jours qui ont suivi l'annonce de la composition du conseil des ministres. Parmi les dix conseils des ministres ciblés, sept sont paritaires ou dans la « zone de parité » (Charest, Québec, 2007 et 2008; Notley, Alberta, 2015; Trudeau, Canada, 2015; Horgan, Colombie-Britannique, 2017; Legault, Québec, 2018; Trudeau, Canada, 2019) et trois sont non paritaires (Marois, Québec, 2012; Couillard, Québec, 2014; Kenney, Alberta, 2019). La combinaison de conseils des ministres paritaires et non paritaires a permis de voir de quelle façon les médias traitaient de la parité au conseil des ministres dans une variété de contextes : qu'elle ait été mise de l'avant par la première ministre ou le premier ministre ou qu'elle ait été occultée par les chef.fe.s de partis.

Les documents ont été recueillis à partir des moteurs de recherche *Eureka* et *Canadian Major Dailies*⁵¹. Une recherche par mots-clés généraux sur les conseils des ministres⁵² a permis de collecter un large éventail de textes (+ de 800) traitant de la composition du conseil des ministres et des différents enjeux qui attendaient le nouveau gouvernement. Nous avons ensuite sélectionné uniquement ceux qui abordaient explicitement la présence des femmes au sein du conseil des ministres ou

⁵¹ Les médias suivants ont été utilisés pour la collecte : *La Presse*, *Le Journal de Montréal*, *Le Devoir* et *Radio-Canada Nouvelles* (cabinets québécois et couverture francophone du cabinet Trudeau); *The National Post*, *The Globe and Mail*, *CBC News* (Notley, Trudeau, Horgan et Kenney). *The Calgary Herald* et *The Edmonton Journal* figurent également parmi la liste des journaux recueillis pour les cabinets de l'Alberta. *The Vancouver Sun* et *The Province* ont quant à eux complété le corpus du cabinet britanno-colombien.

⁵² En plus du nom de la personne à la tête du gouvernement, les mots-clés sont « cabinet » (français/anglais) ainsi que « et/ou conseil » (français).

la répartition femmes/hommes au sein de celui-ci. Ce choix s'explique par la volonté d'appréhender le discours sur cet enjeu à travers la diversité des formulations employées pour le désigner (parité, quotas, 13 hommes, 13 femmes, *gender balanced*, *gender equal*, etc.). Ainsi, 218 textes, essentiellement des articles et des chroniques (79,82 %), mais aussi des lettres d'opinion, ont été recueillis pour l'analyse.

Le discours médiatique a été analysé selon une méthodologie mixte. L'analyse quantitative repose sur le nombre d'unités discursives dans chaque positionnement argumentatif, en fonction de la dimension argumentative et de la visée argumentative du discours (Amossy, 2006). L'analyse qualitative du contenu (Dérèze, 2009) a ensuite été réalisée en vue d'approfondir la compréhension des éléments mis de l'avant pour appuyer chaque position argumentative.

6.3.1. Dimension argumentative

Pour l'étude de la dimension argumentative, toutes les unités discursives qui contribuaient à qualifier la proportion de femmes et d'hommes nommé.e.s ont été recueillies puisqu'elles contribuent à influencer la perception et les attitudes (Amossy, 2018). Elles ont été classées selon leur positionnement : positif, négatif ou neutre. La classification repose sur un ensemble d'images collectives à partir desquelles les décisions politiques sont qualifiées positivement ou négativement. Ainsi, la mention de « première » ou d'avoir respecté une « promesse » a été considérée comme un élément à connotation positive. À l'inverse, une association qui présente des traits négatifs, tels que la rigidité ou une façade, a été codée comme une

unité dont le ton était négatif. Les éléments du type « reste à voir si... » ou « le sujet est loin d'être neuf », ont pour leur part été regroupés comme des unités neutres.

6.3.2. Visée argumentative

L'étude de la visée argumentative, qui suppose un projet de persuasion clair reposant sur des stratégies argumentatives classiques (Amossy, 2018), s'est effectuée selon l'analyse de la séquence argumentative, soit l'unité de base de l'analyse argumentative selon Marianne Doury (2016). Celle-ci comprend « (au moins) un énoncé-argument et [...] (au moins) un énoncé-conclusion, le passage de l'un à l'autre s'appuyant sur une *loi de passage* » (p. 29). À titre d'exemple, les deux énoncés « l'adoption de la parité est une chose souhaitable » et « l'égalité est une valeur importante dans notre société » n'acquièrent leur fonction argumentative que s'ils sont placés en relation : « l'adoption de la parité est une chose souhaitable puisque l'égalité est une valeur importante dans notre société ».

Les séquences argumentatives ont d'abord été analysées de façon quantitative, selon la position à l'égard de la parité et des quotas qu'elles contribuaient à défendre. Les positions défendues pouvaient être de quatre types : 1) position favorable à la parité telle que concrétisée dans le contexte ou à la parité et à ses mesures de mise en application de façon générale; 2) position favorable nuancée, c'est-à-dire favorable à la parité de façon générale, mais pas entièrement satisfaite par la parité proposée dans le conseil des ministres; 3) position contre la parité et ses mesures de mise en application de façon globale, ou contre la parité mise en application dans l'un des trois

cas étudiés sans proposer de mesures de remplacement ou de pistes de solution; 4) position contre la parité sous certaines formes qui propose des pistes de solution ou des mesures de remplacement. Ces catégories, mutuellement exclusives, ont été établies de manière inductive, au fil d'un processus itératif, composé d'une série d'allers-retours entre les données et les catégories d'analyse (Allard-Poesi, 2003) avant d'être utilisées pour coder l'ensemble des séquences argumentatives recensées.

6.4. Résultats et analyse – Une couverture généralement favorable

Des disparités dans le nombre de documents recueillis d'un conseil des ministres à l'autre rendent plus difficile la comparaison quantitative entre tous les cas. Les résultats présentés dans cet article font donc l'objet d'une analyse globale, à l'exception des cas Charest 2007 et Trudeau 2015, pour lesquels le nombre de documents plus élevé permet des comparaisons plus nuancées. Globalement, il est intéressant de noter que, bien que le corpus soit composé d'une bonne proportion d'articles journalistiques (38,1 %), la couverture médiatique n'est pas pour autant neutre et objective à l'égard de l'enjeu paritaire. L'étude de la dimension argumentative et celle de la visée argumentative des discours révèlent toutes deux une tendance à dépeindre favorablement l'enjeu.

6.4.1. La dimension argumentative : entre première innovante et rigidité

Le tableau ci-dessous présente la répartition des unités discursives à dimension argumentative selon le positionnement adopté.

Tableau 4 : Positionnement des unités discursives à dimension argumentative (%)

Conseil des ministres	Positionnement			Total des unités discursives
	Positif	Négatif	Neutre	
Charest (2007)	97,3	2,7	0	22,8 (n = 75)
Trudeau (2015)	81,0	17,6	1,3	46,5 (n = 152)
Ensemble du corpus	80,4	14,7	5	100 (n = 341)

Dans l'ensemble, le positionnement est majoritairement positif (80,4 %). Il est toutefois intéressant de constater que cette proportion est plus importante dans le cas du premier cabinet paritaire de Jean Charest (97,3 %), premier conseil des ministres paritaire au Canada. Cette nouveauté est mise de l'avant, en plus d'être perçue comme le signe d'une nouvelle ère pour les femmes en politique : « La parité entre hommes et femmes est un exploit, une première en Amérique du Nord, qui mettra de la pression sur les autres gouvernements du Canada, le fédéral en particulier » (Vastel, *Le Journal de Montréal*, 2007).

L'annonce s'avère particulièrement bien reçue par la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et le Conseil du statut de la femme, chez lesquels l'optimisme est bien présent. Les porte-paroles n'hésitent pas à exprimer leurs émotions lorsqu'elles s'expriment au sujet de la composition du conseil des ministres, comme l'illustrent les propos rapportés de la présidente de la FFQ, Michèle Asselin : « “ C'est impressionnant! ” [...] “ C'est une page de notre histoire qu'il faut souligner.

Maintenant, on ne peut plus reculer », a-t-elle ajouté, soulignant à quel point la FFQ est “ heureuse ” » (Lévesque, *Le Devoir*, 2007).

Le côté historique figure également au chapitre des éléments positifs utilisés dans les textes parus peu après l’annonce de la composition du premier conseil des ministres de Justin Trudeau, mais c’est sa réponse « Because it’s 2015! » qui retient l’attention. Reprise par plusieurs, elle associe la parité au sein du conseil des ministres à une évidence, un signe de modernité. Tabatha Southey, chroniqueuse au *Globe and Mail*, recourt même au sarcasme pour l’illustrer (2015) : « Gender parity in cabinet can strike at any time – well, any time that is not psychologically stuck in the 1950s – and, when something like this happens, the likelihood that it will happen again increases ».

Contrairement aux attentes exprimées dans les médias, les conseils des ministres québécois subséquents n’ont pas tous été paritaires. Cela n’a pas empêché les gens de critiquer l’absence de parité au sein du conseil des ministres de Philippe Couillard, à qui on a reproché d’être à l’origine du « retour en force du “ boys club ” au Conseil des ministres » (Elkouri, *La Presse*, 2014). Au-delà de la faible présence des femmes, la concentration des portefeuilles importants entre les mains des hommes a suscité de vives réactions : « Surtout, les “ vraies affaires ”, qui justifiaient selon lui l’élection d’un gouvernement libéral, ont été réservées aux hommes. Ce cabinet est clairement une affaire de gars » (David, *Le Devoir*, 2014).

Les unités discursives au ton négatif à l’égard de la parité et des quotas (14,7 % des unités) s’articulent quant à elles autour de deux axes principaux : le faux symbole d’égalité inhérent à la parité et la rigidité, qui sous-tendent tous deux les quotas que

s'imposent les premiers ministres. On n'hésitera pas à parler de mesure « cosmétique » (Trudeau, *Le Journal de Montréal*, 2018) et de « culte de la diversité » (Bock-Côté, *Le Journal de Montréal*, 2015), ou à féliciter Pauline Marois, qui « n'a, par ailleurs, pas succombé à l'obsession de la parité hommes/femmes » (Samson, *Le Journal de Montréal*, 2012). Elles sont plus présentes dans le cas du premier cabinet de Justin Trudeau (17,6 %), que l'on associe à une « carte postale » (Bock-Côté, *Le Journal de Montréal*, 2015) qui mise uniquement sur l'apparence d'égalité. Certains vont même jusqu'à accuser l'équipe libérale fédérale de chercher à fausser la perception de la population : « Mr. Trudeau and his team are masters of symbol manipulation » (Wente, *The Globe and Mail*, 2015).

Ainsi, bien que la couverture médiatique soit majoritairement élogieuse à l'égard des premiers ministres qui choisissent de nommer des conseils des ministres paritaires, elle traduit également un certain nombre de critiques plus sévères à l'endroit de la parité en l'associant à de fausses apparences.

6.4.2. Visée argumentative – Transformations des discours et des stratégies

L'étude des stratégies de persuasion déployées à travers les arguments révèle une tendance plus nuancée, quoique toujours plutôt favorable à une plus grande présence des femmes au conseil des ministres (voir le tableau 5).

Tableau 5 : Positions exprimées dans les arguments (%)

Conseil des ministres	Position défendue				Total des arguments
	Favorable	Favorable nuancée	Défavorable	Défavorable nuancée	
Charest (2007)	72,2	16,7	11,1	0	14,0 (n = 36)
Trudeau (2015)	52,0	16,4	22,4	9,2	59,1 (n = 152)
Ensemble du corpus	46,5	21,6	23,1	8,8	100 (n = 273)

Dans l'ensemble, les arguments invoqués sont généralement favorables à la parité (46,5 %). Tout comme c'est le cas dans les énoncés à dimension argumentative, les arguments sont particulièrement favorables lors de l'annonce du cabinet Jean Charest en 2007, où 72,2 % des arguments expriment une position favorable.

6.4.2.1. Une réaction d'abord positive et optimiste

Plusieurs arguments sont mobilisés pour justifier le bien-fondé d'une représentation égalitaire au sein du conseil des ministres, notamment par la mise de l'avant des valeurs d'égalité inhérentes à la parité et, dans le cas du cabinet Charest, par l'insistance sur la compétence des femmes nommées :

Si la valeur d'égalité devient ainsi incontournable, selon elle [Christine Pelchat, alors directrice du Conseil du statut de la femme], ce sont les postes névralgiques qui sont confiés aux femmes qui démontrent l'ampleur du geste. Retour d'une vice-première ministre avec Nathalie Normandeau; Monique Jérôme-Forget aux Finances et au Trésor; Michelle Courchesne à l'Éducation et à la Famille; Line Beauchamp à l'Environnement, en sont quelques exemples (Beauchemin, *La Presse*, 2007).

Les arguments favorables démontrent d'emblée une préoccupation à l'égard de la répartition des pouvoirs entre les femmes et les hommes puisque les femmes ont

été traditionnellement campées dans des rôles ministériels qui leur attribuaient moins de pouvoir (Trimble et coll., 2013).

Les justifications en faveur d'une plus grande présence des femmes en politique n'échappent pas non plus à une certaine forme d'essentialisation de la contribution politique des femmes, comme l'illustrent les propos de la chroniqueuse Lise Payette dans *Le Journal de Montréal*, qui a recourt à son expérience en politique pour justifier ses propos (2007) :

Il [Jean Charest] ne le dira pas, mais il sait bien que les femmes travaillent plus et mieux que les hommes en politique. Moi je peux le dire parce que j'ai été à même de voir des hommes bâcler des dossiers très souvent en s'enflant l'ego dans les mêmes proportions. Les femmes sont plus exigeantes avec elles-mêmes.

La difficulté d'argumenter sur les avantages d'une plus grande présence des femmes sans entrer dans les comparaisons entre leurs méthodes de travail et celles des hommes n'est pas propre au Québec. L'étude du discours revendiquant la parité en France a révélé les difficultés d'exiger une plus grande présence des femmes en politique sans camper le rôle des femmes politiques (et des hommes politiques, par le fait même) dans une perspective essentialiste et hétérocentrée (Scott, 2005).

La préoccupation selon laquelle l'égalité du nombre ou des « places » doit également s'accompagner d'une égalité de « pouvoir » et, ainsi, s'appuyer sur un partage des responsabilités (Sénac, 2013) perdure dans les autres conseils des ministres. Toutefois, la personnalisation qui prévaut en soulignant les postes importants confiés aux femmes et leurs compétences pour relever de telles fonctions

laissera place à des arguments plus généraux dans lesquels on réfute l'idée selon laquelle compétence et quotas ne vont pas de pair.

6.4.2.2. Des changements de stratégies argumentatives

Un changement important s'observe dans la couverture médiatique des cabinets subséquents. Alors que la proportion de contre-arguments augmente, les stratégies argumentatives déployées par les personnes qui adoptent une position favorable ou favorable nuancée se modifient également, ce qui donne lieu à un argumentaire plus rationnel. Arguments d'autorité, cadrage sur les obstacles systémiques vécus par les femmes qui souhaitent se lancer en politique ou sur les solutions qui permettraient d'assurer une meilleure représentation politique des femmes dans toutes les sphères politiques, et pas seulement au conseil des ministres, figurent parmi les stratégies argumentatives déployées.

L'extrait ci-dessous illustre une position favorable nuancée dans laquelle on cherche à présenter positivement la mesure durable de parité que l'on souhaite voir instaurer :

En quoi consiste donc la parité? Il s'agit de s'assurer au sein d'une instance décisionnelle que les hommes et les femmes [sont] représentés correctement. [...] Pour y arriver, il faut d'abord reconnaître que nous avons un problème de discrimination systémique en politique et prendre les grands moyens pour s'y attaquer (Elkouri, *La Presse*, 2015).

Ce genre de stratégie est cohérent avec les constats des recherches de Drude Dahlerup et de Lenita Freidenvall (2005), qui ont démontré que la mise en place de quotas ne suffit pas à augmenter le nombre de femmes au sein des parlements. Elles soulignent également l'importance d'accompagner les législations entourant les

quotas de sanctions et de règles en cas de non-respect, pour que les quotas ne soient pas qu'un « geste purement symbolique » (2005,p. 37, notre traduction).

6.4.2.3. L'organisation du « discours contre »

Les arguments défavorables à la parité, moins présents dans les discours portant sur le premier cabinet Charest (11,1 %), vont plus que tripler lors de la couverture des cabinets subséquents (42,8 % pour la moyenne des neuf autres cabinets). La composition d'un conseil des ministres non paritaire par la première femme première ministre du Québec a d'ailleurs servi de prétexte pour aborder l'idée selon laquelle les femmes nommées dans un conseil où prévalent des quotas ne le seraient que par mesure de favoritisme :

Au moins, on sait que celles qui se retrouveront autour de la table ministérielle, loin d'être des femmes-potiches ou des femmes-alibis, ont été choisies pour leur compétence et leurs états de service. Il fallait une femme pour refuser de sacrifier le mérite au concept vide de la parité, un concept qui ne sert qu'à jeter de la poudre aux yeux des gogos (Gagnon, *La Presse*, 2012).

Le contre-argument de la compétence est fréquemment utilisé. D'une part, la résistance à l'égard des quotas est justifiée en raison de l'importance occupée par la politique dans la vie de la population canadienne : « When a thing really matters to us, like, say, a hockey team, we tend to resist the imposition of quotas, insisting on merit as the sole criterion » (Coyne, *Calgary Herald*, 2015). D'autre part, l'argument d'égalité évoqué par les personnes favorables à la parité est mobilisé en faveur des hommes :

[...] Par définition, quand on décide à l'avance, et de manière arbitraire qu'il faut telle proportion d'hommes et telle proportion de femmes au cabinet, on décide consciemment de laisser de côté plusieurs candidats compétents parce

qu'ils ont le mauvais sexe. C'est une forme de sexisme inversé (Servant, *Le Journal de Montréal*, 2015).

Ce type d'arguments contre les quotas est particulièrement mobilisé dans le cas du cabinet de Justin Trudeau (2015), à qui on reproche d'avoir été lui-même à l'origine de la vague de critiques au sujet de la compétence : « It's just a shame that Trudeau diminished it by predetermining the outcome rather than portraying it as the natural result of the talented people available to him in his abundant caucus » (Sutcliffe, *The National Post*, 2015).

L'expression de positions défavorables s'articule ainsi principalement autour de la notion de quotas. Dans quelques cas, cependant, de telles séquences argumentatives soulèvent des questions à l'égard des critères à partir desquels les personnes élues peuvent réaliser un meilleur travail de représentation politique.

6.4.2.4. L'adoption de positions nuancées

De tels propos sont également évoqués par des individus qui défendent une position défavorable nuancée, mais qui font preuve d'une certaine sensibilité à l'égard du vécu différencié des femmes politiques en raison des obstacles systémiques. La citation suivante, parue après l'annonce du cabinet de Philippe Couillard, illustre bien ce phénomène : « Vrai, on ne nomme pas des femmes juste parce qu'elles sont... des femmes. Mais entre des incompetents hommes et des inconnues femmes, on a eu encore une fois la preuve hier que ce sont les premiers qui l'emportent le plus souvent » (Marissal *La Presse*, 2014).

L'expression de cette position ne signifie pas forcément que les personnes qui les proposent sont contre une présence accrue des femmes en politique. Dans l'extrait suivant, l'auteur remet en question les effets d'un plus grand nombre de femmes dans la sphère politique sur l'atteinte de plus d'égalité pour l'ensemble des femmes :

[...] If it were axiomatic that gender informs policy, then former premier Christy Clark would likely have brought in universal child care and enhanced spending on education. She opposed both. What will likely prove more important for women than Horgan's gender-balanced cabinet is his promise that every ministry's spending will be put through a gender lens (Bramham, *The Vancouver Sun*, 2017).

Ces propos font écho au concept de représentation substantive (Pitkin, 1967), qui se mesure à partir des réalisations des personnes élues à l'égard de certains groupes – par la mise de l'avant de politiques ou une considération pour leur réalité dans la prise de décisions – plutôt que sur leur genre ou leur sexe.

En résumé, l'étude des séquences argumentatives révèle elle aussi une couverture médiatique généralement positive de la parité au sein des conseils des ministres, mais le débat se transforme au cours de la période étudiée.

6.5. La discussion et la conclusion

L'analyse de la couverture médiatique des conseils des ministres permet de mieux comprendre les stratégies argumentatives mobilisées à propos de la parité en territoire canadien depuis un peu plus d'une dizaine d'années. Des questionnements plus larges sont soulevés dans les discours sur la composition des conseils des ministres, le contexte dans lequel l'annonce a été faite par les cheff.e.s d'état influençant en partie les arguments évoqués, qui se transforment au fil du temps.

6.5.1. Les conseils des ministres et la représentation politique

Les discours médiatiques publiés après l'annonce de la composition des conseils des ministres sont le théâtre d'expressions de positions au sujet du choix des personnes nommées au cabinet, de la proportion d'hommes et de femmes qui composent le conseil des ministres ainsi que d'enjeux plus larges tels que les quotas de genre en politique, la sous-représentation politique et les caractéristiques d'une bonne représentation politique. D'un côté, le nombre de femmes nommées au sein du conseil des ministres est utilisé comme prétexte pour présenter des mesures plus durables. D'autre côté, on remet en question les structures de représentation et les impacts des caractéristiques individuelles des personnes élues sur les décisions qui sont prises.

Les résultats révèlent donc un enchevêtrement des arguments fréquemment invoqués en faveur d'une meilleure représentation politique des femmes (Lovenduski, 2005a), de même que des différentes positions à l'égard des quotas (entre autres, Bacchi, 2006; Tremblay, 2015). Ils traduisent également un dilemme entre les différentes formes de représentation politique et les critères d'une représentation politique adéquate, tel que le soulevait Hannah F. Pitkin (1967). Alors que certaines études ont avancé qu'il valait mieux élire des hommes féministes que des femmes qui ne le sont pas (Tremblay, 2005b), la position généralement défendue en faveur de la parité va plutôt dans le sens d'une représentation descriptive comme

une façon d'augmenter les chances de représenter les intérêts d'un plus grand nombre de femmes.

6.5.2. Une affaire de contexte politique et médiatique

Tous les médias ne traitent pas forcément des femmes ministres de la même façon. Plusieurs des citations associées à des arguments contre la parité et les quotas proviennent de chroniques parues dans des journaux dont le positionnement idéologique en ce qui concerne les enjeux sociaux est situé plus à droite, tels que le *Journal de Montréal* et le *National Post* (Thibault et coll., 2020). À l'inverse, cependant, la couverture favorable ne se retrouve pas que dans les journaux associés à un échiquier politique plus à gauche. Des journaux qualifiés de généralement neutres sur le plan des enjeux sociaux, tels que le *Globe and Mail* et *La Presse*, sont à l'origine d'un argumentaire généralement favorable. Ce constat, perceptible en raison du traitement majoritairement positif dont bénéficie l'enjeu paritaire dans l'ensemble du corpus, incite donc à croire que la plupart des médias analysés dans le cadre de cette étude déploient un argumentaire favorable au partage du pouvoir exécutif en politique entre les femmes et les hommes.

La couverture médiatique semble également influencée par le contexte de nomination de chaque conseil des ministres. Grande première au Canada, la nomination du cabinet de Jean Charest en 2007 apparaît comme une victoire résultant de plusieurs années de mobilisations féministes pour que les femmes puissent investir les lieux de pouvoir – et non spécifiquement d'une victoire de la parité – et laisse ainsi

présager de nouveaux gains pour les femmes dans un avenir rapproché. Les remises en question des femmes nommées qui ont suivi l'annonce du premier cabinet Trudeau ne sont pas propres au Canada. Toutefois, la personnalisation de Justin Trudeau, à la fois par les médias et par son équipe par le biais des médias sociaux – phénomène ayant débuté bien avant son élection (Lalancette et Raynald, 2017) – et l'annonce en grande pompe peuvent avoir contribué à alimenter les critiques à l'égard d'une annonce superficielle. Finalement, l'étude des conseils des ministres non paritaires, en particulier celui de Philippe Couillard, a permis d'illustrer la cohabitation d'une opposition à l'égard des quotas et d'une certaine compréhension des enjeux systémiques qui freinent l'entrée des femmes dans la sphère politique.

Cependant, un certain nombre d'éléments contextuels, qui relèvent du processus décisionnel des premières ministres et des premiers ministres, échappent à l'étude de la couverture médiatique. À titre d'exemple, la composition d'un conseil des ministres paritaire par Justin Trudeau en 2015 constituait-elle une façon de se démarquer de son prédécesseur? La parité a-t-elle été utilisée comme stratégie par Jean Charest pour tenter d'insuffler un vent de changement après l'élection de son gouvernement minoritaire? La nomination de femmes au sein de postes clés (Finances) et de la première femme noire pourrait suggérer de tels éléments. L'agenda néolibéral de Philippe Couillard a-t-il pu influencer la décision de réserver les postes clés à des hommes? La réalisation d'entretiens auprès de conseillères et de conseillers politiques pourrait éclairer les choix de personnes appelées à siéger comme ministres.

6.5.3. La transformation des stratégies argumentatives

La constitution d'un corpus sur une période de plus de 10 ans a permis d'étudier l'évolution de l'argumentaire déployé, à la fois dans les stratégies argumentatives mobilisées par les personnes en faveur de la parité et dans l'organisation du « discours contre ».

Au vu de ces changements, il apparaît pertinent de dresser un parallèle avec les constats réalisés par Virginie Julliard dans son étude sur la parité en France (2012). La parité a été proposée comme une solution à un problème public, soit celui de la sous-représentation des femmes en politique. Selon la définition proposée par Louis Quéré (2001), un problème public est un problème social qui « est thématiqué, c'est-à-dire qu'il est publiquement configuré d'un certain point de vue, que cette thématisation fait l'objet d'un débat dans des arènes publiques et qu'une action publique entreprend de résoudre ce problème » (p. 10).

L'annonce du cabinet paritaire de Jean Charest, qui survient à un moment où l'enjeu de la représentation politique des femmes est moins présent dans l'espace public, aurait contribué à poser les premières thématisations du problème autour des valeurs d'égalité. L'expression plus importante de positions défavorables qui s'en est suivie s'inscrirait quant à elle dans une période de « controverses », où le « discours-contre » est plus présent. Parallèlement, on assiste à l'émergence d'une thématisation défavorable aux quotas, mais qui reconnaît des obstacles spécifiques aux femmes. L'action publique se manifesterait plutôt par les revendications et les mobilisations

plus nombreuses de groupes de femmes pour une meilleure représentation politique des femmes.

Certes, les variations importantes du nombre de documents d'un cas à l'autre rendent plus difficiles les comparaisons quantitatives entre chaque cas. De plus, l'étude centrée uniquement sur les conseils des ministres paritaires ne tient pas compte de l'ensemble des débats qui ont cours dans les médias depuis quelques années au sujet de la représentation des femmes au sein de la sphère politique. Une étude plus approfondie et une comparaison des thématisations et arguments pourraient permettre de vérifier si le débat social actuel correspond au modèle de l'histoire d'un problème public.

À cet égard, il serait intéressant d'étudier d'autres moments où la parité a été médiatisée, notamment par le biais de l'initiative « Vigie parité » du journal *Le Devoir*, qui dressait régulièrement le bilan du nombre de candidates nommées par les différents partis politiques lors des dernières élections provinciales québécoises et fédérales. L'étude des discours autour du recul de la parité à la suite de remaniements ministériels pourrait également s'avérer pertinente. C'est notamment le cas du cabinet de François Legault, qui a remplacé MarieChantal Chassé par un homme au poste de ministre de l'Environnement après que celle-ci eut été sévèrement critiquée à la suite de ses premières apparitions médiatiques en raison de son manque d'aisance à s'adresser aux journalistes.

CHAPITRE 7

Discussion et contributions de la thèse

Les analyses présentées dans les chapitres précédents renseignent sur les discours des groupes de femmes et des médias sur la place des femmes en politique, plus particulièrement sur l'enjeu de la parité. Nous cherchions, dans le cadre de cette thèse, à mieux comprendre les discours qui étaient véhiculés par des acteurs dits périphériques à la mobilisation en vue de l'adoption de mesures paritaires, soit les groupes de femmes et les médias. Comme nous l'avons expliqué dans le premier chapitre, ceux-ci, par les stratégies de mise en discours et la médiatisation de l'enjeu de la sous-représentation politique des femmes, peuvent contribuer à exercer une pression sur les institutions responsables de l'adoption de mesures paritaires, dont les partis politiques et les gouvernements. Dans ce chapitre, nous reviendrons sur les principaux résultats des trois études ainsi que sur leur contribution au champ des études en communication politique.

7.1. Les discours des groupes de femmes

Rappelons que le premier article, qui porte sur les groupes de femmes, s'inscrivait dans un contexte de connaissances relativement limitées à l'égard des discours sur la parité des groupes de femmes en raison de : (1) l'intérêt relativement nouveau de ces groupes pour la parité et (2) les mobilisations féministes en ligne par

des groupes d'*advocacy*, particulièrement pour les groupes canadiens, qui constituent eux aussi un phénomène plus récent⁵³. L'objectif était de comprendre les stratégies déployées dans les médias socionumériques par les groupes de femmes canadiens en faveur de la parité.

Les résultats quant aux quatre types de publications et de gazouillis – soit (1) mission et affaires internes; (2) politique; (3) égalité et femmes en politique; (4) interaction avec les groupes et la population – ont permis de confirmer les tendances observées relativement à un intérêt bien présent chez les groupes de femmes, qui veulent aller au-delà de l'offre de soutien aux aspirantes candidates. Les stratégies d'utilisation des médias socionumériques sont majoritairement articulées autour d'un recours à la logique de présence offerte par ces plateformes (Johansson et Scaramuzzino, 2019). Celle-ci prend d'abord la forme d'interactions avec les groupes et la population, telles que des réponses aux questions et des remerciements. Ensuite, elle s'accompagne de stratégies de légitimation des groupes par la présentation de leurs actions, de leurs événements et de leur proximité avec les femmes politiques, par le biais de photos ou de marqueurs d'identification (@), notamment. Enfin, la diffusion d'informations quant aux obstacles vécus par les femmes politiques et la présentation de modèles s'inscrit dans une logique d'information et de sensibilisation susceptible de contribuer, dans un premier temps, à la justification de la mise en place de mesures plus contraignantes – les causes de la sous-représentation politique des femmes étant inhérentes à une culture politique genrée qui désavantage les

⁵³ Certes, les médias socionumériques sont employés depuis plusieurs années par différentes tranches de la société, mais leur usage par les groupes d'intérêt féministes et canadiens s'avère peu documenté.

femmes – et, dans un second temps, à faire la promotion de modèles. ce qui aurait pour effet d’inciter davantage de femmes à se lancer en politique (Lawless et Fox, 2010).

Il convient ici de souligner que cette mise en lumière des obstacles et des barrières s’inscrit dans un contexte plus large de revendications féministes et de dénonciation des violences vécues par les femmes (Thrift, 2020; Keller et coll., 2018; Mendes, 2019; Mendes et coll., 2019; Hübner et Pilote, 2020), qui fait en sorte que le discours des groupes d’intérêt est susceptible de trouver un écho dans l’espace public et dans la sphère numérique. Par ailleurs, cette stratégie contribue à démontrer que les actions et les discours des groupes ne sont pas uniquement axés sur les stratégies susceptibles de centrer le débat autour d’un potentiel manque de compétences de la part des femmes avant d’entrer dans la sphère politique, alors que c’est ce que les formations offertes aux aspirantes candidates pouvaient mettre de l’avant.

Les plateformes socionumériques permettent aux groupes de femmes de faire connaître leur discours et d’élargir leur discours et leur public et, donc, de s’inscrire dans une logique d’*advocacy* d’influence auprès de ces élites politiques et médiatiques (Johansson et Scaramuzzino, 2019). La combinaison de l’analyse des données des entretiens et du corpus tiré des médias socionumériques a permis de mieux comprendre les choix des groupes de miser plutôt sur la logique de présence et de constater que les groupes n’ont pas forcément recours à des stratégies d’accès que ces plateformes peuvent offrir auprès des élites politiques et médiatiques (Chacon et coll., 2019; Dennis, 2018; Dahlgren, 2013). En effet, les groupes démontrent plutôt une volonté de s’inscrire dans le débat politique et social relatif à la place des femmes

dans les sphères de pouvoir, comme en témoigne notamment l'utilisation des mots-clics (#). Les groupes, bien qu'ils soient non partisans, disposent déjà d'une forme de reconnaissance de la part des institutions politiques et médiatiques. Leurs messages peuvent donc leur être communiqués directement sans avoir à se démarquer suffisamment sur les plateformes socionumériques pour espérer trouver une voix jusqu'à l'agenda politique et médiatique. Or, étant donné l'imposant travail qui subsiste afin de contrebalancer la culture genrée qui prévaut en politique, il est possible de se demander si l'avancement de la cause paritaire ne saurait pas bénéficier d'une plus grande mobilisation de la part des groupes de femmes et des médias en vue d'exercer une plus grande pression sur les élites politiques et gouvernementales pour qu'elles adoptent des mesures visant à limiter ou à contrer les effets du sexisme sur la vie politique des femmes.

Quelles sont les répercussions des mobilisations en ligne des groupes de femmes? Comme le soulignent d'autres études, les résultats des mobilisations en ligne sont parfois mitigés. En effet, celles-ci ne se traduisent pas forcément par des mesures concrètes, bien qu'une mobilisation importante puisse occasionner une plus grande attention médiatique et politique (Richez et coll., 2020 ; Freelon et coll., 2018). Dans le cas présent, ce résultat s'avère d'autant plus probable que les groupes traduisent peu de revendications publiquement. Toutefois, la mise en lumière du vécu, de la sous-représentation et des barrières propres aux femmes pourrait contribuer à changer les perceptions selon lesquelles les femmes sont responsables de leur sous-représentation politique en raison de leur manque d'intérêt pour la chose politique. De plus, la promotion de la place des femmes en politique pourrait contribuer à mobiliser la

population autour de la nécessité d'adopter des changements pour réduire les conséquences des barrières structurelles et augmenter la pression pour que les partis politiques déploient des efforts en ce sens, en plus de contribuer à proposer des modèles pour inciter les femmes à se lancer en politique (Lawless et Fox, 2010).

7.2. Les discours médiatiques sur la parité au conseil des ministres

Cette section regroupe les résultats des articles qui composent les chapitres 5 et 6, qui portent tous deux sur la médiatisation de la parité au conseil des ministres. L'un, qualitatif, portait sur les représentations de la parité au conseil des ministres, tandis que l'autre, quantitatif, présentait un portrait de l'argumentaire employé et de la fréquence à laquelle les positions en faveur ou en défaveur de la parité étaient énoncées. L'approche multiméthodes de ces discours a permis de jeter un regard complémentaire sur les données. L'analyse quantitative a notamment permis d'observer l'évolution du discours au fil du temps et le rôle des critères inhérents aux logiques médiatiques dans l'intérêt accordé à la place occupée par les femmes au sein de cette instance de pouvoir, la couverture médiatique étant plus importante lors des « premiers » conseils des ministres paritaires. L'approche qualitative a quant à elle permis de jeter un regard plus large sur les représentations médiatiques de l'enjeu de représentativité des femmes, alors que la sélection des femmes se jumelait à d'autres critères de sélection qui relevaient eux aussi de la représentation symbolique.

Encore une fois, les études précédentes sur ce sujet étaient très générales. Les résultats offrent donc une contribution plus pointue permettant l'amélioration des connaissances sur la médiatisation de la parité au conseil des ministres, d'autant plus

que les conseils des ministres paritaires sont de plus en plus fréquents et qu'ils peuvent s'avérer un choix stratégique et politique pour les partis au pouvoir (O'Brien et coll., 2015; Franceschet et Thomas, 2018).

D'abord, le choix d'étudier le traitement médiatique de l'enjeu paritaire a permis de déplacer le regard de recherche sur les femmes en tant que catégorie sociale et sur la place qu'elles devraient occuper dans la sphère démocratique plutôt que de s'intéresser au traitement d'individus politiques, forcément influencé par des caractéristiques individuelles et non uniquement par le genre. Alors que des études récentes sur des personnes font ressortir l'importance des caractéristiques identitaires – et la persistance de la construction du genre et de la place des femmes en politique sur la base de critères essentialistes (Pilote et Montreuil, sous presse; Duval et Bouchard, 2021), nos résultats démontrent une préoccupation pour la présence des femmes en tant que catégorie sociale en politique à la fois sur le plan descriptif et substantif. À cet égard, les élites politiques sont vues comme des agent.e.s qui peuvent jouer un rôle proactif dans la nomination de candidatures féminines et diversifiées ainsi que d'un conseil des ministres représentatif de la population. Il s'avère ainsi intéressant de constater que la parité n'est plus seulement vue comme un élément souhaitable ou comme le fruit d'une lente progression qui se ferait d'elle-même, mais qu'elle doit s'accompagner d'une volonté réelle de changement de la part des institutions politiques. Au fil des ans, la nomination d'un plus grand nombre de conseils des ministres paritaires et les exemples de partis politiques qui parviennent à proposer des candidatures paritaires et plus diversifiées appuient également l'idée selon laquelle ce changement est possible lorsque les institutions y consentent les

efforts nécessaires. Une telle couverture offre un contre-argument intéressant à l'idée selon laquelle la faible présence des femmes en politique relève simplement d'un manque d'intérêt de leur part, tout en mettant en lumière des pistes d'action concrètes en vue d'atteindre la parité.

Ensuite, les discours médiatiques au sujet de la parité sont inscrits au sein de questionnements et de réflexions sur l'égalité, la représentation politique et la démocratie en général. D'une part, ils sont le théâtre de préoccupations à l'égard de l'atteinte d'une égalité réelle entre les femmes et les hommes. Les représentations qui associent la parité au conseil des ministres à une forme de façade ainsi que les positions argumentatives nuancées témoignent de cette volonté de voir des changements réels, bien au-delà de l'atteinte d'une égalité ou d'une zone paritaire de représentation numérique. Certes, si les arguments essentialistes ont occupé une place dans la rhétorique qui a suivi l'annonce du premier cabinet paritaire de Jean Charest, cet argument est par la suite tombé aux oubliettes. La volonté d'atteindre une égalité pleine et entière – tant sur le plan du nombre que sur le plan des responsabilités – prédomine dans l'argumentaire déployé. D'autre part, des différences sont observées entre les discours québécois et les discours anglophones, plus précisément en ce qui a trait à la place qui devrait être accordée à la diversité dans la sphère politique. Les analyses réalisées démontrent que la parité côtoie la diversité culturelle et raciale et que ces éléments figurent parmi les critères d'une représentation symbolique adéquate au conseil des ministres, et ce, principalement au Canada anglais. Cette préoccupation fait ainsi écho aux approches pluralistes, qui s'inscrivent dans une approche multiculturelle de la citoyenneté. Or, les discours médiatiques

québécois sont plus discrets à cet égard, principalement en ce qui concerne les cabinets provinciaux. Il convient toutefois de souligner que la dimension diversifiée du cabinet Trudeau de 2015 qui avait été mise de l'avant par le parti et le premier ministre lui-même trouve écho dans la couverture médiatique déployée par les journaux québécois francophones. Les médias ne sont donc pas sourds à ce que la sphère politique elle-même met de l'avant, mais semblent peu s'intéresser à la dimension culturelle en d'autres circonstances.

Enfin, on ne peut passer sous silence les contre-arguments – bien que moins nombreux – qui peuvent témoigner d'une forme de *backlash* (Mansbridge et Shames, 2012) à l'égard de la plus grande accession des femmes au pouvoir. Jane Mansbridge et Shauna Shames (2012) définissent le phénomène de *backlash* comme :

la réaction d'un groupe conscient d'être en train de perdre le pouvoir, terme pris ici dans son sens général (Lipset et Raab 1978), c'est-à-dire en tant que capacité. Le backlash, dont l'objet est de reconquérir le pouvoir perdu ou menacé, peut se présenter sous des formes subtiles de pouvoir coercitif (le ridicule, la condamnation, l'ostracisme, la censure) ou emprunter des formes beaucoup moins subtiles (l'assassinat, le viol, les coups, le lynchage ou autres formes de violence) et viser les agents et les agentes de changement ou les leaders (p. 153).

Cette « résistance au changement » de la part du groupe au pouvoir – ici, les hommes en tant que catégorie sociale – à qui la sphère politique a été traditionnellement réservée, puis occupée de façon largement majoritaire, passe par la remise en question de la compétence des femmes et de leur mérite au moment d'être nommées ministres. Or, celle-ci survient dans un contexte politique de représentation symbolique – inhérent à la formation de tous les conseils des ministres – où les critères de représentation symbolique ont toujours joué un rôle important dans la sélection des personnes nommées (Annesley et coll., 2019; De Winter, 1991). Qui

plus est, les contre-arguments sont relevés en réaction à la nomination de femmes et ne sont pas forcément évoqués chez des personnes pour qui la nomination a pu être influencée par d'autres critères, tels que l'expérience (ou la nouveauté) ou une volonté de préserver une certaine représentation régionale, par exemple (Escobar-Lemmon et Robinson, 2009). En outre, les études sur le portefeuille des femmes politiques – qu'elles soient nommées ministres ou députées – démontrent que celles-ci n'ont rien à envier à celui de leurs homologues masculins (Kerby, 2009; Tremblay, 2010). Ainsi, ces contre-discours s'inscrivent dans un contexte plus général de violence observé à l'égard des femmes en politique (Inter-Parliamentary Union, 2016; Krook, 2017; Collier et Raney, 2018), qui crée et entretient un environnement plus hostile à l'égard des femmes. Un tel phénomène a de nouveau pour effet de complexifier, voire de limiter leur participation politique.

7.3. L'impact de la médiatisation de la parité sur les partis politiques⁵⁴

Si Claire Annesley et coll. (2019) affirment que les médias font partie des acteurs qui peuvent influencer les chef.fe.s de parti à nommer des cabinets paritaires, peu d'attention avait été accordée à l'étude du traitement médiatique de cette question lors de la nomination des ministres. L'étude des arguments déployés permet une compréhension plus approfondie qui va au-delà des résultats précédents sur le nombre de femmes ou la nouveauté des premiers cabinets paritaires (Stockemer et Sundström, 2018).

⁵⁴ Cette section provient d'un article publié en anglais dans la revue *Politikon*. L'article complet se trouve ici : <https://politikon.japss.org/index.php/politikon/article/view/346/340>

Selon la théorie de la médiatisation (Hepp et coll., 2015; Strömbäck et van Aelst, 2013), les médias pourraient conduire à une certaine adaptation de l'environnement politique à la logique médiatique. D'abord, la plus grande différence d'intérêt pour les premiers conseils des ministres de Jean Charest et Justin Trudeau s'inscrit dans une logique médiatique qui influence la couverture des décisions politiques. En effet, au-delà du contexte propre à la question de la parité, la logique médiatique (Altheide et Snow, 1979) pourrait expliquer l'importante couverture médiatique des premiers cabinets paritaires de Jean Charest et Justin Trudeau et le moindre intérêt ultérieur pour cette notion, notamment pour les cabinets de Jean Charest en 2008, de François Legault en 2018 et de Justin Trudeau en 2019. Le critère de *newsworthiness*, qui est le critère selon lequel ce qui est considéré comme digne d'intérêt et d'attention (Lilleker, 2006), semble avoir joué un rôle dans la médiatisation des conseils des ministres. Une tendance à une plus grande couverture médiatique peut également être observée chez les politicien.ne.s qui sortent de la norme, comme en témoignent divers travaux sur la médiatisation des politicien.ne.s LGBTQ (Lalancette et Tremblay, 2020) ou lorsque le contexte sociopolitique se prête à un plus grand intérêt pour certains groupes (p. ex. les femmes et les personnes racisées) (Lucas, 2017).

De plus, l'étude a montré que l'intérêt des médias va au-delà de la mention du nombre de femmes et qu'il comprend un argumentaire généralement favorable, sur lequel il repose. Étant donné le rôle important des médias en tant que médiateurs des enjeux politiques auprès de la population (Strömbäck et van Aelst, 2013), la couverture médiatique peut influencer les chef.fe.s de partis qui souhaiteraient éviter

une couverture médiatique défavorable à un moment aussi important que l'annonce du premier conseil des ministres à la suite de leur élection. Alors qu'une couverture généralement favorable expliquerait pourquoi les premier.ère.s ministres ont tendance à nommer plus de femmes dans leur premier cabinet, il serait intéressant de documenter l'influence de la critique médiatique des cabinets non paritaires sur les décisions politiques qui conduisent à des remaniements ministériels. Par exemple, Philippe Couillard a nommé une plus grande proportion de femmes lors du remaniement ministériel. S'agit-il d'un cas isolé? Il serait également intéressant d'examiner la tendance politique de chaque parti et le nombre de femmes qu'il a nommées. Alors que la décision de nommer plus de femmes à des postes politiques clés était traditionnellement prise par les partis politiques plus à gauche, dirigés par des hommes (O'Brien et coll., 2015), le parti politique plus à droite de François Legault va à l'encontre de cette observation. Quel rôle une couverture médiatique favorable au cours de la dernière décennie a-t-elle pu jouer dans la décision de nommer plus de femmes au gouvernement? Une étude à plus grande échelle, combinant différents pays, permettrait de mieux comprendre l'influence des médias sur la politique.

7.4. Le rôle des discours des groupes de femmes et des médias dans l'atteinte de la parité

Les groupes de femmes et les médias ont été ciblés dans le cadre de cette recherche en raison du rôle d'influence que ceux-ci peuvent exercer sur la sphère

politique et gouvernementale, responsable de l'adoption de mesures paritaires. Bien qu'il soit difficile de mesurer l'impact réel des discours de ces groupes sur les actions de la sphère politique, les éléments abordés dans ceux-ci sont susceptibles de présenter une certaine vision des causes de la sous-représentation politique des femmes et des mesures à mettre en œuvre en vue d'atteindre la parité (Squires, 2008; Sintomer, 2013). Au terme des analyses, que peut-on apprendre sur les éléments qui sont mis de l'avant dans leur discours? En d'autres mots, quel cadrage de l'enjeu présenté dans ces discours est susceptible de jouer un rôle dans l'avancement vers une parité en politique? Trois principaux éléments ressortent de ces discours, contribuant à la fois à normaliser la présence des femmes en politique, à diminuer les réticences à l'égard des mesures contraignantes et à exercer une pression sur les partis politiques.

Dans un premier temps, les discours au sujet de la parité offrent une contribution différente aux discours marqués par une conception genrée de la politique. En effet, alors que les représentations médiatiques genrées sont principalement axées sur des caractéristiques typiquement féminines qui contribuent à présenter les femmes des *outsiders* qui ne possèdent pas les traits du modèle de personne politique idéale, les discours au sujet de la parité proposent un angle différent. La présentation de modèles de femmes inspirantes dans des positions de leadership, tel que le font les groupes de femmes, contribue à valoriser le leadership féminin et à en présenter une diversité de modèles de femmes qui se démarquent dans des postes de pouvoir et qui exercent leur leadership de différentes façons à partir d'une diversité d'expériences et de compétences. De plus, les discours des groupes de femmes et les discours médiatiques, qui s'attardent à présenter la parité comme un

enjeux social d'égalité et de représentativité entre les femmes et les hommes contribue à légitimer la place des femmes dans cette sphère. En raison de l'importance que peuvent jouer les modèles de femmes politiques (Lawless et Fox, 2005, 2010) et de la couverture médiatique (Anderson, 2011; Johnson, 2015) dans la décision de se lancer en politique, nous croyons que ce cadrage discursif pourrait exercer une influence positive en vue d'inciter les femmes à poursuivre dans la voie politique.

Dans un deuxième temps, la présentation des obstacles et barrières spécifiques aux femmes permet de mettre en lumière les inégalités vécues par les femmes dans la sphère politique. Cela se manifeste notamment par la diffusion de données concernant le nombre de candidates ou de femmes élues qui contribuent à démontrer leur sous-représentation et la lente progression vers l'atteinte de l'égalité numérique, ainsi que le partage d'éléments d'actualité relativement aux violences vécues par les candidates et les femmes élues. Nous estimons que la reconnaissance de ces barrières genrées constitue une mesure essentielle à l'adhésion en faveur de mesures visant à assurer une plus grande représentation politique des femmes puisqu'elle pourrait permettre de diminuer les réticences à leur égard. En outre, croyons qu'une meilleure connaissance de ces dynamiques par la population serait susceptible de transformer les perceptions à l'égard des mesures contraignantes, présentement perçues comme une forme de favoritisme à l'égard des femmes par les personnes qui s'y opposent. En effet, ce cadrage contribue à présenter ces mesures comme une manière de contrebalancer les injustices actuelles vécues selon le genre plutôt qu'une forme de favoritisme desquelles les femmes sortent comme les seules avantagées.

Dans un troisième temps, les discours mettent de l'avant le rôle essentiel que jouent les partis politiques dans le recrutement et la rétention des femmes politiques, ce qui nous apparaît comme une stratégie porteuse susceptible de contribuer à exercer une pression sur ces derniers afin qu'ils intensifient leurs efforts en vue de l'atteinte de la parité. En effet, alors que l'on a longtemps fait porter la responsabilité du manque de représentation politique des femmes à ces dernières et à ce qu'on estimait être un manque d'intérêt de leur part envers la politique, ce cadrage contribue plutôt à faire porter une part de responsabilité importante aux institutions politiques. Cela s'effectue par le biais de l'attention accordée aux chef.fe.s de partis dans la nomination des conseils des ministres paritaires, par la présentation de stratégies qui restreignent la participation politique des femmes, telles que la présentation dans des circonscriptions peu susceptibles d'être gagnées, et la description des stratégies mises en place par des partis, dont le Nouveau Parti démocratique, qui arrivent déjà à recruter une parité et une plus grande diversité de candidatures. Ainsi, l'important rôle de contrôle (*gatekeeper*) des partis politiques (Norris et Lovenduski, 1995) se trouve mis de l'avant dans le discours public de même que leur responsabilité dans la mise en œuvre des solutions invoquées pour contrer la sous-représentation politique des femmes.

En somme, la normalisation de la présence, la présentation des obstacles et des barrières, de même que la responsabilisation des acteur.ice.s qui peuvent jouer un rôle important dans l'atteinte de l'égalité apparaissent comme trois stratégies porteuses pour les groupes qui souhaitent faire la promotion d'une notion complexe comme celle de la parité. Nous croyons que ces constats peuvent être transposés à d'autres sphères que la sphère politique ou les femmes sont sous-représentées, tel que le milieu des

affaires ou le milieu scientifique (ONU Femmes, 2020a) ainsi que par des groupes qui font la promotion de la représentation de différents groupes sociaux et identitaires. Cependant, à notre avis, ces groupes être conscients que l'intérêt médiatique, bien qu'étant susceptible de jouer un rôle important dans la mobilisation et la pression exercée sur les instances politiques et gouvernementales, ne perdurera pas forcément au fil du temps, comme en témoignent l'influence de la logique médiatique de *newsworthiness* (Lilleker, 2006) dans la diminution de la couverture médiatique des cabinets paritaires qui ne portaient plus le sceau de nouveauté. De plus, ils devraient se préparer à une montée des contre-discours et aux éventuelles manifestations de *backlash* qui surviennent lors de la remise en question du *statut quo* (Mansbridge et Shames, 2012).

CONCLUSION

Cette thèse visait à documenter les discours au sujet de la sous-représentation politique des femmes au Canada, plus spécifiquement dans les discours qui traitent de la parité en tant qu'idéal d'égalité entre les femmes et les hommes (Lépinard, 2007; Sénac, 2013). Elle cherchait à mieux comprendre les discours d'acteurs susceptibles de jouer un rôle important dans la mobilisation contre la sous-représentation politique des femmes, soit les groupes de femmes et les médias.

Dans cette thèse, nous cherchions ainsi à répondre à la question principale suivante : Quels discours les groupes de femmes et les médias véhiculent-ils au sujet de la parité en politique canadienne? De plus, trois études étaient centrées chacune sur l'un des sous-questions suivantes :

- 1) Quels sont le discours et les stratégies déployés dans les médias socionumériques par les groupes de femmes canadiens en faveur de la parité?
- 2) Quelles représentations de la parité au conseil des ministres sont véhiculées par les médias?
- 3) Quel est l'argumentaire médiatique au sujet de la parité? Porte-il davantage sur les quotas ou sur les enjeux plus généraux de représentation politique des femmes?

L'approche d'analyse de discours (Maingueneau, 2011), et plus précisément la perspective communicationnelle (Tracy, 2011), a été employée. Trois concepts clés

ont été mis à profit, soit un pour chacun des articles qui composent les résultats de cette thèse : les stratégies discursives, les représentations et la rhétorique. L'étude du discours des groupes de femmes repose sur l'analyse de 1 218 publications Facebook et gazouillis de huit groupes de femmes ainsi que sur la conduite d'entretiens de recherche. Les études sur les discours médiatiques ont été basées sur un corpus composé de 218 textes médiatiques parus dans les jours suivant l'annonce de la composition de 10 conseils des ministres au Canada et dans trois provinces. Les résultats offrent des contributions intéressantes au champ de la communication politique et permettent une meilleure compréhension des discours véhiculés par ces acteurs potentiels dans l'atteinte de la parité ou dans la mise en place de stratégies afin de tendre vers celle-ci.

Dans un premier temps, les discours et mobilisations en faveur de la parité étant relativement récents au Canada, le domaine était peu exploré et les résultats de la thèse offrent certainement une contribution importante dans la compréhension des discours à cet égard. Ces discours apparaissent comme d'autant plus importants qu'ils contribuent à la formation des groupes qu'ils cherchent à représenter et qu'ils sont en partie constitutifs du genre « femme » (Squires, 2008). En règle générale, les discours sont majoritairement favorables à l'égard de l'atteinte d'une pleine représentation politique des femmes et sont centrés sur l'information et la sensibilisation à l'égard des obstacles genrés en politique et sur les solutions pour l'atteinte de la parité. De plus, ces discours témoignent d'une sensibilité à propos des différentes formes de représentations politiques, puisque plusieurs prises de parole des groupes ou des médias insistent sur le fait que le nombre de femmes ne constitue pas un critère

suffisant à l'atteinte d'une pleine représentation politique des femmes. Les analyses ont cependant démontré une influence du contexte social dans le contenu des discours et les prises de position, plus précisément par le biais du *backlash* (Mansbridge et Shames, 2012) et de la logique médiatique (Strömbäck et van Aelst, 2013). Enfin, dans le cas des discours observés, les revendications paritaires s'appuient principalement sur une base d'égalité entre les femmes et les hommes. À cet égard, elles évitent généralement les arguments essentialistes, basés sur une différence inhérente au genre féminin, comme ils ont été déployés en France (Bereni, 2015) et employés par le mouvement suffragiste (Lamoureux, 1989). Cette stratégie avait d'ailleurs été critiquée au sein du mouvement féministe de la troisième vague (Oprea, 2008).

Dans un deuxième temps, notre approche communicationnelle de l'analyse de discours nous a permis d'analyser plus en profondeur les discours qui étaient véhiculés au sujet de la parité. Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre 1, les études qui portent sur les groupes de femmes ont notamment cherché à énumérer les actions posées en faveur d'une meilleure représentation politique des femmes et le contexte dans lequel celles-ci prenaient place en plus de souligner qu'ils étaient peu nombreux à réclamer des quotas. Dans le chapitre 4, l'analyse des discours de groupes de femmes issus des médias socionumériques a permis de dépasser les constats précédents qui détaillaient les actions entreprises par les groupes (Tremblay, 2005a; Maillé, 2007, 2012, 2013, 2015) en analysant une plus grande variété de discours, les groupes disposant de plus de liberté que le contexte gouvernemental pour formuler leurs idées sur ces plateformes. Elle a également contribué à mettre en lumière les

usages des médias socionumériques par les groupes d'intérêts et les groupes de femmes. En ce qui concerne les discours médiatiques au sujet de la place des femmes au conseil des ministres, peu d'éléments étaient connus au-delà du fait que l'attention était importante pour les premiers conseils des ministres paritaires et que les médias avaient tendance à souligner le nombre de femmes nommées. L'utilisation de méthodes mixtes dans les chapitres 5 et 6 a permis une compréhension plus approfondie du traitement médiatique des cabinets paritaires et du rôle de la médiatisation dans les discours.

Dans un troisième temps, l'analyse par moments clés a permis de contourner les défis posés par les désignations multiples de l'enjeu de la sous-représentation politique des femmes ainsi que de l'idéal de parité comme solution à ce problème. Ce choix s'avérait également un avantage dans l'utilisation de corpus bilingues où les termes utilisés diffèrent.

Brièvement, nous pouvons ainsi répondre à nos trois questions de recherche :

- 1) Les groupes de femmes font appel aux médias socionumériques dans une logique de présence, c'est-à-dire afin de (1) légitimer leur existence et leur expertise au sujet de la place des femmes en politique; (2) informer et sensibiliser la population à l'égard de la situation des femmes en politique, notamment au sujet de leur nombre, des obstacles vécus et des modèles de femmes inspirantes.
- 2) Les représentations médiatiques de la parité s'articulent autour d'enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes et de diversité au sein de la sphère

politique, mais témoignent également de réticences quant à l'impact réel d'une simple égalité numérique, voire de contre-positions à l'égard des quotas.

- 3) La rhétorique concernant la parité dans les médias est largement favorable à l'atteinte de la parité. Elle renferme toutefois des critiques quant à la façon dont celle-ci s'est concrétisée jusqu'à présent et insiste sur l'importance d'un réel partage du pouvoir que l'atteinte de l'égalité numérique ne saurait assurer.

8.1. Les limites et les pistes de recherche

Si les données utilisées et les analyses réalisées nous ont permis d'obtenir des résultats riches sur la nature des discours au sujet de la parité au Canada, plusieurs éléments doivent encore toutefois être explorés. L'élargissement des données serait une avenue intéressante en vue de bonifier la compréhension des phénomènes discursifs entourant la parité. Les discours étudiés, puisqu'ils relèvent d'une sélection par moments clés, sont nécessairement associés à un contexte bien précis : la période précédant les élections pour les groupes de femmes, et l'annonce des conseils des ministres de la part des premier.ère.s ministres. Si ce choix réalisé pour la thèse avait pour avantage clair de permettre de saisir des moments propices à la production discursive autour de l'enjeu paritaire, ceux choisis ne sont assurément pas les seuls moments propices à de telles discussions. Nous pensons entre autres à d'autres dates importantes pour le mouvement des femmes, dont le 8 mars, ou les anniversaires d'obtention du droit de vote. Celles-ci constituent bien souvent un moment propice à la réalisation de bilans des revendications et des avancées, et, dans le cas du 8 mars, s'inscrivent dans une diversité de réalités touchant la condition féminine. De plus,

l'étude médiatique des discours produits dans le cadre de campagnes électorales permettrait de jeter un regard sur les discours davantage orientés vers la présence des femmes au sein des parlements – plutôt qu'uniquement aux conseils des ministres. D'autres sphères décisionnelles pourraient également être ciblées par l'étude des annonces de nominations au Sénat, par exemple. L'étude des discours à l'échelon municipal, où les partis politiques ne sont pas aussi présents, pourrait à notre avis être un prétexte à aborder différemment les solutions pour atteindre la parité.

Les stratégies des groupes de femmes pourraient aussi être étudiées sous des angles nouveaux. Si l'étude des médias socionumériques permet de s'intéresser à un pan de leurs discours, cette sphère n'est assurément pas le seul endroit où les groupes de femmes s'expriment. Les discours lors d'évènements, les infolettres et les mémoires, par exemple, pourraient s'avérer un ajout pertinent à la compréhension des revendications et des obstacles de ces groupes. De plus, la réalisation d'un plus grand nombre d'entrevues auprès d'un plus grand nombre de groupes de femmes pourrait donner un portrait plus global des discours de ces groupes qui militent en faveur de la parité. L'intégration d'autres types de groupes qui militent en faveur d'une meilleure représentation politique des femmes, comme les groupes gouvernementaux, les caucus de femmes et les unions municipales (p. ex. l'Union des municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités) serait également à considérer. À cet égard, il pourrait s'avérer intéressant de cartographier les différents groupes d'acteurs du mouvement des femmes et d'analyser les discours produits par chacun d'entre eux. Cela permettrait notamment de vérifier si la présence d'un féminisme

d'état, favorable à la parité, peut s'observer aussi au Canada, comme il l'a été ailleurs (Lovenduski, 2005b).

De plus, il convient de souligner que les acteurs étudiés ne constituent pas des groupes homogènes. À cet égard, les résultats ne peuvent pas forcément traduire l'ensemble des dynamiques de production discursive auxquelles sont confrontés ces groupes ni constituer un portrait exhaustif de leurs discours. Si des éléments pourraient contribuer à bonifier la compréhension des discours de ces acteurs, ils ne sauraient toutefois combler entièrement ce vide. Cependant, nous estimons que la possibilité d'étudier un plus grand nombre de groupes de femmes – même ceux qui ne s'investissent pas activement dans la lutte pour le partage du pouvoir politique – de même que des stratégies d'analyse des différences médiatiques (selon la ligne éditoriale, par exemple) auraient certainement pour effet d'affiner les connaissances des discours de ces acteurs. De plus, l'analyse des discours médiatiques pourrait intégrer des éléments tels que l'analyse des propos rapportés selon les différents types d'acteurs et la proportion de discours rapportés de façon directe ou indirecte de chacun d'entre eux. Celle-ci pourrait également chercher à déterminer si certains groupes (sexe, âge, région géographique, type d'acteurs, etc.) prennent davantage position en faveur ou en défaveur des mesures paritaires.

BIBLIOGRAPHIE

- Adam, Jean-Michel. (2011). *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Armand Colin.
- Agacinsky, Sylviane. (1999). *Politique des sexes*. Seuil.
- Allard-Poesi, Florence. (2003). Coder les données. Dans Yvonne Giordano (dir.), *Conduire un projet de recherche : Une perspective qualitative* (p. 246-266). Éditions Management et Société.
- Altheide, David L. et Snow, Robert P. (1979). *Media logic*. Sage Publications.
- Amossy, Ruth et Koren, Roselyne. (2008). Argumentation et analyse du discours : Perspectives théoriques et découpages disciplinaires. *Argumentation et analyse du discours*, 1. <https://doi.org/10.4000/aad.184>
- Amossy, Ruth. (2006). *L'argumentation dans le discours*. Armand Colin.
- Amossy, Ruth. (2012). Faut-il intégrer l'argumentation dans l'analyse du discours ? Problématiques et enjeux. *Argumentation et analyse du discours*, 9. <https://doi.org/10.4000/aad.1346>
- Amossy, Ruth. (2018). Introduction : la dimension argumentative du discours - enjeux théoriques et pratiques. *Argumentation et Analyse du Discours*, 20. <https://doi.org/10.4000/aad.2560>
- Anderson, Karrin Vasby. (2011). "Rhymes with blunt": Pornification and U.S. political culture. *Rhetoric & Public Affairs*, 14(2), 327-368.
- Andrew, Caroline, Biles, John, Siemiatycki, Myer et Tolley, Erin. (dir.). (2008). *Electing a diverse Canada: The representation of immigrants, minorities, and women*. UBC Press.
- Andrew, Caroline. (2009). Women and community leadership: Changing politics or changed by politics? Dans Sylvia Bashevkin (dir.), *Opening doors wider. Women's political engagement in Canada* (p. 19-32). UBC Press.
- Angus Reid Institute. (2018, 18 janvier). *Cabinet construct: Canadians lean towards gender parity among first ministers as a goal, not the standard*. www.angusreid.org/gender-balanced-cabinet
- Annesley, Claire, Beckwith, Karen et Franceschet, Susan. (2019). *Cabinets, ministers, and gender*. Oxford University Press.

- Association francophone pour le savoir. (dir.). (2019). Femmes et sciences. *Découvrir*. <https://www.acfas.ca/publications/decouvrir/dossier/femmes-sciences>
- Atchison, Amy et Downs, Ian. (2009). Women cabinet ministers and female-friendly social policy. *Poverty & Public Policy*, 1(2), 1-25. <https://doi.org/10.2202/1944-2858.1007>
- Attan, Raneeta, Chilazi, Siri, Georgeac, Oriane et Bohnet, Iris. (2019, 6 juin). Tackling the underrepresentation of women in media. *Harvard Business Review*. <https://hbr.org/2019/06/tackling-the-underrepresentation-of-women-in-media>
- Austin, John. (1970). *Quand dire, c'est faire*. Éditions du Seuil.
- Bacchi, Carol. (2006). Arguing for and against quotas. Theoretical issues. Dans Drude Dahlerup (dir.), *Women, quotas and politics* (p. 32-51). Routledge.
- Bachand, Rémi. (2014). L'intersectionnalité : Dominations, exploitations, résistances et émancipation. *Politique et sociétés*, 33(1), 3-14. <https://doi.org/10.7202/1025584ar>
- Baillargeon, Denyse. (2012). *Brève histoire des femmes au Québec*. Boréal.
- Bailo, Francesco, et Ariadne Vromen. (2017). Hybrid social and news media protest events: from #MarchinMarch to #BusttheBudget in Australia. *Information, Communication & Society*, 20(11), 1660-1679. <https://doi.org/10.1080/1369118X.2016.1252410>
- Ballmer-Cao, Thanh-Huyen, Mottier, Véronique, Sgier, Lea. (dir.). (2000). *Genre et politique : débats et perspectives*. Gallimard.
- Bashevkin, Sylvia. (2009a). Introduction. Dans Sylvia Bashevkin (dir.), *Opening doors wider. Women's political engagement in Canada* (p. 3-16). UBC Press.
- Bashevkin, Sylvia. (2009b). Introduction. Dans Sylvia Bashevkin (dir.), *Women, power, politics. The hidden story of Canada's unfinished democracy* (p. 1-20). Oxford University Press.
- Bashevkin, Sylvia. (2019). Exploring women's leadership. Dans Sylvia Bashevkin (dir.), *Doing politics differently? Women premiers in Canada's provinces and territories* (p. 3-30). UBC Press.
- Bateson, Regina. (2020). Strategic discrimination. *Perspectives on Politics*, 18(4), 1068-1087. doi:10.1017/S153759272000242X

- Bauer, Gretchen. (2008). Fifty/fifty by 2020: Electoral gender quotas for parliament in east and southern Africa. *International Feminist Journal of Politics*, 10(3), 348-368. DOI: 10.1080/14616740802185668
- BBC News. (2019, 8 septembre). *Catherine McKenna: Canada environment minister given extra security*. <https://www.bbc.com/news/world-us-canada-49627153>
- Beauvois, Jean-Léon. (1981). *Soumission et idéologies : psychologie de la rationalisation*. Presses universitaires de France.
- Beardy, Brielle, Betty, Justice, Hassan, Srosh, Keena, Jacqueline, Mapinge Lavin (Takudzwa) et Robert, Alan. (2017, automne). Roundtable. Daughters of the Vote. *Canadian Parliamentary Review*, 34-50.
- Beckwith, Karen. (2005). A common language of gender, *Politics and Gender*, 1(1), 128-137. DOI:10.1017/S1743923X05211017
- Bellerive, Karine et Yelle, François. (2016). Contributions des féminismes aux études en communication médiatique. Dans France Aubin et Julien Rueff (dir.), *Perspectives critiques en communication* (p. 279-319). Presses de l'Université du Québec.
- Benveniste, Émile. (1974). *Problèmes de linguistique générale* (tome 2). Gallimard.
- Bereni, Laure, Chauvin, Sébastien, Jaunait, Alexandre et Revillard, Anne. (2008). *Introduction aux gender studies. Manuel des études sur le genre*. De Boeck.
- Bereni, Laure et Lépinard, Éléonore. (2003). La parité, contresens de l'égalité. *Nouvelles questions féministes*, 22(3), 12-31. <https://doi.org/10.3917/nqf.223.0012>
- Bereni, Laure. (2015). *La bataille de la parité. Mobilisations pour la féminisation du pouvoir*. Economica.
- Berger, Peter, Luckmann, Thomas. (1996). Modernidad, pluralismo y crisis de sentido. *Estudios públicos*, (63).
- Bergqvist, Christina. (1999). *Equal democracies? Gender and politics in the nordic countries*. Oslo University Press.
- Bergqvist, Christina. (2005). En route vers une démocratie égalitaire ? Dans Manon Tremblay (dir.), *Femmes et parlements : Un regard international* (p. 535-556). Éditions du Remue-ménage.
- Bernard Barbeau, Geneviève. (2013). *Le dossier Maclean's et le Québec bashing : analyse sociodiscursive d'une affaire médiatique controversée* [thèse de doctorat inédite]. Université Laval.

- Bérubé, Farrah. (2011). Lien social en en contexte de diversité culturelle : la contribution des médias de masse. Dans Jo Katambwe (dir.), *Communication et lien social, aux fondements de la sociabilité* (p. 171-184). Presses de l'Université Laval.
- Beyers, Jan. (2004). Voice and access: political practices of European interest associations. *European Union Politics*, 5(2), 211-240. <https://doi.org/10.1177/1465116504042442>
- Beyers, Jan. (2008). Policy issues, organisational format and the political strategies of interest organisations. *West European Politics*, 31(6), 1188-1211. <https://doi.org/10.1080/01402380802372654>
- Bidal, Devon. (2021, 12 mars). B.C. has no parental leave policy for elected councillors, so town makes its own. *Peace Arch News*. <https://www.peacearchnews.com/news/b-c-has-no-parental-leave-policy-for-elected-councillors-so-town-makes-its-own/>
- Bijon, Béatrice et Delahaye, Claire. (dir.). (2017). *Suffragistes et suffragettes : la conquête du droit de vote des femmes au Royaume-Uni et aux États-Unis*. ENS Éditions.
- Binderkrantz, Skorkjær Anne, Fisker, Helene Marie et Pedersen, Helen Helboe. (2016). The rise of citizen groups? The mobilization and representation of Danish interest groups, 1975–2010. *Scandinavian Political Studies*, 39(4), 291-311. <https://doi.org/10.1111/1467-9477.12073>
- Bjarnegård, Elin et Kenny, Meryl. (2015). Revealing the “secret garden”: The informal dimensions of political recruitment. *Politics & Gender*, 11(4), 748-753. doi:10.1017/S1743923X15000471
- Bjarnegård, Elin et Kenny, Meryl. (2016). Comparing candidate selection: A feminist institutionalist approach. *Government and Opposition*, 51(3), 370-392. doi:10.1017/gov.2016.4
- Blanc, Martine et Cuerrier, Christine. (2007). *Le mentorat en politique auprès des femmes, un mode d'accompagnement prometteur*. Éditions du Remue-Ménage.
- Bock-Côté, Mathieu. (2015, 8 novembre). L'obsession paritaire. *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2015/11/08/lobsession-paritaire>
- Bonneville, Luc, Grosjean, Sylvie et Lagacé, Martine. (2007). *Introduction aux méthodes de recherche en communication*. Gaëtan Morin Éditeur.
- Boulianne, Shelley, Lalancette, Mireille et Ilkiw, David. (2020). “School strike 4 climate”: Social media and the international youth protest on climate change. *Media and Communication*, 8(2), 208-218. <https://doi.org/10.17645/mac.v8i2.2768>

- Bourgeois, Robyn. (2021). Adversarial politics: Understanding the colonial context of Indigenous women's political participation in Canada. Dans Roosmarijn de Geus, Erin Tolley, Elizabeth Goodyear-Grant et Peter John Loewen (dir.), *Women, power and political representation. Canadian and comparative perspectives* (p. 41-49). University of Toronto Press.
- Braden, Maria. (1996). *Women politicians and the media*. University of Kentucky Press.
- Brechenmacher, Saskia et Hubbard, Caroline. (2020, 17 novembre). *How the coronavirus risks exacerbating women's political exclusion*. Carnegie Endowment for International Peace. <https://carnegieendowment.org/2020/11/17/how-coronavirus-risks-exacerbating-women-s-political-exclusion-pub-83213>
- Breton, Pascale. (2015, 26 avril). La parité, mais encore ? *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/debats/201504/24/01-4864119-la-parite-mais-encore.php>
- Breton, Philippe. (2015). *Convaincre sans manipuler : Apprendre à argumenter*. La Découverte.
- Brunet, Ariane, Amylie, Durand, Catherine, Lacasse, Chloé, et coll. (2017). Les musiciennes québécoises dénoncent le sexisme. *Voir*. https://voir.ca/nouvelles/actualite-societe/2017/06/01/les-musiciennes-quebecoises-denoncent-le-sexisme/?fbclid=IwAR3pwnxuOkY_lCRH9msz43mZ0g2c_dRh12phNZdnIz_omVeuuSdMidhv9_Y
- Bruxelles, Sylvie. (2002). Ethnographie de la communication. Dans Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau (dir.), *Dictionnaire de l'analyse de discours* (p. 233-236). Éditions du Seuil.
- Buzzetti, Hélène. (2016, 22 février). Mieux concilier députation et famille. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/politique/canada/463591/la-chambre-songe-a-se-faire-plus-confortable-pour-les-parents>
- Campbell, Rosie et Childs, Sarah. (2015). Conservatism, feminisation and the representation of women in UK politics. *British Politics*, 10(12), 148-168. <https://doi.org/10.1057/bp.2015.18>
- Carnevale, Anthony, Smith, Nicole et Peltier Campbell, Kathryn. (2019). *May the best woman win? Education and bias against women in American politics*. Georgetown University Center on Education and the Workforce. https://repository.library.georgetown.edu/bitstream/handle/10822/1053748/Women_in_Politics.pdf?sequence=1&isAllowed=y
- Carroll, Susan J. (1994). *Women as candidates in American politics* (2^e éd.). Indiana University Press.

- Carroll, Susan et Fox, Richard. (2006). *Gender and elections. Shaping the future of American politics*. Cambridge University Press.
- Carroll, Susan J. (2006). Are women legislators accountable to women? The complementary roles of feminist identity and women's organizations. Dans Brenda O'Neill et Elisabeth Gidengil (dir.), *Gender and social capital* (p. 357-378). Routledge.
- CBC News. (2015, 4 novembre). Justin Trudeau's cabinet gender quota raises debate. <https://www.cbc.ca/news/canada/manitoba/justin-trudeau-s-cabinet-gender-quota-raises-debate-1.3303356>
- CBC News. (2019, 30 septembre). *Engineered-in-Edmonton Twitter bot combats misogyny on the campaign trail*. <https://www.cbc.ca/news/canada/edmonton/parity-bot-edmonton-political-female-candidates-twitter-abuse-1.5302655>
- Celis, Karen, Erzeel, Silvia, Mügge, Liza et Damstra, Alyt. (2014). Quotas and intersectionality: Ethnicity and gender in candidate selection. *International Political Science Review*, 35(1), 41-54. <https://doi.org/10.1177/0192512113507733>
- Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine. (CDEACF). (2021, 27 avril). *En marche pour la parité – Assurer la participation paritaire des femmes aux décisions politiques*. <http://cdeacf.ca/actualite/2021/04/27/marche-pour-parite-assurer-participation-paritaire-femmes>
- Centre facilitant la recherche et l'innovation dans les organisations. (CEFRIO). (2018). *L'usage des médias sociaux au Québec* (publication n° 9, vol. 5). https://cefrio.qc.ca/media/2023/netendances-2018_medias-sociaux.pdf
- Chabrol, Claude. (1990). Réguler la construction de l'identité du sujet du discours. Dans Alain Berrendonner et Herman Parret (dir.), *L'interaction communicative*. Peter Lang.
- Chacon, Geneviève, Giasson, Thierry et Brin, Colette. (2015). Le journalisme politique en 140 caractères. Le cas du Québec. *Sur le journalisme - About journalism – Sobre Jornalismo*, 4(1), 34-19.
- Chacon, Geneviève, Lawlor, Andrea et Giasson, Thierry. (2019). Hybridity and mobility: Media elite status on political Twitter hashtags. Dans Alex Marland, Thierry Giasson et Andrea Lawlor (dir.), *Political elites in Canada: Power and influence in instantaneous times* (p. 184-203). UBC Press.

- Charaudeau, Patrick. (1993). Catégories de langue, catégories de discours et contrat de communication. Dans Sophie Moirand, Alia A. Bouacha, Jean-Claude Beacco et coll. (dir.), *Parcours linguistiques de discours spécialisés* (p. 315-326). Peter Lang.
- Charaudeau, Patrick. (1997). *Le discours d'information médiatique : La construction du miroir social*. Nathan.
- Charaudeau, Patrick. (2002a). Stratégie de discours. Dans Dominique Maingueneau et Patrick Charaudeau (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours* (p. 548-549). Seuil.
- Charaudeau, Patrick. (2002b). Représentation sociale. Dans Dominique Maingueneau et Patrick Charaudeau (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours* (p. 502-505). Seuil.
- Childs, Sarah et Krook, Mona Lena. (2008). Critical mass theory and women's political representation. *Political Studies*, 56, 725-736. doi: 10.1111/j.1467-9248.2007.00712.x
- Childs, Sarah et Krook, Mona Lena. (2009). Analysing women's substantive representation: From critical mass to critical actors. *Government and opposition*, 44(2), 125-145. doi:10.1111/j.1477-7053.2009.01279.x
- Chouinard, Tommy. (2016, 14 aout). Jeunes libéraux : non à un quota de 40 % à 60 % de candidates. *La Presse*. <http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201608/14/01->
- Chilton, Paul et Schäffner, Christina. (2011). Discourse and politics. Dans Teun A. van Dijk (dir.), *Discourse studies: A multidisciplinary introduction* (p. 303-330). Sage Publications.
- Collier, Cheryl N. et Raney, Tracey. (2018). Understanding sexism and sexual harassment in politics: A comparison of Westminster parliaments in Australia, the United Kingdom, and Canada. *Social Politics: International Studies in Gender, State and Society*, 25(3), 432-455. <https://doi.org/10.1093/sp/jxy024>
- Combahee River Collective. (2000). The Combahee River Collective statement. Dans Barbara Smith (dir.), *Home girls: A black feminist anthology* (p. 264-274). Rutgers University Press.
- Connell, Raewyn. (2014). *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*. Amsterdam Éditions.
- Conseil de l'Europe. (1985). La situation des femmes dans la vie politique. Un programme d'action pour le Conseil de l'Europe. *Droit de l'homme, doc. H (85)4*. Strasbourg.
- Conseil du statut de la femme. (2018). Portrait des Québécoises en 8 temps. https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Portrait_quebecoises.pdf

- Coulon, Alain. (1987). *Ethnométhodologie*. Presses universitaires de France.
- Cromwell, Andrew. (2017, 11 janvier). NB group women for 50% pushes for gender equality in government. *Global News*. <https://globalnews.ca/news/3175212/nb-group-women-for-50-pushes-for-gender-equality-in-government/> .
- Crow, Barbara et Gottel, Lise. (dir.). (2005). *Open boundaries: A Canadian women's studies reader*. Pearson.
- D'Acci, Julie. (2004). Television, representation and gender. Dans Robert C. Allen et Annette Hill (dir.), *The television studies reader* (p. 373-388). Routledge.
- Dahlerup, Drude et Freidenvall, Lenita. (2005). Quotas as a « fast track » to equal representation for women. Why Scandinavia is no longer the model. *International Feminist Journal of Politics*, 7(1), 26-48. <https://doi.org/10.1080/1461674042000324673>
- Dahlerup, Drude et Leyenaar, Monique. (dir.). (2013). *Breaking male dominance in old democracies*. Oxford University Press.
- Dahlerup, Drude. (1988). From a small to a large minority: women in Scandinavian politics. *Scandinavian Political Studies*, 11(4), 275-298. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9477.1988.tb00372.x>
- Dahlerup, Drude. (2006). *Women, quotas and politics*. Routledge.
- Dahlgren, Peter. (2013). *The political web: Media, participation and alternative democracy*. Springer.
- Dahlgren, Peter. (2015). The internet as a civic space. Dans Stephen Coleman et Deen Freelon (dir.), *Handbook of digital politics* (p. 17-34). Edward Elgar.
- Davis, Bud. (2013). Hashtag politics: The polyphonic revolution of # Twitter. *Pepperdine Journal of Communication Research*, 1(1), 16-22.
- de Gouges, Olympe de. (1791). *Les droits de la femme. A la Reine*. Dans Bibliothèque nationale de France.
- De Grandpré, Hugo. (2015, 6 novembre). Le tiers des femmes sont des ministres « déléguées ». *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201511/06/01-4918012-cabinet-trudeau-le-tiers-des-femmes-sont-des-ministres-deleguees.php>

- De Winter, Lieven. (1991). Parliamentary and party pathways to cabinet. Dans Jean Blondel et Jean-Louis Thibault (dir.), *The profession of government minister in Western Europe* (p. 44-69). Macmillan.
- Degand, Liesbeth et Simon, Anne Catherine. (2009). Minimal discourse units in spoken French: On the role of syntactic and prosodic units in discourse segmentation. *Discours*, 4. <https://doi.org/10.4000/discours.5852>
- Della Ratta, Donatella et Valeriani, Augusto. (2012). Remixing the Spring!: Connective leadership and read-write practices in the 2011 Arab uprisings. *CyberOrient*, 6(1), 52-76.
- Demazière, Didier et Dubar, Claude. (1997). *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*. Nathan.
- Dennis, James et Hall, Nina. (2020). Innovation and adaptation in advocacy organizations throughout the digital eras. *Journal of Information Technology & Politics*, 79-86. <https://doi.org/10.1080/19331681.2020.1716913>
- Dennis, James. (2018). *Beyond slacktivism: Political participation on social media*. Springer.
- Dérèze, Gérard. (2009). *Méthodes de recherche en communication sociale*. De Boeck.
- Doury, Marianne. (2016). *Argumentation : analyser textes et discours*. Armand Colin.
- Drolet, Marie-Josée, Lalancette, Mireille et Caty, Marie-Ève. (2019). *ABC de l'argumentation pour les professionnels de la santé et toute autre personne qui souhaite convaincre* (2^e éd.). Presses de l'Université du Québec.
- Ditchburn, Jennifer. (2015, 4 novembre). 'Because it's 2015': Trudeau forms Canada's 1st gender-balanced cabinet. *CBC News*. <http://www.cbc.ca/news/politics/canada-trudeau-liberal-government-cabinet-1.3304590>
- Durkheim, Émile. (1898). Représentations individuelles et représentations collectives. *Revue de Métaphysique et de Morale*, 6(3), 273-302.
- Durocher, Ann-Julie. (2017). *Les célébrités et le renouveau du féminisme : une analyse des discours médiatiques* [mémoire de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières]. Cognitio. <http://depot-e.uqtr.ca/id/eprint/8182/1/031873493.pdf>
- Durocher, Miriam. (2016). Analyse discursive et approche inductive : Justin Trudeau et les enjeux de pouvoir produisant le politicien célèbre. *Approches inductives*, 3(2), 138-165. <https://doi.org/10.7202/1037917ar>

- Dutrisac, Robert. (2018, 6 novembre). Imparfaite parité au gouvernement. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/editoriaux/540682/personnel-caquiste-imparfaite-parite>
- Duval, Dominic et Bouchard, Joanie. (2021). Gender, the media and parity: The case of the 2018 Québec election. *Canadian Journal of Political Science / Revue Canadienne de science politique*, 1-18. doi:10.1017/S000842392100038X
- Eagly, Alice. H. et Carli, Linda L. (2007). *Through the labyrinth: The truth about how women become leaders*. Harvard Business School Press.
- Eagly, Alice H. et Carli, Linda L. (2004). Women and men as leaders. Dans John Ed Antonakis, Anna T. Cianciolo et Robert J. Sternberg (dir.), *The nature of leadership* (p. 279-301). Sage Publications.
- Eckhert, Stine, Gerrig, Nicole, Jun, Kyu-Nahm, Lacouture, Matthew, Lean, Sharon F., Liu, Juan et Ealter, Amanda. (2017, 15 mars). *Strengthening women's civic and political participation: A synthesis of the scholarly literature*. Institute of International Education, Wayne State University.
- Eisenhart, Christopher et Johnstone, Barbara. (2012). L'analyse du discours et les études rhétoriques (traduit par Sivan Cohen-Wiesenfeld et Ruth Amossy). *Argumentation et analyse du discours*, (9). <https://doi.org/10.4000/aad.1415>
- Elder, Laurel. (2004). Why women don't run. *Women & Politics*, 26(2), 27-56. https://doi.org/10.1300/J014v26n02_02
- Elkouri, Rima. (2015, 5 novembre). L'audace de la parité. *La Presse*, A5.
- English, Ashley, Pearson, Kathryn, et Strolovitch, Dara Z. (2019). Who represents me? Race, gender, partisan congruence, and representational alternatives in a polarized America. *Political Research Quarterly*, 72(4), 785-804. <https://doi.org/10.1177/1065912918806048>
- Equal Voice. (2021). About. <https://www.equalvoice.ca/about>.
- Escobar-Lemmon, Maria, et Taylor-Robinson, Michelle M. (2009). Getting to the top: Career paths of women in Latin American cabinets. *Political Research Quarterly*, 62(4), 685-699. <https://doi.org/10.1177/1065912908322414>
- Everitt, Joanna et Gidengil, Elisabeth. (2013). Public attitudes towards women's political representation. Dans Roberta Lexier et Tamara A. Small (dir.), *Mind the gaps: Canadian perspectives on gender and politics* (p. 34-47). Fernwood.

- Fairclough, Norman et Wodak, Ruth. (1997). Critical discourse analysis. Dans Teun van Dijk (dir.), *Discourse as social interaction. Discourse studies: A multidisciplinary introduction* (p 258-284). Sage Publications.
- Fairclough, Norman. (2012). Critical discourse analysis. Dans James Paul Gee et Michael Handford (dir.), *The Routledge handbook of discourse analysis* (p. 9-20). Routledge.
- Feldmann, Derrick. (2016). *Social movements for good: How companies and causes create viral change*. John Wiley & Sons.
- Femmes Expertes. (s. d.). À propos. <https://femmesexpertes.ca/a-propos-de-femmes-expertes/>
- Florea, Marie Laure. (2012). Faire une thèse d'analyse du discours « troisième génération ». *Langage et société*, 140(2), 41-56. <https://doi.org/10.3917/l.s.140.0041>
- Folke, Olle et Rickne, Johanna. (2016). The glass ceiling in politics: Formalization and empirical tests. *Comparative Political Studies*, 49(5), 567-599. DOI: 10.1177/0010414015621073
- Fortin, Marie-Fabienne. (2010). *Fondements et étapes du processus de recherche. Méthodes quantitatives et qualitatives* (2^e éd.). Chenelière Éducation.
- Fraisse Geneviève. (2000). Les deux gouvernements: La Famille et la Cité. Dans Marc Sadoun (dir.), *La démocratie en France* (tome 2) (p. 9-115). Gallimard.
- Franceschet, Susan et Piscopo, Jennifer M. (2008). Gender quotas and women's substantive representation: Lessons from Argentina. *Politics & Gender*, 4(3), 393-425. doi:10.1017/S1743923X08000342
- Franceschet, Susan, Krook, Mona Lena et Piscopo, Jennifer M. (dir.). (2012). *The impact of gender quotas*. Oxford University Press.
- Franceschet, Susan, Krook, Mona Lena et Piscopo, Jennifer M. (2014). Sustaining gendered practices? Power and elite networks in Argentina. *Comparative Political Studies*, 47(1), 85-110. <https://doi.org/10.1177/0010414013489379>
- Franceschet, Susan et Thomas, Gwynn. (2015). Resisting parity: Gender and cabinet appointments in Chile and Spain. *Politics & Gender*, 11, 643-664. doi:10.1017/S1743923X15000392
- Franceschet, Susan. (2021). Quotas and political representation: Lessons for Canada. Dans Roosmarijn de Geus, Erin Tolley, Elizabeth Goodyear-Grant et Peter John Loewen

(dir.), *Women, power and political representation. Canadian and comparative perspectives* (p. 125-132). University of Toronto Press.

Francis, Angelyn. (2020, 19 aout). Chrystia Freeland marks milestone as the first female federal finance minister. Is she standing on a glass cliff? *Toronto Star*. <https://www.thestar.com/news/canada/2020/08/18/chrystia-freeland-marks-a-milestone-as-the-first-female-federal-finance-minister-is-she-standing-on-a-glass-cliff.html>

Freelon, Deen, McIlwain, Charlton D. et Clark, Meredith. (2018). *Beyond the hashtags: #Ferguson, #Blacklivesmatter, and the online struggle for offline justice*. Center for Media & Social Impact, American University. <http://cmsimpact.org/resource/beyond-hashtags-ferguson-blacklivesmatter-online-struggle-offline-justice/>

Garfinkel, Harold. (1967). *Studies in ethnomethodology*. Prentice-Hall.

Gaspard, Françoise. (2011). Du patriarcat au fratriarcat. La parité comme nouvel horizon du féminisme. *Cahiers du genre*, 2(3), 135-155. <https://doi.org/10.3917/cdge.hs02.0135>

Gidengil, Elisabeth et Everitt, Joanna. (2003). Talking tough: Gender and reported speech in campaign news coverage. *Political communication*, 20(3), 209-232. <https://doi.org/10.1080/10584600390218869>

Gidengil, Elisabeth, Giles, Janine et Thomas, Melanee. (2008). The gender gap in self-perceived understanding of politics in Canada and the United States. *Politics & Gender*, 4(4), 535-561. doi:10.1017/S1743923X08000469

Gilman, Daniel J. (2017). Advocacy. Dans Fathali M. Moghaddam (dir.), *SAGE encyclopedia of political behavior* (p. 8-9). Sage Publications.

Gingras, Anne-Marie et Maillé, Chantal. (2018). La représentation médiatique des femmes politiques canadiennes et américaines : bilan critique de la recherche 1980-2016. Dans Anne-Marie Gingras (dir.), *Histoires de communication politique* (p. 323-342). Presses de l'Université du Québec.

Gingras, Anne-Marie. (dir.). (2014). *Genre et politique dans la presse en France et au Canada*. Presses Universitaires du Québec.

Global News. (2019, 7 octobre). Federal election: 'Might end up with more women in cabinet': Scheer. <https://globalnews.ca/video/6044509/federal-election-might-end-up-with-more-women-in-cabinet-scheer>

Goffman, Erving. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne*. Éditions de Minuit.

- Goodwin, Stephanie A. et Fiske, Susan T. (2001). Power and gender: The double-edged sword of ambivalence. Dans Rhoda K. Unger (dir.), *Handbook of the psychology of women and gender* (p. 348-366). John Wiley and Sons Inc.
- Goodyear-Grant, Elisabeth. (2013). *Gendered news: Media coverage and electoral politics in Canada*. UBC Press.
- Goodyear-Grant, Elisabeth. (2019). Candidates' self-presentation strategies. Filling in the gaps. Dans Angelia Wagner et Joanna Everitt (dir.), *Gendered mediation. Identity and image making in Canadian politics* (p. 27-44). UBC Press.
- Grice, Paul. (1975). Logic and conversation. Dans Peter Cole et Jerry Morgan (dir.), *Syntax and semantics* (vol. 3, p. 41-58). Academic Press.
- Groupe Femmes, Politique et Démocratie. (GFPD). (s. d.). Québec, Sénégal et île Maurice – l'école francophone des candidates. <https://gfpd.ca/formation/quebec-senegal-et-ile-maurice-lecole-francophone-des-candidates/>
- Guay-Dussault, Charlotte. (2012). La représentation politique des femmes : Obstacle et résistances à une égalité de fait. *Bulletin d'histoire politique*, 20(2), 103-117. <https://doi.org/10.7202/1055947ar>
- Guba, Egon G. et Lincoln, Yvonna S. (2008). Paradigmatic controversies, contradictions, and emerging confluences. Dans Norman K. Denzin et Yvonna S. Lincoln (dir.), *The landscape of qualitative research* (p. 255-286). Sage Publications.
- Gumperz, John et Dell Hymes. (dir.). (1964). The ethnography of communication. *American Anthropologist*, 66(6), 1-186.
- Gumperz, John et Dell Hymes. (dir.). (1972). *Directions in sociolinguistics: The ethnography of communication*. Holt, Rinehart and Winston.
- Gumperz, John. (1989). *Sociolinguistique interactionnelle: une approche interprétative*. L'Harmattan.
- Gupta, Alida Haridasani. (2021, 8 juin). In her words. *New York Times*. https://messaging-custom-newsletters.nytimes.com/template/oakv2?campaign_id=10&emc=edit_gn_20210608&instance_id=32512&nl=in-her-words&productCode=GN®i_id=78905486&segment_id=60161&te=1&uri=nyt%3A%2F%2Fnewsletter%2F2f54ba44-1eb7-5b1f-916e-3aa434b71b49&user_id=29e3d4f835501136d12f8ba7aecc290c
- Hall, Stuart. (2012). (dir.). *Representation: cultural representations and signifying practices*. Sage Publications.

- Harp, Dustin, Loke, Jaime et Bachmann, Ingrid. (2010). First impressions of Sarah Palin: Pit bulls, politics, gender performance, and a discursive media (re)contextualization. *Communication, Culture and Critique*, 3(3), 291–309.
- Harvey, Alexandra. (2017, 17 novembre). Climate barbies and superheroes. Tackling the gender gap and pervasive sexism in Canadian politics. *The McGill Tribune*. <https://www.mcgilltribune.com/climate-barbies-and-superheroes/>
- Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes. (2014, 14 février). *Guide de la parité. Des lois pour le partage à égalité des responsabilités politiques, professionnelles et sociales*. https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hcefh_guide_de_la_parite_version_longue_10_02_2014.pdf
- Hayat, Samuel et Sintomer, Yves. (2013). Repenser la représentation politique. *Raisons politiques*, 2(50), 5-11. <https://doi.org/10.3917/rai.050.0005>
- Hawkesworth, Mary. (2005). Engendering political science: An immodest proposal, *Politics and Gender*, 1(1), 141-156. DOI:10.1017/S1743923X0523101X
- Hébert, Virginie. (2015). L'anglais, clé de l'ouverture sur le monde ? Analyse de cadrage du débat public québécois sur l'enseignement intensif de l'anglais, langue seconde. *COMMposite*, 18(1), 178-201.
- Hébert, Virginie. (2018). Le mythe de l'anglais langue universelle dans les débats éducatifs d'entre-deux-guerres au Québec: Appropriation et contestation d'une construction coloniale britannique. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 71(3-4), 61-85. <https://doi.org/10.7202/1048513ar>
- Heinonen, Kristina et Medberg, Gustav. (2018). Netnography as a tool for understanding customers: Implications for service research and practice. *Journal of Services Marketing*, 32(6), 657-679. DOI 10.1108/JSM-08-2017-0294
- Heldman, Caroline, Carroll, Susan J. et Olson, Stephanie. (2005). “She brought only a skirt”: Print media coverage of Elizabeth Dole's bid for the Republican presidential nomination. *Political Communication*, 22(3), 315-335.
- Helsloot, Niels et Hak, Tony. (2000). La contribution de Michel Pêcheux à l'analyse de discours. *Langage et société*, 91, 5-33. <https://doi.org/10.3917/ls.091.0005>
- Hillman, Ben. (2018). The limits of gender quotas: women's parliamentary representation in Indonesia. *Journal of Contemporary Asia*, 48(2), 322-338. <https://doi.org/10.1080/00472336.2017.1368092>

- Hepp, Andreas, Hjarvard, Stig et Lundby, Knut. (2015). Mediatization: Theorizing the interplay between media, culture and society. *Media, Culture & Society*, 37(2), 314-324. <https://doi.org/10.1177/0163443715573835>
- Hermida, Alfred. (2010). Twittering the news: The emergence of ambient journalism. *Journalism practice*, 4(3), 297-308. <https://doi.org/10.1080/17512781003640703>
- Herzlich, Claudine. (2006). *Santé et maladie : analyse d'une représentation sociale*. Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Hübner, Lena A. et Pilote, Anne-Marie. (2020). Mobilisations féministes sur Facebook et Twitter. Le cas du mouvement #StopCultureDuViol au Québec. *Terminal. Technologie de l'information, culture & société*, (127). <https://doi.org/10.4000/terminal.5764>
- Informed Opinions. (s. d.). About. <https://informedopinions.org/about/>
- Institute for Democracy and Electoral Assistance. (IDEA). (s. d. a) *Legislated candidate quotas*. Gender Quotas Database. <https://www.idea.int/data-tools/data/gender-quotas/legislative-overview>
- Institute for Democracy and Electoral Assistance. (IDEA). (s. d. b) *Reserved seats*. Gender Quotas Database. <https://www.idea.int/data-tools/data/gender-quotas/reserved-overview>
- Inter-Parliamentary Union. (2016, octobre). Sexism, harassment, and violence against women parliamentarians. *Issues Brief*. <http://archive.ipu.org/pdf/publications/issuesbrief-e.pdf>
- Jamieson, Kathleen Hall. (1995). *Beyond the double bind: Women and leadership*. University Press.
- Jankowski, Michael et Marcinkiewicz, Kamil. (2019). Ineffective and counterproductive? The impact of gender quotas in open-list proportional representation systems. *Politics & Gender*, 15(1), 1-33. <https://doi.org/10.1017/S1743923X17000538>
- Johansson, Håkan et Scaramuzzino, Gabriella. (2019). The logics of digital advocacy: Between acts of political influence and presence. *New Media & Society*, 21(7), 1528-1545. <https://doi.org/10.1177/1461444818822488>
- Johansson, Håkan, Scaramuzzino, Robert et Wennerhag, Magnus. (2019). Social movements and interest groups compared. How organisational type matters for explaining Swedish organisations' advocacy strategies. *Partecipazione e conflitto*, 12(2), 353-381. DOI : 10.1285/i20356609v12i2p353

- Johnson, Carol. (2015). Playing the gender card: The uses and abuses of gender in Australian politics. *Politics & Gender*, 11(2), 291-319. doi:10.1017/S1743923X15000045
- Johnson, Anna E. (2021, 7-10 juin). Faulty Gates? Financial Gender Parity Incentives in New Brunswick [papier présenté lors d'une communication orale]. Congrès annuel de l'Association canadienne de science politique, En ligne.
- Jonasdottir, Anna G. (dir.). (1988). *The political interests of gender: Developing theory and research with a feminist face*. Sage Publications.
- Joshi, Devin et Timothy, Rakkee. (2019). Long-term impacts of parliamentary gender quotas in a single-party system: Symbolic co-option or delayed integration? *International Political Science Review*, 40(4), 591-606. <https://doi.org/10.1177/0192512118772852>
- Julliard, Virginie. (2012). *De la presse à Internet. La parité en questions*. Lavoisier.
- Julliard, Virginie. (2014). La parité en débats dans la presse française 1997-2000. Dans Anne-Marie Gingras (dir.), *Genre et politique dans la presse en France et au Canada* (p. 125-143). Presses de l'Université du Québec.
- Kalaramadam, Sreevidya. (2018). Presence into participation and representation: Gender quotas in local governance in India. *Journal of South Asian Development*, 13(1), 1-23. <https://doi.org/10.1177/0973174118757630>
- Kanter, Rosabeth M. (1977). *Men and women of the corporation*. Basic Books.
- Keller, Jessalynn, Mendes, Kaitlyn et Ringrose, Jessica. (2018). Speaking 'unspeakable things': Documenting digital feminist responses to rape culture. *Journal of Gender Studies*, 27(1), 22-36.
- Kenny, Meryl et Verge, Tània. (2016). Opening up the black box: Gender and candidate selection in a new era. *Government and Opposition*, 51(3), 351-369. doi:10.1017/gov.2016.5
- Kenny, Meryl. (2013). *Gender and political recruitment: Theorizing institutional change*. Palgrave Macmillan.
- Kerbat-Orecchioni, Catherine. (1999). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage* (4^e éd.). Armand Colin.
- Kerby, Matthew. (2009). Worth the wait: The determinants of ministerial appointment in Canada, 1935–2008. *Canadian Journal of Political Science*, 42(3), 593-611.

- Khoja-Moolji, Shenila. (2015). Becoming an “intimate publics”: Exploring the affective intensities of hashtag feminism. *Feminist media studies*, 15(2), 347-350.
- Kozinets, Robert V. (2020). *Netnography: The essential guide to qualitative social media research* (3^e éd.). Sage Publications.
- Krook, Mona Lena, Lovenduski, Joni et Squires, Janet. (2006). Western Europe, North America, Australia and New Zealand: Gender quotas in the context of citizenship models. Dans Drude Dahlerup (dir.), *Women, quotas and politics* (p. 194–221). Routledge.
- Krook, Mona Lena, Lovenduski, Joni et Squires, Janet. (2009). Gender quotas and models of political citizenship. *British Journal of Political Science*, 39(4), 781-803.
- Krook, Mona Lena et Norris, Pippa. (2014). Beyond quotas: Strategies to promote gender equality in elected office. *Political Studies*, 62, 2-20. <https://doi.org/10.1111/1467-9248.12116>
- Krook, Mona Lena. (2009). *Quotas for women in politics: Gender and candidate selection reform worldwide*. Oxford University Press.
- Krook, Mona Lena. (2017). Violence against women in politics. *Journal of Democracy*, 28(1), 74-88. <https://doi.org/10.1353/jod.2017.0007>
- La Presse Canadienne. (2015, 6 novembre). Le cabinet paritaire de Trudeau suscite l'intérêt. *Le Droit*. <https://www.ledroit.com/actualites/politique-federale/le-cabinet-paritaire-de-trudeau-suscite-linteret-dans-le-monde-c16d0c2d40aac1f33e777d5ca390f342>
- Laforest, Rachel. (2019). Going digital: Non-profit organizations in a transformed media environment. Dans Alex Maland, Thierry Giasson et Andrea Lawlor (dir.), *Political Elites in Canada: Power and Influence in Instantaneous Times* (p. 243-260). UBC Press.
- Lalancette, Mireille et Lemarier-Saulnier, Catherine. (2013). Gender and political evaluation in leadership races. Dans Tamara Small et Roberta Lexier (dir.), *Mind the gaps: Canadian perspectives on gender and politics* (p. 116-130). Fernwood Press.
- Lalancette, Mireille et Doucet, Mélissa. (2014). *Des femmes hors de l'ordinaire! Analyse des représentations des Mauriciennes d'influence*. Université du Québec à Trois-Rivières / Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie.
- Lalancette, Mireille et Raynauld, Vincent. (2017). The power of political image: Justin Trudeau, Instagram, and celebrity politics. *American Behavioral Scientist*. DOI: 10.1177/0002764217744838

- Lalancette, Mireille, Crandall, Erin et Raynauld, Vincent. (2019). Unpacking trending practices in Canadian politics. Dans Mireille Lalancette, Vincent Raynauld et Erin Crandall (dir.), *What's trending in Canadian politics?* (p. 276-296). UBC Press.
- Lalancette, Mireille et Tremblay, Manon. (2019). Media framing of lesbian and gay politicians. Dans Manon Tremblay (dir.), *Queering representation: LGBTQ people and electoral politics in Canada* (p. 102-123). UBC Press.
- Lalancette, Mireille et Pilote, Anne-Marie. (2020, 30 novembre). La BD de la mairesse Plante est très utile. Voici pourquoi. *La Conversation*. <https://theconversation.com/la-bd-de-la-mairesse-plante-est-tres-utile-voici-pourquoi-151152>
- Lalancette, Mireille, Drolet, Marie-Josée et Caty, Marie-Ève. (2020). *Advocacy* et nouveaux modes managériaux : le rôle politique de deux ordres professionnels de la santé. *Communiquer*, 20, 39-60. <https://doi.org/10.4000/communiquer.6406>
- Lamoureux, Diane. (1989). *Citoyennes? Femmes, droit de vote et démocratie*. Éditions du Remue-ménage.
- Lamoureux, Diane. (2012). Une minorité oubliée? Les femmes dans la députation québécoise. *Bulletin d'histoire politique*, 20(2), 93-102. <https://doi.org/10.7202/1055946ar>
- Lapointe, Tanya. (2019). *50/50 – Réflexions et solutions pour atteindre l'égalité*. Les Éditions Cardinal.
- Lauzon, Véronique. (2018, 23 avril). Femmes dans les médias : les voix négligées. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/arts/medias/201804/23/01-5162088-femmes-dans-les-medias-les-voix-negligees.php>
- Lawless, Jennifer L. et Richard L. Fox. (2005). *It takes a candidate. Why women don't run for office*. Cambridge University Press.
- Lawless, Jennifer et Richard L. Fox. (2010). *It still takes a candidate: Why women don't run for office*. Cambridge University Press.
- Le Projet Stérone. (2019, 4 février). *Méritocratie*. Facebook. Repéré le 4 février 2019. <https://www.facebook.com/leprojetsterone/photos/a.737230979768037/1256428367848293/?type=3&theater>
- Lebeuf, Sophie-Hélène. (2019, 1^{er} mai). *Québec : les partisans de la parité en politique montent de nouveau au créneau*. ICI Radio-Canada.ca. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1167169/politique-hommes-femmes-projet-loi-parite-assemblee-nationale>

- Leduc, Louise. (2013, 25 février). Six femmes au pouvoir. *La Presse*.
<https://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201302/23/01-4624844-six-femmes-au-pouvoir-au-canada.php>
- Lee-Gosselin, Hélène. (2021). *La diversité au sein des conseils d'administration*. La Gouvernance en 15 épisodes. Autorité des marchés financiers.
https://www.cas.ulaval.ca/wp-content/uploads/2021/02/Article_Diversite%CC%81_HLee-Gosselin.pdf
- Leijenaar, Monique. (2000). El sistema electoral más favorable a la democracia paritaria. Dans Paloma Saavedra-Ruiz (dir.), *La democracia paritaria en la construcción europea* (p. 77-84). CELEM.
- Lemarier-Saulnier, Catherine et Lalancette, Mireille. (2012). La dame de fer, la bonne mère et les autres : Une analyse du cadrage de la couverture médiatique de certaines politiciennes québécoises et canadiennes. *Canadian Journal of Communication*, 37(3), 459-486.
- Lemarier-Saulnier, Catherine. (2018). *Étude de l'impact de la réception des cadres médiatiques sur la genrisation de l'évaluation de la performance politique* [thèse de doctorat inédite]. Université Laval.
- Lemarier-Saulnier, Catherine et Giasson, Thierry. (2019). She's too tough and he's too soft. Measuring how gendred news frames affect voters' evaluation of party leaders. Dans Angelia Wagner et Joanna Everitt (dir.), *Gendered mediation. Identity and image making in Canadian politics* (p. 185-206). UBC Press.
- Lépinard, Éléonore. (2007). *L'égalité introuvable. La parité, les féministes et la République*. Les presses de Sciences po.
- Lépinard, Éléonore. (2013). For women only? Gender quotas and intersectionality in France. *Politics & Gender*, 9(3), 276-298. doi:10.1017/S1743923X13000251
- Leroux, Patrice. (2019). La gestion de la présence sur les médias socionumériques. Dans Stéphanie Yates (dir.), *Introduction aux relations publiques : fondements, enjeux et pratiques* (p. 253-283). Presses de l'Université du Québec.
- Lexier, Roberta. (2013). Waffling towards parity in the New Democratic party. Dans Roberta Lexier et Tamara A. Small (dir.), *Mind the gaps: Canadian perspectives on gender and politics* (p. 64-75). Fernwood.
- Lilleker, Darren G. (2006). *Key concepts in political communication*. Sage Publications.
- Lovenduski, Joni. (2005a). *Feminizing politics*. Polity Press.

- Lovenduski, Joni. (dir.). (2005b). *State feminism and political representation*. Cambridge University Press.
- Lucas, Jennifer C. (2017). Gender and race in congressional national news media appearances in 2008. *Politics & Gender*, 13, 569-596. doi:10.1017/S1743923X16000623
- MacDougall, Andrew, Valley John, et Jeffrey, Jennifer. (2020). *Diversity disclosure practices. Diversity and leadership at Canadian public companies*. Osler, Hoskin & Harcourt. <https://www.osler.com/osler/media/Osler/reports/corporate-governance/Diversity-and-Leadership-in-Corporate-Canada-2020.pdf>
- Maillé, Chantal. (2000). Féminisme et mouvement des femmes au Québec. Un bilan complexe. *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, 3(2), 87-105. <https://doi.org/10.7202/1000583ar>
- Maillé, Chantal. (2007). Les interventions des mouvements de femmes en faveur d'une politique de présence dans les institutions de la démocratie libérale. Dans Manon Tremblay, Thanh-Huyen Ballmer-Cao, Bérangère Marques-Pereira et Mariette Sineau (dir.), *Genre, citoyenneté et représentation* (p. 189-207). Presses de l'Université Laval.
- Maillé, Chantal. (2012). Depuis cinquante ans à l'Assemblée nationale, mais toujours loin de la parité. Actions féministes pour l'élection des femmes. *Bulletin d'histoire politique*, 20(2), 80-92. <https://doi.org/10.7202/1055945ar>
- Maillé, Chantal. (2013). Les stratégies féministes de représentation des femmes dans l'action politique au Québec. Dans Dominique Bourque, Fracine Descarries et Caroline Désy (dir.), *De l'assignation à l'éclatement. Continuités et ruptures dans les représentations des femmes* (p. 43-53). Les Cahiers de l'IREF.
- Maillé, Chantal. (2015). Feminist interventions in political representation in the United States and Canada: Training programs and legal quotas. *European Journal of American Studies*, 10(1). <https://doi.org/10.4000/ejas.10502>
- Maingueneau, Dominique. (2002). Interdiscours. Dans Dominique Maingueneau et Patrick Charadeau (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours* (p. 324-326). Seuil.
- Maingueneau, Dominique. (2005). L'analyse du discours et ses frontières. *Marges linguistiques*, 9, 13-33.
- Maingueneau, Dominique. (2014). *Discours et analyse du discours : Introduction*. Armand Colin.
- Mansbridge, Jane. (1998). Feminism and democracy. Dans Anne Phillips (dir.), *Feminism and politics* (p. 142-160). Oxford University Press.

- Mansbridge, Jane et Shames, Shauna L. (2012). Vers une théorie du *backlash* : la résistance dynamique et le fondamental du pouvoir. *Recherches féministes*, 25(1), 151-162. <https://doi.org/10.7202/1011121ar>
- Markusoff, Jason. (2015, 26 mai). NDP falls short on ethnic diversity: Seven minority MLAs, no aboriginal representatives in ruling caucus. *Calgary Herald*, A6.
- Marques-Pereira, Bérengère. (2003). *La citoyenneté politique des femmes*. Armand Colin.
- McCurdy, Patrick. (2019). Fanning flames of discontent. Dans David Taras et Richard Davis (dir.), *Power shift? Political leadership and social media* (p. 187-201). Routledge.
- McLean, Karalena, en collaboration avec Wagner, Angelia et Everitt, Joanna. (2019). Examining mediation of female and LGBTQ-identifying candidates. Dans Angelia Wagner et Joanna Everitt (dir.), *Gendred Mediation. Identity and image making in Canadian politics* (p. 145-162). UBC Press.
- Mendes, Kaitlynn, Ringrose, Jessica et Keller, Jessalynn. (2019). *Digital feminist activism: Girls and women fight back against rape culture*. Oxford University Press.
- Mendes, Kaitlynn. (2019). "Twitter was like magic!": Strategic use of social media in contemporary feminist activism. Dans David Taras et Richard Davis (dir.), *Power shift? Political leadership and social media* (p. 153-166). Routledge.
- Merriam-Webster. (2019). *Advocacy*. Dans Merriam-Webster. <https://www.merriam-webster.com/dictionary/advocacy>
- Mévellec, Anne et Tremblay, Manon. (2016). *Genre et professionnalisation de la politique municipale : Un portrait des élues et élus du Québec*. Presses de l'Université du Québec.
- Mills, Sara. (2004). *Discourse. The new critical idiom*. Routledge.
- Montpetit, Dominique. (2020, 23 janvier). Women in the parliament of Canada. *Hill Notes*. <https://hillnotes.ca/2020/01/23/women-in-the-parliament-of-canada/>
- Morris, Marika. (2016, janvier). Gender of sources used in major Canadian media. *Informed Opinions*. <https://informedopinions.org/wp-content/uploads/2018/05/Gender-of-sources-in-Canadian-media-Informed-Opinions-FINAL.pdf>
- Morozov, Evgeny. (2011). *The Net Delusion: The Dark Side of Internet Freedom*. Public Affairs.

- Moscovici, Serge. (1989). Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire. *Les représentations sociales*, 5, 79-103. <https://doi.org/10.3917/puf.jodel.2003.01.0079>
- Mouffe, Chantal. (1993). Feminism, citizenship and radical democracy politics. Dans Chantal Mouffe (dir.), *The return of the political* (p. 74-89). Verso.
- Munn-Rivard, Laura. (2015). Les femmes au parlement du Canada. *Notes de la Colline*. <https://notesdelacolline.ca/2015/11/04/les-femmes-au-parlement-du-canada-sur-le-chemin-du-progres-2/>
- Murray, Rainbow. (2012). Parity and legislative competence in France. Dans Jennifer M. Piscopo, Susan Franceschet, Mona Lena Krook (dir.), *The impact of gender quotas* (p. 27-42). Oxford University Press.
- Navarro, Pascale. (2015). *Femmes et pouvoir : les changements nécessaires. Plaidoyer pour la parité*. Leméac.
- Normandin, Pierre-André. (2017, 6 novembre). Valérie Plante devient la première mairesse de Montréal. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/201711/06/01-5142488-valerie-plant-devient-la-premiere-mairesse-de-montreal.php>
- Norris, Pippa et Lovenduski, Joni. (1989). Women candidates for parliament: Transforming the agenda? *British Journal of Political Science*, 19(1), 106-115. doi:10.1017/S0007123400005342
- Norris, Pippa et Lovenduski, Joni. (1995). *Political recruitment: Gender, race and class in the British parliament*. Cambridge University Press.
- Norris, Pippa. (1996). Women politicians: Transforming Westminster? *Parliamentary Affairs*, 49(1), 89-102.
- Norris, Pippa. (1997). *Passages to power: Legislative recruitment in advanced democracies*. Cambridge University Press.
- O'Brien, Diana Z., Mendez, Matthew, Peterson, Jordan Carr et Shin, Jihyun. (2015). Letting down the ladder or shutting the door: Female prime ministers, party leaders and cabinet ministers. *Politics & Gender*, 11, 689-717. doi:10.1017/S1743923X15000410
- O'Neill, Brenda, Pruysers, Scott et Stewart, David K. (2019). Glass cliffs or partisan pressure? Examining gender and party leader tenures and exits. *Political Studies*, 1-21. <https://doi.org/10.1177/0032321719880316>

- O'Neill, Brenda. (2013). The Alberta advantage? Women in Alberta politics. Dans Linda Trimble, Jane Arscott et Manon Tremblay (dir.), *Stalled: The representation of women in Canadian governments* (p. 36-54). UBC Press.
- Oprea, Denisa-Adriana. (2008). Du féminisme (de la troisième vague) et du postmoderne. *Recherches féministes*, 21(2), 5-28. <https://doi.org/10.7202/029439ar>
- Organisation des Nations Unies Femmes. (ONU Femmes). (2017). *Leadership et participation à la vie politique : Quelques faits et chiffres*. <http://www.unwomen.org/fr/what-we-do/leadership-and-political-participation/facts-and-figures>
- Organisation des Nations Unies Femmes. (ONU Femmes). (2020a, 25 février). *Visualizing the data: Women's representation in society*. <https://www.unwomen.org/en/digital-library/multimedia/2020/2/infographic-visualizing-the-data-womens-representation>
- Organisation des Nations Unies Femmes. (ONU Femmes). (2020b). *Conférences mondiales sur les femmes*. <https://www.unwomen.org/fr/how-we-work/intergovernmental-support/world-conferences-on-women>
- Paquin, Magali. (2010). Le profil sociodémographique des ministres québécois : une analyse comparée entre les sexes. *Recherches féministes*, 23(1), 123-141. <https://doi.org/10.7202/044425ar>
- Parity YEG. (2021). About us. <https://www.parityyeg.ca/about-us>.
- Parti libéral du Canada. (2015). Parce qu'on est en 2015. <https://www.liberal.ca/fr/parce-quon-est-en-2015/>
- Pateman, Carole. (1988). *The sexual contract*. Stanford University Press.
- Pateman, Carole. (1989). *The disorder of women: Democracy, feminism, and political theory*. Stanford University Press.
- Pateman, Carole. (2000). Féminisme et démocratie. Dans Ballmer-Cao, Thanh-Huyen, Mottier, Véronique et Lea Sgier (dir.), *Genre et politique. Débats et perspectives* (p. 88-121). Gallimard.
- Paveau, Marie-Anne, et Rosier, Laurence. (2005, juillet). *Éléments pour une histoire de l'analyse du discours. Théories en conflit et ciment phraséologique* [communication]. L'analyse du discours en France et en Allemagne, Université de Paris. (vol. 12).

- Paveau, Marie-Anne. (2017). Féminismes 2.0. Usages technodiscursifs de la génération connectée. *Argumentation et analyse du discours*, 18. <https://doi.org/10.4000/aad.2345>
- Payette, Lise et coll. (2015). *Manifeste des femmes. Pour passer de la colère au pouvoir*. Québec Amérique.
- Pêcheux, Michel. (1969). *Analyse automatique du discours*. Dunod.
- Pêcheux, Michel. (1975). *Les Vérités de la Palice. Linguistique, sémantique, philosophie*. Maspero.
- PÉPINES. (s. d.). Accueil. <http://www.pepines.com/agrave-propos.html>.
- Perelman, Chaïm et Olbrechts-Tyteca, Lucie. (1988). *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique* (5^e éd.). Éditions de l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles.
- Petrowski, Nathalie. (2018, 13 mars). Le mea culpa des mononcles. *La Presse* +. <https://www.lapresse.ca/debats/chroniques/nathalie-petrowski/201803/12/01-5157047-le-mea-culpa-des-mononcles.php>
- Phillips, Anne. (1991). *Engendering democracy*. Polity Press.
- Phillips, Anne. (1993). *Democracy and difference*. Polity Press.
- Phillips, Anne. (1995). *The Politics of presence*. Oxford University Press.
- Pilote, Anne-Marie et Montreuil, Arnaud. (sous presse). S'appuyer sur la « féminité » pour l'emporter en campagne : Le cas des élections générales québécoises de 2018. *Politique et Sociétés*, 37 p.
- Pilote, Anne-Marie et Hübner, Lena A. (2019). Femmes autochtones et militantisme en ligne : usages de Facebook et Twitter pour contrer les violences sexuelles dans la foulée du scandale policier de Val-d'Or. *Recherches féministes*, 39(2), 167-196. <https://doi.org/10.7202/1068345ar>
- Pitkin, Hannah F. (1967). *The concept of representation*. University of California Press.
- Plante, Caroline. (2018, 26 janvier). Couillard veut plus de femmes dans son équipe, mais n'a ni objectif ni moyens. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201801/26/01-5151510-couillard-veut-plus-de-femmes-dans-son-equipe-mais-na-ni-objectif-ni-moyens.php>

- Plantin, Christian. (1990). *Essais sur l'argumentation. Introduction à l'étude linguistique de la parole argumentative*. Kimé.
- Plantin, Christian. (1996). Le trilogie argumentatif : Présentation de modèle, analyse de cas. *Langue française*, 112, 9-30.
- Plantin, Christian. (2002). Rhétorique. Dans Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau (dir.), *Dictionnaire de l'analyse du discours* (p. 505-508). Éditions du Seuil.
- Poell, Thomas. (2014). Social media and the transformation of activist communication: Exploring the social media ecology of the 2010 Toronto G20 protests. *Information, Communication & Society*, 17(6), 716-731. <https://doi.org/10.1080/1369118X.2013.812674>
- Poell, Thomas. (2019). From spheres to trajectories of publicness: Exploring how the 2010 Toronto G20 protests were communicated through social media. Dans Mireille Lalancette, Vincent Raynauld et Erin Crandal (dir.), *What's Trending in Canadian Politics* (p. 127-145). UBC Press.
- Poitras, Jacques. (2017, 22 mars). Political parties to get financial incentive to run female candidates. *CBC News*. <https://www.cbc.ca/news/canada/new-brunswick/financial-incentive-women-candidates-1.4036359>
- Praud, Jocelyne. (2013). When numerical gains are not enough. Women in British Columbia politics. Dans Linda Trimble, Jane Arscott et Manon Tremblay (dir.), *Stalled: The representation of women in Canadian governments* (p. 55-74). UBC Press.
- Quackenbush, Casey. (2018, 14 juin). New Zealand's Jacinda Ardern is about to take maternity leave. Why that's a good thing for both women and men. *Time*. <https://time.com/5310676/jacinda-ardern-maternity-leave-new-zealand/>
- Quéré, Louis. (2001). Construction des problèmes publics et action collective [communication]. *Colloquios Uma Tensao entre o Global e o Local*. Universidade Aberta, Porto, 97-113.
- Radio-Canada. (2016, 18 juin). *Femmes et pouvoir : plaidoyer pour la parité en politique au Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/778027/femmes-pouvoir-parlement-ottawa-parite-politique-sexisme>
- Raney, Tracey. (2013). Breaking the holding pattern? Women in Ontario politics. Dans Linda Trimble, Joan Arscott et Manon Tremblay (dir.), *Stalled: The representation of women in Canadian governments* (p. 154-172). UBC Press.

- Raynauld, Vincent, Lalancette, Mireille et Tourigny-Koné, Sofia. (2016). Political protest 2.0: Social media and the 2012 student strike in the province of Quebec, Canada. *French Politics*, 14(1), 1-29. <https://doi.org/10.1057/fp.2015.22>
- Raynauld, Vincent, Richez, Emmanuelle et Boudreau Morris, Katie. (2018). Canada is #IdleNoMore: exploring dynamics of Indigenous political and civic protest in the Twittiverse. *Information, Communication & Society*, 21(4), 626-642. <https://doi.org/10.1080/1369118X.2017.1301522>
- Raynauld, Vincent, Richez, Emmanuelle et Wojcik, Stéphanie. (2020). Les groupes minoritaires et/ou marginalisés à l'ère numérique. Introduction. *Terminal*, 127. <https://doi.org/10.4000/terminal.5656>
- Richer, Jocelyne. (2017, 7 décembre). Les mairesses régulièrement victimes de harcèlement et d'intimidation. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/national/201712/07/01-5146329-les-mairesses-regulierement-victimes-de-harcelement-et-dintimidation.php>
- Richez, Emmanuelle, Raynauld, Vincent. Agi, Abunya et Kartolo, Arief B. (2020). Unpacking the political effects of social movements with a strong digital component: The case of #IdleNoMore in Canada. *Social Media + Society*, 6(2). <https://doi.org/10.1177/2056305120915588>
- Ruddick Sarah. (1989). *Maternal thinking. Towards a politics of peace*. Balantine Books.
- Sapiro, Virginia. (1981). When are interests interesting? The problem of political representation of women. *American Political Science Review*, 75(3), 701-721. doi:10.2307/1960962
- Saxton, Gregory D., Niyirora, Jerome N., Guo, Chao, Waters, Richard D. (2015). #AdvocatingForChange: The strategic use of hashtags in social media advocacy. *Advances in Social Work*, 16(1), 154-169.
- Schiffrin, Deborah. (1994). *Approaches to discourse: Blackwell textbooks in linguistics*. Blackwell Publishers Ltd.
- Scott, Joan W. (2005). *Parité ! L'universel et la différence des sexes*. Albin Michel.
- Scott, Joan W. (2009). Le genre : Une catégorie d'analyse toujours utile ? *Diogène*, 225(1), 5-14. <https://doi.org/10.3917/dio.225.0005>
- Searle, John. (1972). *Les actes de langage : Essai de philosophie du langage*. Hermann.
- Sénac, Réjane. (2013). Quotas/parité. Dans Catherine Achin et Laure Bereni (dir.), *Genre et science politique. Concepts, objets, problèmes* (p. 432-444). Presses de Science Po.

- Sénac-Slawinski, Réjane. (2009). Des quotas légaux et partisans à la parité : Panorama des stratégies en Europe. *Informations sociales*, 151(1), 30-39. <https://doi.org/10.3917/inso.151.0030>
- Shiab, Naël et Ouellet, Valérie. (2019, 4 septembre). Les femmes sont moins souvent élues que les hommes. Voici pourquoi. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/info/2019/elections-federales/femmes-hommes-probabilites-vote-egalite-chateaux-forts/index.html>
- Shine, Kathryn. (2021, 4 mai). Male voices dominate the news. Here's how journalists and female experts can turn this around. *The Conversation*. <https://theconversation.com/male-voices-dominate-the-news-heres-how-journalists-and-female-experts-can-turn-this-around-160209>
- Simon, Catherine et Degand, Liesbeth. (2011). L'analyse en unités discursives de base : pourquoi et comment ? *Langue française*, 170(2), 45-59. <https://doi.org/10.3917/lf.170.0045>
- Sintomer, Yves. (2013). Les sens de la représentation politique : Usages et mésusages d'une notion. *Raisons politiques*, 2(50), 13-34. <https://doi.org/10.3917/rai.050.0013>
- Squires, Judith. (2008). The constitutive representation of gender: Extra-parliamentary representations of gender relations. *Representation*, 44(2), 187-204. DOI: 10.1080/00344890802080464
- Sreberny-Mohammadi, Annabelle et Ross, Karen. (1996). Women MPs and the media: Representing the body politic. *Parliamentary Affairs*, 49(1), 103-116.
- Standing Committee on the Status of Women. (2019, avril). *Elect her: A roadmap for improving the representation of women in Canadian politics*. Chambre des Communes du Canada. <https://www.ourcommons.ca/DocumentViewer/en/42-1/FEWO/report-14>
- Stockemer, Daniel et Sundström, Aksel. (2018). Women in cabinets: The role of party ideology and government. *Party Politics*, 24(6), 663-673. <https://doi.org/10.1177/1354068817689954>
- Stolle, Dietlind et Gidengil, Elisabeth. (2010). What do women really know? A gendered analysis of varieties of political knowledge. *Perspectives on Politics*, 8(1), 93-109. doi:10.1017/S1537592709992684
- Storvik, Aagot, Teigen, Mari. (2010). Women on board – The Norwegian experience. Friederich Ebert Stiftung. <http://library.fes.de/pdf-files/id/ipa/07309.pdf>

- Strömbäck, Jesper et van Aelst, Peter. (2013). Why political parties adapt to the media: Exploring the fourth dimension of mediatization. *The International Communication Gazette*, 75(4), 341-358. <https://doi.org/10.1177/1748048513482266>
- Suk, Jiyoung, Abhishek, Aman, Zhang, Yini, Ahn, So Yun, Correa, Teresa, Garlough, Christine et Shah, Dhavan V. (2019). #MeToo, networked acknowledgment, and connective action: How “empowerment through empathy” launched a social movement. *Social Science Computer Review*, 1-19. DOI: 10.1177/0894439319864882
- Sullivan, Katherine. (2019, 4 novembre). Only a fifth of Canadian mayors are women. *Policy Options*. <https://policyoptions.irpp.org/magazines/november-2019/only-a-fifth-of-canadian-mayors-are-women/>
- Taboada, Maite et Torabi Asr, Fateme. (2019, 3 février). Tracking the gender gap in Canadian media. *The Conversation*. <https://theconversation.com/tracking-the-gender-gap-in-canadian-media-110082>
- Tate, Katherine. (2003). *Black faces in the mirror: African Americans and their representatives in the U.S.* Princeton University Press.
- Théberge, Carole. (2021, 4 juin). Toutes pour la parité ! *La Presse* +. https://plus.lapresse.ca/screens/7d1718b4-bd9f-45dc-95ad-f3772b2c2180_7C_0.html?utm_content=email&utm_source=lpp&utm_medium=referral&utm_campaign=internal+share
- Thibault, Simon, Bastien, Frédérick, Gosselin, Tania, Brin, Colette et Scott, Colin. (2020). Is there a distinct Quebec media subsystem in Canada? Evidence of ideological and political orientations among Canadian news media organizations. *Canadian Journal of Political Science*, 53(3), 638-657. doi:10.1017/S0008423920000189 (Matériel supplémentaire).
- Thomas, Melanee et Bodet, Marc-André. (2013). Sacrificial lambs, women candidates, and district competitiveness in Canada. *Electoral Studies*, 32(1), 153-166. <https://doi.org/10.1016/j.electstud.2012.12.001>
- Thomas, Melanee et Young, Lisa. (2014). Woment (not) in politics: Women’s electoral participation. Dans James Bickerton et Alain-G. Gagnon (dir.), *Canadian politics* (p. 373-393). University of Toronto Press.
- Thomas, Melanee et Bittner, Amanda. (2017). The “mommy problem”? Gender, parental status, and politics. Dans Melanee Thomas et Amanda Bittner (dir.), *Mothers & others. The role of parenthood in politics*. (p. 3-22). UBC Press.

- Thomas, Melanee. (2018). In crisis or decline? Selecting women to lead provincial parties in government. *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, 51(2), 379-403. doi:10.1017/S0008423917001421
- Thomas, Melanee. (2013). Barriers to women's political participation in Canada. *UNB Law Journal*, 64, 218-232.
- Thrift, Samantha C. (2020). Digital feminism: Networks of resistance, neoliberalism, and new contexts for activism in Canada. Dans Tamara A. Small et Harold J. Jansen (dir.), *Digital politics in Canada. Promises and realities* (p. 263-266). University of Toronto Press.
- Tolley, Erin. (2000). *The higher the fewer: Assessing the presence of women at three levels of government* [mémoire de maîtrise inédit]. University of Western Ontario.
- Tolley, Erin. (2016). *Framed: Media and the coverage of race in Canadian politics*. UBC Press.
- Tolley, Erin. (2019). Breaking the concrete ceiling. Media portrayals of racialized Women in politics. Dans Angelia Wagner et Joanna Everitt (dir.), *Gendered Mediation. Identity and image making in Canadian politics* (p. 106-126). UBC Press.
- Touir, Ghada, Millerand, Florence et Latzko-Toth, Guillaume. (2019). Social uses of the web by environmental activists: A look at digital engagement. Dans Mireille Lalancette, Vincent Raynauld et Erin Crandall (dir.), *What's trending in Canadian politics* (p. 23-43). UBC Press.
- Toulmin, Stephen. (1993). *Les usages de l'argumentation*. Presses universitaires de France.
- Tracy, Karen. (2001). Discourse analysis in communication. Dans Deborah Schifffrin, Deborah Tannen et Heidi E. Hamilton (dir.), *The handbook of discourse analysis* (p. 725-749). Blackwell.
- Tremblay, Manon et Pelletier, Réjean. (1995). *Que font-elles en politique ?* Presses Université Laval.
- Tremblay, Manon et Pelletier, Réjean. (2000). More feminists or more women? Descriptive and substantive representations of women in the 1997 Canadian federal elections. *International Political Science Review*, 21(4), 381-405. <https://doi.org/10.1177/0192512100214004>
- Tremblay, Manon et Pelletier, Réjean. (2001). More women constituency party presidents: A strategy for increasing the number of women candidates in Canada? *Party Politics*, 7(2), 157-190. <https://doi.org/10.1177/1354068801007002002>

- Tremblay, Manon et Steele, Jackie F. (2006). Paradise lost? Gender parity and the Nunavut experience. Dans Marian Sawyer, Manon Tremblay et Linda Trimble (dir.), *Representing women in parliament. A comparative study* (p. 221-235). Routledge.
- Tremblay, Manon, Thanh-Huyen, Ballmer-Cao, Marques-Pereira, Bérengère et Sineau, Mariette. (dir.). (2007). *Genre, citoyenneté et représentation*. Presses de l'Université Laval.
- Tremblay, Manon, avec la collaboration de Sarah Andrews. (2010). Les femmes nommées ministres au Canada pendant la période 1921-2007 : la loi de la disparité progressive est-elle dépassée ? *Recherches féministes*, 23(1), 143-163. <https://doi.org/10.7202/044426ar>
- Tremblay, Manon, Arscott, Jane et Trimble, Linda. (2013). The road to gender parity. Dans Linda Trimble, Jane Arscott et Manon Tremblay (dir.), *Stalled: The representation of women in Canadian governments* (p. 1-18). UBC Press.
- Tremblay, Manon et Mévellec, Anne. (2013). Truly more accessible to women than the Legislature? Women in municipal politics. Dans Linda Trimble, Jane Arscott et Manon Tremblay (dir.), *Stalled: The representation of women in Canadian governments* (p. 19-35). UBC Press.
- Tremblay, Manon et Stockemer, Daniel. (2013). Women's ministerial careers in cabinet, 1921-2010: A look at socio-demographic traits and career experiences. *Canadian Public Administration*, 56(4), 523-540. <https://doi.org/10.1111/capa.12038>
- Tremblay, Manon. (2005a). Un système électoral hostile aux candidates et un mouvement des femmes démobilisé sur le terrain électoral. Dans Manon Tremblay (dir.), *Femmes et parlements : Un regard international* (p. 413-416). Éditions du Remue-Ménage.
- Tremblay, Manon. (2005b). Des luttes suffragistes aux pressions en faveur des quotas. Dans Manon Tremblay (dir.), *Femmes et parlements : Un regard international* (p. 17-50). Éditions du Remue-Ménage.
- Tremblay, Manon. (dir.). (2005c). *Québécoises et représentation parlementaire*. Les Presses de l'Université Laval.
- Tremblay, Manon. (2015). *100 questions sur les femmes et la politique* (2^e éd.). Éditions du Remue-Ménage.
- Tremblay, Manon. (2020). (dir.). *Queering representation. LGBTQ people and electoral politics*. UBC Press.
- Trimble, Linda, Treiberg, Natasja et Girard, Sue. (2010). Kim-Speak : L'effet du genre dans la médiatisation de Kim Campbell durant la campagne pour l'élection

- naionale canadienne de 1993. *Recherches féministes*, 23(1), 29-52.
<https://doi.org/10.7202/044421ar>
- Trimble, Linda et Everitt, Joanna. (2010). Belinda Stronach and the gender politics of celebrity. *Mediating Canadian Politics*, 50-74.
- Trimble, Linda, Arscott, Joan et Tremblay, Manon. (2013). *Stalled: The representation of women in Canadian governments*. UBC Press.
- Trimble, Linda, Raphael, Daisy, Sampert, Shannon, Wagner, Angelia, et Gerrits, Bailey. (2015). Politicizing bodies: Hegemonic masculinity, heteronormativity, and racism in news representations of Canadian political party leadership candidates. *Women's Studies in Communication*, 38(3), 314-330.
<https://doi.org/10.1080/07491409.2015.1062836>
- Trimble, Linda, Wagner, Angelina, Sampert, Shannon, Raphael, Daisy et Gerrits, Bailey. (2013). Is it personal? Gendered mediation in newspaper coverage of Canadian national party leadership contests, 1975-2012. *International Journal of Press/Politics*, 18(4), 462-481. <https://doi.org/10.1177/1940161213495455>
- Trimble, Linda. (2017). *Ms. prime minister: Gender, media and leadership*. University of Toronto Press.
- Union des municipalités du Québec. (2020). *Je ne serai pas la dernière*.
<https://umq.qc.ca/dossiers/femmes-et-gouvernance/je-ne-serai-pas-la-derniere/>
- Union interparlementaire. (2017). *Les femmes au parlement en 2017 : Regard sur l'année écoulée*. <https://www.ipu.org/fr/ressources/publications/rapports/2018-03/les-femmes-au-parlement-en-2017-regard-sur-lannee-ecoulee>
- Union interparlementaire. (2019). *Femmes en politique : 2019*.
<https://www.ipu.org/fr/ressources/publications/infographies/2019-08/les-femmes-en-politique-2019>
- Union interparlementaire. (2020, janvier). *Monthly ranking of women in national parliaments*. <https://data.ipu.org/women-ranking?month=1&year=2020>
- United Nations. (1995). *The United Nations fourth world conference on women*.
<https://www.un.org/womenwatch/daw/beijing/platform/decision.htm>
- Valkenburg, Patti M., Semetko, Holly A., et de Vresse, Cleas H. (1999). The effects of news frames on readers' thoughts and recall. *Communication Research*, 26(5), 550-569. <https://doi.org/10.1177/009365099026005002>
- van Campenhoudt, Luc, Marquet, Jacques et Quivy, Raymond. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales* (4^e éd.). Dunod.

- van Dijk, Teun A. (1993). Principles of critical discourse analysis. *Discourse & Society*, 4(2), 249-283. <https://doi.org/10.1177/0957926593004002006>
- van Dijk, Teun A. (dir.). (1997). *Discourse as structure and process*. Sage Publications.
- van Dijk, Teun A. (dir.). (2011). *Discourse studies: A multidisciplinary introduction*. Sage Publications.
- van Eemeren, Frans H. et Grootendorst, Rob. (1984). *Speech acts in argumentative discussions*. Foris.
- van Eemeren, Frans H., Grootendorst, Rob et Snoek Hoekemans, Francesca. (1996). *Fundamentals of argumentation theory*. Erlbaum.
- van Laer, Jeronen et van Aelst, Peter. (2010). Internet and social movement action repertoires: Opportunities and limitations. *Information, Communication & Society*, 13(8), 1146-1171.
- van Zoonen, Liesbet. (2005). *Entertaining the citizen: Politics in the fan democracy*. Rowman & Littlefield.
- van Zoonen, Liesbet. (2006). The personal, the political and the popular. A woman's guide to celebrity politics. *European Journal of Cultural Studies*, 9(3), 287-301. <https://doi.org/10.1177/1367549406066074>
- Varikas, Eleni. (1995). Genre et démocratie historique ou le paradoxe de l'égalité par le privilège. Dans Michèle Riot-Sarcey (dir.), *Démocratie et représentation* (p. 145-162). Editions Kimé.
- Vastel, Michel. (2007, 19 avril). Charest a-t-il compris ? *Le Journal de Montréal*, 14.
- Vickers, Jill, Appelle, Christine et Rankin, Pauline. (1993). *Politics as if women mattered: A political analysis of the National Action Committee on the Status of Women*. University of Toronto Press.
- Vogel, Jean. (1996). Parité et égalité. *Cahiers du GEDISST*, 17, 57-76.
- Vosko, Leah F. (2003). Gender differentiation and standard/non-standard employment distinction: A genealogy of policy interventions in Canada. Dans Danielle Juteau (dir.), *Social differentiation: Patterns and processes* (p. 25-80). University of Toronto Press.
- Wagner, Angelia et Everitt, Joanna. (2019). Gendered identities and political communication. Dans Angelia Wagner et Joanna Everitt (dir.), *Gendered mediation. Identity and image making in Canadian politics* (p. 3-23). UBC Press.

- Williamson, Laakkuluk J. (2006). Inuit gender parity and why it was not accepted in the Nunavut legislature. *Études/Inuit/Studies*, 30(1), 51-68. <https://doi.org/10.7202/016149ar>
- Wodak, Ruth et Meyer, Michael. (2009). Introduction. Critical discourse analysis: History, agenda, theory and methodology. Dans Ruth Wodak et Michael Meyer (dir.), *Methods of critical discourse analysis* (p. 1-33). Sage Publications.
- Wodak, Ruth. (dir.). (1989). *Language, power, and ideology: Studies in political discourse*. John Benjamins.
- Women & Politics. (s. d.). Home. <https://www.womenandpolitics.ca/>
- Women & Politics. (2021). About us. <https://www.womenandpolitics.ca/about>
- Women Voters Congress. (2021). Accueil. <http://www.womenvoters.ca/>
- Yang, Guobin. (2016). Narrative agency in hashtag activism: The case of #BlackLivesMatter. *Media and Communication*, 4(4), 13-17. DOI: 10.17645/mac.v4i4.692
- Young, Lisa et Cross, William. (2007). A group apart: Young party members in Canada. *Canadian Policy Research Networks*. <http://www.cprn.org/doc.cfm?doc=1748&1>
- Young, Lisa. (1997). Gender equal legislatures: Evaluating the proposed Nunavut electoral system. *Canadian Public Policy/Analyse de Politiques*, 23(3), 306-315. <https://doi.org/10.2307/3551574>
- Young, Lisa. (2013). Slow to change: Women in the House of Commons. Dans Linda Trimble, Jane Arscott et Manon Tremblay (dir.), *Stalled: The representation of women in Canadian governments* (p. 253-272). UBC Press.
- Yuval-Davis, Nira. (2006). Intersectionality and feminist politics, *European Journal of Women's Studies*, 13(3), 193-209. <https://doi.org/10.1177/1350506806065752>